



# VOLUME III

## ANNEXES

Réhabilitation de l'Établissement Public de Santé  
Roger Prévot  
Moisselles

PFE 2024 -2025

Marielle Fauvé

Domaine d'études Transformation  
Directeur d'études : Lila Bonneau

ENSA Paris Val-de-Seine



VOLUME I. ANALYSE COLLECTIVE

VOLUME II. PROJET INDIVIDUEL

**VOLUME III. ANNEXES**



# TABLE DES MATIERES

## I. ANNEXES DES ARCHIVES DE L'HÔPITAL ROGER PREVOT ....05

Fiche n°1	Opération d'agrandissement de l'hôpital Roger Prévot.....	06
Fiche n°2	Unités d'hospitalisation (H2, H3, H4, et H5).....	30
Fiche n°3	CMAE (bâtiment administratif).....	108
Fiche n°4	Restauration.....	170
Fiche n°5	Bâtiments techniques.....	184
Fiche n°7	H2.....	198
Fiche n°8	Crèche.....	210
Fiche n°9	Morgue.....	226
Fiche n°10	Volière.....	244
Fiche n°11	Amphithéâtre.....	248

## II. ENTRETIENS REALISES EN GROUPE.....252

Entretien téléphonique n°1	Mme Ribout, maire de Moisselle, 19/02/2025 .....	254
Entretien téléphonique n°2	M. Citerne, maire d'Attainville, 24/03/2025 .....	260
Entretien n°3	M. Antony Hémon, chargé de maintenance et de sécurité, réalisé à l'EPS Roger Prévot, 19/03/2025 .....	270

## III. ENTRETIENS REALISES PAR CAMILLA BOTTURI ET MARELLE

### FAUVE.....282

Entretien n°1	Didier Sigler, ancien directeur des soins de l'hôpital Théophile Roussel, réalisé à l'hôpital Théophile Roussel, 27/03/2025.....	284
Entretien n°2	Jérôme Rouselle, jardinier médiateur, réalisé à l'hôpital Théophile Roussel, 27/03/2025.....	294



# I.

## ANNEXES DES ARCHIVES DE L'HÔPITAL ROGER PREVOT

Cette première partie rassemble l'ensemble des documents issus des recherches archivistiques menées dans le cadre du projet. Les archives consultées proviennent de plusieurs fonds : celles accessibles à la mairie d'Attainville (visite du 21 janvier 2025), celles du service technique de l'hôpital Roger Prévot (visite du 19 mars 2025), ainsi que celles des archives internes de l'hôpital Roger Prévot (consultées le 26 mars 2025).

L'ensemble de ces documents a été trié, analysé et mis en page par Marielle Fauvé. Les fiches bâtiments relatives à l'opération d'agrandissement menée dans les années 1970-1980, ainsi que celles concernant les unités d'hospitalisation, ont également été rédigées par Marielle Fauvé.

La fiche bâtiment dédiée à la crèche a été réalisée par Un Ha Sung.



## FICHE N°1

### Opération d'agrandissement de l'hôpital Roger Prévot



## IDENTITE GENERALE

**Localisation** : Extension du site hospitalier existant, située sur la parcelle de la commune d'Attainville, en continuité directe avec l'hôpital existant de Moisselles.

**Date de conception** : 15 novembre 1972 (premier projet)

### Architectes:

- Premier projet (1972) : L'architecte DPLG Jean Ott avec l'architecte DPLG Urbaniste Jean-Pierre Sanner en collaboration avec Médecin Directeur Jean Ayme
- Projet réalisé (à partir de 1975) : Henri Chauvet

## DESCRIPTION

Cette opération d'agrandissement naît d'une volonté de développement du site hospitalier en lien avec l'évolution des besoins en psychiatrie. Elle marque une première collaboration entre les professionnels de santé et les architectes.

Le premier projet, conçu par Jean Ott, Jean-Pierre Sanner et Jean Ayme, présente une logique de composition sérielle, avec une trame répétitive qui influencera les propositions ultérieures, telle que celle de Henri Chauvet. Cette trame de composition sérielle qui articule le différent bâtiment est desservie par une galerie couverte qui relie entre elles les unités hospitalisation et les autres services. La structure est pensée autour de patios intérieurs, chemin piétonnier et des jardins vallonnés.

Un seul bâtiment de ce premier projet, le bâtiment H2 sera construit. Il constitue le point de départ et la trame principale du projet d'agrandissement. Ce bâtiment est encore en place aujourd'hui .

## PROGRAMME

Le programme de l'agrandissement prévoit :

- 4 unités d'hospitalisation (H3, H4, H5 et H6) avec des chambres pour les patients et des espaces de soins.
- Espace de restauration et une cuisine
- Bâtiment administratif avec un bassin de rééducation, un espace collectif d'échanges et de partage, un service d'admission et des services techniques (pharmacie, lieux de stockage et médecine préventive)
- Bâtiments techniques : chaufferie, blanchisserie, buanderie, atelier, garage

## CHRONOLOGIE DES INTERVENTIONS

### Premier projet:

- 15 novembre 1972 : Premier projet proposé par l'Architecte Jean Ott, l'Architecte Jean Pierre Sanner en collaboration avec le docteur Jean Ayme. Il ne sera pas réalisé. Seul le bâtiment H2 sera construit.

### Deuxième projet :

- 30 juillet 1975 : Henri Chauvet propose un nouveau projet composé d'une galerie liant toutes les unités et les différents services entre eux. Celui-ci suit le style de composition architectural sérielle. Cette version ne sera pas construite mais sert de base au projet final .
- 25 février 1978 : Un nouveau plan précise les contours du projet final réalisé .
- 21 décembre 1979 : Plan complet avec l'ajout de services techniques à l'est et d'un bâtiment administratif au nord. Quelques modifications seront apportées ultérieurement à ce dernier et aux parcours piétons .
- L'opération d'agrandissement de l'hôpital psychiatrique de Moisselles se déroule en deux grandes phases au cours des années 1980.

### Phase de réalisation :

#### Première phase :

- Construction des quatre unités d'hospitalisation (H3, H4, H5 et H6), chacun prévu pour 48 lits.
- Réalisations des locaux techniques avec une chaufferie, un service d'éclairage, téléphone, des locaux pour la cuisine et une restauration avec des cuisines .

En 1981, la première phase du chantier est achevée.

#### Seconde phase :

- Ajout d'une blanchisserie et d'une buanderie
- Construction d'un bâtiment technico-administratif intégrant un service d'admission et plusieurs services techniques (laboratoire, pharmacie, service des urgences, médecine préventive) ainsi qu'un bassin de rééducation .

En 1987, le chantier de l'agrandissement de l'hôpital est achevé .

Après l'important agrandissement réalisé dans les années 1980, plusieurs phases de restructuration et d'aménagement ont marqué l'évolution du site hospitalier.

### **PROTECTION PATRIMONIALE**

Le site ne fait actuellement l'objet d'aucune protection patrimoine officielle.

### **SOURCES**

Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville - visite le 21-01-2025

Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot-visite le 19-03-2025

## SOMMAIRE

### A. PREMIER PROJET

**Etude réalisée par les architectes** Jean Ott Architecte, Jean-Pierre Sanner Architecte en collaboration avec le Docteur Jean Ayme Médecin

**Date :** 15-11-1972

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

### B. DEUXIEME PROJET

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :** 30-07-1975

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :** 26-09-1977

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :** 25 02 1978

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :** 21-12-1979

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

## A. PREMIER PROJET

### Etude réalisée et collaboration

**Architecte :** Jean Ott Architecte DPLG, Jean-Pierre Sanner Architecte DPLG-Ubrnaniste

**Médecin :** Jean Ayme Médecin Directeur

**Adresse :** 111 rue des Rabats, 92 000 Antony

### Documents :

- Propriétés actuelles de l'hôpital de Moisselles
- Projet d'acquisition
- Plan de Masse
- Coupe A et B
- Perspective de volume
- Structure Industrialisation
- Réseaux circulations
- Perspective\_vues partielles et vue générale

**Date :** 15-11-1972

### Echelle :

1/2000

1/5000

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025

Département des Hauts de Seine

# Hôpital Psychiatrique de Moisselle MODERNISATION

ETUDE REALISEE EN COLLABORATION

- Jean Ayme Médecin Directeur
- Jean Oll Architecte DPLG
- Jean-Pierre Sanner Architecte DPLG-Urbainiste

15.11.1979

1

FICHE N°1 Opération d'agrandissement de l'hôpital Roger Prévot

**Architecte :** Jean Ott Architecte DPLG, Jean-Pierre Sanner Architecte DPLG-Urbaniste

**Adresse :** 11 rue des Rabats, 92 000 Antony

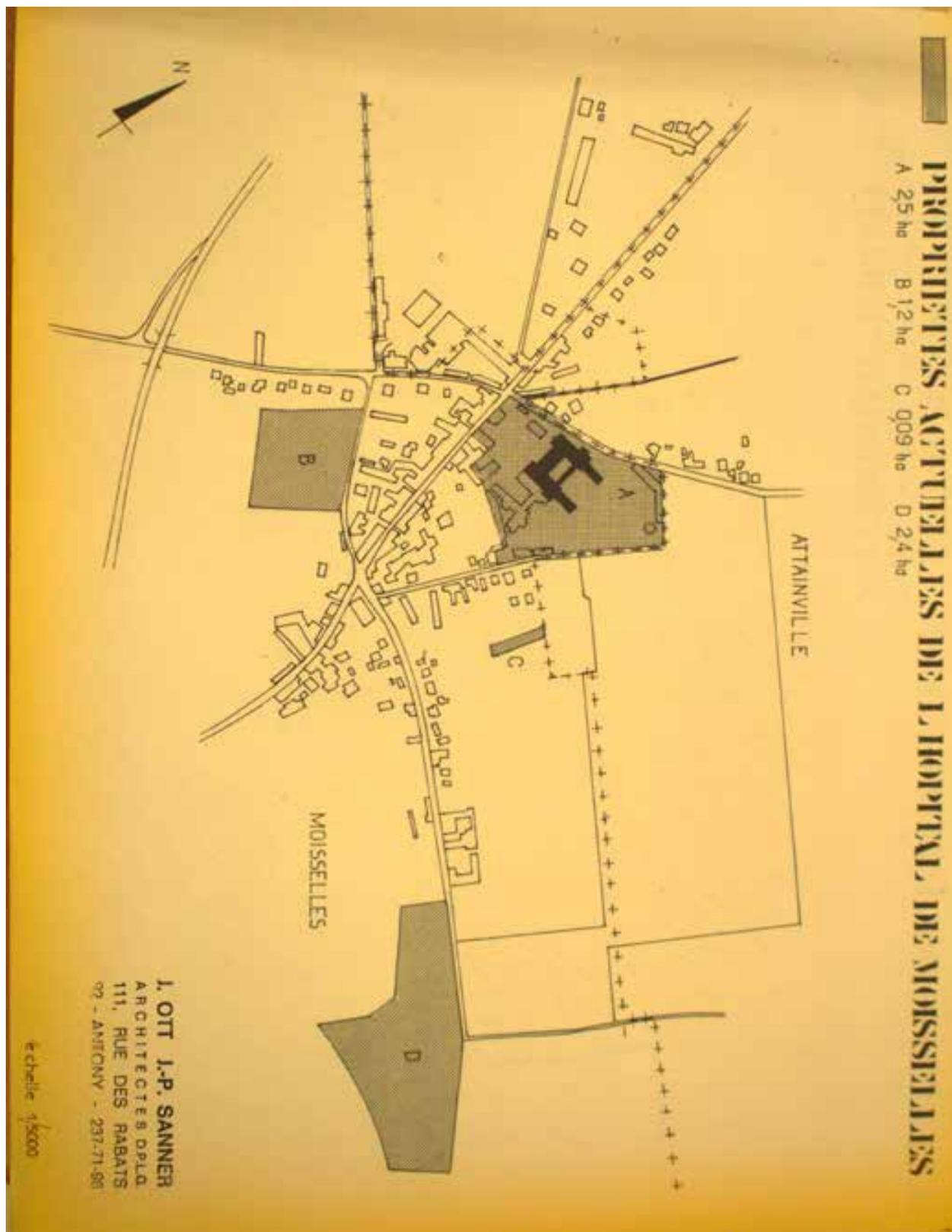
**Documents :** Propriétés actuelles de l'hôpital de Moisselles

**Date :** 15-11-1972

**Echelle :** 1/5000

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



**Architecte :** Jean Ott Architecte DPLG, Jean-Pierre Sanner Architecte DPLG-Ubrnaniste

**Adresse :** 11 rue des Rabats, 92 000 Antony

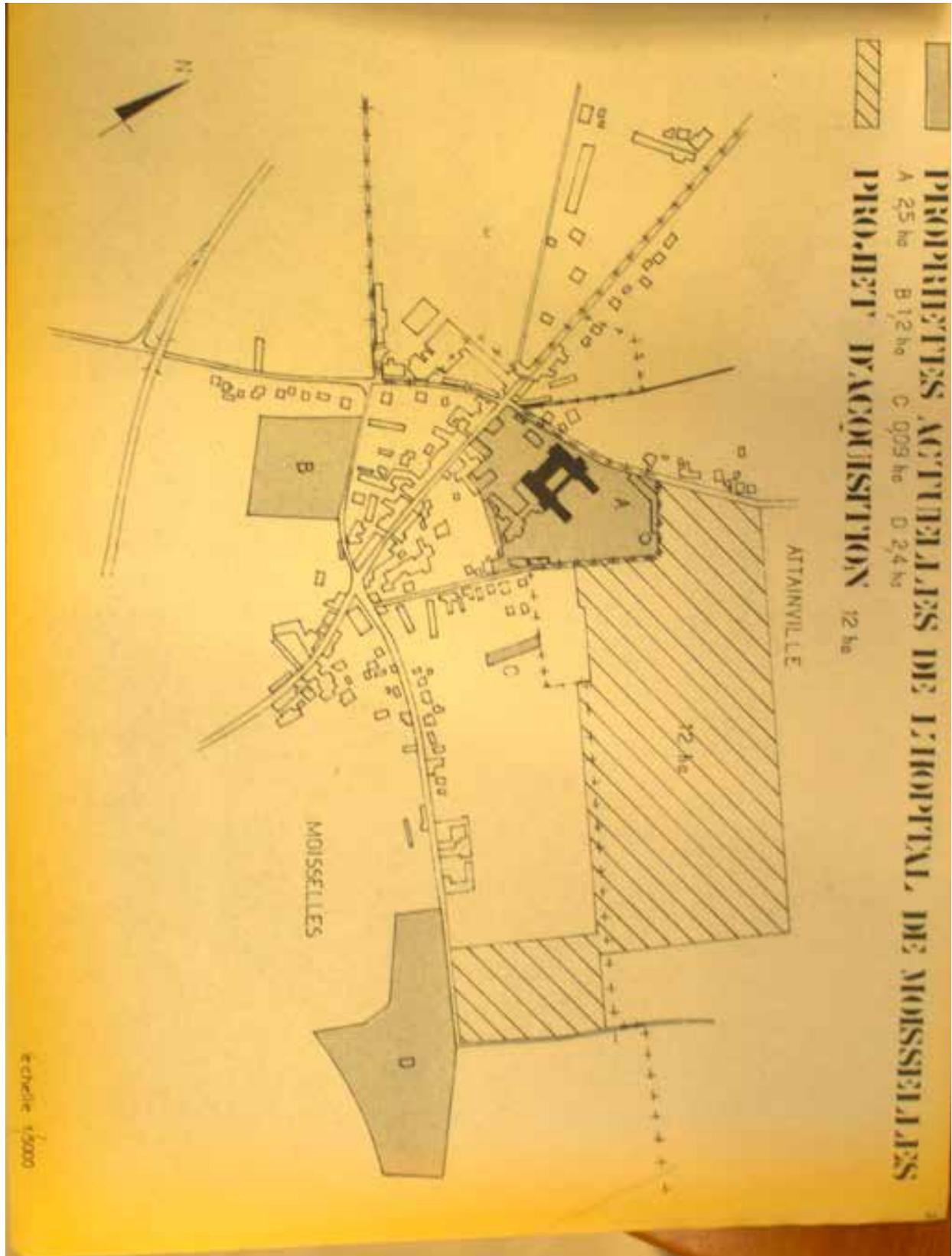
**Documents :** Projet d'acquisition

**Date :** 15-11-1972

**Echelle :** 1/5000

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



FICHE N°1 Opération d'agrandissement de l'hôpital Roger Prévot

**Architecte :** Jean Ott Architecte DPLG, Jean-Pierre Sanner Architecte DPLG-Urbainiste

**Adresse :** 111 rue des Rabats, 92 000 Antony

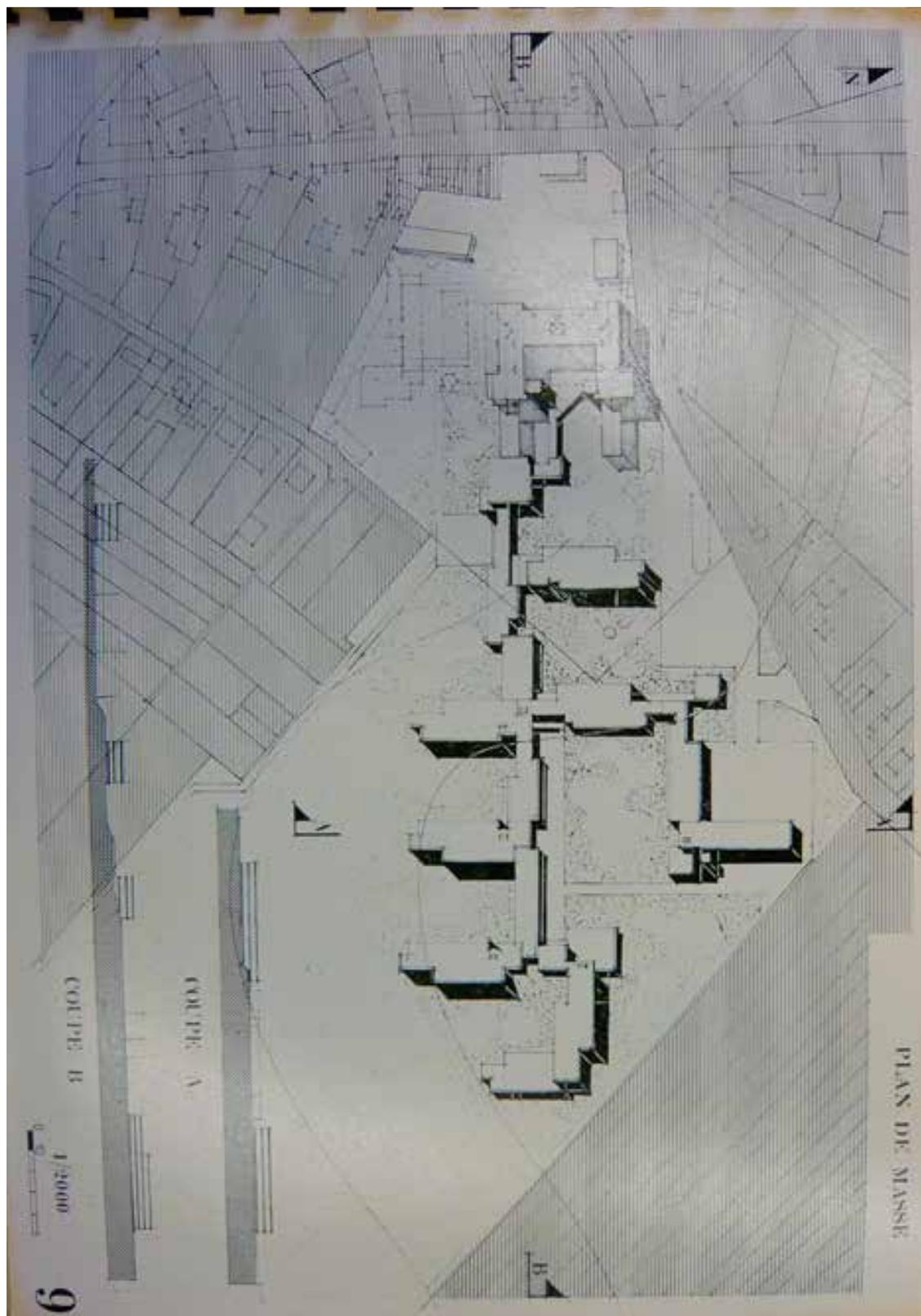
**Documents :** Plan de Masse - Coupe A et B

**Date :** 15-11-1972

**Echelle :** 1/2000

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



**Architecte :** Jean Ott Architecte DPLG, Jean-Pierre Sanner Architecte DPLG-Ubrnaniste

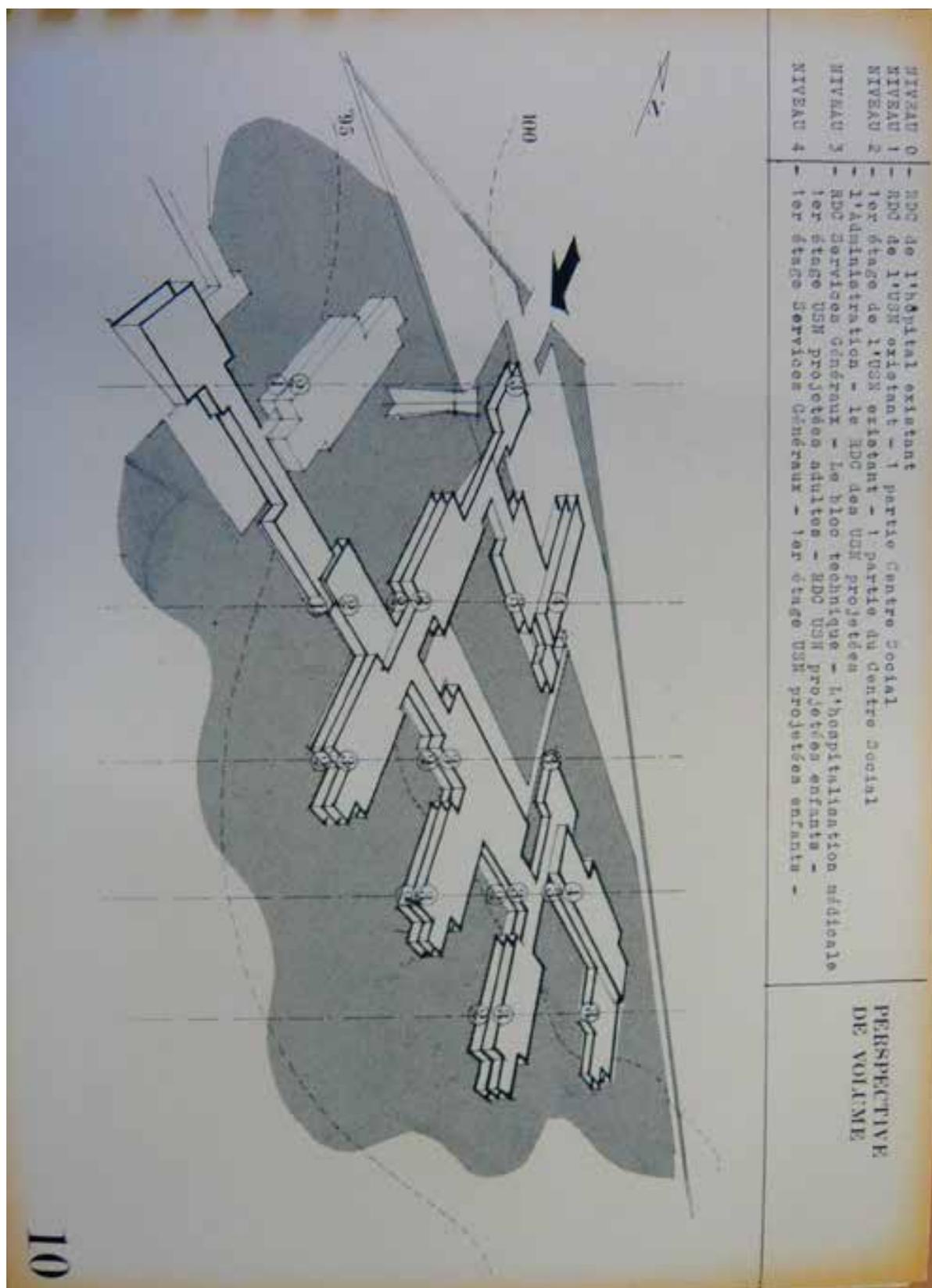
**Adresse :** 111 rue des Rabats, 92 000 Antony

**Documents :** Perspective de volume

**Date :** 15-11-1972

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



FICHE N°1 Opération d'agrandissement de l'hôpital Roger Prévot

**Architecte :** Jean Ott Architecte DPLG, Jean-Pierre Sanner Architecte DPLG-Urbaniste

**Adresse :** 111 rue des Rabats, 92 000 Antony

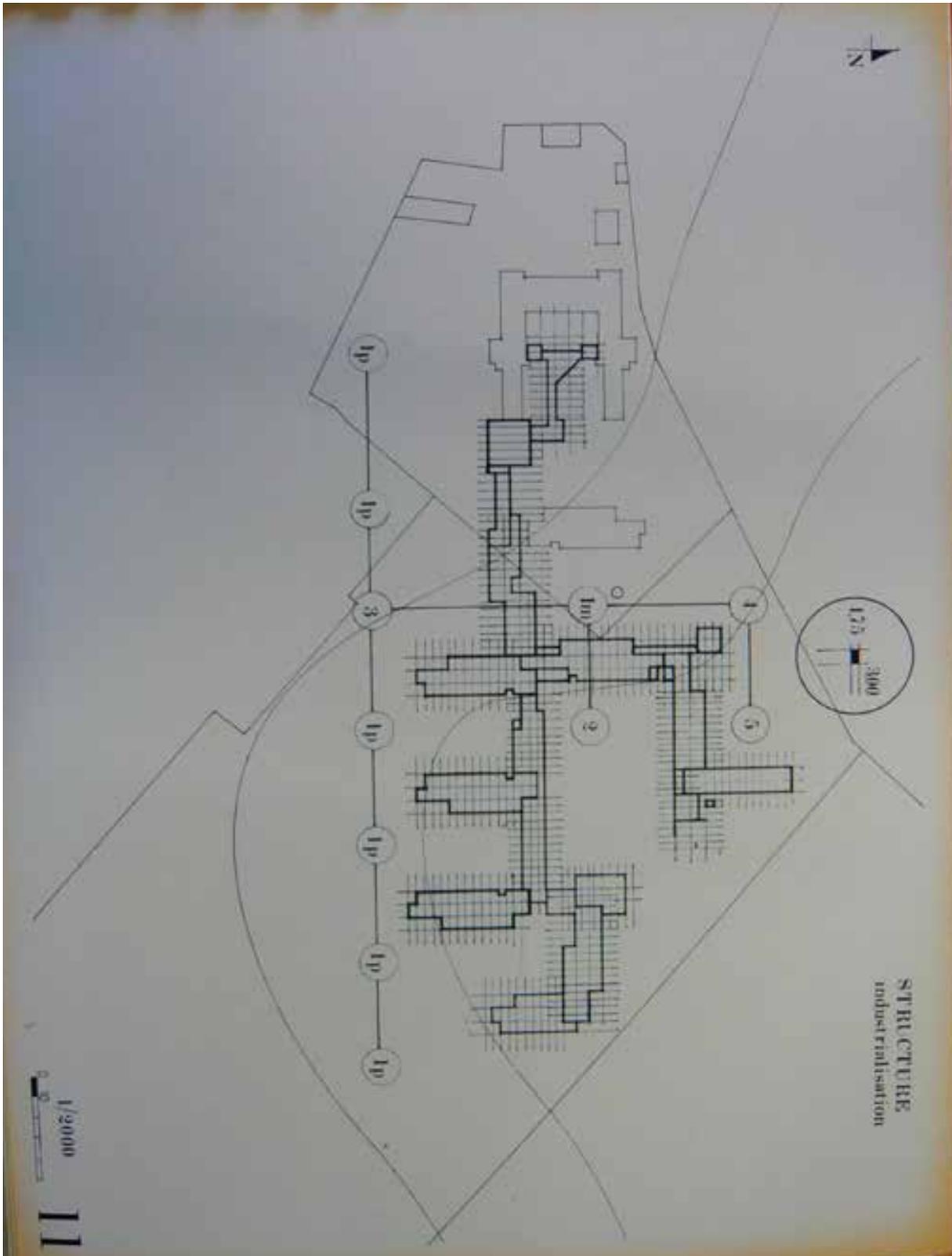
**Documents :** Structure Industrialisation

**Date :** 15-11-1972

**Echelle :** 1/2000

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



**Architecte :** Jean Ott Architecte DPLG, Jean-Pierre Sanner Architecte DPLG-Ubrnaniste

**Adresse :** 111 rue des Rabats, 92 000 Antony

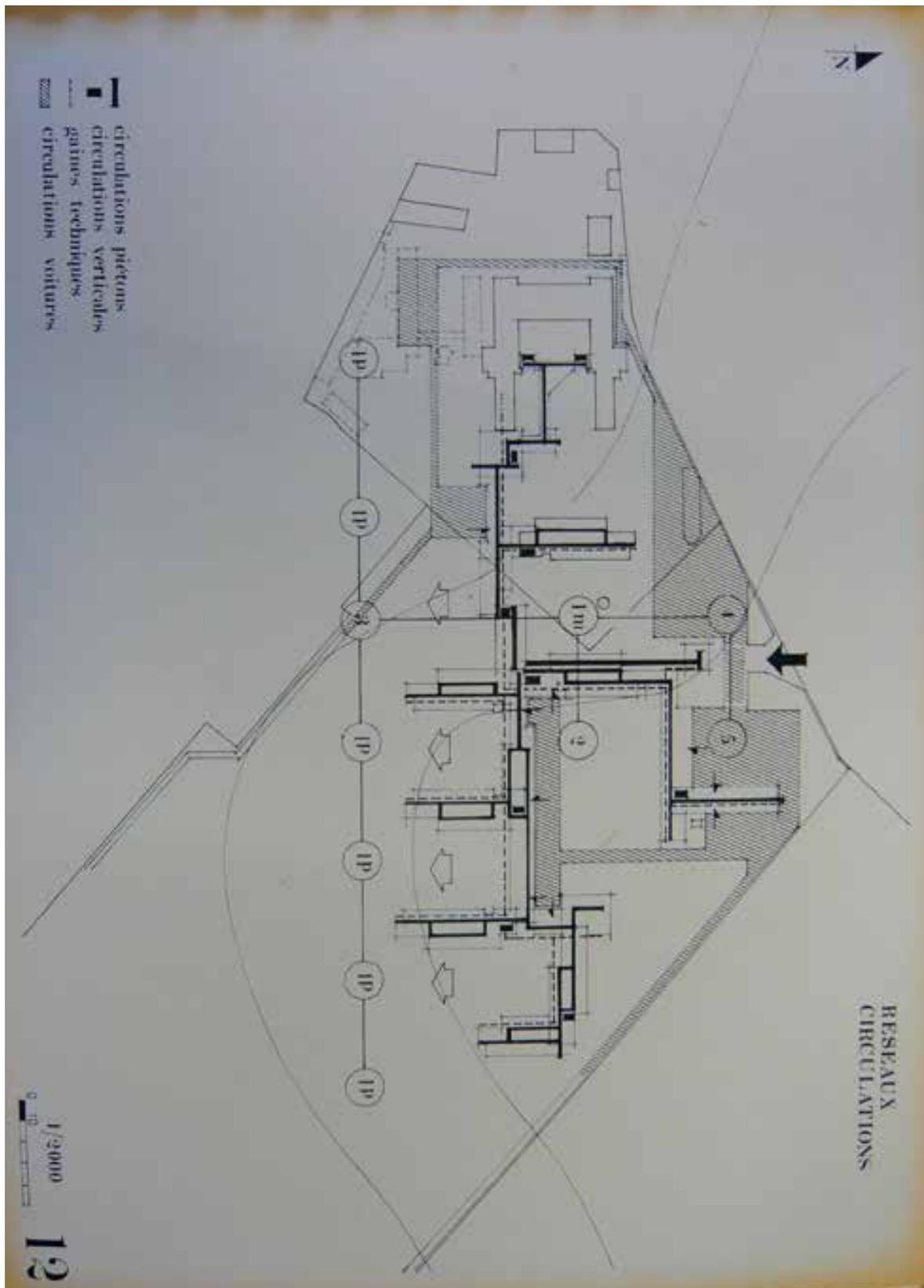
**Documents :** Réseaux circulations

**Date :** 15-11-1972

**Echelle :** 1/2000

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



FICHE N°1 Opération d'agrandissement de l'hôpital Roger Prévot

**Architecte :** Jean Ott Architecte DPLG, Jean-Pierre Sanner Architecte DPLG-Urbaniste

**Adresse :** 111 rue des Rabats, 92 000 Antony

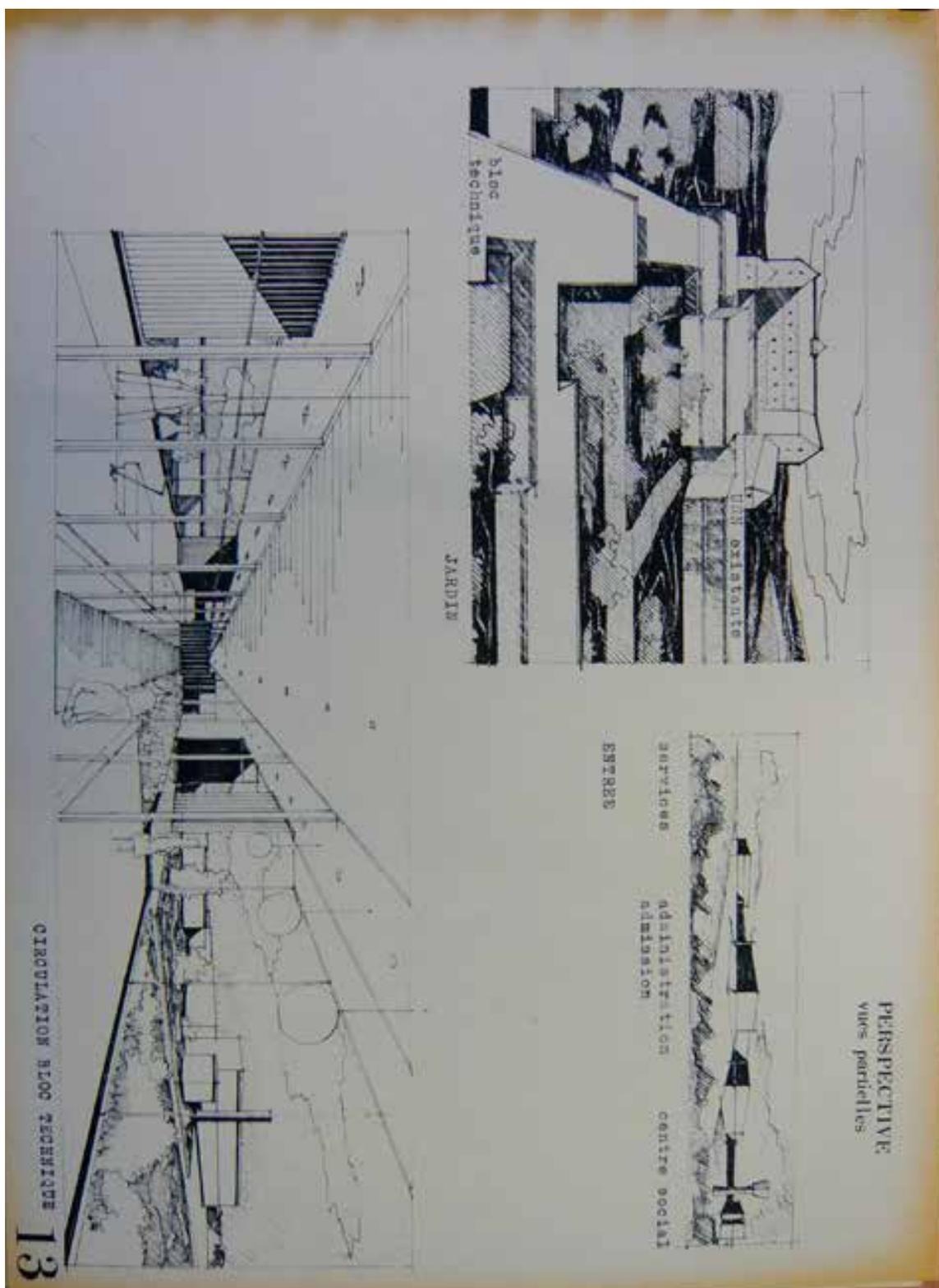
**Documents :** Perspective vues partielles

**Date :** 15-11-1972

**Echelle :** 1/2000

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



**Architecte :** Jean Ott Architecte DPLG, Jean-Pierre Sanner Architecte DPLG-Ubrnaniste

**Adresse :** 111 rue des Rabats, 92 000 Antony

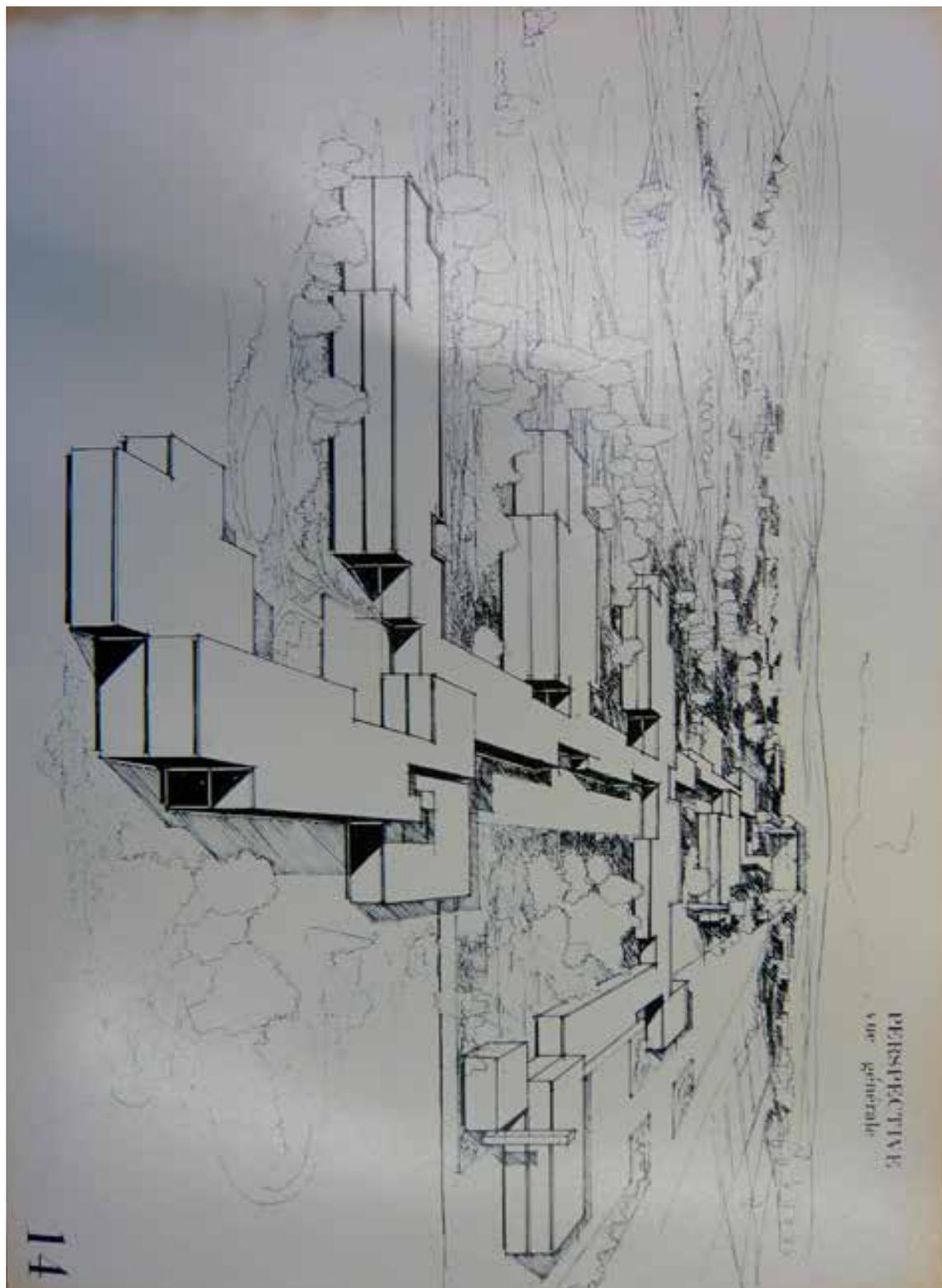
**Documents :** Perspective vue générale

**Date :** 15-11-1972

**Echelle :** 1/2000

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



## **B DEUXIEME PROJET**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

### **1. Documents :**

-Plan des travaux - Plan de Masse

-Plan de voirie

**Date :** 30-07-1975

**Echelle :**

-1/500

-1/2000

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025

### **2. Documents :** Coupes générales

**Date :** 26-09-1977

**Echelle :** 1/500

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025

### **3. Documents :** Galeries de liaison : repérage des tronçons\_MHP

**Date :** 25 02 1978

**Echelle :** 1/500

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025

### **4. Documents :** plan de masse 1ère et 2ème tranche\_voirie espaces verts\_MHP

**Date :** 21-12-1979

**Echelle :** 1/ 500

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025

### **5. Documents :** plan de masse 1ère et 2ème tranche\_voirie espaces verts\_MHP

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

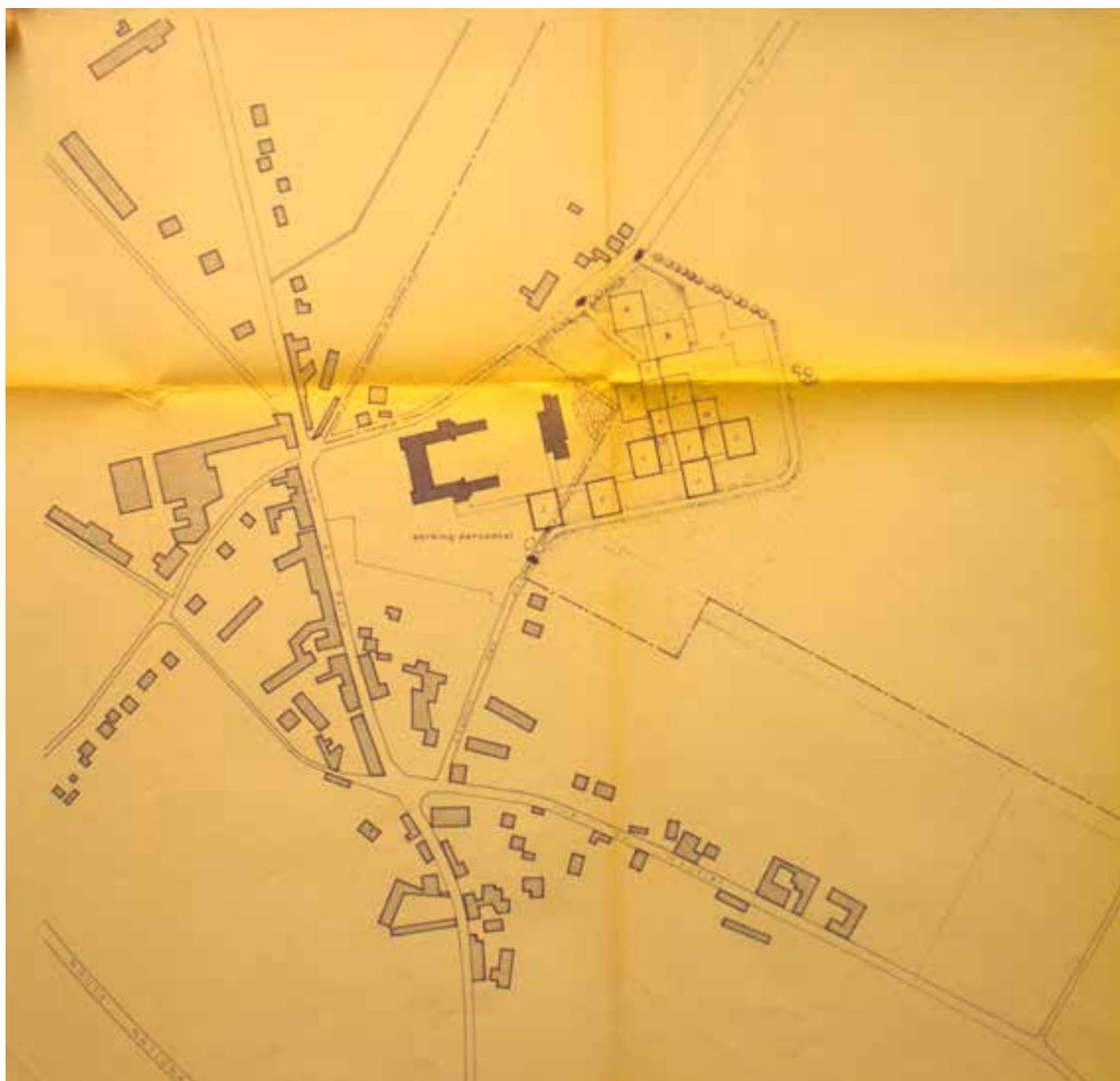
**Documents :** Plan des travaux - Plan de Masse

**Date :** 30 07 1975

**Echelle :** 1/500

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



FICHE N°1 Opération d'agrandissement de l'hôpital Roger Prévot

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

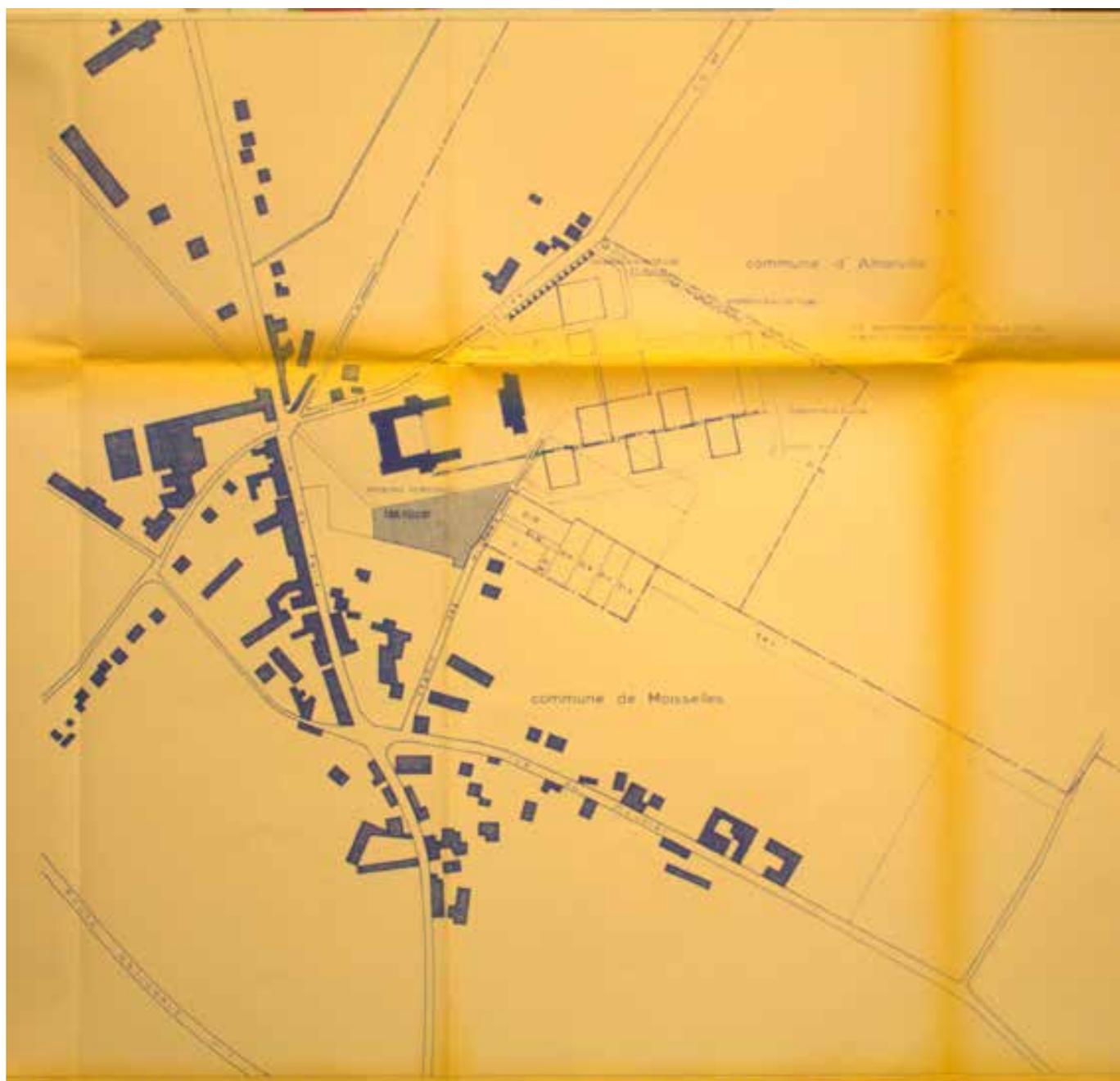
**Documents :** Plan de voirie

**Date :** 30 07 1975

**Echelle :** 1/200

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

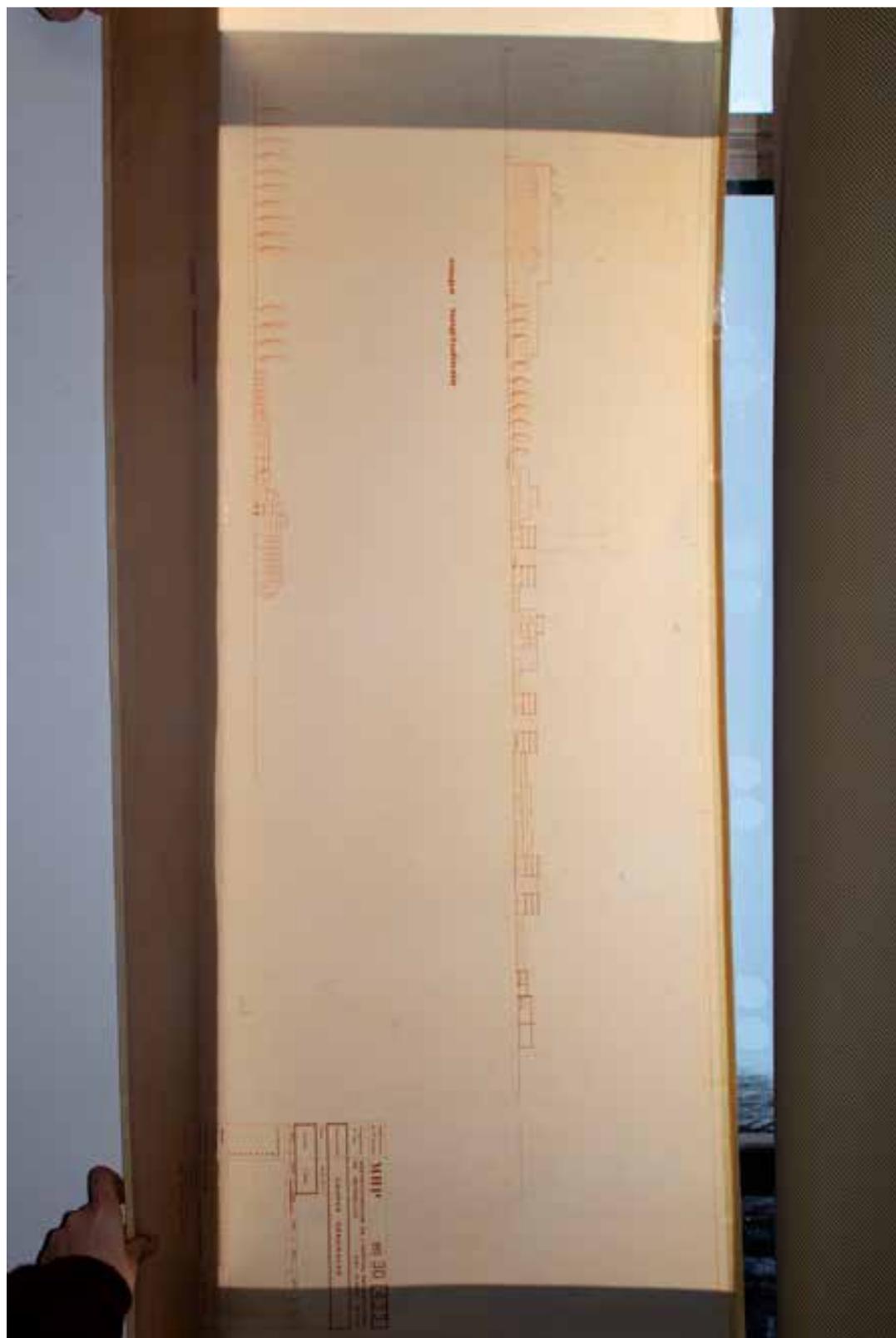
**Documents :** Coupes générales

**Date :** 26-09-1977

**Echelle :** 1/500

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025





**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

**Documents :** plan de masse 1ère et 2ème tranche\_voirie espaces verts\_MHP

**Date :** 21 12 1979

**Echelle :** 1/ 500

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



FICHE N°1 Opération d'agrandissement de l'hôpital Roger Prévot

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

**Documents :** plan de masse 1ère et 2ème tranche\_voirie espaces verts\_MHP

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025







## FICHE N°2

Unités d'hospitalisation (H3, H4, H5 ET H6)



## IDENTITE GENERALE

**Localisation** : Extension du site hospitalier existant, située sur la parcelle de la commune d'Attainville, en continuité directe avec l'hôpital existant de Moisselles.

**Date de conception** : 1980

**Architectes** :

- Henri Chauvet (projet initiale)
- Michel Messe
- Pascal Feret

## DESCRIPTION

La nouvelle construction regroupe quatre unités d'hospitalisation implantées au sein d'un vaste site paysager, riche en végétation et ponctué de nombreux jardins. Elle témoigne d'une approche architecturale fonctionnelle et répétitive, influencé par les principes du Mouvement Moderne, notamment ceux de le Corbusier.

Chaque unité d'hospitalisation repose sur un schéma quasi identique, avec seulement quelques variations mineures. L'ensemble est élevé sur pilotis, libérant le sol pour permettre aux jardins de se glisser sous les bâtiments. Le projet repose sur un système poteaux-poutre.

Les façades sont rythmées par des ouvertures horizontales. Ces ouvertures se décomposent en trois parties avec un châssis fixe vitré, une plaque d'amiante rose pastel et d'un châssis ouvrant sur pivot d'une dizaine de centimètre pour permettre la ventilation de l'espace tout en empêchant le patient de pouvoir passer. Le tout repose sur un encadrement en acier peint d'un marron clair . Une tablette en bois dans la continuité de la menuiserie sous la fenêtre permet de servir de bureau dans chaque chambre. La circulation intérieure s'organise autour d'un patio central. Ce patio dessert l'ensemble des chambres au premier et second étage, toutes orientés vers les jardins. La hauteur sous-plafond instaurée sur les dimensions du Modulor est de 2m 26 pour chaque chambre.

Les allèges sous les fenêtres sont en béton préfabrique ton pierre à la texture granuleuse. Ces modules s'appuient sur la dalle et donnent un relief strié du côté de la façade. Les brise-soleils situés au-dessus des fenêtres du premier et deuxième étage, éléments en béton préfabriqué lisse, remplissent une double fonction. Ils servent de protection solaire

mais aussi d'accès pour l'entretien des surfaces vitrées.

Enfin, chaque unité d'hospitalisation possède un toit terrasse, non utilisé.

## **PROGRAMME**

Pôle administratif au rez-de-chaussée comprenant bureaux, pharmacie, et locaux du personnel. Chambres pour les patients au premier et second étage.

## **CHRONOLOGIE DES INTERVENTIONS**

- 1980 : Construction des quatre unités d'hospitalisation (H3, H4, H5 et H6) par l'architecte Henri Chauvet, chacun prévu pour 48 lits.
- En 1981, la première phase du chantier est achevée.
- 1993 : l'architecte Michel Messe intervient sur le rez-de-chaussée du bâtiment H5. Il réalise une extension. Il poursuit avec une intervention sur le rez-de-chaussée du bâtiment H6. il change de destination certains locaux existant et crée quatre nouvelles pièces qui va permettre aux unités de soins du secteur de Clichy de trouver en rez-de-chaussée du bâtiment H6 de meilleures conditions d'accueil et de consultation, ainsi que de plus nombreux et spacieux locaux d'activités thérapeutique. L'extension gardera pour ses façades la même architecture que celle déjà réalisée en 1993 au bâtiment H5 pour le même objet.
- 2005 : l'architecte Pascal Feret intervient dans l'aménagement des rez-de-chaussée des unités de soins H3 et H6.

## **PROTECTION PATRIMONIALE**

Le site ne fait actuellement l'objet d'aucune protection patrimoine officielle.

## **SOURCES**

Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville - visite le 21-01-2025

Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot-visite le 19-03-2025



## SOMMAIRE

**A. Détail éléments en façade. Bâtiments H3, H4, H5, H6**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :** 29-03-1978

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**B. Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Date :** 18-10-1993

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**C. Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H56**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Date :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**D. Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3 et H6**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Date :** 18-01-2005

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**A. Détail éléments en façade. Bâtiments H3, H4, H5, H6**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Documents :**

Détail éléments en façade. Bâtiments H3, H4, H5, H6

**Date :** 29-03-1978

**Echelle :** 1/10

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

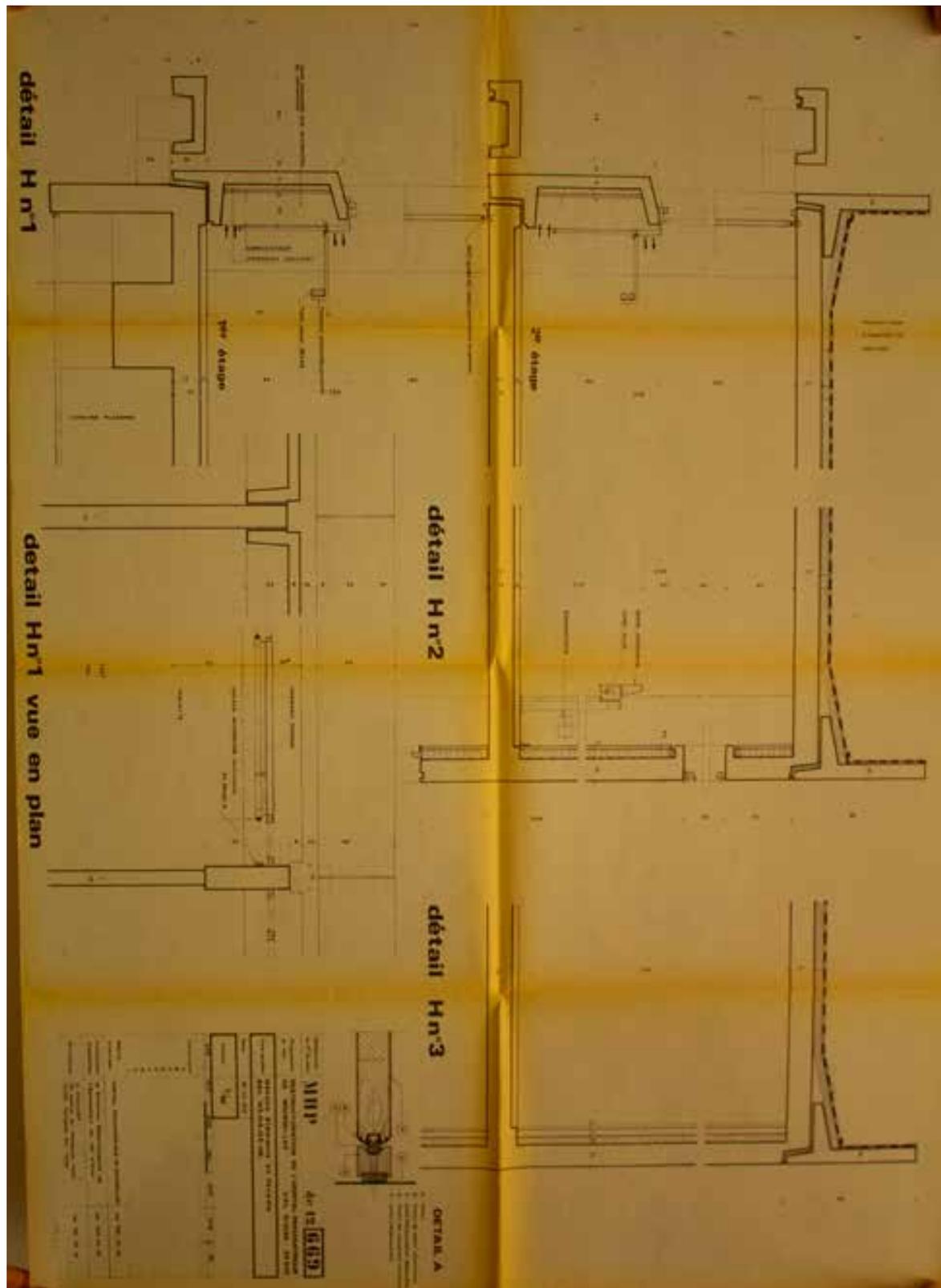
**Documents :** Détail éléments en façade. Bâtiments H3, H4, H5, H6

**Date :** 29-03-1978

**Echelle :** 1/10

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



**Architecte :** M. CHAUVET

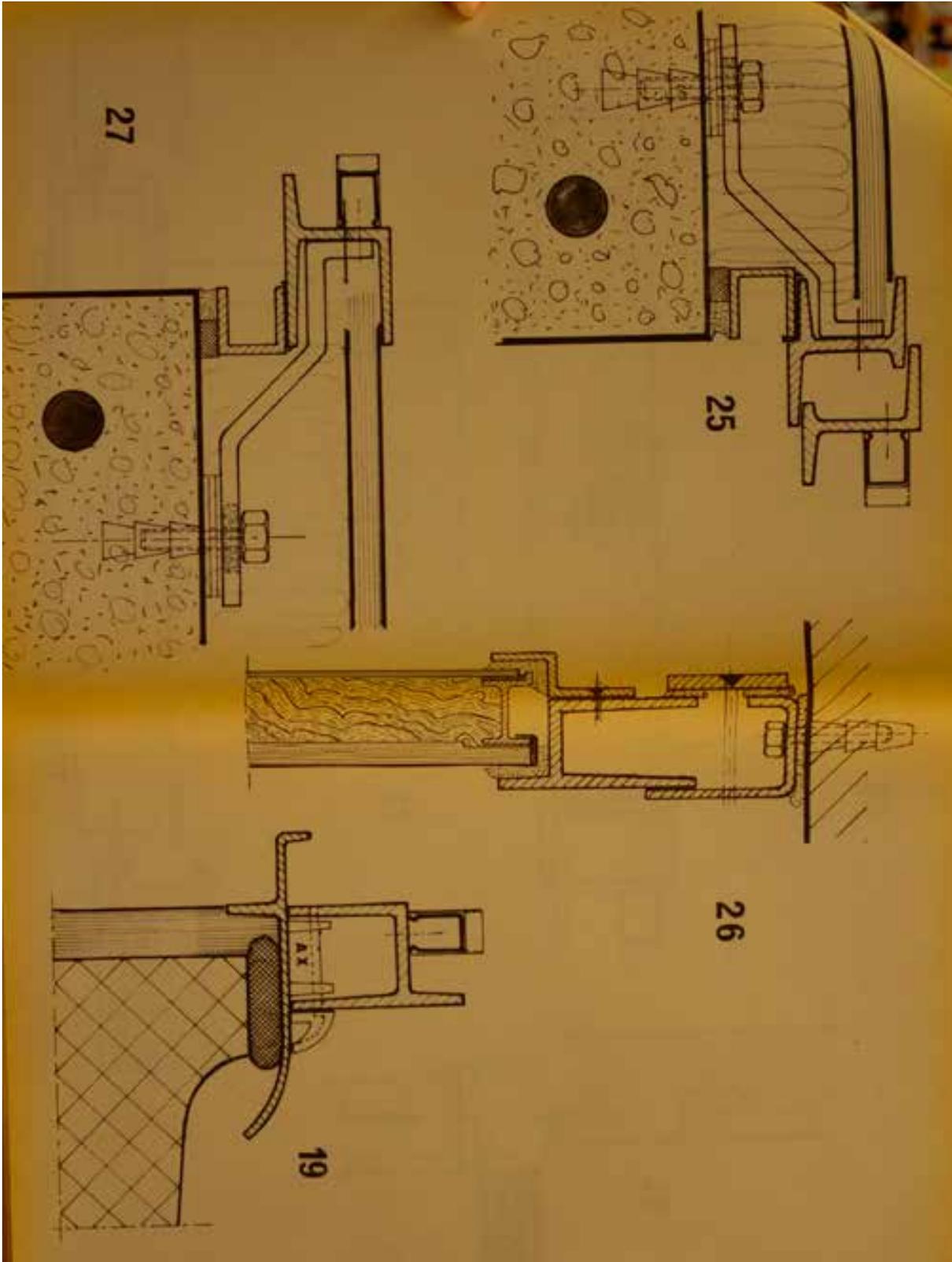
**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

**Documents :** Détail éléments en façade. Bâtiments H3, H4, H5, H6

**Date :** 29-03-1978

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025





**B. Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :**

- Accusé de réception\_Maire d'Attainville
- Permis de construire
- Légende
- Plan du rdc avant
- Plan du rdc après 1-2-3
- Façade sud après
- Façade est après
- Façade ouest après

**Date :** 18-10-1993

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Accusé de réception\_Maire d'Attainville

**Date :** 18-10-1993

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE MONTMORENCY  
CANTON DE DOMONT

TÉL. 39.91.05.36

**MAIRIE  
D'ATTAINVILLE**

95570 BOUFFÉMONT

ACCUSE DE RECEPTION

PERMIS DE CONSTRUIRE

Je soussigné, *CHS*

déclare avoir reçu, ce jour, en Mairie,

mon permis de construire n° *95 028 93E0027*

délivré le

ATTAINVILLE, le

*18/10/93*



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Accusé de réception\_Maire d'Attainville

**Date :** 18-10-1993

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**NOTE D'INTENTION**

Les activités de soins, de consultations et de secrétariat du service du secteur psychiatrique d'Asnières se dispersent aujourd'hui sur les bâtiments H5 rez-de-chaussée et H1 premier étage. Le présent projet a pour objet de les regrouper en un même lieu, celui de l'hébergement des patients.

En restant dans le volume du bâtiment existant, l'extension des locaux remplira le vide du rez-de-chaussée sur pilotis. On respectera la trame, les proportions des ouvertures, les matériaux de l'existant avec une attention particulière sur l'isolation thermique actuellement insuffisante.

MICHEL HESSE  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
Ordre n° 16779  
CENTRE HOSPITALIER  
52, rue de Paris  
95570 MOISSELLES  
Tél. 39 91 92 93

**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

Architecte : Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

Documents : Permis de construire

Date : 18-10-1993

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025

<p>COMMUNE <b>ATTAINVILLE</b></p>		<p><b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b> DELIVRE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE</p>	
<p>DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE déposée le 09/07/93</p>		<p>PERMIS DE CONSTRUIRE N° 95 028 93 E0027</p>	
<p>Par ..... CENT.HOSPITALIER MR LAVOINE Demourant à ..... 52 RUE DE PARIS MOISSELLES 95570 ATTAINVILLE</p>		<p>Surfaces hors-oeuvre (1) brute : m2 nette : 256 m2</p>	
<p>Représenté par .....</p>		<p>Nb de bâtiments : Nb de logements : Destination</p>	
<p>Pour ..... EXTENS.REZ DE CHAUSSEE DU CENT.HOSPIT Sur un terrain sis à VOIE COMMUNALE N°1</p>			
<p>LE MAIRE</p>			
<p>Vu la demande de permis de construire sus-visée Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L-421-1 et suivants, R-421-1 et suivants.</p>			
<p>Vu la loi du 2 Mai 1930, modifiée, relative à la protection des Monuments Naturels et des Sites. Vu le plan d'occupation des sols approuvé le 16.05.89 Vu l'avis de la Commission Consultative Départementale de la Protection Civile de la Sécurité et de l'Accessibilité. Vu l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France.</p>			
<p><b>A R R E T E</b> -----</p>			
<p>Article 1er</p>			
<p>Le Permis de Construire EST ACCORDE pour le projet décrit dans la demande susvisée. Le dit permis est assorti des prescriptions énoncées ci-après :</p>			
<p>Les canalisations d'eaux usées et pluviales seront obligatoirement raccordées aux réseaux publics.</p>			
<p>Les travaux seront réalisés conformément aux documents annexés au présent arrêté.</p>			
<p>En ce qui concerne la lutte contre l'incendie et la sauvegarde des personnes, les prescriptions énoncées dans la note ci-jointe, de la Commission Consultative Départementale de la Protection Civile, de la Sécurité et de l'Accessibilité, concernant les locaux recevant du public seront strictement observées.</p>			
<p>Fait le, - 2 OCT. 1993</p>			
			

**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Légende

**Date :** 18-10-1993

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

LEGENDE

-  Robinet d'Incendie Armé
-  Extincteur à eau pulvérisée 6 litres
-  Extincteur à dioxyde de carbone 2 kg
-  Bloc de secours
-  Plan d'évacuation. Consignes en cas d'incendie
-  Bris de glace
-  Tableau répéteur
-  Détecteur ionique

**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

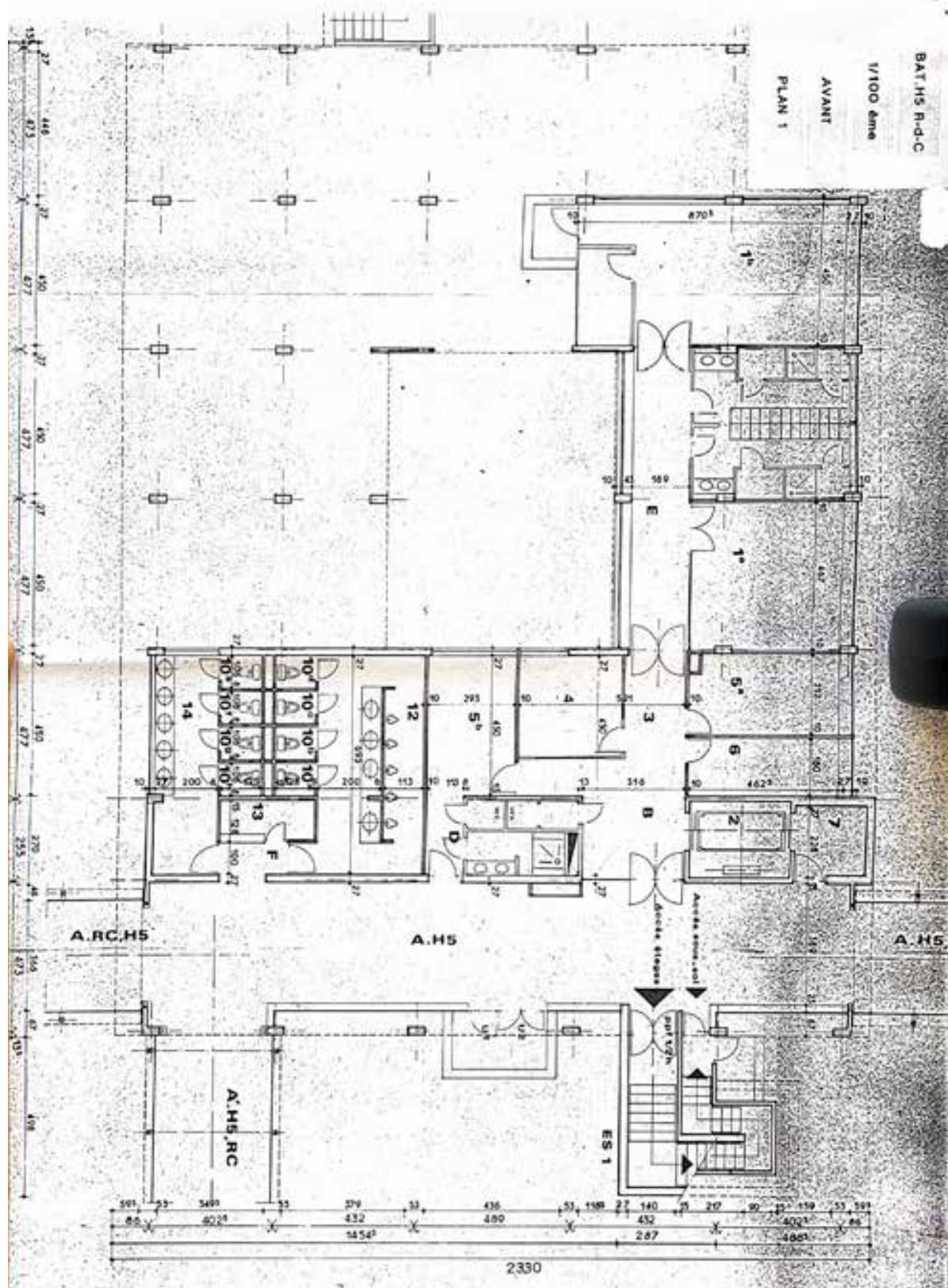
Architecte : Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

Documents : Plan du rdc avant

Date : 18-10-1993

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

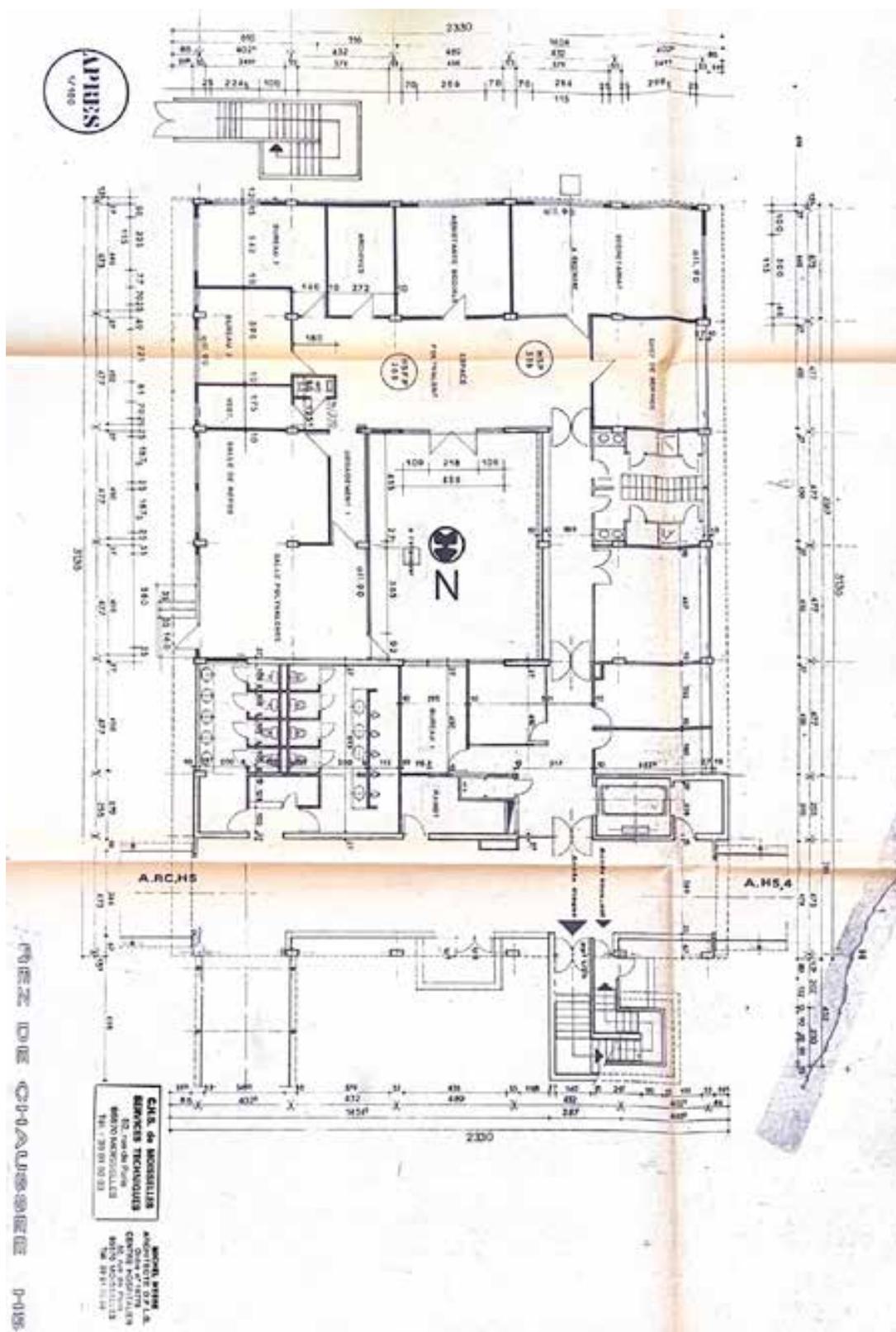
**Documents :** Plan du rdc après 1

**Date :** 18-10-1993

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025





**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

Architecte : Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

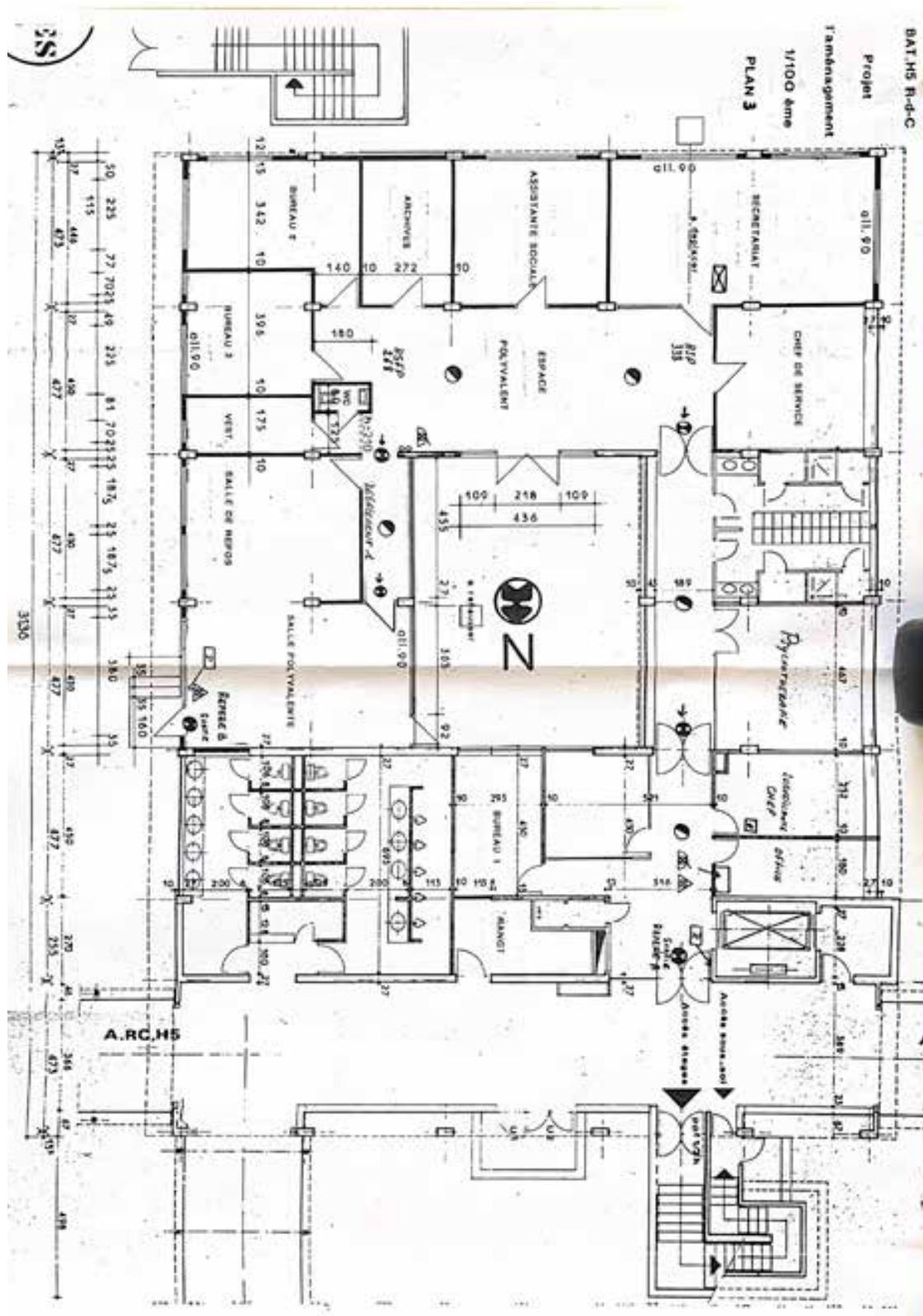
Documents : Plan du rdc après 1

Date : 18-10-1993

Echelle : 1/100

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

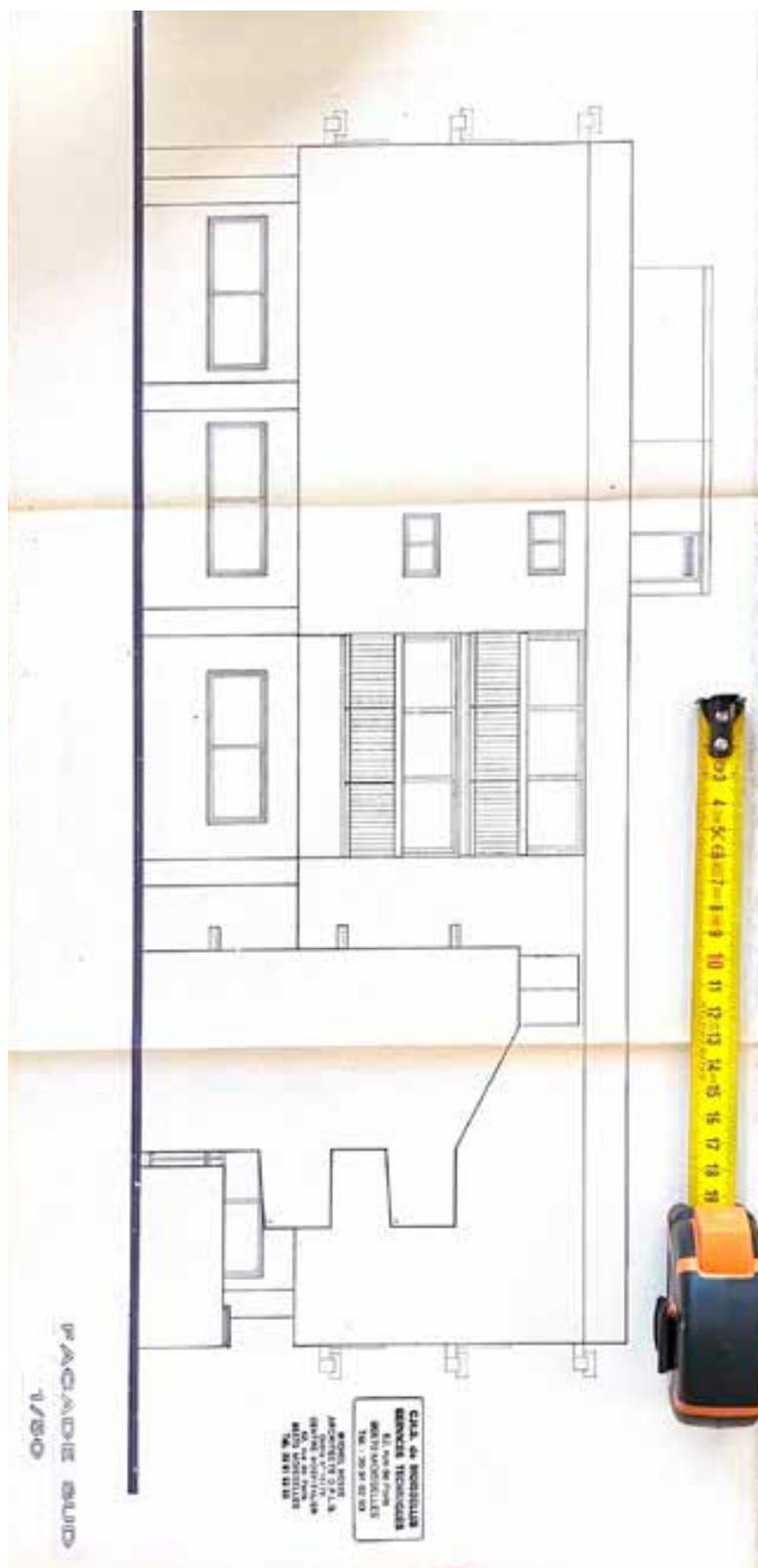
**Documents :** Façade sud après

**Date :** 18-10-1993

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Façade est après

**Date :** 18-10-1993

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H5**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

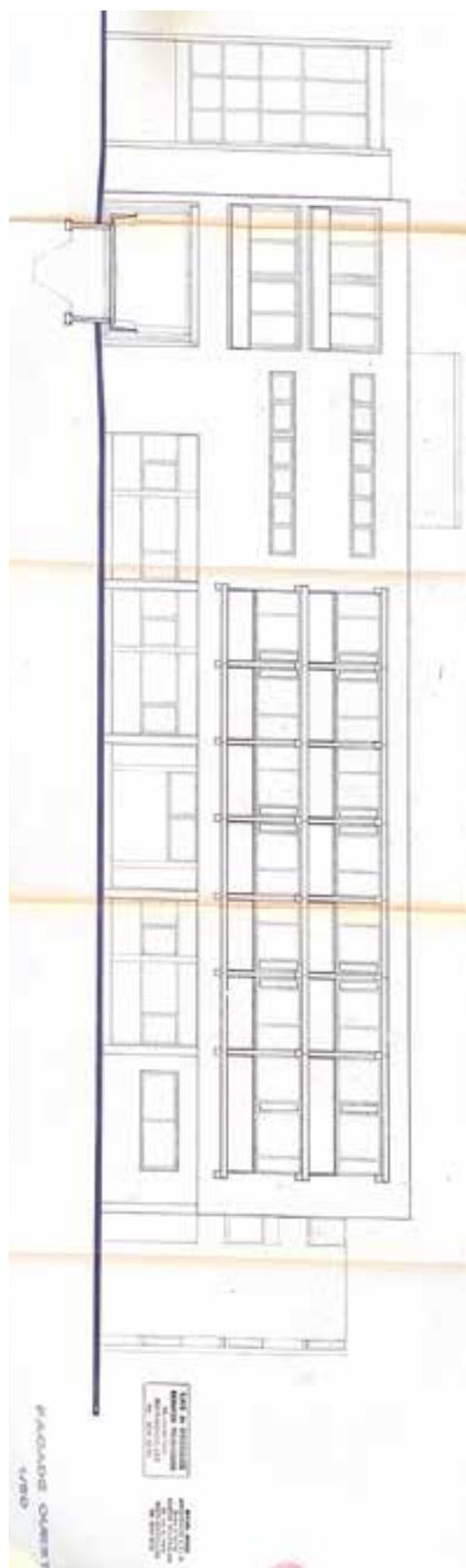
**Documents :** Façade ouest après

**Date :** 18-10-1993

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



### **C. Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :**

- Note d'intention
- Extention du rdc Plan de l'existant
- Extention du rdc Plan du projet
- Façade Est
- Façade Sud
- Façade ouest

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Note d'intention

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

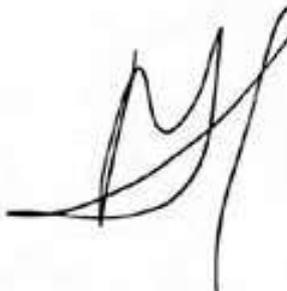
**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

## NOTE D'INTENTION

Le changement de destination de certains locaux existants et la création de quatre nouvelles pièces, (objet du présent permis de construire) va permettre aux unités de soins du secteur de CLICHY de trouver en rez-de-chaussée du bâtiment H6 de meilleures conditions d'accueil et de consultation, ainsi que de plus nombreux et spacieux locaux d'activités thérapeutiques.

L'extension gardera pour ses façades la même architecture que celle déjà réalisée en 1993 au bâtiment H5 pour le même objet.



MICHEL HESSE  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
Ordre n° 16779  
CENTRE HOSPITALIER  
52, rue de Paris  
95570 MOISSELLES  
Tél. 39 35 65 84

**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

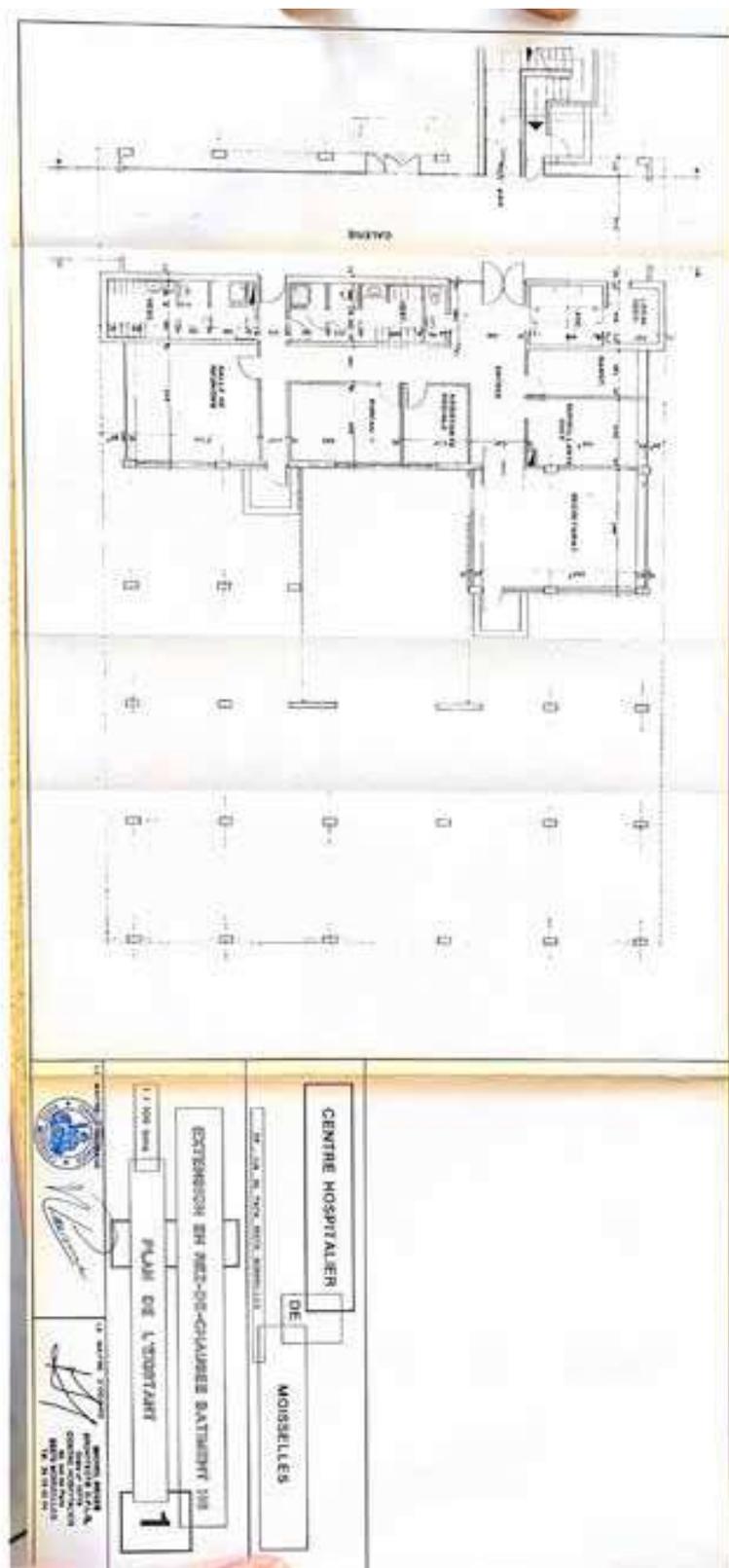
**Documents :** Extension du rdc Plan de l'existant

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Façade Sud

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Façade Ouest

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

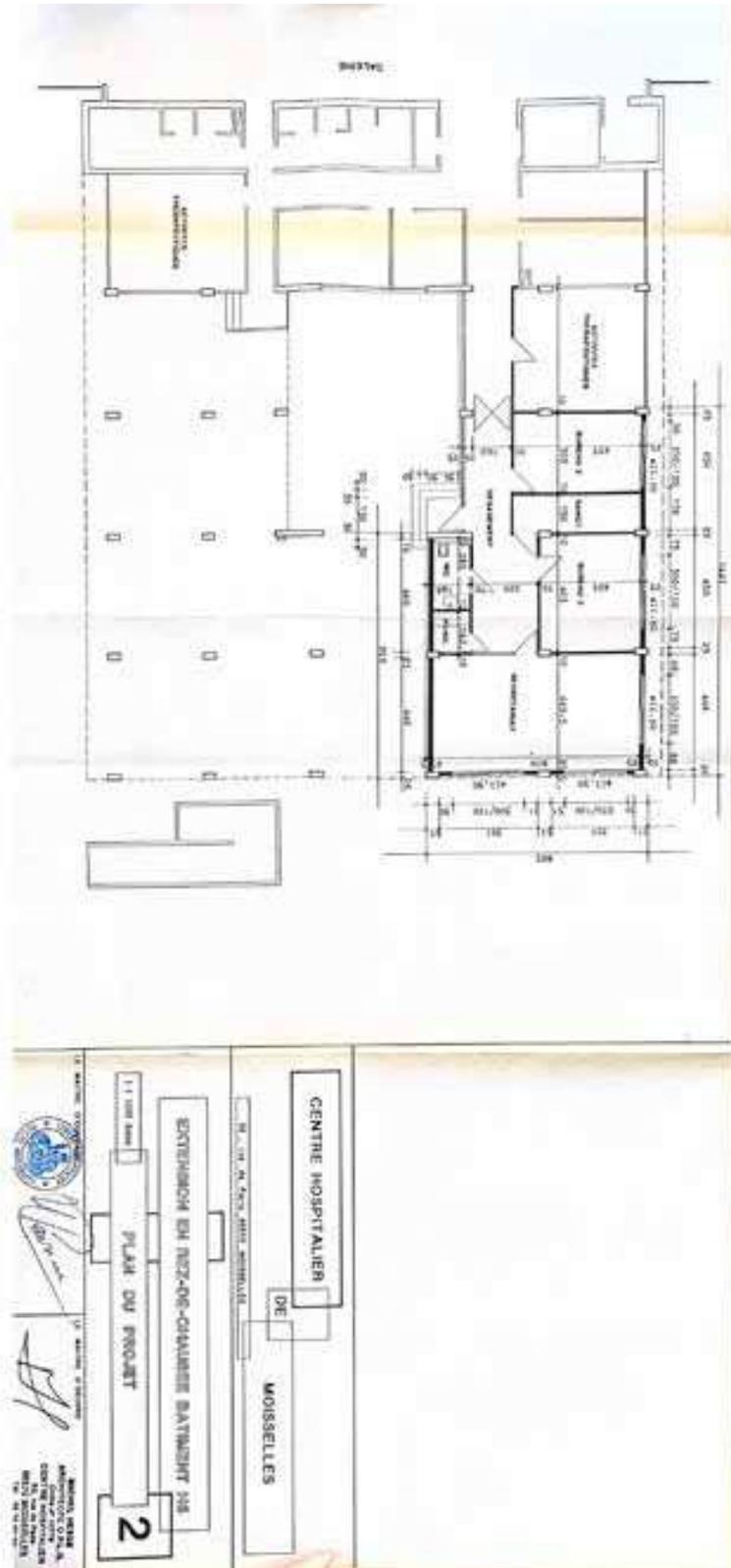
**Documents :** Extension du rdc Plan du projet

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Façade Sud

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Façade Ouest

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

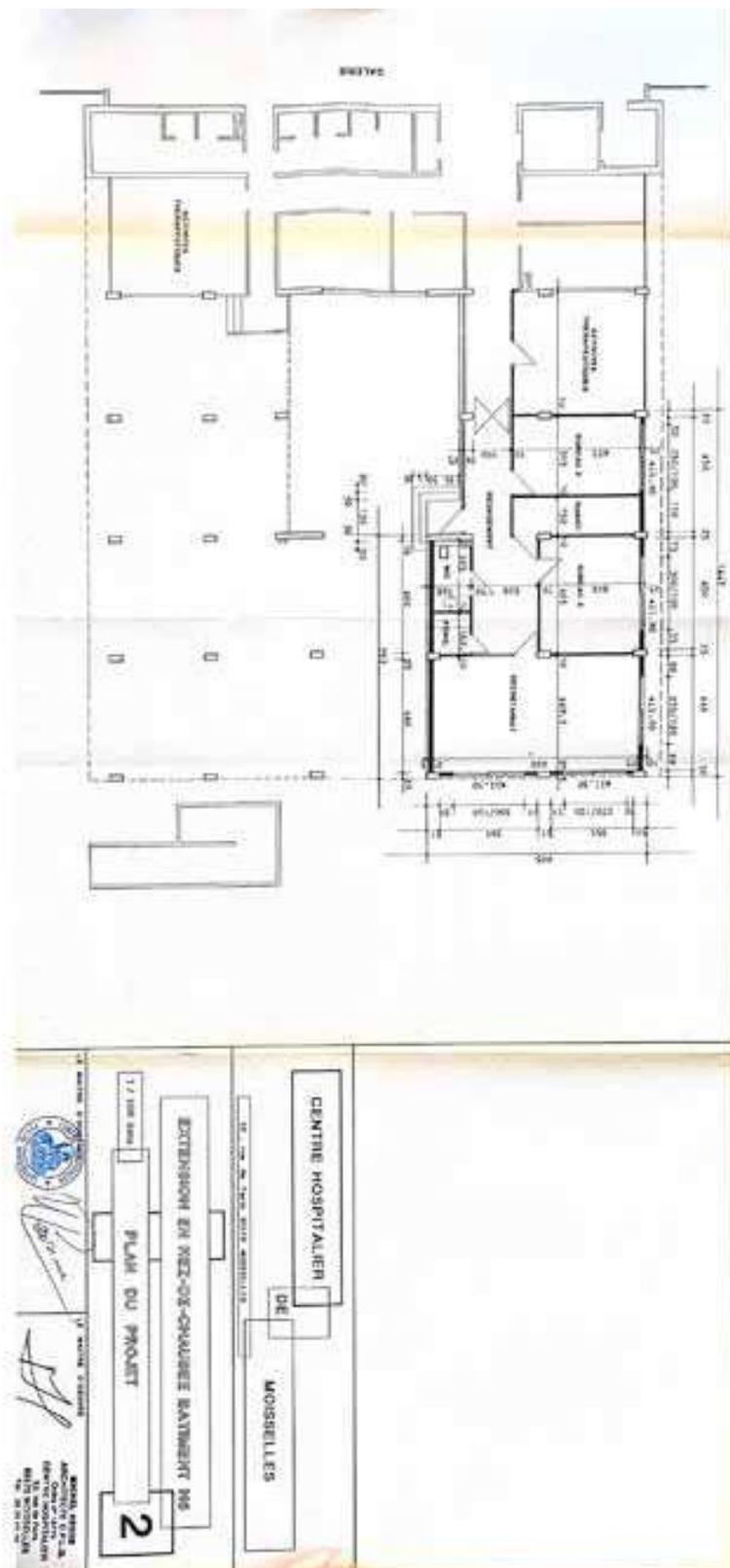
**Documents :** Extension du rdc Plan du projet

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Extension en rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Façade Est

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



## **D. Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3 et H6**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

### **Documents :**

- Permis de construire
- Plan de situation et Plan de masse
- Etat actuel\_Plan du rdc
- Etat actuel\_Plan du niveau 1\_Plan du niveau 2
  
- Compléments accessibilité\_Plan des rdc
- Façade Nord Est Future
- Façade Sud Ouest Future
- Façade Sud Est Future
- Coupe AA Future
- Coupe BB Future
- Coupe CC Future
- Coupe DD AFuture
- Volet Paysager
- Notice de sécurité incendie
- Notice d'accessibilité personnes handicapées

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6 et H3**

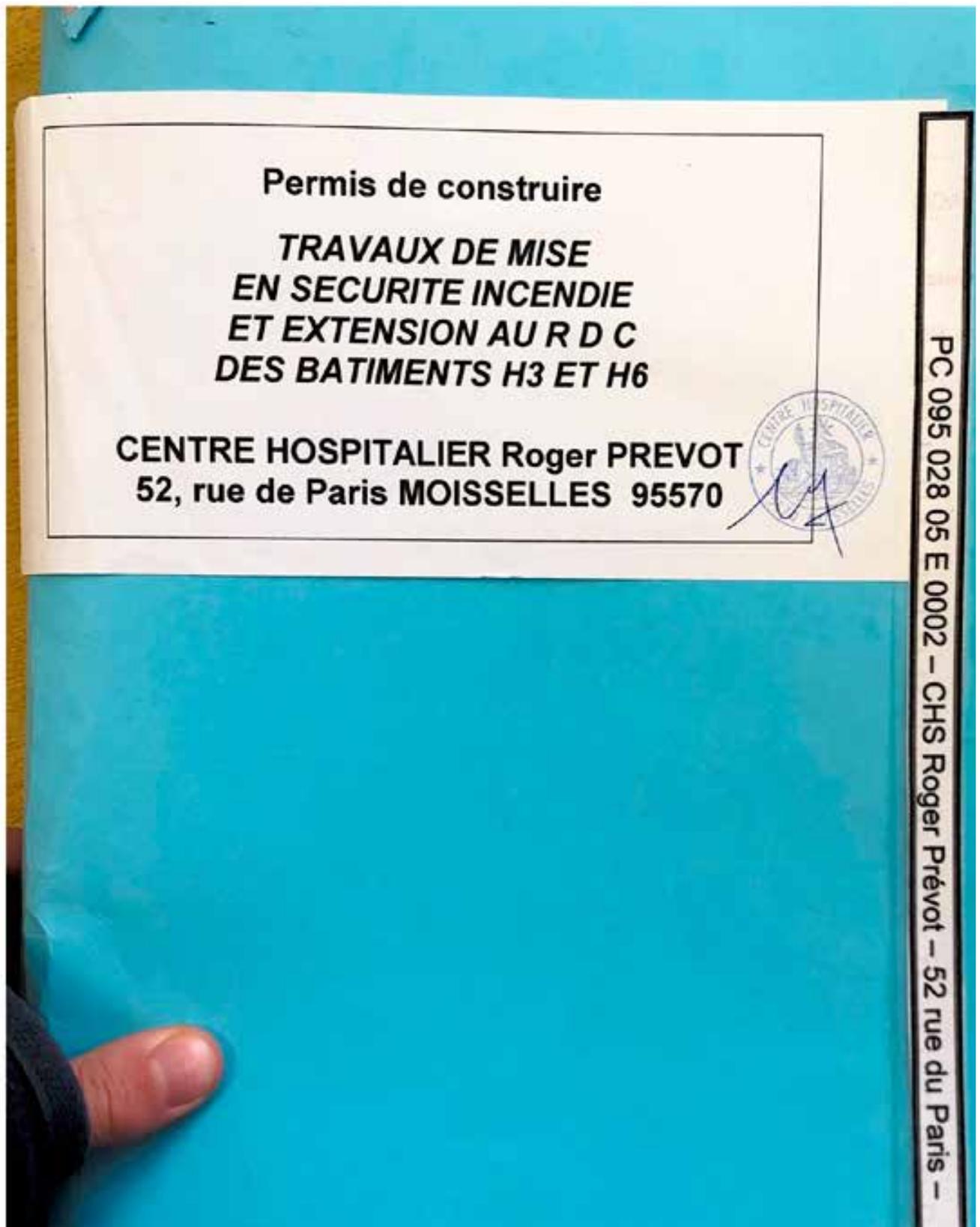
**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Permis de construire

**Date :** 18-01-2005

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6 et H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Permis de construire

**Date :** 18-01-2005

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

*à communiquer aux CHS  
sur les parties SVP*

  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFECTURE DU VAL D'OISE**  
SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES

**COURRIER ARRIVÉ LE**  
**29 AOÛT 2006**  
N°

BUREAU DES LIBERTÉS PUBLIQUES  
ET DE LA CITOYENNETÉ

Sarcelles, le **23 AOÛT 2006**

La Sous-Prefète de Sarcelles  
à

Monsieur le Maire  
de  
95570 - ATTAINVILLE

**OBJET :** commissions de Sécurité et d'Accessibilité de l'Arrondissement de Sarcelles.

**REF :** Application de la circulaire préfectorale n° 54 804 du 5 décembre 1995.  
concernant la réforme des commissions de sécurité introduite par le décret du 8  
mars 1995.

**P.J. :** 1 -

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le procès-verbal de la commission de  
sécurité de l'arrondissement de Sarcelles qui a visité le **06 JUILLET 2006**

- **Le centre hospitalier Roger Prévost (bat H6)**  
- **52, rue de Paris à ATAINVILLE.**

Je vous rappelle qu'il vous appartient d'informer le responsable de l'établissement du contenu  
du document ci-joint.

Pour la Sous-Prefète  
L'Inspecteur des services de proximité  
**Jean HOCQ**

Internet des services de l'Etat dans le département <http://www.val-d'oise.pref.gouv.fr/>  
1, boulevard François Mitterand - BP 80023 - 95842 SARCELLES CEDEX - Tél. 08 21 80 30 95 - fax : 01 34 04 30 83

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6 et H3**  
**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633  
**Documents :** Permis de construire  
**Date :** 18-01-2005  
**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville  
**Visite :** le 21-01-2025



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE**  
SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES

N° 50 / 06 SARCELLES, le **23 AOUT 2006**

**PROCES VERBAL  
DE LA COMMISSION DE SECURITE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE SARCELLES**

*Conformément à l'article R 123.43, le contrôle exercé par l'Administration ou par les Commissions de Sécurité ne dégage pas les constructeurs, installateurs et exploitants des responsabilités qui leur incombent personnellement.*

**RECEPTION TECHNIQUE**

Les membres des commissions de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public de l'Arrondissement de Sarcelles se sont réunis en séance plénière, sur site, le **06 juillet 2006** et ont émis un avis **FAVORABLE** à l'ouverture de l'établissement suivant :

**CENTRE HOSPITALIER ROGER PREVOST « BATIMENT H6 »**

situé à: ATTAINVILLE  
52, rue de Paris

Type : UH    Catégorie : 4ème    Référence : E409.0004.005

**MEMBRES PRESENTS**

M. HOCQ	Représentant Madame la Sous-Préfète de SARCELLES
M. MISSEREY	Maire d'ATTAINVILLE
M. COPPRY	Direction Départementale de l'Équipement de GONESSE
Major VIEGAS	Gendarmerie de DOMONT
Major DAOÛT	Représentant le Lieutenant-Colonel PIQUER Luc Commandant du Groupement Territorial n° 2

**ASSISTAIENT A LA REUNION**

M. PLAZANEF	Directeur de l'établissement
Mme BARBEAU	Directrice DALT
M. HENON	Responsable sécurité

Internet des services de l'État dans le département: <http://www.val-d'oise.pref.gouv.fr>  
1, boulevard François Mitterrand - BP 80025 93842 SARCELLES CEDEX - Tél. 08 21 80 30 95 - fax : 01 34 04 30 85

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6 et H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Permis de construire

**Date :** 18-01-2005

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

M. FERET	Architecte
M. COURTOIS	Coordinateur S.S.I.
M. LOUVET	Bureau de Contrôle
Adjudant CELIA	Chef de Centre Adjoint du Centre de Secours de DOMONT

**I - OBSERVATIONS :**

Cette réunion avait pour objet la réception technique des travaux d'extension et de mise en sécurité du bâtiment, conformément au procès-verbal de la sous-commission ERP/IGH en date du 5 avril 2005.

A l'issue de la visite, et après un essai de détection incendie qui s'est révélé satisfaisant, les membres de la commission émettent un avis favorable sans prescription.

Le présent procès-verbal est transmis à l'autorité investie du pouvoir de police, à savoir M. le Maire d'ATTAINVILLE

Le Président de Séance  
José HOCQ

Visa de Mme la Sous-Préfète  
Danièle POLVÉ

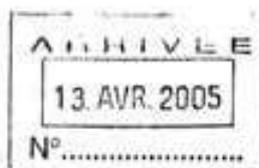


Internet des services de l'Etat dans le département. <http://www.vsj-dose.pref.gouv.fr>  
1, boulevard François Mitterrand - BP 80025 - 95842 SARCELLES CEDEX - Tél : 01 21 80 30 95 - fax : 01 34 04 30 85

2

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6 et H3****Architecte** : Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633**Documents** : Permis de construire**Date** : 18-01-2005**Source** : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite** : le 21-01-2025**PREFECTURE DU VAL D'OISE**Direction Départementale  
des Services d'Incendie et de Secours

Service PREVENTION

Affaire suivie par :  
Le Lieutenant *BOBIN Yann*  
Mission du Groupement d'EAU-BONNE  
☎ : 0130.75.78.41

BY/TH/U 4/E409.0004 004

S/COM du mardi 5 avril 2005

**COMMISSION CONSULTATIVE DEPARTEMENTALE  
DE LA SECURITE ET DE L'ACCESSIBILITE**

Sous-Commission E.R.P.-I.G.H.

Procès-verbal

**OBJET** : MOISSELLES - Monsieur PLAZANET - Centre Hospitalier Roger Prevot - Extension  
et travaux de mise en sécurité du **bâtiment H 3** - 52, rue de Paris**REFER** : Transmission de la mairie en date du 9 mars 2005 :  
Dossier n° PC 280 05 E 0002  
Engagement initial du Maître d'ouvrage relatif à la solidité en date du 19/01/2005**N/REFER** : 2005-0500**Demandeur** : - Monsieur PLAZANET - Centre Hospitalier Roger Prevot - 52, rue de Paris -  
95570 MOISSELLES - Tél : 01.39.35.63.00**Auteur du projet** : Monsieur Pascal FERET - Architecte DPLG - 6, rue des Marais - 95350  
SANT BRICE SOUS FORET - Tél. : 01.39.90.89.67

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6 et H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Permis de construire

**Date :** 18-01-2005

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

2005-0500

- 2 -

**Présidente :** Madame LONGUET – S.I.D.P.C.,

**Membres présents :**

- . Madame SCHMITT – Maire de MOISSELLES ;
- . Monsieur le Lieutenant-Colonel DUFLOS – Chef du Service Prévention - Représentant Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ;
- . Monsieur RICHARD - Représentant Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement ;
- . Monsieur le Gendarme BRIGE - Représentant Monsieur le Commandant de Gendarmerie du Val d'Oise.

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6 et H3****Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633**Documents :** Permis de construire**Date :** 18-01-2005**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025

2005-0500

- 3 -

**I. Description :****I.1 Préambule :**

L'ensemble de l'établissement a fait l'objet d'un Plan Directeur de la Sécurité qui a reçu un avis favorable de la Sous-Commission ERP-IGH du 03 mars 1998.

Compte tenu de l'absence de suivi de ce plan, plusieurs bâtiments ont fait l'objet d'avis défavorables lors de la visite périodique du 11 décembre 2001.

Ceci a engendré la présentation par le maître d'ouvrage d'un nouvel échéancier accepté par la Sous-Commission ERP-IGH du 04 juin 2002.

A l'occasion de la présentation du présent dossier qui a pour objet les travaux d'extension et de mise en sécurité du **bâtiment H 3**, le maître d'ouvrage a fait état de l'avancement des travaux de mise en sécurité réalisés dans ce bâtiment :

- extension de l'ensemble du système de sécurité incendie à l'ensemble des chambres des locaux à risques particuliers et des circulations du bâtiment ;
- installation d'une alarme générale sélective à tous les niveaux, dans chaque zone U 10 ;
- remise en état de l'éclairage d'évacuation dans le cadre des levées de réserves des installations électriques ;
- levée des réserves sur les ascenseurs ;
- remplacement des garde-corps vétustes assurant la protection des escaliers extérieurs ;
- isolement coupe-feu de degré 1 heure au rez-de-chaussée du bâtiment par rapport à la galerie de liaison et enclouonnement du local poubelles par des parois coupe-feu de degré 1 heure et un bloc porte coupe-feu de degré ½ heure.

A ce jour, ces travaux n'ont pas fait l'objet d'une réception technique.

Par ailleurs, l'échéancier suivant était prévu dans le Plan Directeur de la Sécurité :

- 2002 : Zones U 10 et C+D
- 2004 : 2<sup>ème</sup> semestre, désenfumage et système de sécurité incendie
- 2006 : 2<sup>ème</sup> semestre, étude de restructuration des locaux

Enfin, il convient de rappeler que la date limite de visite périodique était le 15 janvier 2005. La Commission de Sécurité de l'Arrondissement de SARCELLES a été contactée pour réaliser cette visite cette année.

## Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6 et H3

Architecte : Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

Documents : Permis de construire

Date : 18-01-2005

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025

2005-0500

- 4 -

### 1.2 Locaux :

Pour mémoire, le bâtiment est organisé de la façon suivante :

- rez-de-chaussée : il occupe environ le tiers de la surface du bâtiment, le reste étant à l'air libre ; il est constitué de quelques locaux administratifs et d'accueil
- 1<sup>er</sup> étage : niveau d'hospitalisation comportant 15 chambres totalisant 23 lits, 4 bureaux, une pharmacie, deux lingerie et un local rangement, une salle télévision, un office et une salle à manger
- 2<sup>ème</sup> étage : niveau d'hospitalisation comportant 16 chambres totalisant 24 lits, 4 bureaux, une pharmacie, deux lingerie et un local rangement, une salle télévision, un office et une salle à manger
- tous les niveaux donnent sur un patio central

**Le programme prévoit les travaux suivants :**

- rez-de-chaussée : l'aménagement de ce niveau en remplaçant le préau par un ensemble administratif et accueil comportant :
  - un secrétariat et un local accueil pour les familles de 21 m<sup>2</sup>
  - 7 bureaux, un local pour le cadre de nuit et un local archives
  - une tisanderie et 2 vestiaires pour le personnel
  - une salle d'activité d'environ 50 m<sup>2</sup> ouverte sur une salle de réunion de 30 m<sup>2</sup>
- 1<sup>er</sup> étage :
  - **création de 2 zones U 10** et réalisation d'une paroi séparant la salle de télévision de la circulation
  - **réalisation du désenfumage des circulations**
  - restructuration légère au niveau de 2 chambres transformées en 3 chambres comportant au total 1 lit de moins que précédemment
  - suppression d'une lingerie en abattant une cloison
- 2<sup>ème</sup> étage : mêmes travaux exceptés pour les chambres qui ne subissent pas d'évolution

### 1.3 Dégagements :

Seuls les dégagements du rez-de-chaussée évolueront pour représenter 4 sorties de secours totalisant 5 unités de passage.

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6 et H3****Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633**Documents :** Permis de construire**Date :** 18-01-2005**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025

2005-0500

- 5 -

L'une d'elles s'ouvre dans le sens opposé à l'évacuation.

Trois d'entre elles donnent dans la galerie de liaison réunissant les divers bâtiments entre eux ; cette galerie est largement aérée.

Deux escaliers de 2 unités de passage chacun et un ascenseur, existants, desservent tous les niveaux. Les escaliers débouchent directement sur la galerie de liaison pour l'un, sur l'extérieur pour l'autre et ce, sans passage par le rez-de-chaussée.

Il est observé sur les plans que la salle d'activité et la salle de réunion disposent de portes de sorties sur la circulation qui s'ouvrent dans le sens opposé à l'évacuation.

De même, le patio dispose d'une seule porte de 2 unités de passage s'ouvrant dans le sens opposé à l'évacuation.

**1.4 Notice de sécurité :**

Les dispositions retenues par le maître d'ouvrage (notice de sécurité et plans) sont les suivantes :

**Structures :**

- stable au feu de degré 1 heure
- planchers coupe-feu de degré ½ heure

**Façades :**

- les baies des locaux superposés créés par ouverture des baies existantes sont séparées par un obstacle répondant aux dispositions de l'article CO 21, de même que les baies des circulations vitrées

**Distribution intérieure :**

- les deux niveaux d'hospitalisation sont recoupés par une cloison coupe-feu de degré 1 heure de façade à façade et des portes de recouvrement en va-et-vient pare-flammes de degré ½ heure asservies à la détection ;
- les zones « U 10 » ainsi créées ne permettent pas d'équilibrer le nombre de patients par zone d'une valeur équivalente ;
- parois entre locaux et dégagements accessibles au public : coupe-feu de degré 1 heure ;
- parois entre locaux accessibles au public entre eux et par rapport aux locaux non accessibles au public, ces locaux n'étant pas réservés au sommeil : pare-flammes de degré ½ heure ;
- parois entre locaux réservés au sommeil : coupe-feu de degré 1 heure avec des portes pare-flammes de degré ½ heure.

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6 et H3**

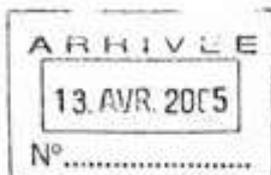
**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Permis de construire

**Date :** 18-01-2005

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



direction  
départementale  
de l'Équipement  
Val d'Oise



service  
Habitat  
Logement  
bureau  
Contrôle Qualité  
Construction

**PROCES-VERBAL de la réunion du 05.04.2005**

**Textes de référence :**

Loi d'Orientation du 30 Juin 1975  
Décret N° 78109 du 1 Février 1978  
Décret N° 781167 du 9 Décembre 1978  
Arrêté Interministériel du 25 Janvier 1979  
Circulaire Interministérielle du 29 Janvier 1979  
Loi N° 91-663 du 13 Juillet 1991  
Décret N° 94-86 du 26 Janvier 1994  
Arrêté du 31 mai 1994  
Circulaire N° 94-55 du 7 juillet 1994  
Décret N° 95-260 du 8 Mars 1995

**Objet:** N° de permis : **PC N° 028 05 E 0002**

**Demandeur :** Centre Hospitalier Roger Prévot  
52, rue de Paris  
95570 MOISSELLES

**Nature des travaux :** Extension au RDC du bâtiment H3

**Adresse des travaux :** 52, rue de Paris  
95570 ATTAINVILLE

**V/Référence :** Transmission de la DDE/SATE Gonesse du 09/03/2005 et de la Mairie le 23/03/2005

**N/Référence :** Dossier N° 0305035  
Avis de la sous-commission d'Accessibilité du 05/04/2005

Préfecture  
95010 Cergy-Pontoise  
codex  
téléphones :  
01 34 25-24-10  
01 34 25-24-65  
01 34 25-25-75  
télécopie :  
01 34 25 26 73  
mél : asah-cq-c.sh@de-95  
@equipement.gouv.fr

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

Architecte : Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

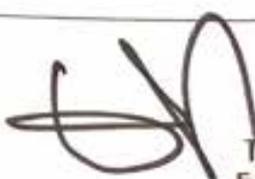
Documents : Plan de situation et Plan de masse

Date : 18-01-2005

Echelle : ?

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025

<p style="text-align: center;"><b>TRAVAUX DE MISE EN SECURITE INCENDIE ET EXTENSION AU RDC DU BATIMENT H3</b></p>			
MAITRE D'OUVRAGE	<p>CENTRE HOSPITALIER ROGER PREVOT 52, Rue de Paris 95570 MOISSELLES</p>		<p>Tel: 01 39 35 63 00 Fax: 01 39 35 66 25</p> 
MAITRE D'OEUVRE	<p>PASCAL FERET Architecte D.P.L.G. 6, rue des marais 95350 SAINT BRICE</p>		<p>Tel: 01 39 90 89 67 Fax: 01 34 19 57 79</p> 
PHASE	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		
N° DE PLAN	<b>PC 01</b>	<b>PLAN DE SITUATION PLAN DE MASSE</b>	
ECHELLE(S):		DATE: 18/01/05	
IND:	DATE	CONTENU	
		PLAN DE SITUATION	
		PLAN DE MASSE	
		Subdivision DIRECTIONALE	
		ARRIVÉE	
		01 FEV 2005	
		N°	
		<p>VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ DU 20 JUIN 2005</p> 	

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

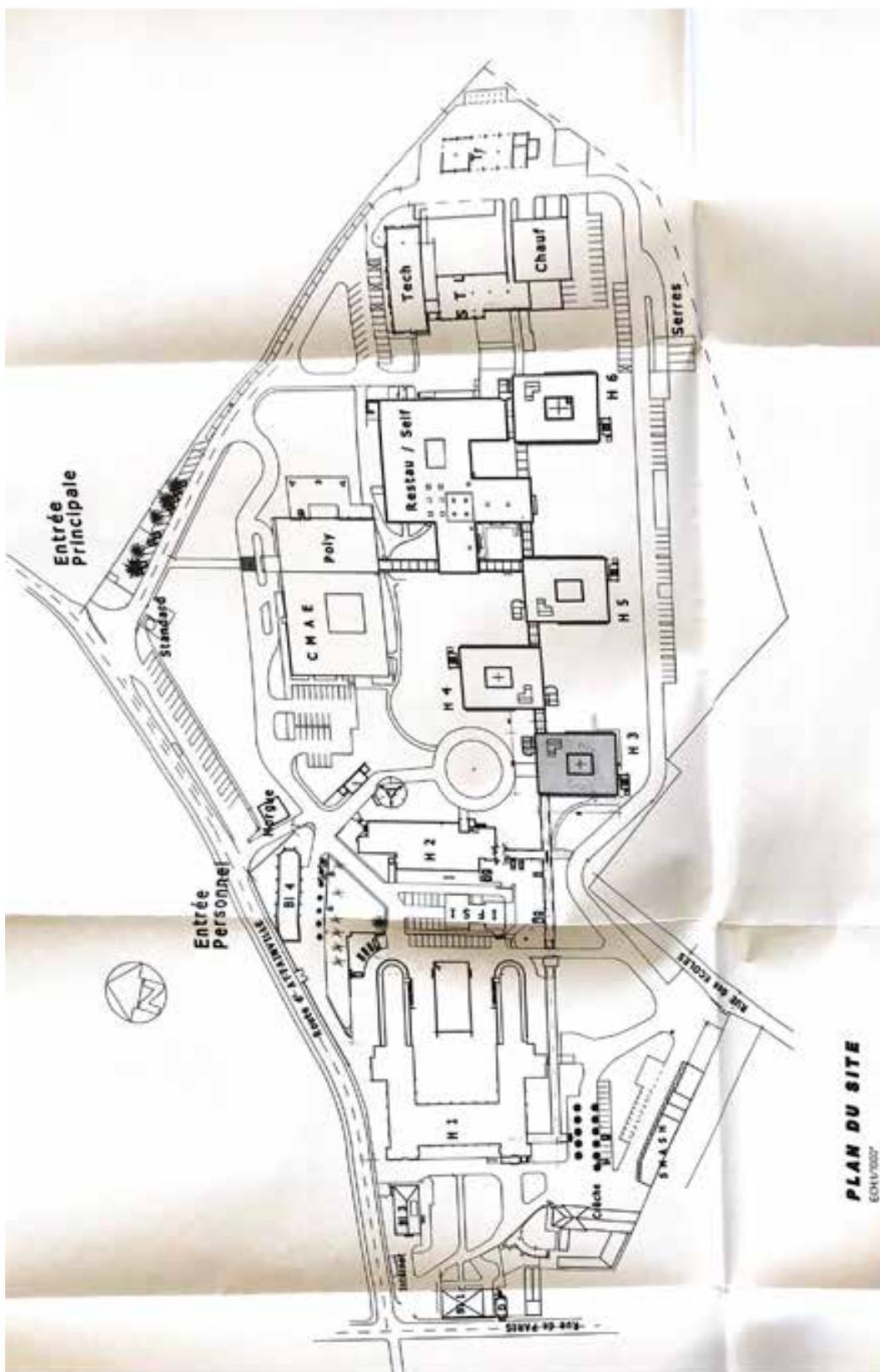
**Documents :** Plan de situation

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

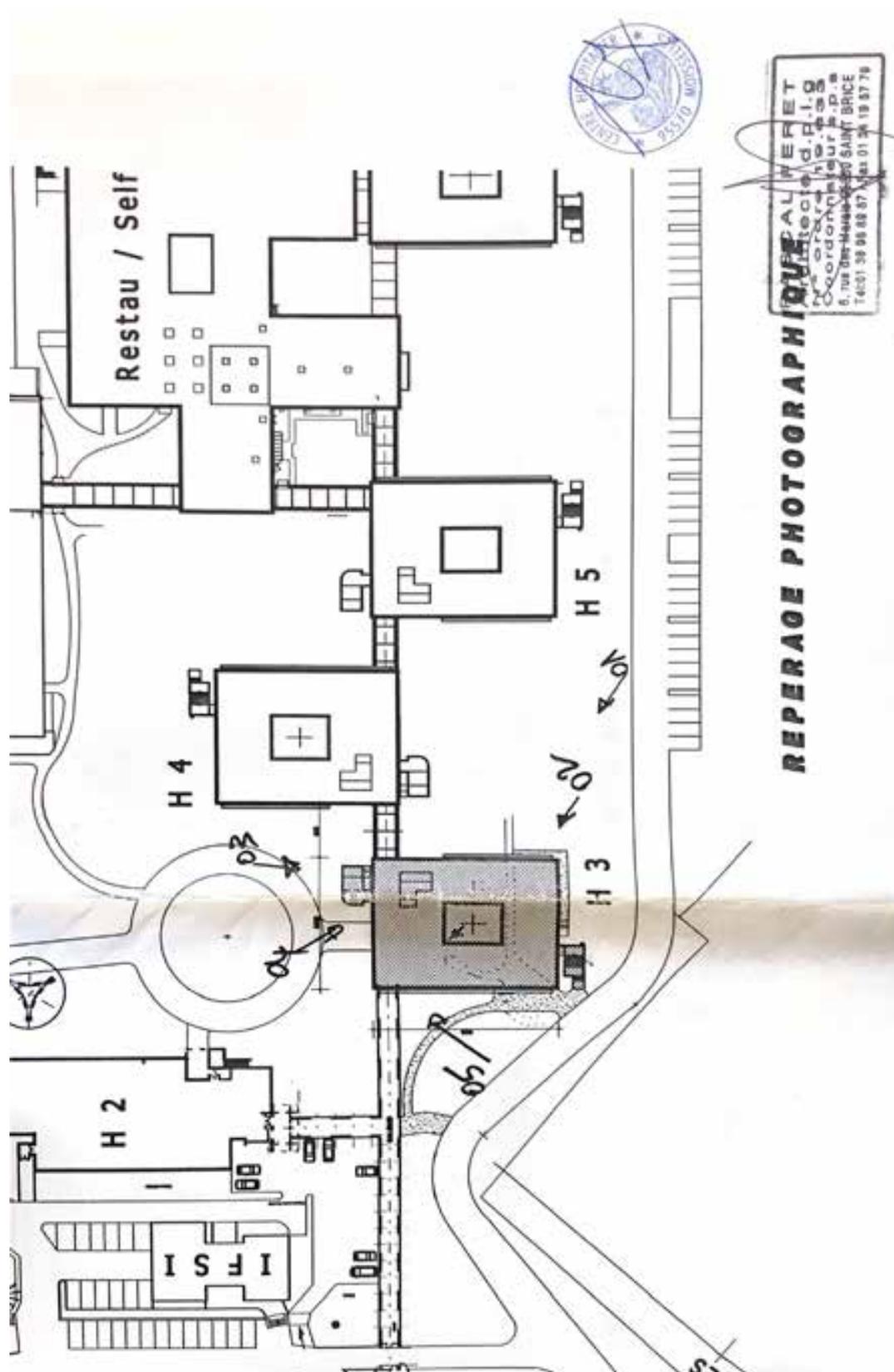
**Documents :** Plan de masse

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

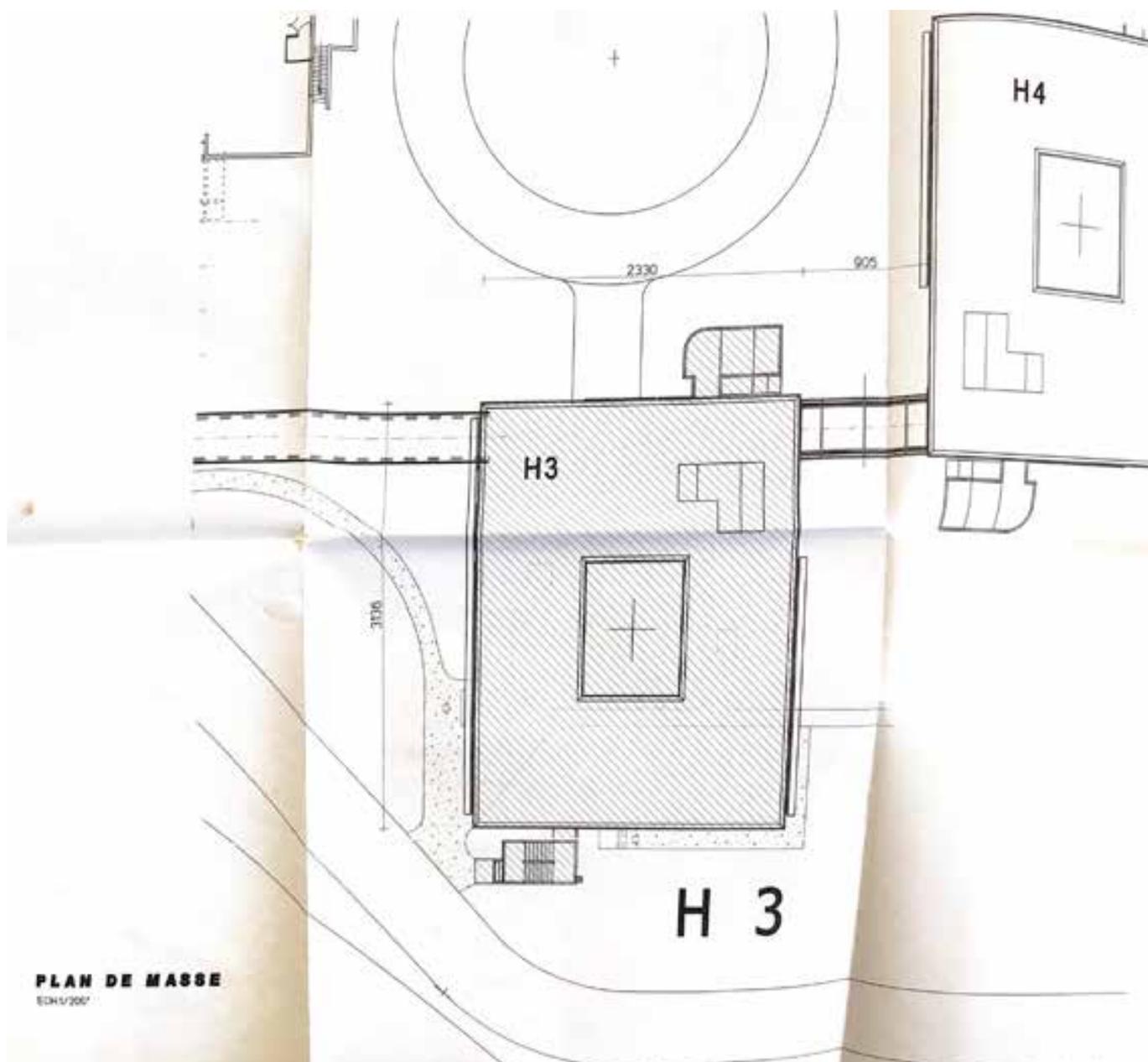
**Documents :** Plan de masse

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

Architecte : Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

Documents : Etat actuel\_ Plan du niveau 1\_ Plan du niveau 2

Date : 18-01-2005

Echelle : 1/100

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025

<p style="text-align: center;"><b>TRAVAUX DE MISE EN SECURITE INCENDIE ET EXTENSION AU RDC DU BATIMENT H3</b></p>			
MAITRE D'OUVRAGE	<p>CENTRE HOSPITALIER ROGER PREVOT 52, Rue de Paris 95570 MOISSELLES</p> <p style="text-align: right;">Tel: 01 39 35 63 00 Fax: 01 39 35 66 25</p> 		
MAITRE D'OEUVRE	<p>PASCAL FERET Architecte D.P.L.G. 6, rue des marais 95350 SAINT BRICE</p> <p style="text-align: right;">Tel: 01 39 90 89 67 Fax: 01 34 19 57 79</p> 		
PHASE	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		
N° DE PLAN	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center;"><b>ACT 01</b></td> <td style="text-align: center;"><b>PLANS DES NIVEAUX ETAT ACTUEL</b></td> </tr> </table>	<b>ACT 01</b>	<b>PLANS DES NIVEAUX ETAT ACTUEL</b>
<b>ACT 01</b>	<b>PLANS DES NIVEAUX ETAT ACTUEL</b>		
<p>ECHELLE(S): 1/100° <span style="float: right;">DATE: 18/01/05</span></p>			
IND:	CONTENU		
	PLANS ETAT ACTUEL BATIMENT H3		
	<p style="text-align: center;">VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ DU 20 JUIN 2005</p> 		
	<p style="text-align: center;">Subdivision URBANISTE ARRIVÉE 01/06/2005</p>		

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

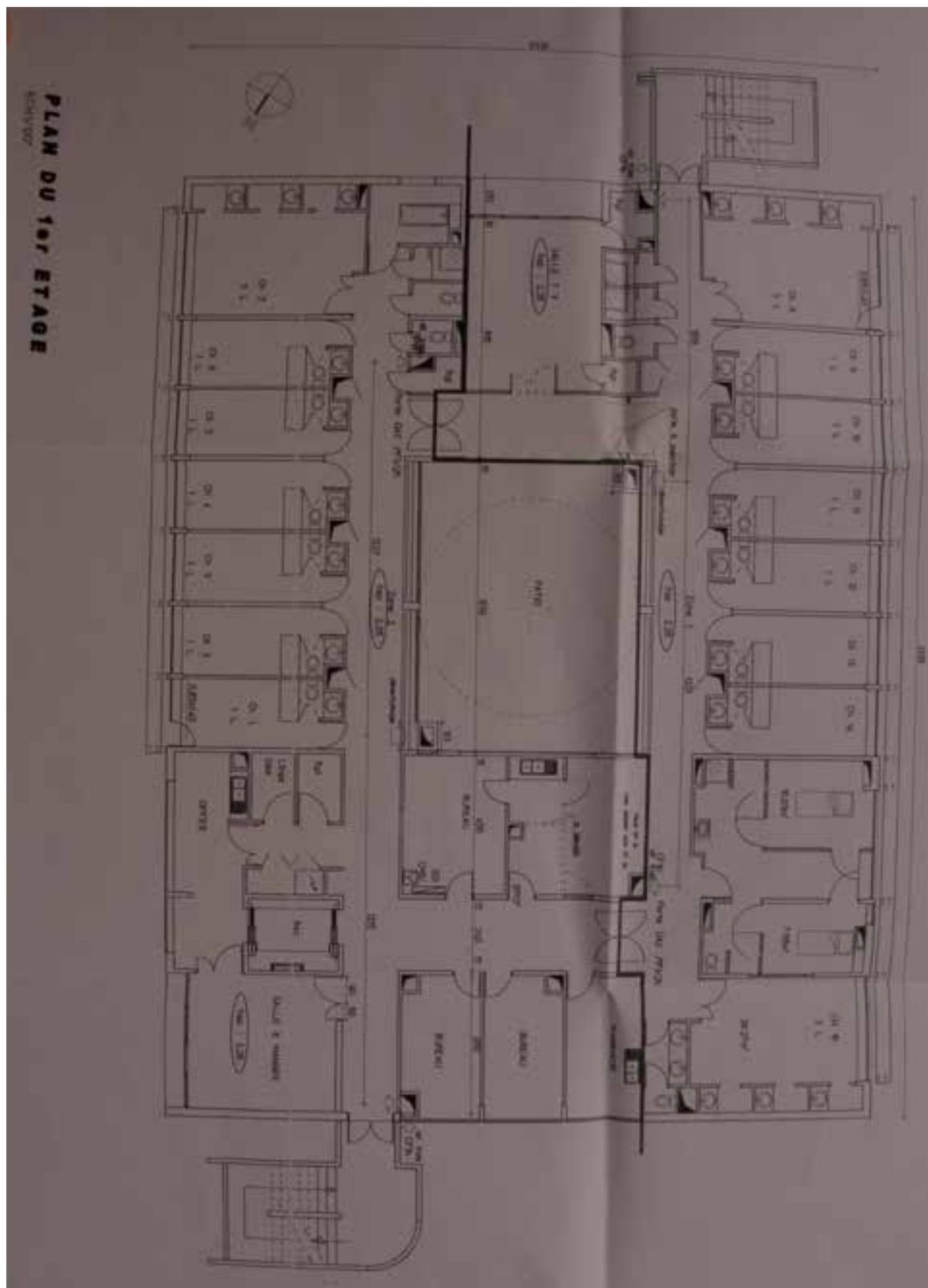
**Documents :** Etat actuel\_ Plan du niveau 1

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

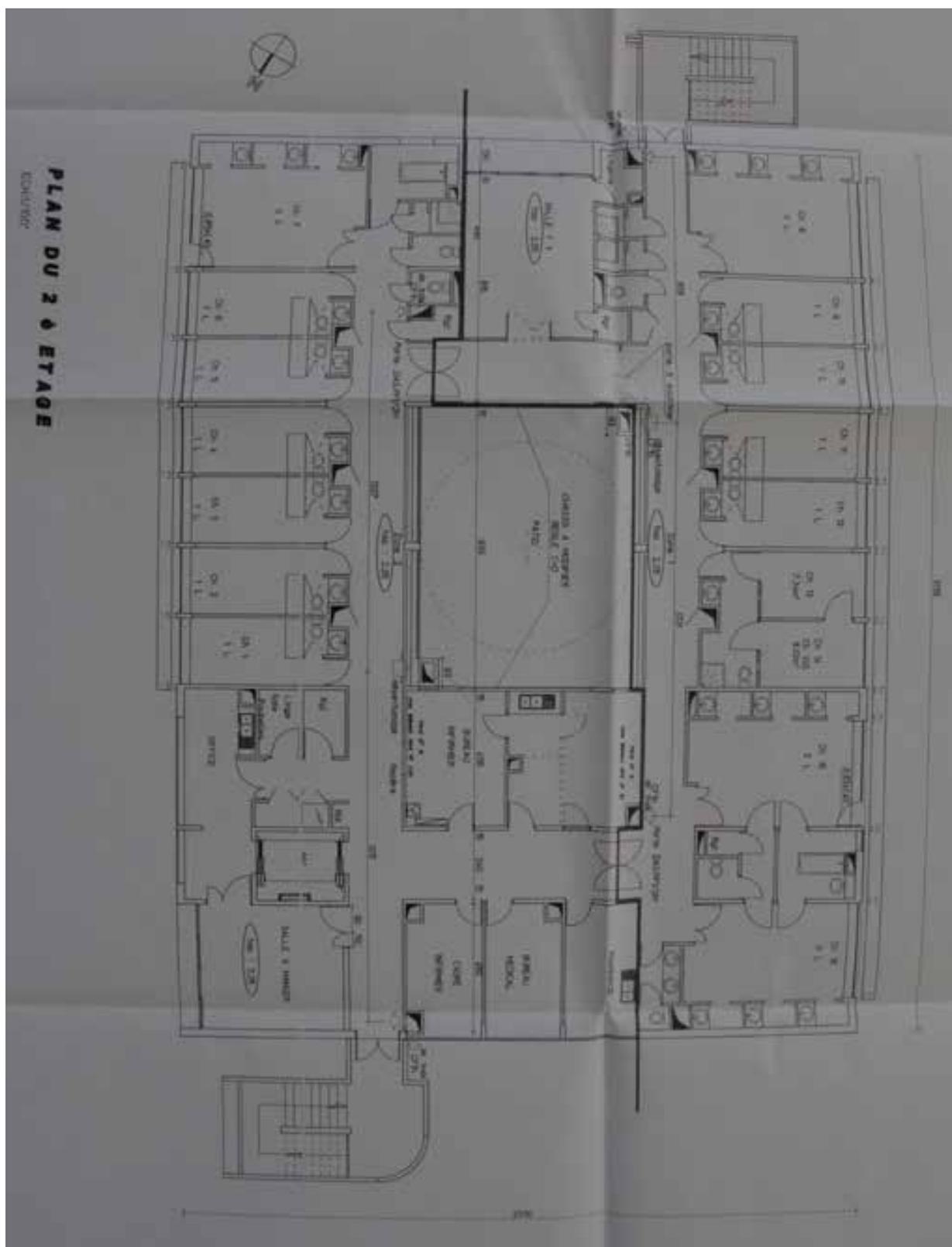
**Documents :** Etat actuel\_ Plan du niveau 2

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Etat actuel\_Plan du rdc

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

<b>TRAVAUX DE MISE EN SECURITE INCENDIE ET EXTENSION AU RDC DU BATIMENT H6</b>		
MAITRE D'OUVRAGE	CENTRE HOSPITALIER ROGER PREVOT 52, Rue de Paris 95570 MOISSELLES Tel: 01 39 35 63 00 Fax: 01 39 35 66 25	
MAITRE D'OEUVRE	PASCAL FERET Architecte D.P.L.G. 6, rue des marais 95350 SAINT BRICE Tel: 01 39 90 89 67 Fax: 01 34 19 57 79	
PHASE	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>	
N° DE PLAN	<b>ACT 01</b>	
<b>PLANS DES NIVEAUX ETAT ACTUEL</b>		
ECHELLE(S): 1/100°		
DATE: 18/01/05		
IND:	DATE	CONTENU
		PLANS ETAT ACTUEL
		Subdivision URBANISME
		ARRIVEE
		01.FEV.2005
		N°
		VU POUR ÊTRE ANNEXÉ à L'ARRÊTÉ DU 20 JUIN 2005
		

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

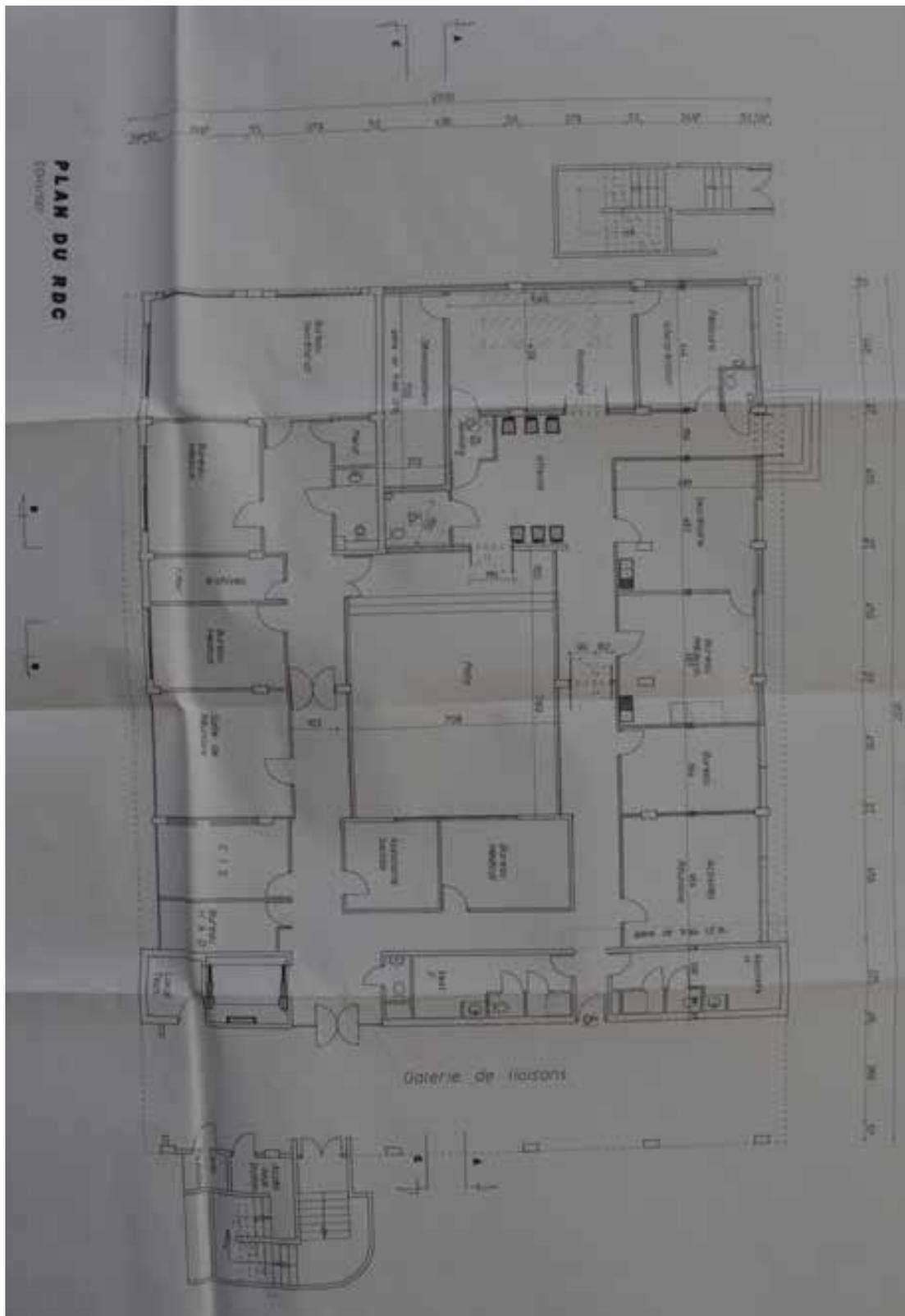
**Documents :** Etat actuel\_Plan du rdc

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

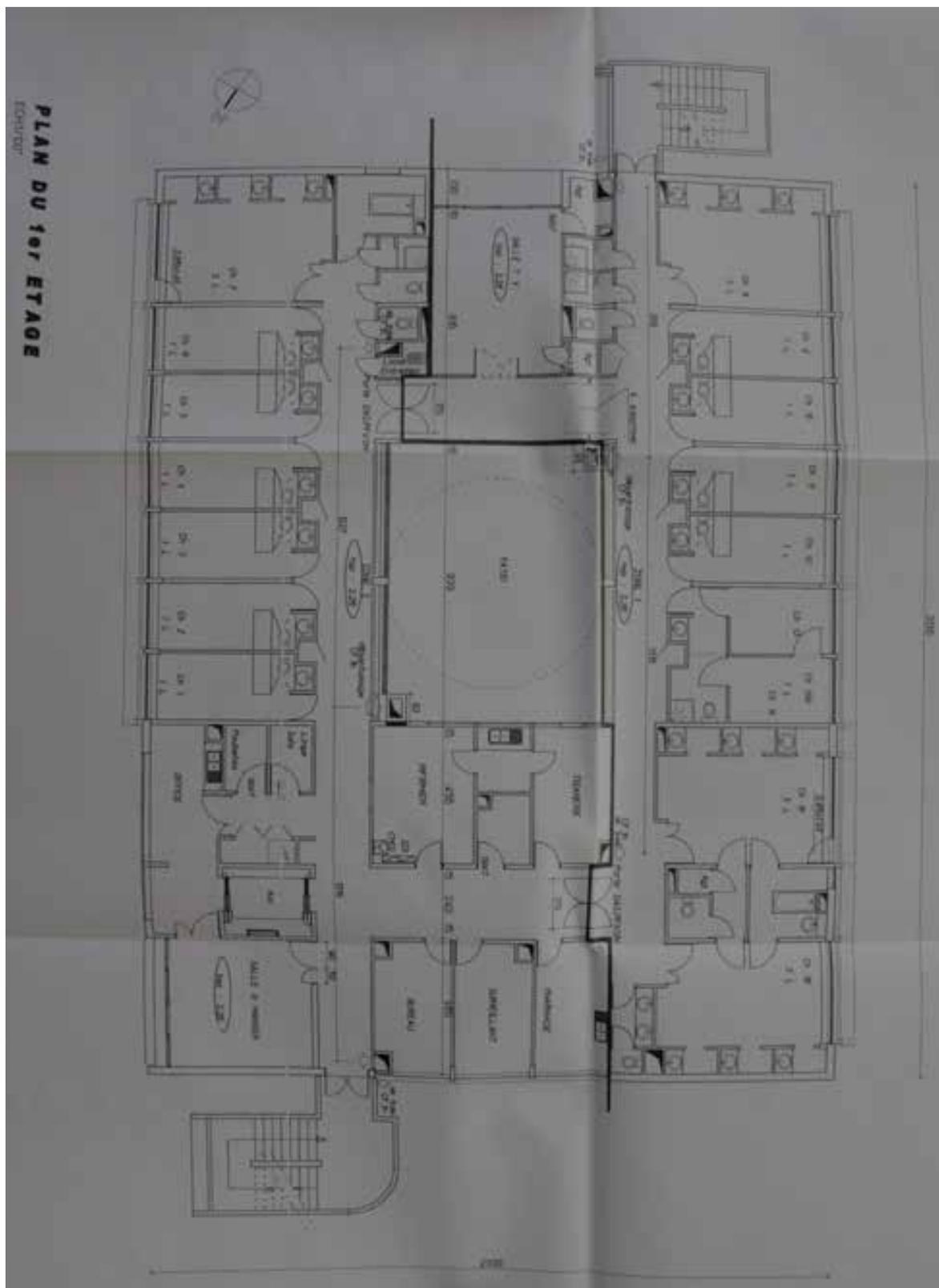
**Documents :** Etat actuel\_Plan du niveau 1

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6**

Architecte : Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

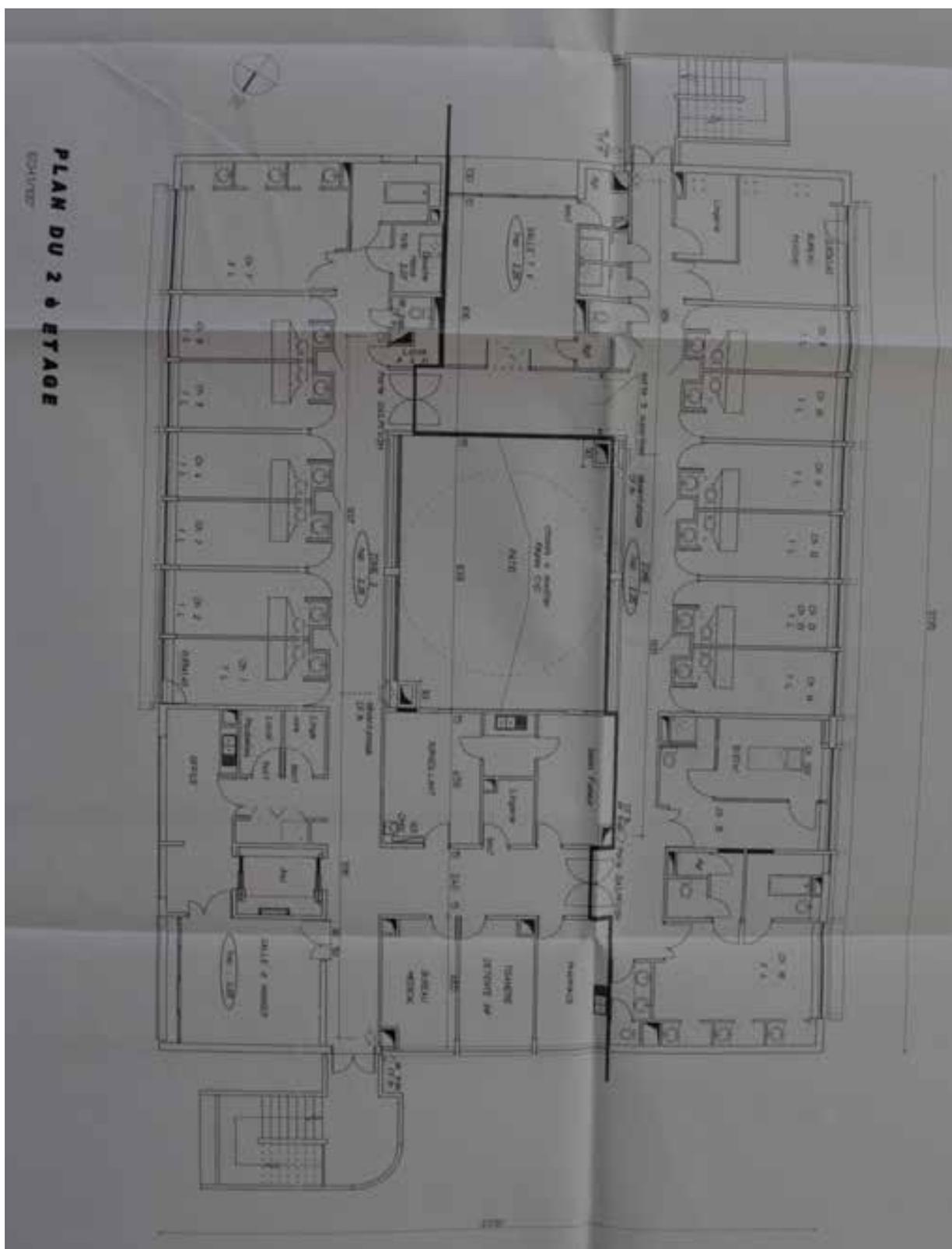
Documents : Etat actuel\_Plan du niveau 2

Date : 18-01-2005

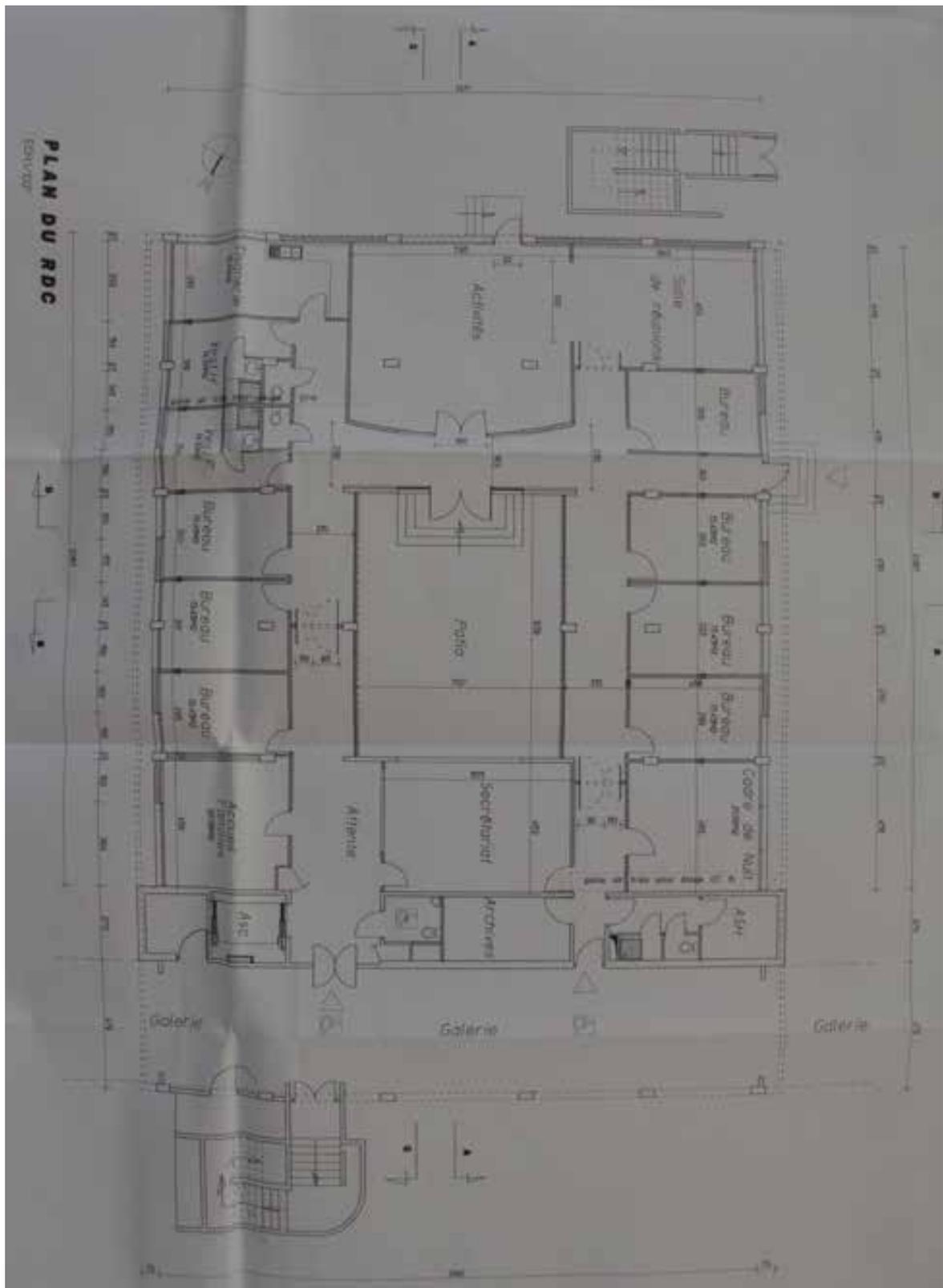
Echelle : 1/100

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025





**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3 et H6****Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633**Documents :** Compléments accessibilité\_Plan des rdc**Date :** 18-01-2005**Echelle :** 1/100**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Façade Nord Est et Façade Sud Ouest Future \_ Façade Sud Est Future

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

<h2 style="margin: 0;">TRAVAUX DE MISE EN SECURITE INCENDIE ET EXTENSION AU RDC DU BATIMENT H3</h2>		
MAITRE D'OUVRAGE	CENTRE HOSPITALIER ROGER PREVOT 52, Rue de Paris 95570 MOISSELLES	
	Tel: 01 39 35 63 00 Fax: 01 39 35 66 25	
MAITRE D'OEUVRE	PASCAL FERET Architecte D.P.L.G. 6, rue des marais 95350 SAINT BRICE	
	Tel: 01 39 90 89 67 Fax: 01 34 19 57 79	
PHASE	<h3 style="margin: 0;">PERMIS DE CONSTRUIRE</h3>	
N° DE PLAN	<b>PC 01</b>	<h3 style="margin: 0;">COUPES / FACADES ETAT FUTUR</h3>
ECHELLE(S): 1/100*		
IND:	DATE	CONTENU
		COUPES / FACADES ETAT FUTUR BATIMENT H3 VU POUR ETRE ANNEXÉ à L'ARRÊTÉ DU 20 JUIN 2005
		Subdivis: DATE: 01/02/05 Arrivé: 01.FEV.2005 N°:
		

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Façade Nord Est et Façade Sud Ouest Future

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

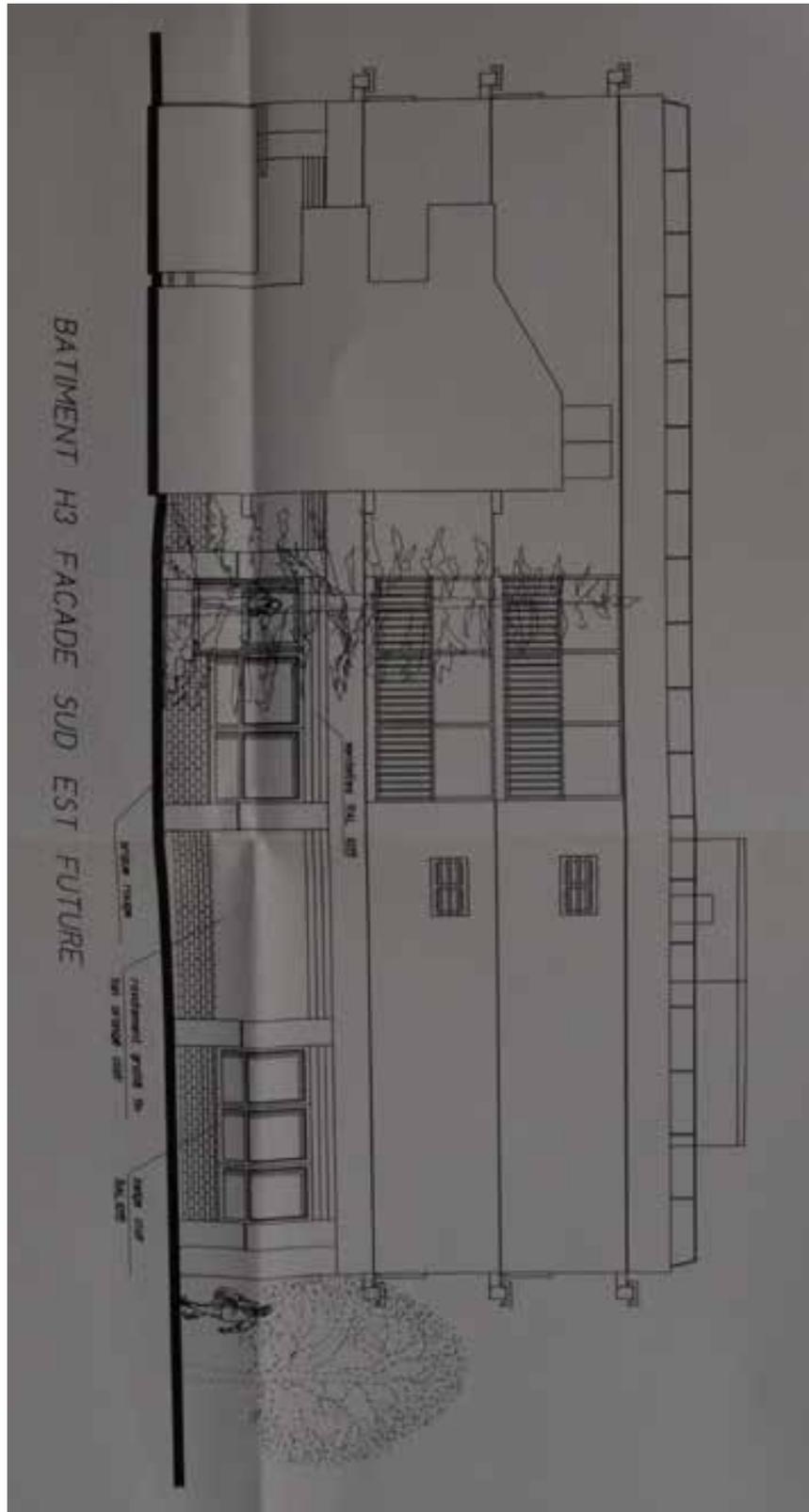
**Documents :** Façade Sud Est Future

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6****Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633**Documents :** Façade Nord Est et Façade Sud Ouest Future\_ Façade Nord Est et Façade Sud Ouest Future**Date :** 18-01-2005**Echelle :** 1/100**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025

M. D'OUVRAGE		
<b>TRAVAUX DE MISE EN SECURITE INCENDIE ET EXTENSION AU RDC DU BATIMENT H6</b>		
CENTRE HOSPITALIER ROGER PREVOT 52, Rue de Paris 95570 MOISSELLES Tel: 01 39 35 63 00 Fax: 01 39 35 66 25		
M. D'OEUVRE		
PASCAL FERET Architecte D.P.L.G. 6, rue des marais 95350 SAINT BRICE Tel: 01 39 90 89 67 Fax: 01 34 19 57 79		
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		
N° DE PLAN	<b>PC 01</b>	
<b>COUPES / FACADES ETAT FUTUR</b>		
ECHELLE(S): 1/100°		
DATE: 18/01/05		
IND.	DATE	CONTENU
		COUPES / FACADES ETAT FUTUR
		VI POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU 20 JUN 2005
		Subdivision URBANISME ARRIVEE 01.FEV.2005
		N°

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Façade Nord Est et Façade Sud Ouest Future

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Façade Sud Est Future

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

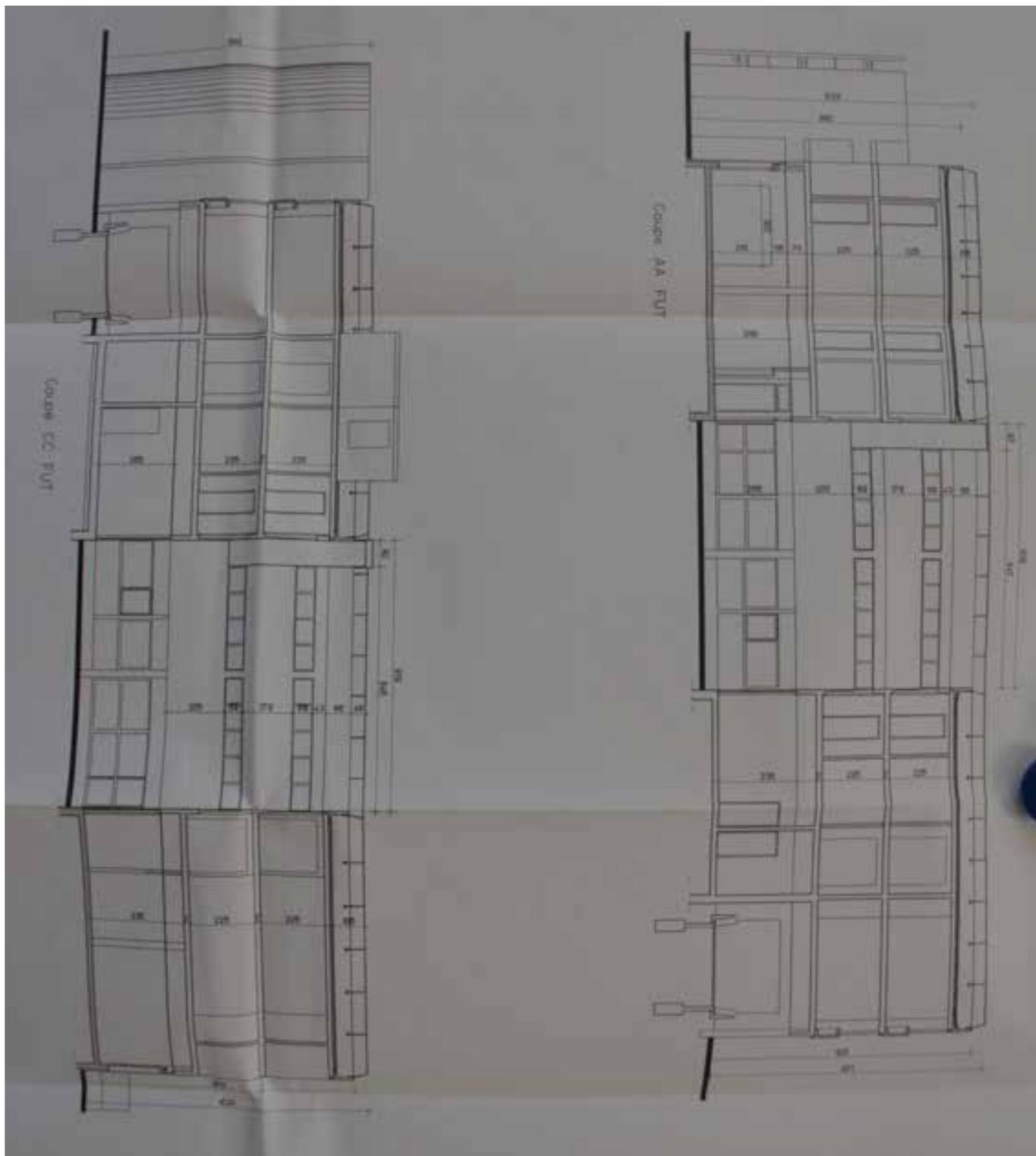
**Documents :** Coupe AA et CC Futures

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

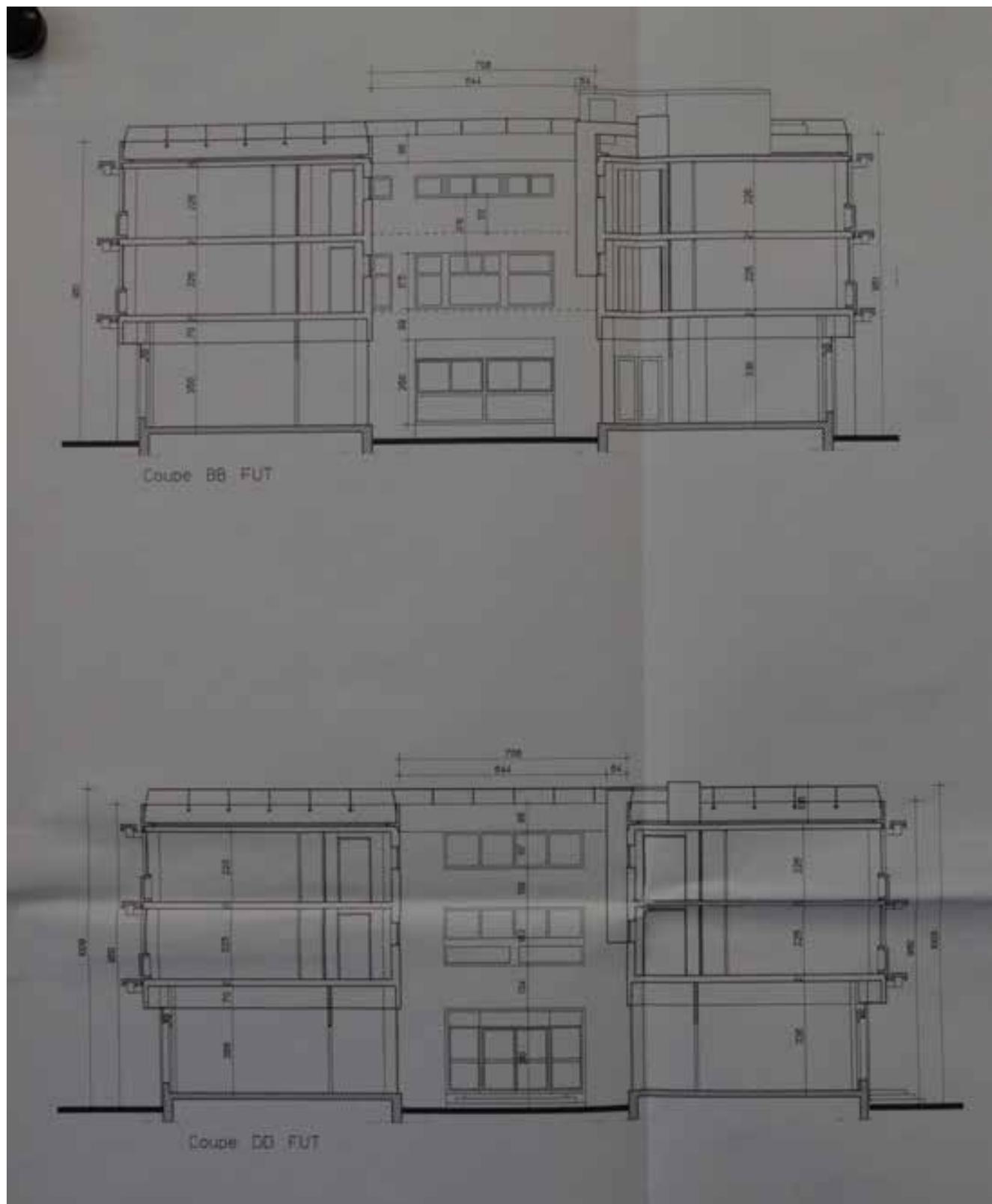
**Documents :** Coupe BB et DD Futures

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

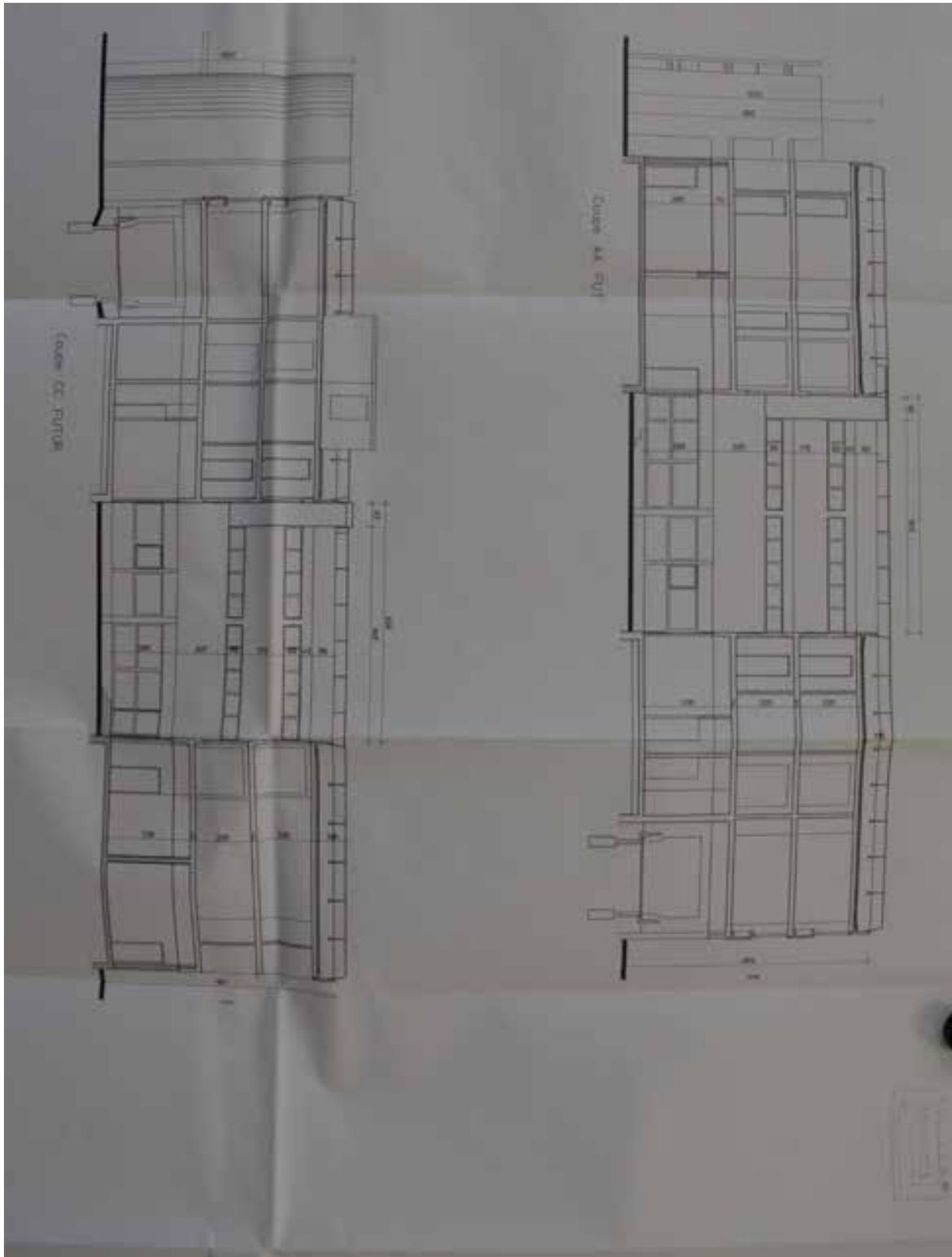
**Documents :** Coupe AA et CC Futures

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

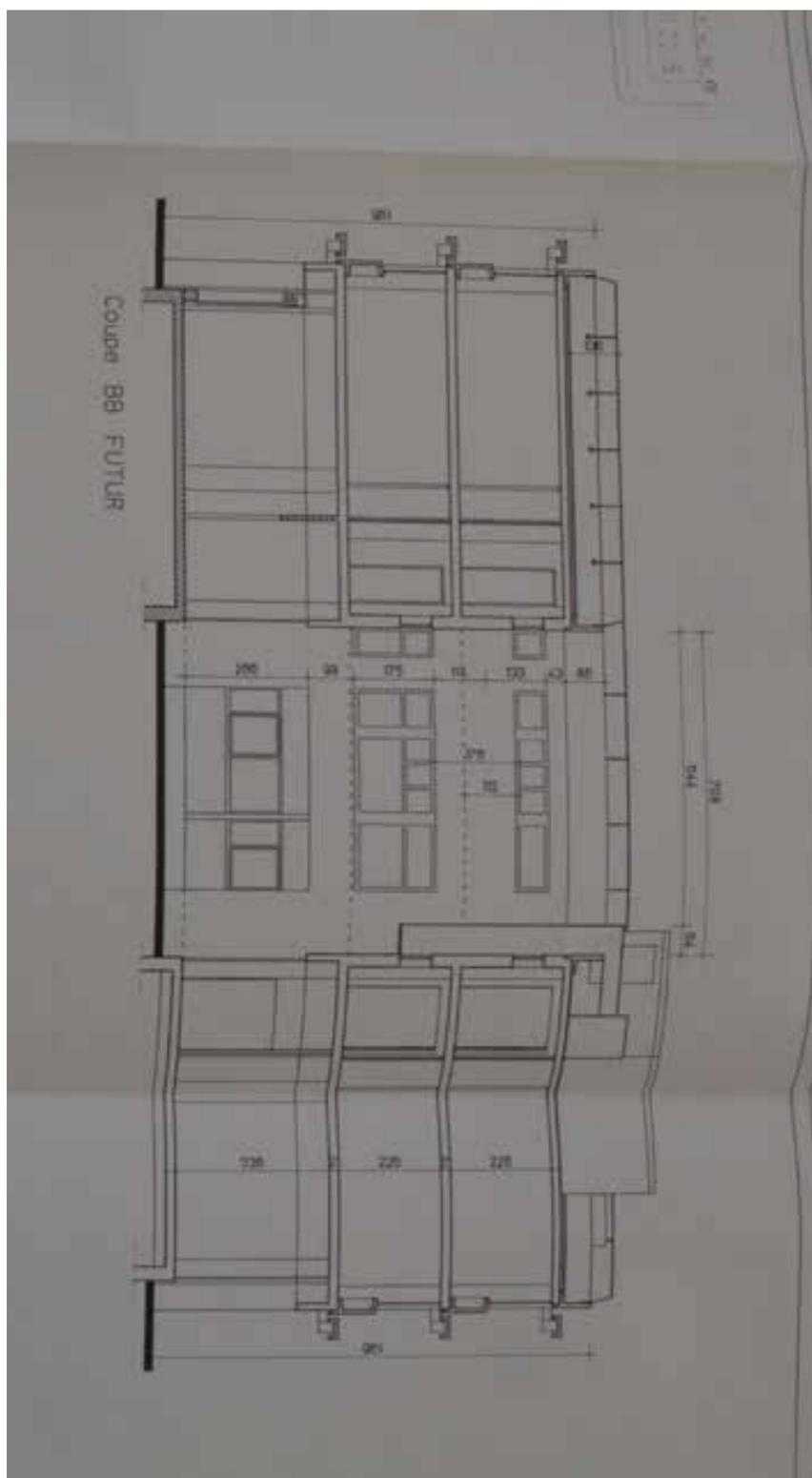
**Documents :** Coupe BB Future

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H6**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

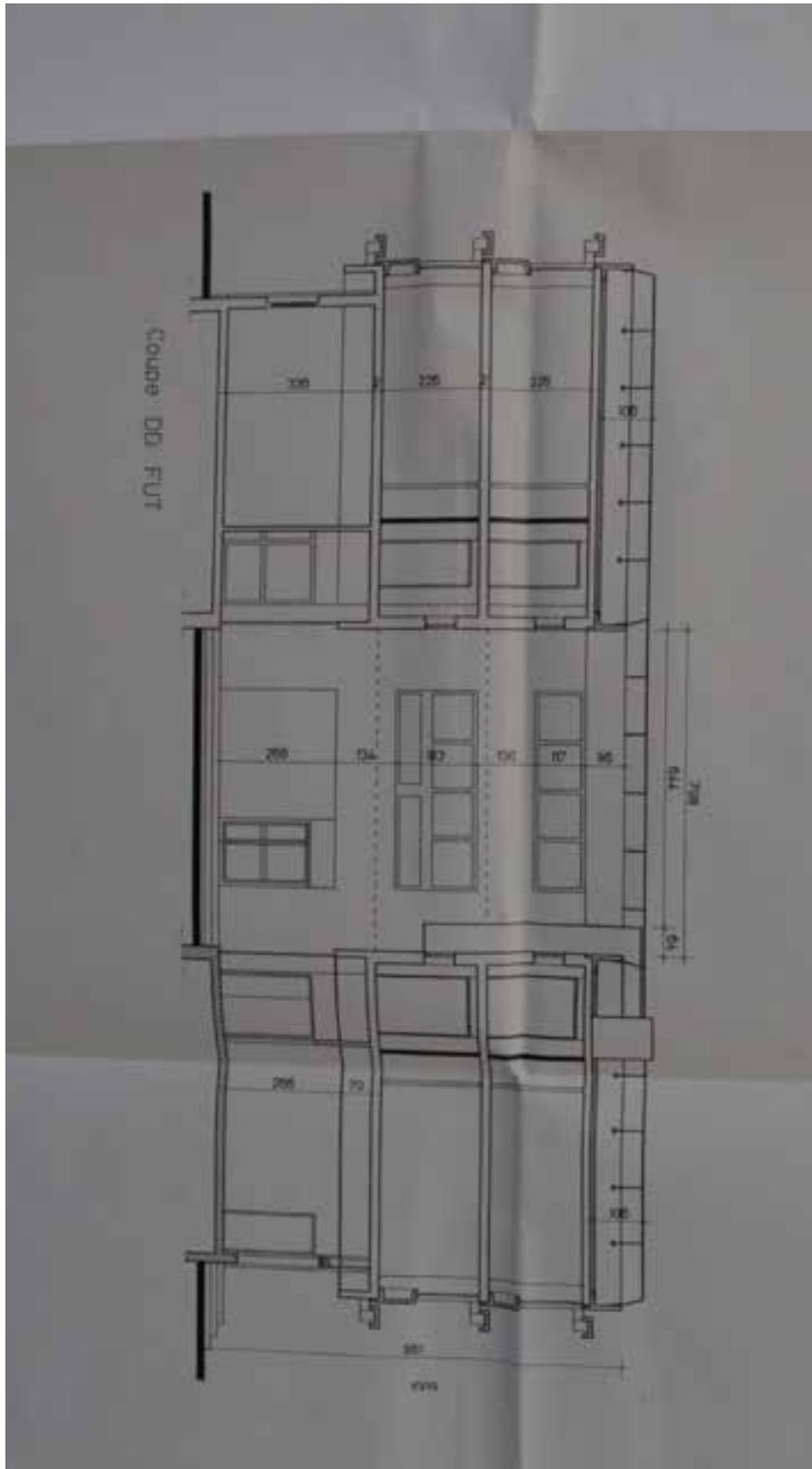
**Documents :** Coupe DD Future

**Date :** 18-01-2005

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**  
**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633  
**Documents :** Volet Paysager  
**Date :** 18-01-2005  
**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville  
**Visite :** le 21-01-2025

MAITRE D'OUVRAGE	
<b>TRAVAUX DE MISE            EN SECURITE INCENDIE            ET EXTENSION AU RDC            DU BATIMENT H3</b>	
CENTRE HOSPITALIER ROGER PREVOT 52, Rue de Paris 95570 MOISSELLES <span style="float: right;">             Tel: 01 39 35 63 00*              Fax: 01 39 35 66 25           </span>	
PASCAL FERET Architecte D.P.L.G. 6, rue des marais 95350 SAINT BRICE <span style="float: right;">             Tel: 01 39 90 89 67              Fax: 01 34 19 57 79           </span>	
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>	
<b>PC 01</b>	<b>VOLET PAYSAGER</b>
DATE: 18/01/05	
IND:	CONTENU
	NOTICE D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES
	VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRÊTÉ DU 20 JUIN 2005 <div style="text-align: right;">             Subdivision URBANISME              ARRIVEE              01.FEV.2005              N°.....           </div>
	

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Volet Paysager

**Date :** 18-01-2005

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**NOTICE PAYSAGERE**

Le projet porte sur la fermeture du RDC et la mise en conformité du bâtiment en matière de sécurité incendie.

Le bâtiment actuel et ceux se trouvant a proximité sont composés d'éléments de béton laissés à l'état brut et offre une architecture plutôt austère.

Nous proposons au travers de l'extension du rdc, d'égailler cette architecture et de retrouver certains éléments et matériaux consistant les bâtiments principaux du centre hospitaliers.

Les soubassements seront traités en brique rouge. Les nouveaux châssis et bandeaux filants seront en aluminium laque de teinte beige clair, RAL 1015, les parties maçonnées seront revêtues de ravalement graté fin de couleur orangé clair.

L'ensemble de ces matériaux et couleur amènront une image plus accueillante de bâtiment.

Il est prévu dans une 2è tranche de traiter le reste des façades et des bâtiments dans les même couleurs et matériaux.

A l'issue de l'ensemble de ces travaux, nous retrouvons une harmonie et une parfaite intégration dans le site.



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Volet Paysager

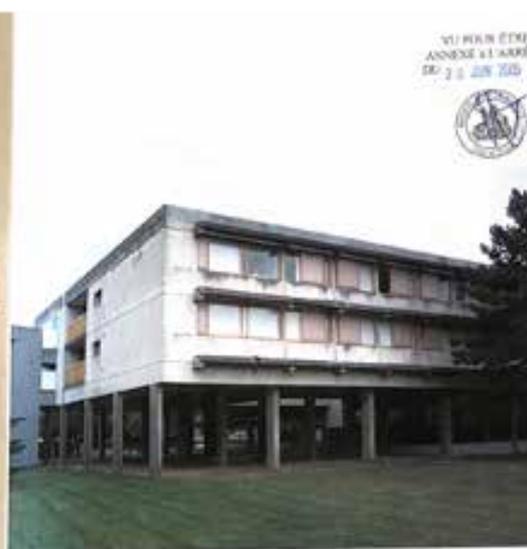
**Date :** 18-01-2005

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**PHOTO 01** D: 30° A: 25°



**PHOTO 02** D: 15° A: 35°

VOU S'ÊTRE  
ANNEXE À L'ARRÊTÉ  
DU 20 JAN 2005



PASCAL FERET  
D.P.L.G. n° 19633  
1, rue des Bénédictins - 51100 SAINT-DIZIER  
Tél: 03 26 31 10 78 Fax: 03 26 31 10 79



**PHOTO 05** D: 15° A: 35°



**PHOTO DU PATIO**

VOU S'ÊTRE  
ANNEXE À L'ARRÊTÉ  
DU 20 JAN 2005



**PHOTO DEPUIS LE PATIO**

PASCAL FERET  
D.P.L.G. n° 19633  
1, rue des Bénédictins - 51100 SAINT-DIZIER  
Tél: 03 26 31 10 78 Fax: 03 26 31 10 79



**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Volet Paysager

**Date :** 18-01-2005

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025





## Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3

Architecte : Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

Documents : Notice de sécurité incendie

Date : 18-01-2005

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025



Service Prévention  
Direction Départementale des  
Services Incendie du Val d'Oise

### Plan directeur de sécurité incendie Site de MOISSELLES référence DDSIS 2004 - 0196

#### Note de synthèse Décembre 2004

#### Travaux réalisés

- **Bâtiment H3**
  - Extension du système de détection incendie à l'ensemble des chambres, des locaux à risques particuliers et des circulations du bâtiment
  - Installation d'une alarme générale sélective à tous les niveaux et dans chaque zone U10
  - Remise en état de l'éclairage d'évacuation dans le cadre des travaux du levée des réserves de l'organisme agréé en charge du contrôle des installations électriques
  - Intervention de la société OTIS pour la levée des réserves de l'organisme agréé en charge du contrôle de l'ascenseur
  - Remplacement des garde-corps vétustes assurant la protection des escaliers extérieurs
  - Isolement coupe-feu 1 heure au rez-de-chaussée du bâtiment par rapport à la galerie de liaison et enclouonnement du local poubelles par des parois coupe-feu 1 heure et un bloc-porte coupe-feu ½ heure
  
- **Bâtiment H4**
  - Extension du système de détection incendie à l'ensemble des chambres, des locaux à risques particuliers et des circulations du bâtiment
  - Installation d'une alarme générale sélective à tous les niveaux et dans chaque zone U10



## Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3

Architecte : Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

Documents : Notice de sécurité incendie

Date : 18-01-2005

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025

- Remise en état de l'éclairage d'évacuation dans le cadre des travaux du levée des réserves de l'organisme agréé en charge du contrôle des installations électriques
- Intervention de la société OTIS pour la levée des réserves de l'organisme agréé en charge du contrôle de l'ascenseur
- Remplacement des garde-corps vétustes assurant la protection des escaliers extérieurs
- Isolement coupe-feu 1 heure au rez-de-chaussée du bâtiment par rapport à la galerie de liaison et enclouement du local poubelles par des parois coupe-feu 1 heure et un bloc-porte coupe-feu ½ heure

### • Bâtiment H5

- Extension du système de détection incendie à l'ensemble des chambres, des locaux à risques particuliers et des circulations du bâtiment
- Installation d'une alarme générale sélective à tous les niveaux et dans chaque zone U10
- Remise en état de l'éclairage d'évacuation dans le cadre des travaux du levée des réserves de l'organisme agréé en charge du contrôle des installations électriques
- Intervention de la société OTIS pour la levée des réserves de l'organisme agréé en charge du contrôle de l'ascenseur
- Remplacement des garde-corps vétustes assurant la protection des escaliers extérieurs
- Isolement coupe-feu 1 heure au rez-de-chaussée du bâtiment par rapport à la galerie de liaison et enclouement du local poubelles par des parois coupe-feu 1 heure et un bloc-porte coupe-feu ½ heure

### • Bâtiment H6

- Extension du système de détection incendie à l'ensemble des chambres, des locaux à risques particuliers et des circulations du bâtiment
- Installation d'une alarme générale sélective à tous les niveaux et dans chaque zone U10
- Remise en état de l'éclairage d'évacuation dans le cadre des travaux du levée des réserves de l'organisme agréé en charge du contrôle des installations électriques
- Intervention de la société OTIS pour la levée des réserves de l'organisme agréé en charge du contrôle de l'ascenseur
- Remplacement des garde-corps vétustes assurant la protection des escaliers extérieurs
- Isolement coupe-feu 1 heure au rez-de-chaussée du bâtiment par rapport à la galerie de liaison et enclouement du local poubelles par des parois coupe-feu 1 heure et un bloc-porte coupe-feu ½ heure

### • Bâtiments H1

- Enclouement par des parois coupe-feu 1 heure des locaux poubelles au rez-de-chaussée

## Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3

Architecte : Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

Documents : Notice de sécurité incendie

Date : 18-01-2005

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025

- Mise en conformité des installations électriques à l'unité de soins 2 inoccupée – aile sud – rez-de-chaussée

### Gestion des ressources Humaines – Formation des agents

- En 2004, quatre agents de sécurité ERP.1 ont été recrutés.
- Au cours des années 2003 et 2004, un agent a été formé « chef d'équipe ERP2 » et trois équipiers de sécurité ont été formés « agent de sécurité ERP 1 ».
- En 2004, 359 agents de l'Etablissement ont été formés à la sécurité incendie sur les thèmes de la prévention incendie, des procédures d'alarme et d'alerte, des procédures de mise en sécurité et des techniques d'extinction d'un foyer. De même, 33 patients placés en foyer postcure ont été sensibilisés à la sécurité incendie et aux procédures d'alarme et d'évacuation.
- En 2004, un exercice trimestriel a été assuré pour les équipiers de sécurité (rappel des procédures pour les équipiers de seconde intervention, entraînement au port de l'ARICO pour les porteurs habilités, mise en situation avec scénario).

### Etat d'avancée des Projets de restructuration du bâtiment H1 et de mise en sécurité des bâtiments H3 et H6

Pour permettre une restructuration globale du bâtiment H1 à compter de janvier 2006 et pour libérer l'aile centrale du rez-de-chaussée, les premier, deuxième et troisième étage de ce bâtiment au cours de l'année 2005, l'Etablissement entreprendra des travaux d'extension et de mise en sécurité dans les bâtiments H3 et H6. Cette opération permettra d'améliorer le niveau de sécurité du bâtiment H1 en limitant l'occupation aux seules ailes sud et nord du rez-de-chaussée de ce bâtiment dans la première phase des travaux.

- Mise en sécurité des bâtiments H3 et H6 de mai 2005 à décembre 2005

Les travaux de mise en sécurité des bâtiments H3 et H6 sont conditionnés par la libération des niveaux d'hospitalisation pour permettre notamment les travaux de désamiantage contraignante en site occupé (clapets des réseaux de soufflage et d'extraction).

Pour cela, le dernier niveau d'hospitalisation du bâtiment H3 sera libéré au premier trimestre 2005 par le transfert de l'unité de soins 11 au rez-de-chaussée du bâtiment H1 dans l'ancienne unité de soins 2 actuellement inoccupée. Cette opération permettra de libérer totalement les niveaux d'hospitalisation et la réalisation des travaux d'extension du rez-de-chaussée et de mise en sécurité globale du bâtiment.

Une fois, le bâtiment H3 mise en sécurité, les unités de soins 16 et 17 occupant le bâtiment H6 y seront transférées pour permettre la réalisation des travaux d'extension du rez-de-chaussée et de mise en sécurité de ce bâtiment.

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3****Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633**Documents :** Notice de sécurité incendie**Date :** 18-01-2005**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025

➤ Déménagement partiel du bâtiment H1 (décembre 2005)

A la fin des travaux aux bâtiments H3 et H6, les unités de soins 11, 16 et 17 réintégreront leur service d'origine.

Au bâtiment H1, l'unité de soins 4 actuellement au premier étage sera transférée au premier étage du bâtiment H3. L'unité de soins 5/6 actuellement au deuxième étage sera transférée au rez-de-chaussée dans l'aile sud à la place de l'unité de soins 1 transférée à l'hôpital de Nanterre. La médecine du travail et la radiologie actuellement au premier étage seront transférées au rez-de-chaussée du bâtiment H6.

➤ restructuration du Bâtiment H1 (début 2006 à juin 2007)

**mise en sécurité des bâtiments H4 et H5**

Les travaux de mise en sécurité des bâtiments H4 et H5 sont programmés pour l'année 2006.



Moisselles, le 21 janvier 2005.

Le directeur,

J.M PLAZANET

**Travaux de mise en sécurité incendie et extension du rez-de-chaussée du bâtiment H3**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Notice de d'accessibilité personnes handicapées

**Date :** 18-01-2005

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

<b>TRAVAUX DE MISE EN SECURITE INCENDIE ET EXTENSION AU RDC DU BATIMENT H3</b>			
MAITRE D'OUVRAGE	CENTRE HOSPITALIER ROGER PREVOT 52, Rue de Paris 95570 MOISSELLES Tél: 01 39 35 63 00 Fax: 01 39 35 66 25		
MAITRE D'OEUVRE	PASCAL FERET Architecte D.P.L.G. 6, rue des marais 95350 SAINT BRICE Tél: 01 39 90 89 67 Fax: 01 34 19 57 79		
PHASE	<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>		
N° DE PLAN	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%; text-align: center;"><b>PC 01</b></td> <td style="text-align: center;"><b>NOTICE D'ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES</b></td> </tr> </table>	<b>PC 01</b>	<b>NOTICE D'ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES</b>
<b>PC 01</b>	<b>NOTICE D'ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES</b>		
DATE: 18/01/05			
IND:	CONTENU		
	NOTICE D'ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES		
	Subdivision DREANISME ARRIVÉE 01.FEV.2005		
	VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À L'ARRÊTÉ DU 20 JUILLET 2005		
	N°		





FICHE N°3  
CMAE (bâtiment administratif)



## IDENTITE GENERALE

**Localisation** : Extension du site hospitalier existant, située sur la parcelle de la commune d'Attainville, en continuité directe avec l'hôpital existant de Moisselles.

**Date de conception** : 1980

**Architectes** :

- Henri Chauvet (projet initiale)
- Michel Messe
- Pascal Feret

## DESCRIPTION

La nouvelle construction regroupe quatre unités d'hospitalisation implantées au sein d'un vaste site paysager, riche en végétation et ponctué de nombreux jardins. Elle témoigne d'une approche architecturale fonctionnelle et répétitive, influencé par les principes du Mouvement Moderne, notamment ceux de le Corbusier.

Chaque unité d'hospitalisation repose sur un schéma quasi identique, avec seulement quelques variations mineures. L'ensemble est élevé sur pilotis, libérant le sol pour permettre aux jardins de se glisser sous les bâtiments. Le projet repose sur un système poteaux-poutre.

Les façades sont rythmées par des ouvertures horizontales. Ces ouvertures se décomposent en trois parties avec un châssis fixe vitré, une plaque d'amiante rose pastel et d'un châssis ouvrant sur pivot d'une dizaine de centimètre pour permettre la ventilation de l'espace tout en empêchant le patient de pouvoir passer. Le tout repose sur un encadrement en acier peint d'un marron clair . Une tablette en bois dans la continuité de la menuiserie sous la fenêtre permet de servir de bureau dans chaque chambre. La circulation intérieure s'organise autour d'un patio central. Ce patio dessert l'ensemble des chambres au premier et second étage, toutes orientés vers les jardins. La hauteur sous-plafond instaurée sur les dimensions du Modulor est de 2m 26 pour chaque chambre.

Les allèges sous les fenêtres sont en béton préfabrique ton pierre à la texture granuleuse. Ces modules s'appuient sur la dalle et donnent un relief strié du côté de la façade. Les brise-soleils situés au-dessus des fenêtres du premier et deuxième étage, éléments en béton préfabriqué lisse, remplissent une double fonction. Ils servent de protection solaire

mais aussi d'accès pour l'entretien des surfaces vitrées.

Enfin, chaque unité d'hospitalisation possède un toit terrasse, non utilisé.

## PROGRAMME

Pôle administratif au rez-de-chaussée comprenant bureaux, pharmacie, et locaux du personnel. Chambres pour les patients au premier et second étage.

## CHRONOLOGIE DES INTERVENTIONS

- 1980 : Construction des quatre unités d'hospitalisation (H3, H4, H5 et H6) par l'architecte Henri Chauvet, chacun prévu pour 48 lits.
- En 1981, la première phase du chantier est achevée.
- 1993 : l'architecte Michel Messe intervient sur le rez-de-chaussée du bâtiment H5. Il réalise une extension. Il poursuit avec une intervention sur le rez-de-chaussée du bâtiment H6. il change de destination certains locaux existant et crée quatre nouvelles pièces qui va permettre aux unités de soins du secteur de Clichy de trouver en rez-de-chaussée du bâtiment H6 de meilleures conditions d'accueil et de consultation, ainsi que de plus nombreux et spacieux locaux d'activités thérapeutique. L'extension gardera pour ses façades la même architecture que celle déjà réalisée en 1993 au bâtiment H5 pour le même objet.
- 2005 : l'architecte Pascal Feret intervient dans l'aménagement des rez-de-chaussée des unités de soins H3 et H6.

## PROTECTION PATRIMONIALE

Le site ne fait actuellement l'objet d'aucune protection patrimoine officielle.

## SOURCES

Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville - visite le 21-01-2025

Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot-visite le 19-03-2025



## SOMMAIRE

### **A. Construction de la restauration**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :**

-21-12-1979

-20-05-1981

-20-08-1981

-17-03-1982

-17-03-1983

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

### **B. Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Date :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

### **C. Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Date :** 20 mai 1996

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

### **D. Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Date :** 21 mai 1997

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

## A. Construction de la restauration

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

**Documents :**

- Niveau 0\_ MHP
- Niveau 1\_ MHP
- Niveau 2\_ MHP
- Elevations Nors & Est\_ MHP
- Niveau -1 Electricité\_ MHP Plan d'exécution

**Date :**

- 21-12-1979
- 20-05-1981
- 20-08-1981
- 17-03-1982
- 17-03-1983

**Echelle :**

- 1/100
- 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

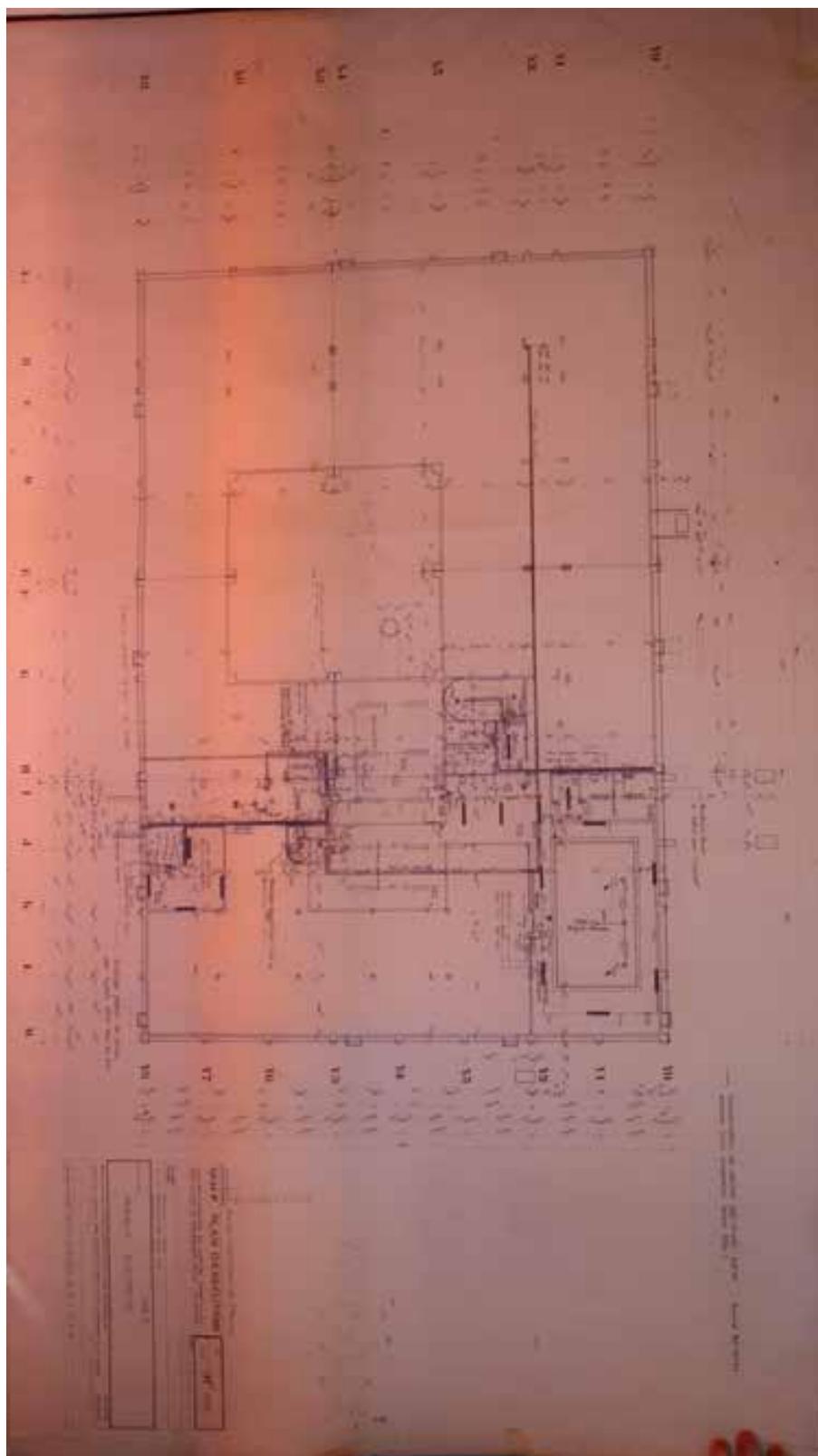
**Documents :** Niveau -1 Electricité\_ MHP Plan d'exécution

**Date :** 17-03-1983

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



FICHE N°3 CMAE (bâtiment administratif)

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

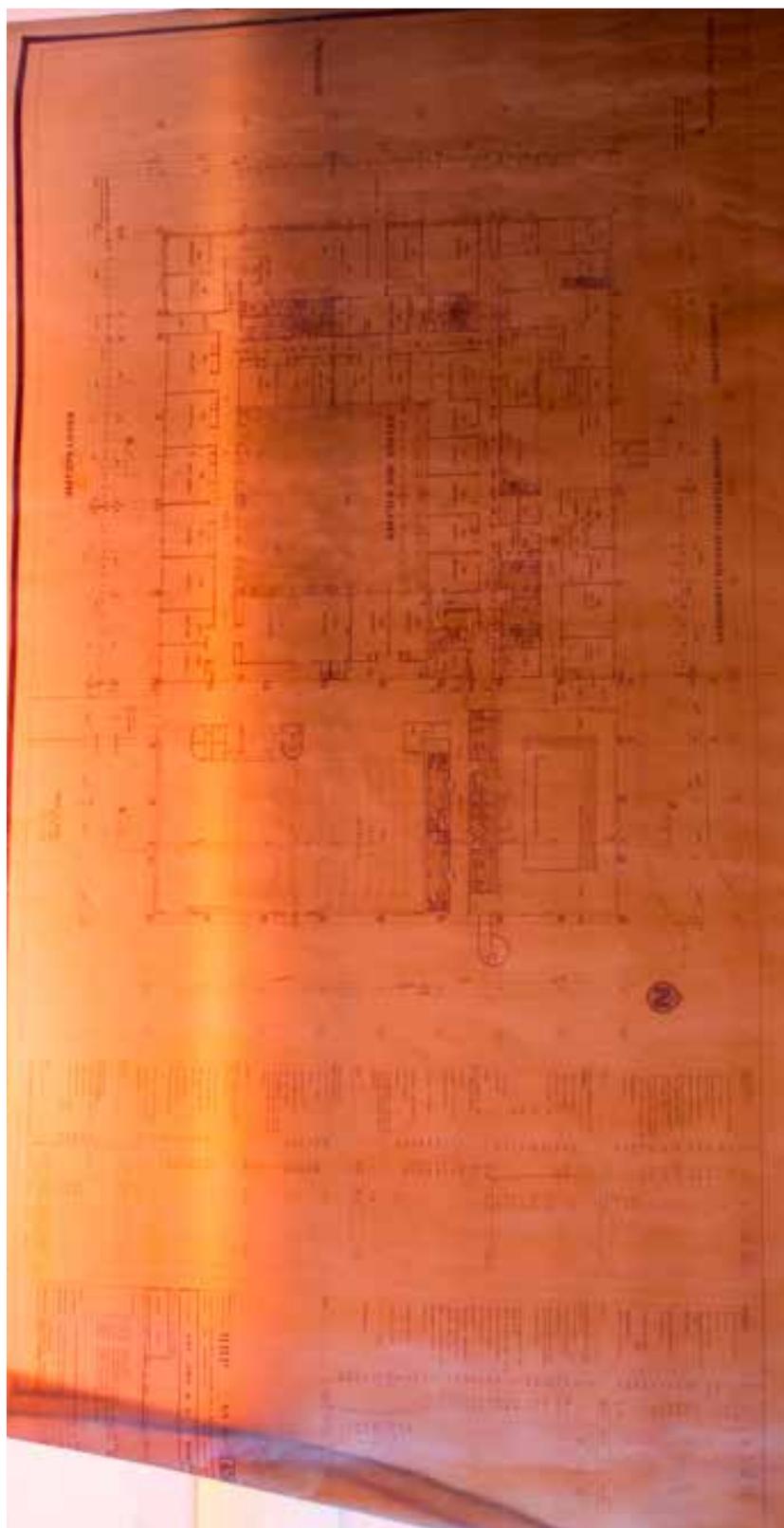
**Documents :** Niveau 0\_ MHP

**Date :** 20-05-1981

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

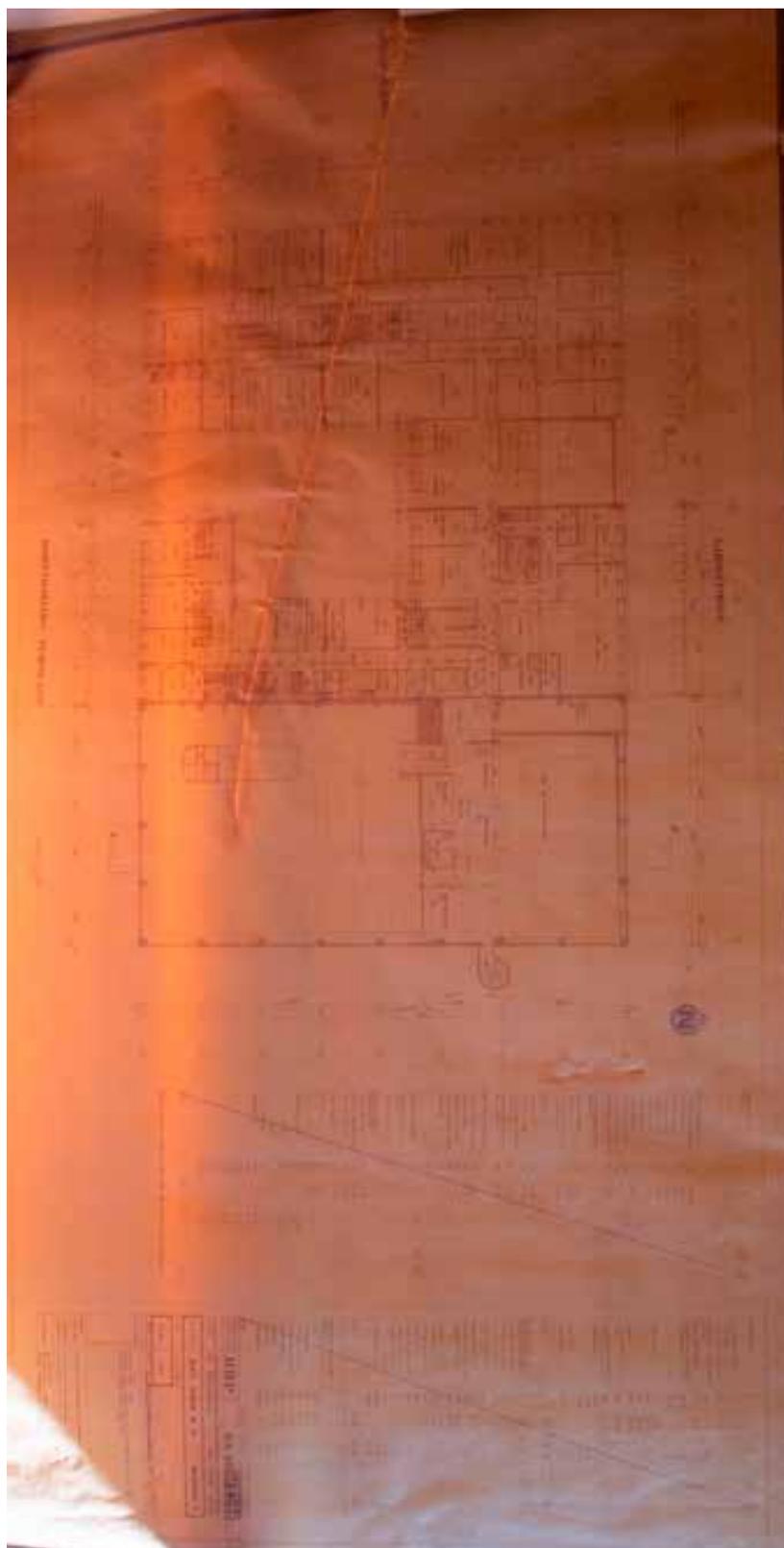
**Documents :** Niveau 1\_ MHP

**Date :** 20-05-1981

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



FICHE N°3 CMAE (bâtiment administratif)

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

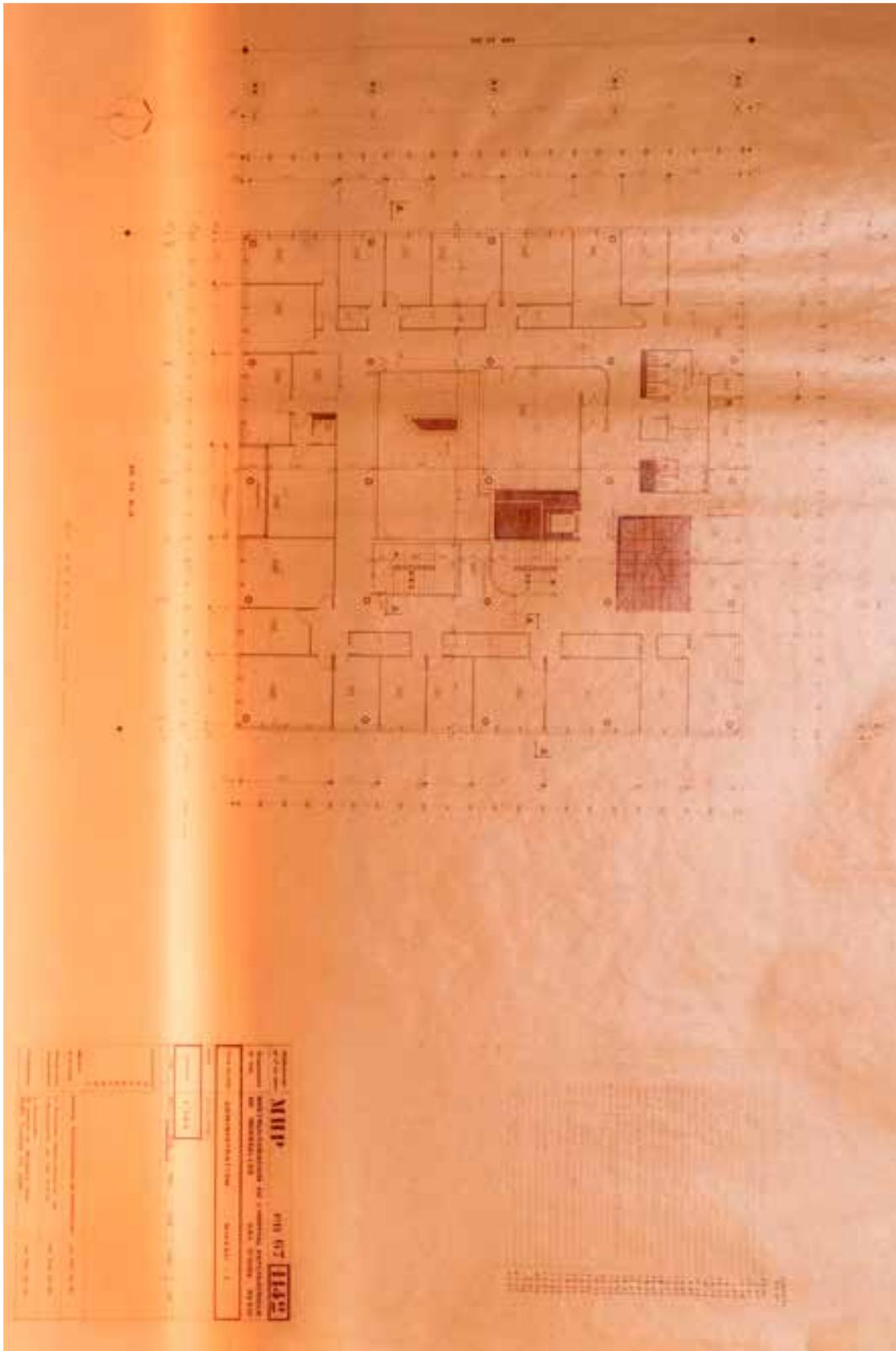
**Documents :** Niveau 2\_ MHP

**Date :** 21-12-1979

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

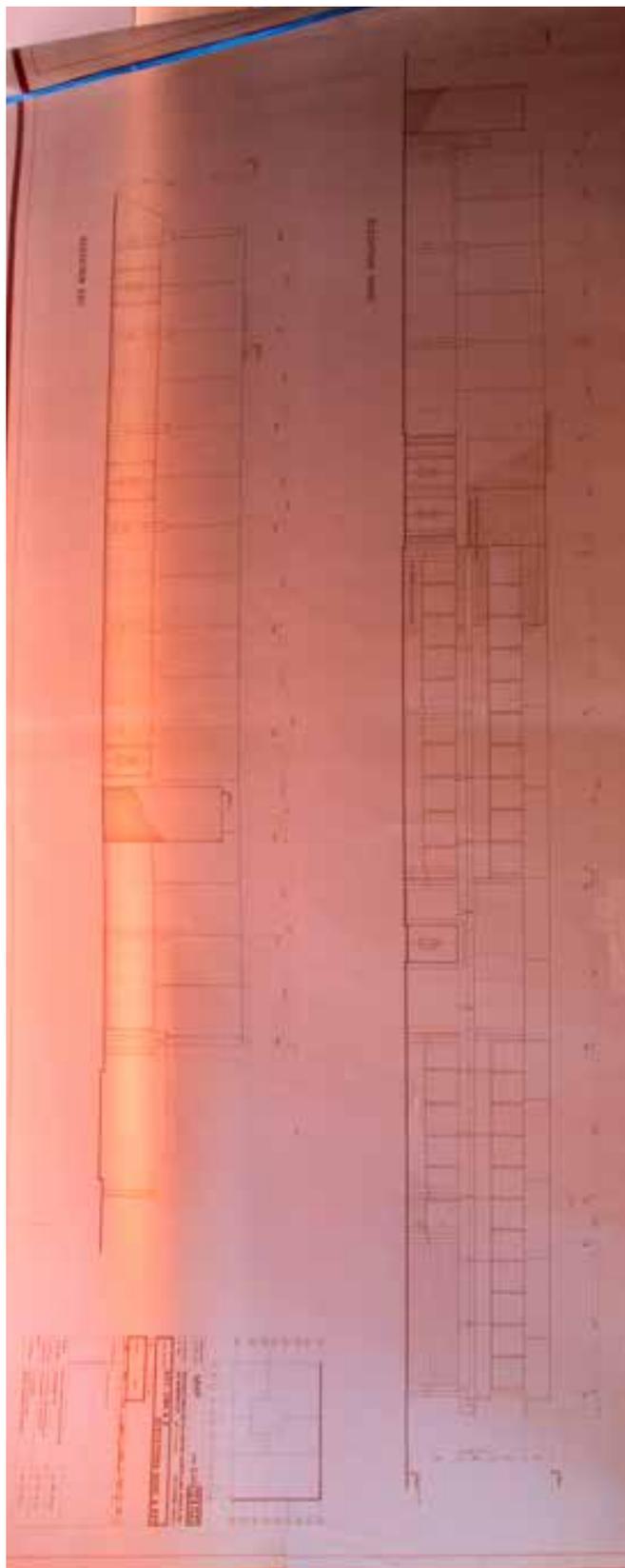
**Documents :** Elevations Nors & Est\_ MHP

**Date :** 17-03-1982

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



## **B. Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :**

- Plan du sous-sol avant
- Coupe
- Détail Façade

**Date :** ?

**Echelle :**

- 1/100
- 1/10

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

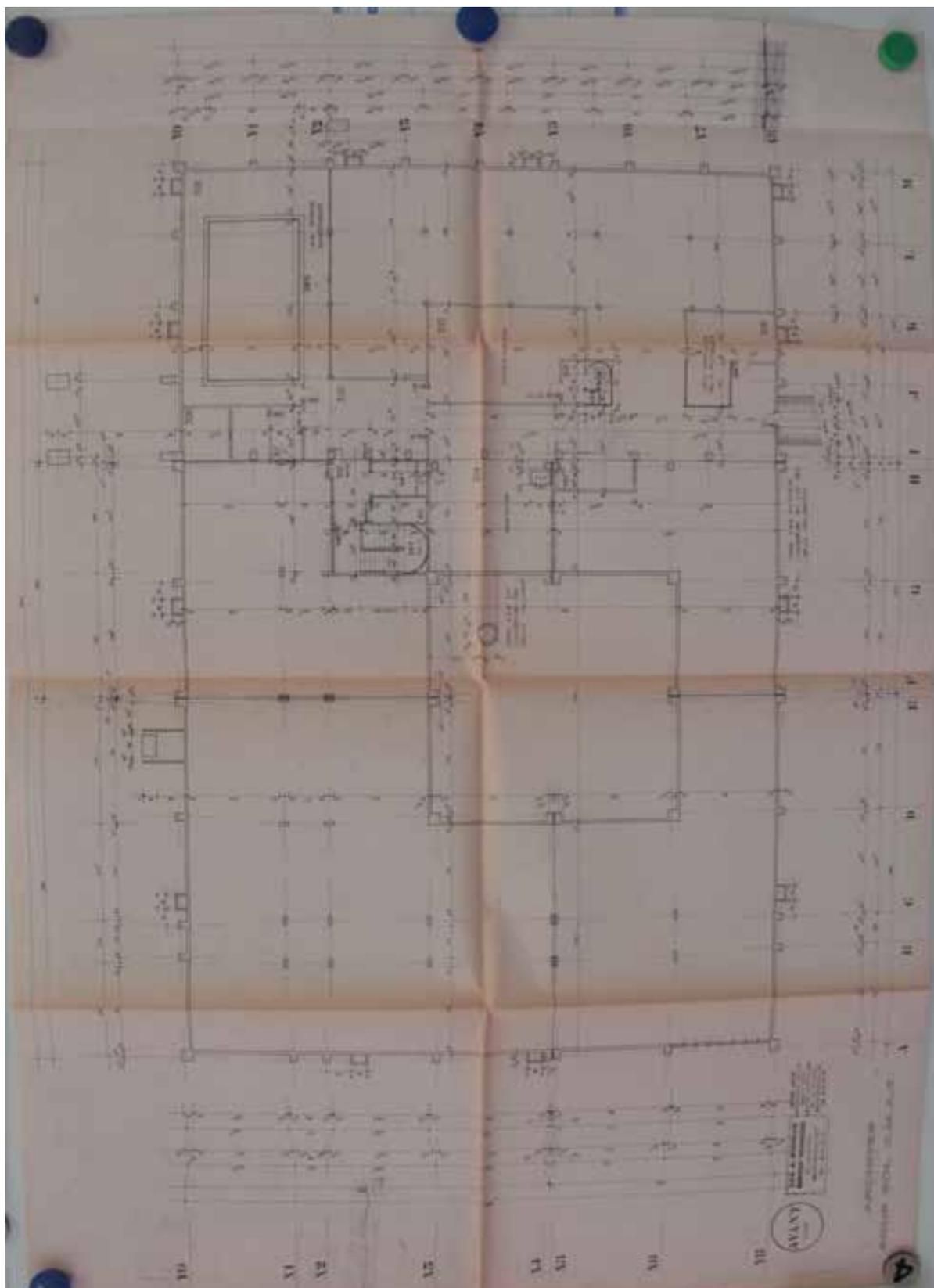
**Documents :** Plan du sous-sol avant

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

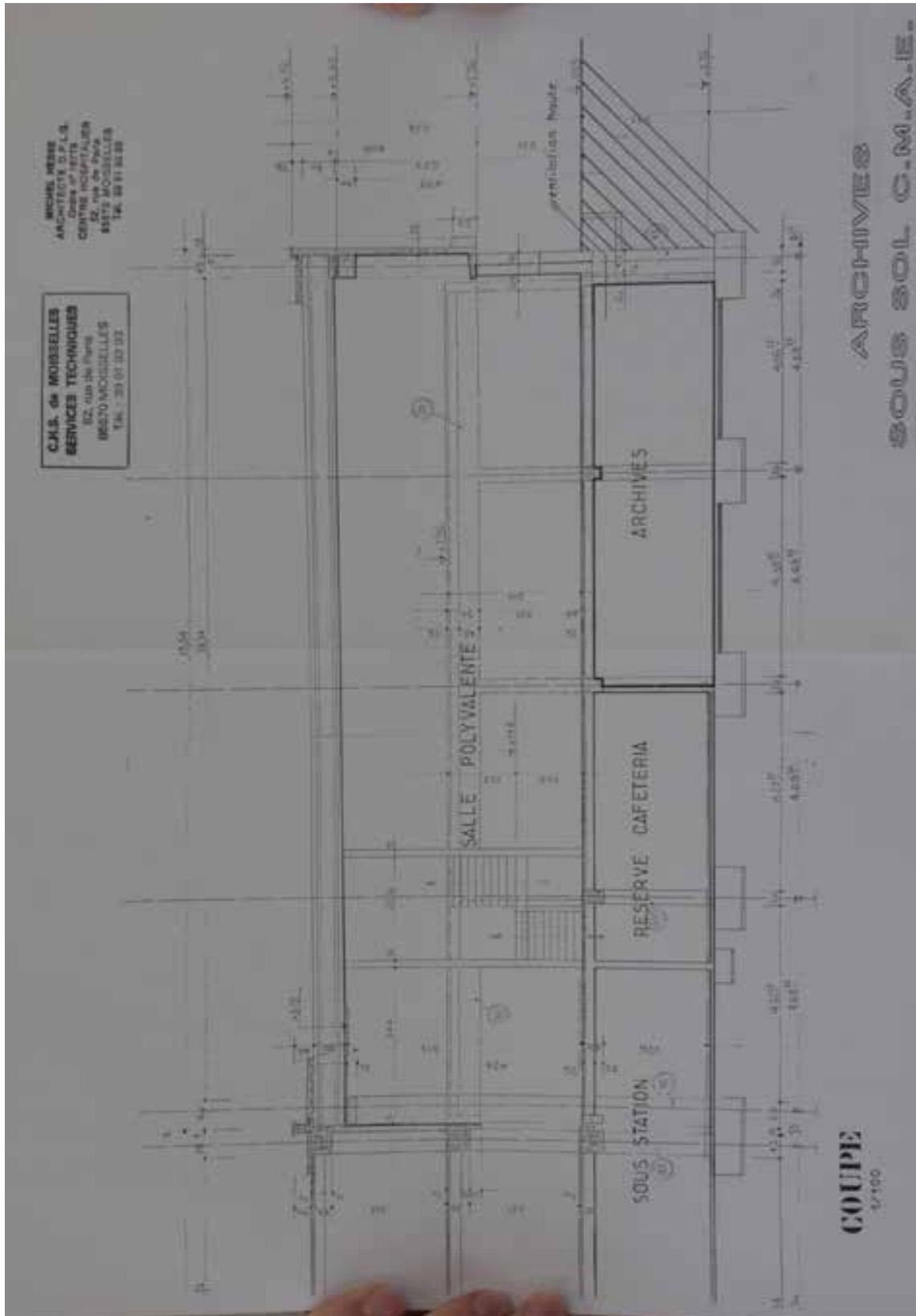
**Documents :** Coupe

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

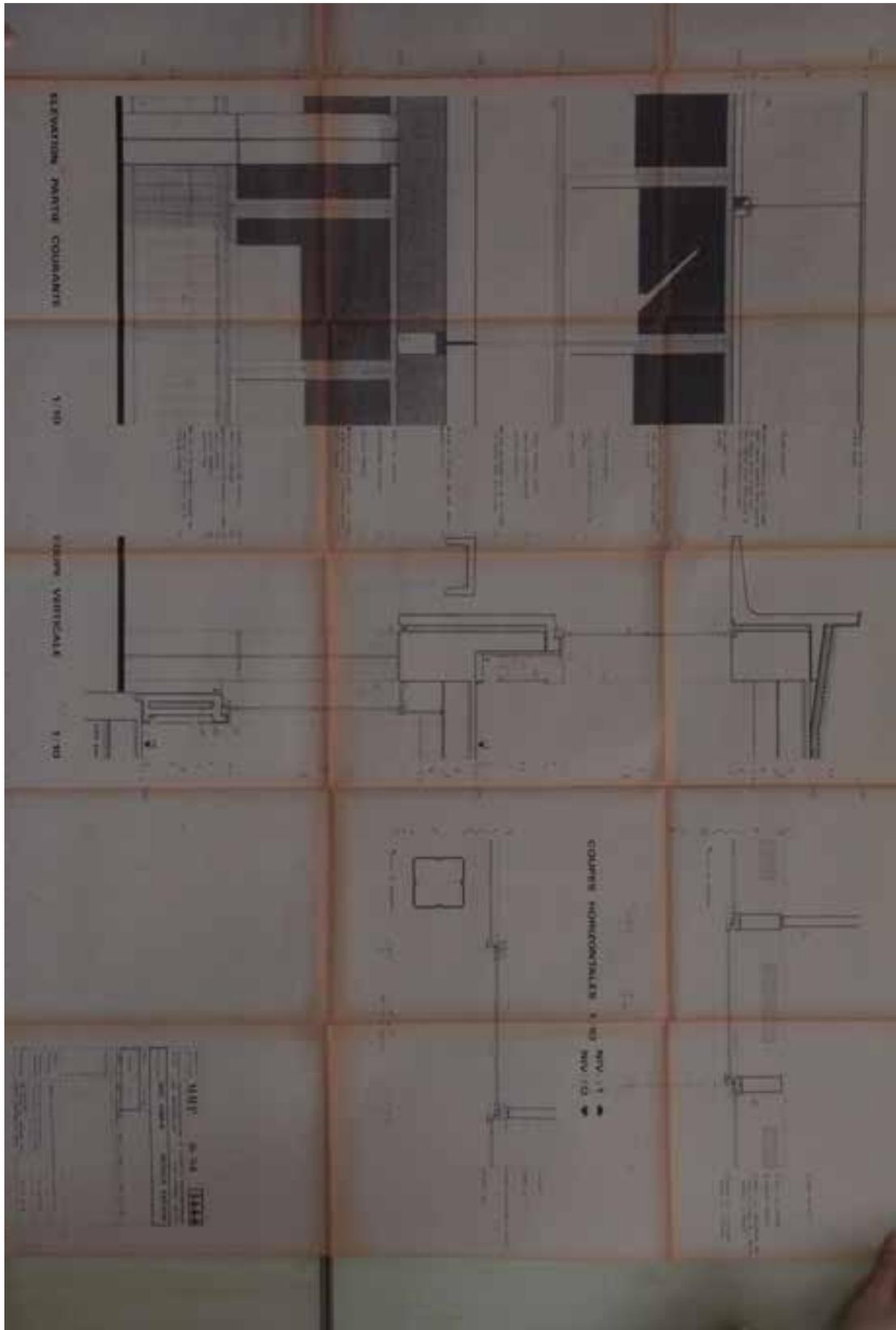
**Documents :** Détail Façade

**Date :** ?

**Echelle :** 1/10

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



### C. Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :**

- Note de présentation
- Dossier de plan
- 01. Plan de situation

Etat existant

- 02. Rez-de-chaussée
- 03. Plan de Toiture
- 04. Façades

Etat projeté

- 05. Rez-de-chaussée
- 06. Plan de Toiture
- 07. Façades
- 08. Volet Paysagé

- Notice de Sécurité
- Notice accessibilité handicapés

**Date :** 20 mai 1996

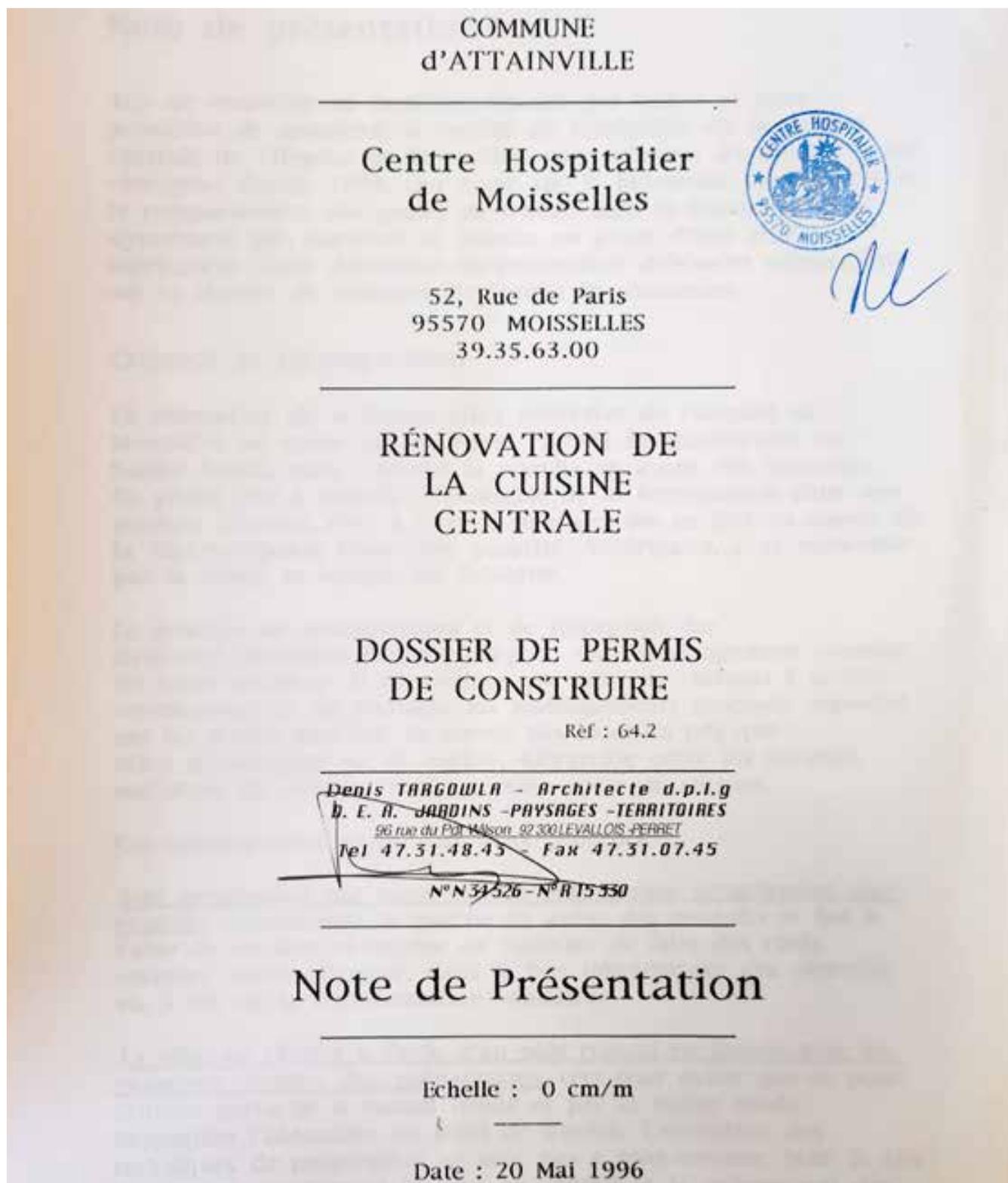
**Echelle :**

- 1/1000
- 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**  
**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires  
**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret  
**Documents :** Note de présentation  
**Date :** 20 mai 1996  
**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville  
**Visite :** le 21-01-2025



## Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Note de présentation

**Date :** 20 mai 1996

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

### Note de présentation

Afin de remédier au caractère vétuste des locaux et pour permettre de maintenir la qualité de fabrication de la cuisine centrale de l'Hopital de Moisselles, une réflexion d'ensemble a été entreprise depuis 1994. Qui porte sur la hiérarchie des espaces et le comportement des postes de travail dans le fonctionnement dynamique que constitue la marche en avant d'une telle fabrication. Cette démarche en profondeur débouche aujourd'hui sur ce dossier de demande de Permis de construire.

### Concept de recomposition

La rénovation de la Restauration collective de l'Hopital de Moisselles ne remet pas en cause l'actuel fonctionnement en liaison froide, mais renforce la marche en avant des fonctions. Ce projet vise à remettre l'ensemble de la Restauration dans une position d'avenir, c'est à dire de se situer dès ce jour en amont de la réglementation (Sanitaire, Sécurité, Vétérinaire...) et maintenir par là même sa Marque de Salubrité.

Le principe de recomposition et de résorption des dysfonctionnements existants impose un réaménagement complet du cadre intérieur. Il est évident que pour des raisons à la fois économiques et de phasage, les aménagements proposés reposent sur les points durs qui ne seront pas modifiés tels que : murs d'enveloppe ou de couloir, hiérarchie entre les secteurs, maintiens de certains postes comme poste de cuisson.

Cet aménagement repose sur deux concepts:

Une progression par poste et non plus comme actuellement par couloir, actuellement la marche en avant des produits se fait à l'aide de couloirs et impose au cuisinier de faire des choix toujours source d'erreur, dans le bon déroulement des objectifs vis à vis de la réglementation sanitaire.

La mise en chariot à l'aide d'un pôle central en liaison avec les chambres froides des préparations, ceci pour éviter que ce point critique perturbe la liaison froide et par la même rende impossible l'obtention du label de qualité. L'évolution des techniques de préparation ne sont pas à sous estimer. Mais le fait de traiter actuellement la mise en chariot et la préparation des

**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire****Architecte** : Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse** : 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents** : Note de présentation**Date** : 20 mai 1996**Source** : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite** : le 21-01-2025

repas individuels ou multiportions, dans un local traversé par de nombreux flux extérieurs, ne peut être envisagé plus longtemps. Pour la bonne marche futur de ce poste, il est important de ménager un local seul capable d'évoluer vers une réglementation que vise à maintenir la cohérence de la liaison froide, soit un local chambre froide à +3°C.

Ce principe d'aménagement se décline en deux options:

- une recomposition interne décrite plus haut;
- une extension extérieure capable de gérer l'approvisionnement des marchandises et surtout leur décartonnage avant de pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Ces espaces sont structurés grâce à un local poubelle accueillant des containers permettant le tri sélectifs, un bureau pour les magasiniers réserves sèche, humide et produit d'entretien, mais également une attention toute particulière est portée aux espaces vestiaires hommes et femmes, actuellement inadaptés et surtout déconnectés de tout environnement et lumière du jour. La proximité du patio va permettre de rendre cohérent ce nouveau fonctionnement interne.

Ces extensions se situent sur des espaces de proximité et ne modifient pas la perception que l'on peut avoir des espaces plantés de recul et de l'aire de livraison.

**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

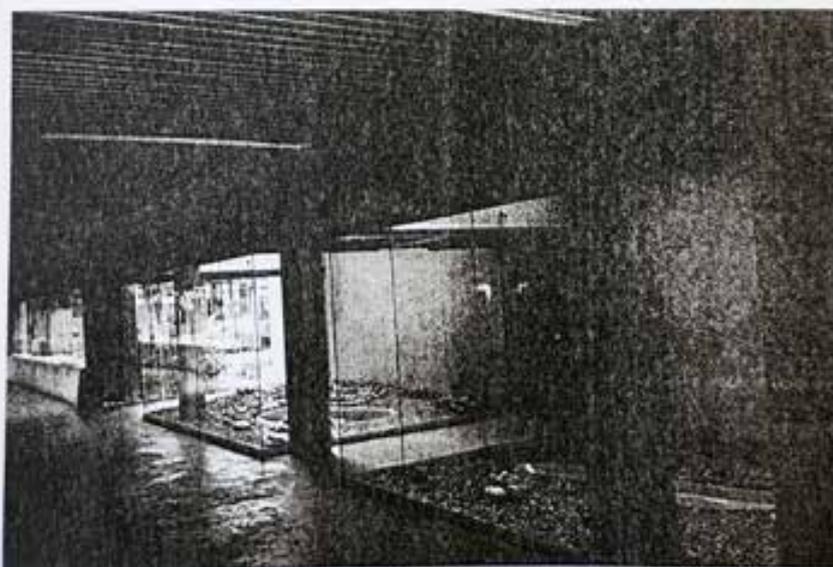
**Documents :** Note de présentation

**Date :** 20 mai 1996

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

Repérage photographique



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

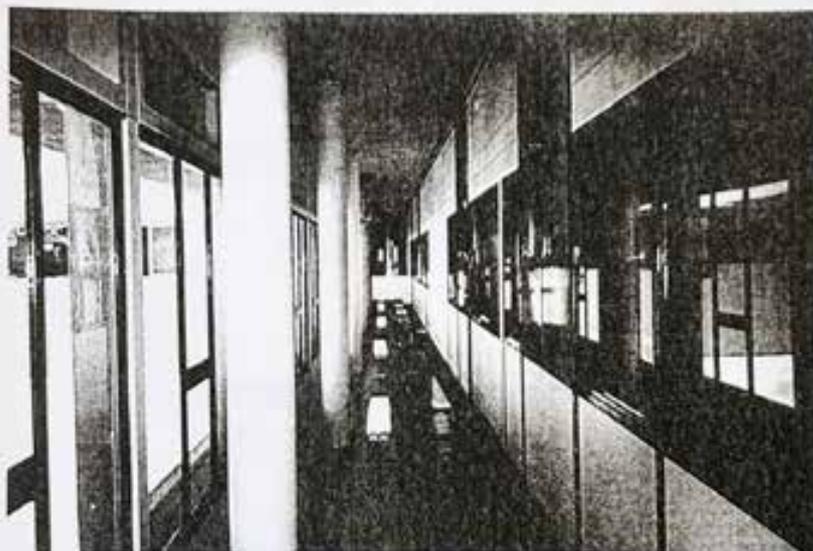
**Documents :** Note de présentation

**Date :** 20 mai 1996

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

Repérage photographique



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte** : Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse** : 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents** : 01. Plan de situation

**Date** : 20 mai 1996

**Source** : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite** : le 21-01-2025

COMMUNE  
d'ATTAINVILLE

Centre Hospitalier  
de Moisselles



52, Rue de Paris  
95570 MOISSELLES  
39.35.63.00

RÉNOVATION DE  
LA CUISINE  
CENTRALE

DOSSIER DE PERMIS  
DE CONSTRUIRE

Réf : 64.2

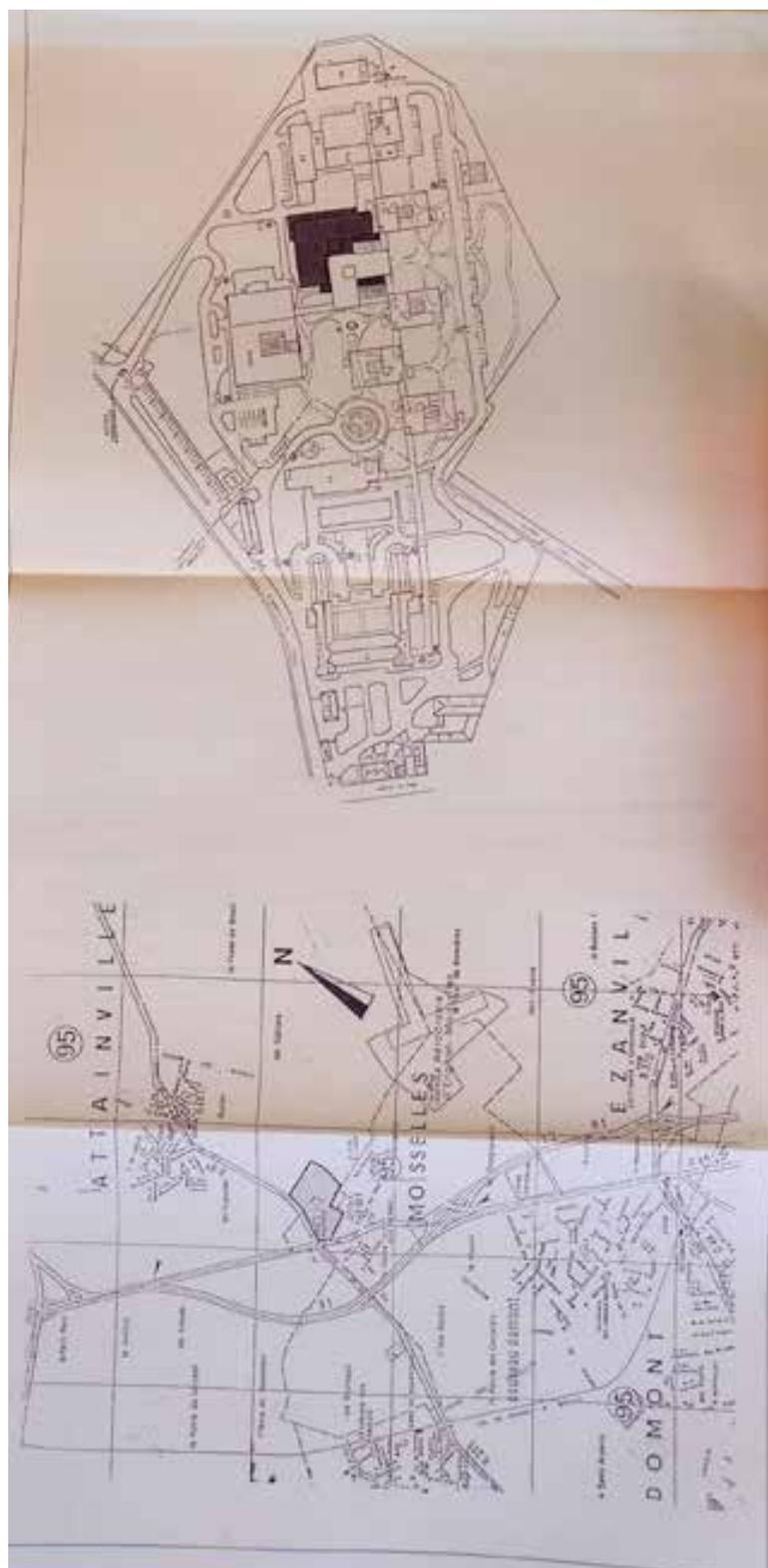
~~Denis TARGOWLA - Architecte d.p.l.g~~  
~~D. E. A. JARDINS - PAYSAGES - TERRITOIRES~~  
~~96 rue du Pdt Wilson - 92 300 LEVALLOIS - PERRET~~  
~~Tel 47.31.48.43 - Fax 47.31.07.45~~

~~N° N 31 526 - N° R 15 330~~

01. Plan de Situation

Echelle : cm/m

Date : 20 Mai 1996

**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire****Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents :** 01. Plan de situation**Date :** 20 mai 1996**Echelle :** 1/1000**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025

**Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :**

- Plan du sous-sol avant
- Coupe
- Détail Façade

**Date :** ?

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

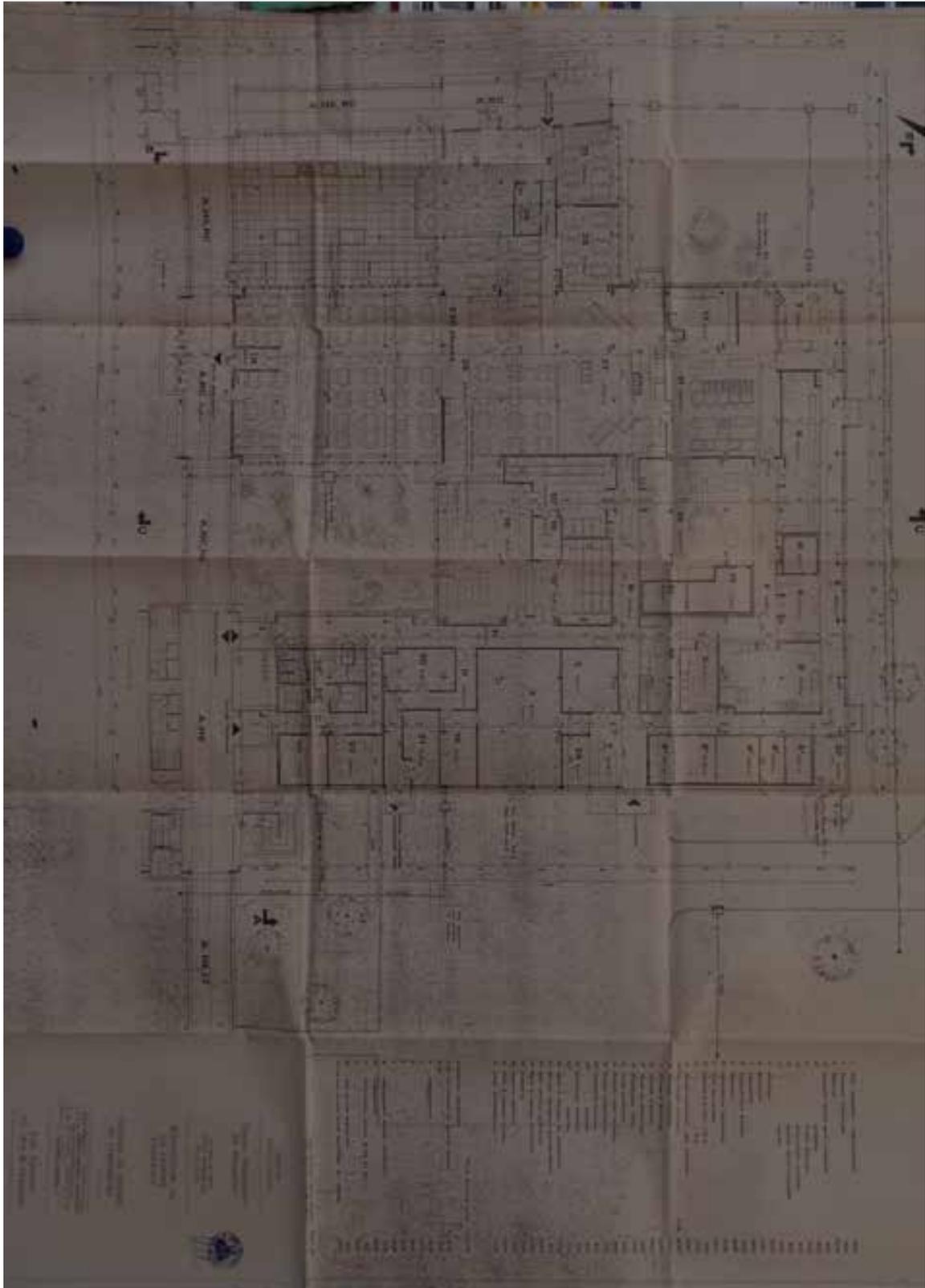
**Documents :** Etat existant\_02. Rez-de-chaussée

**Date :** 20 mai 1996

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

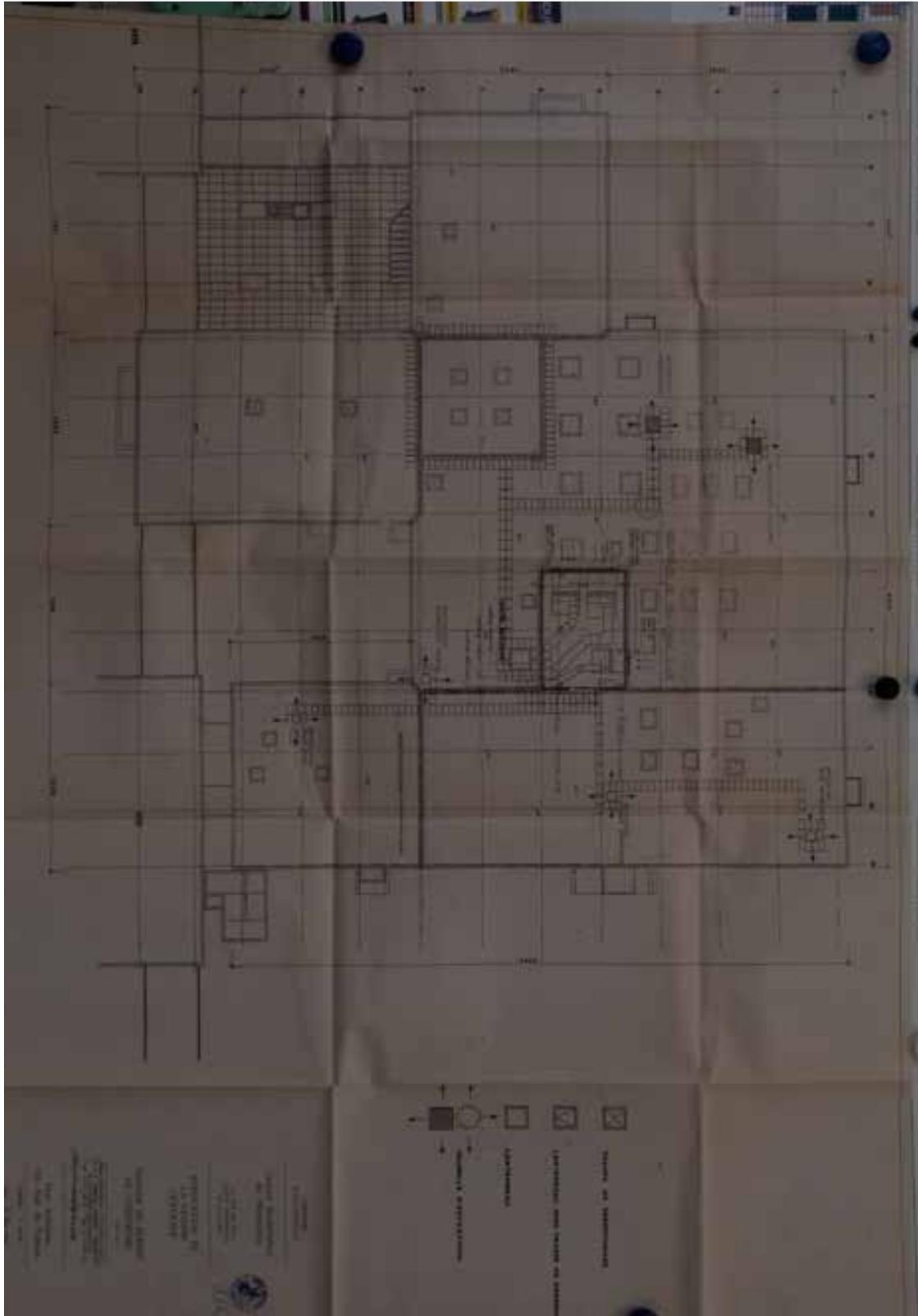
**Documents :** Etat existant\_03. Plan de Toiture

**Date :** 20 mai 1996

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

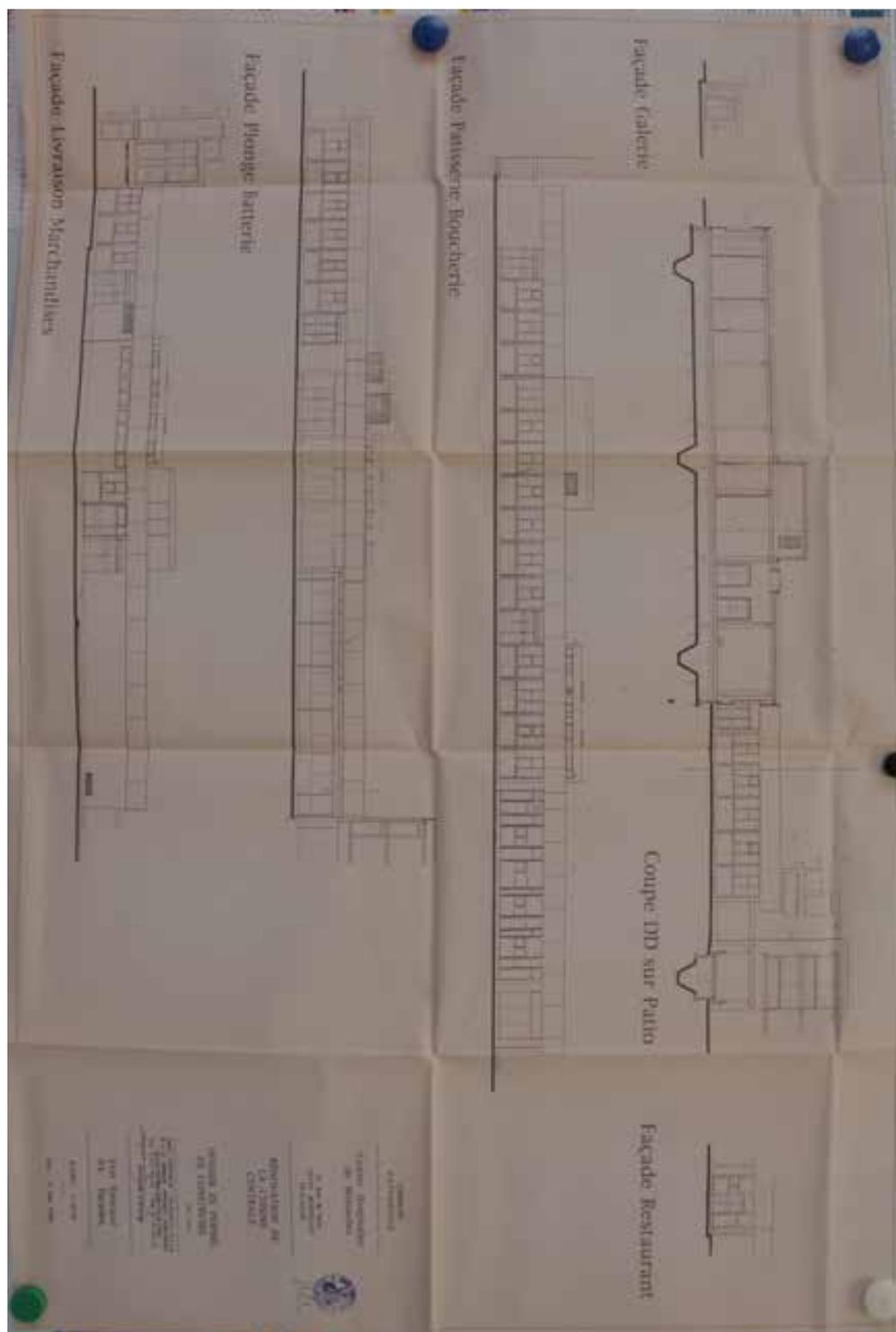
**Documents :** Etat existant\_ 04. Façades

**Date :** 20 mai 1996

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

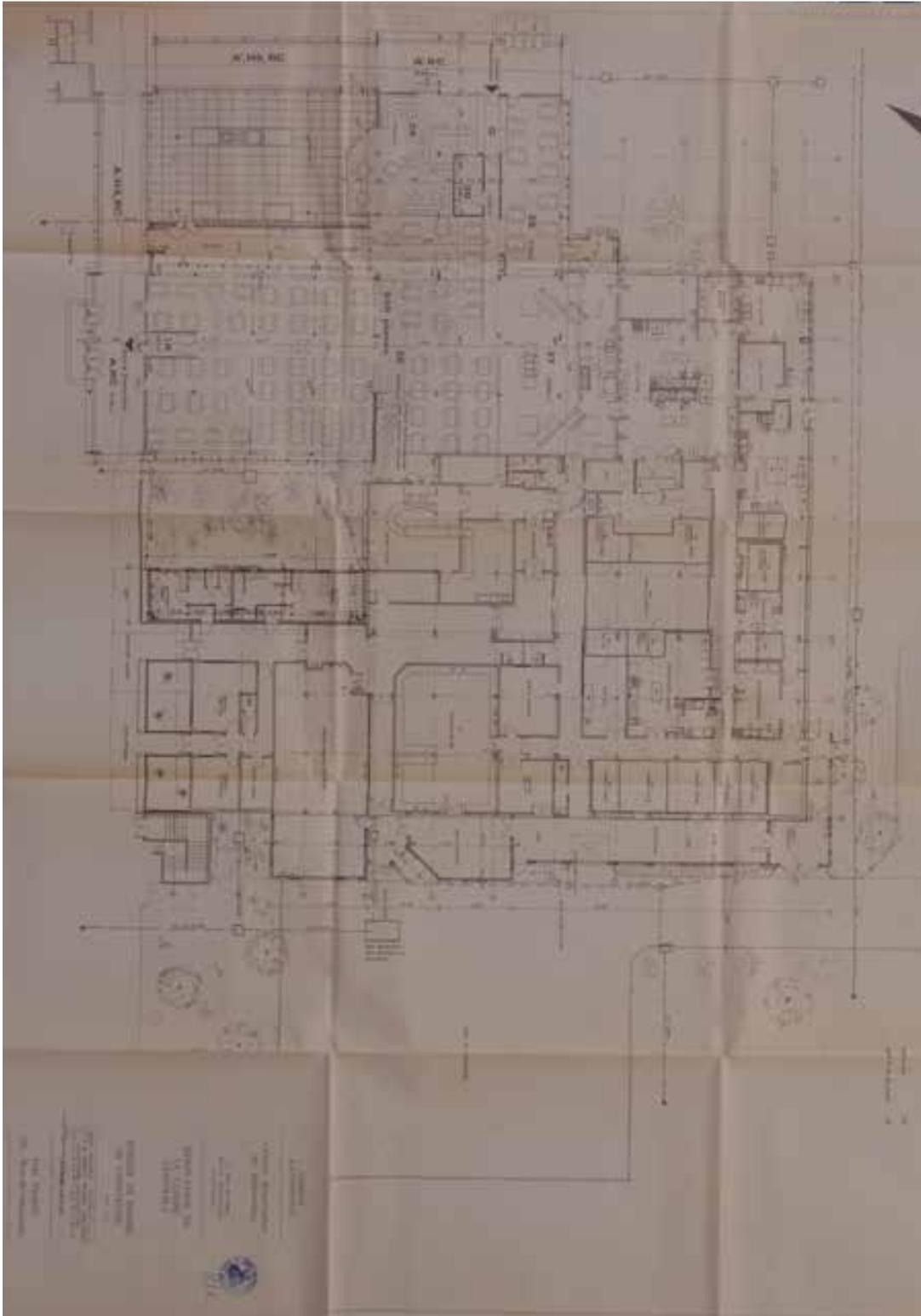
**Documents :** Etat projeté 05. Rez-de-chaussée

**Date :** 20 mai 1996

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

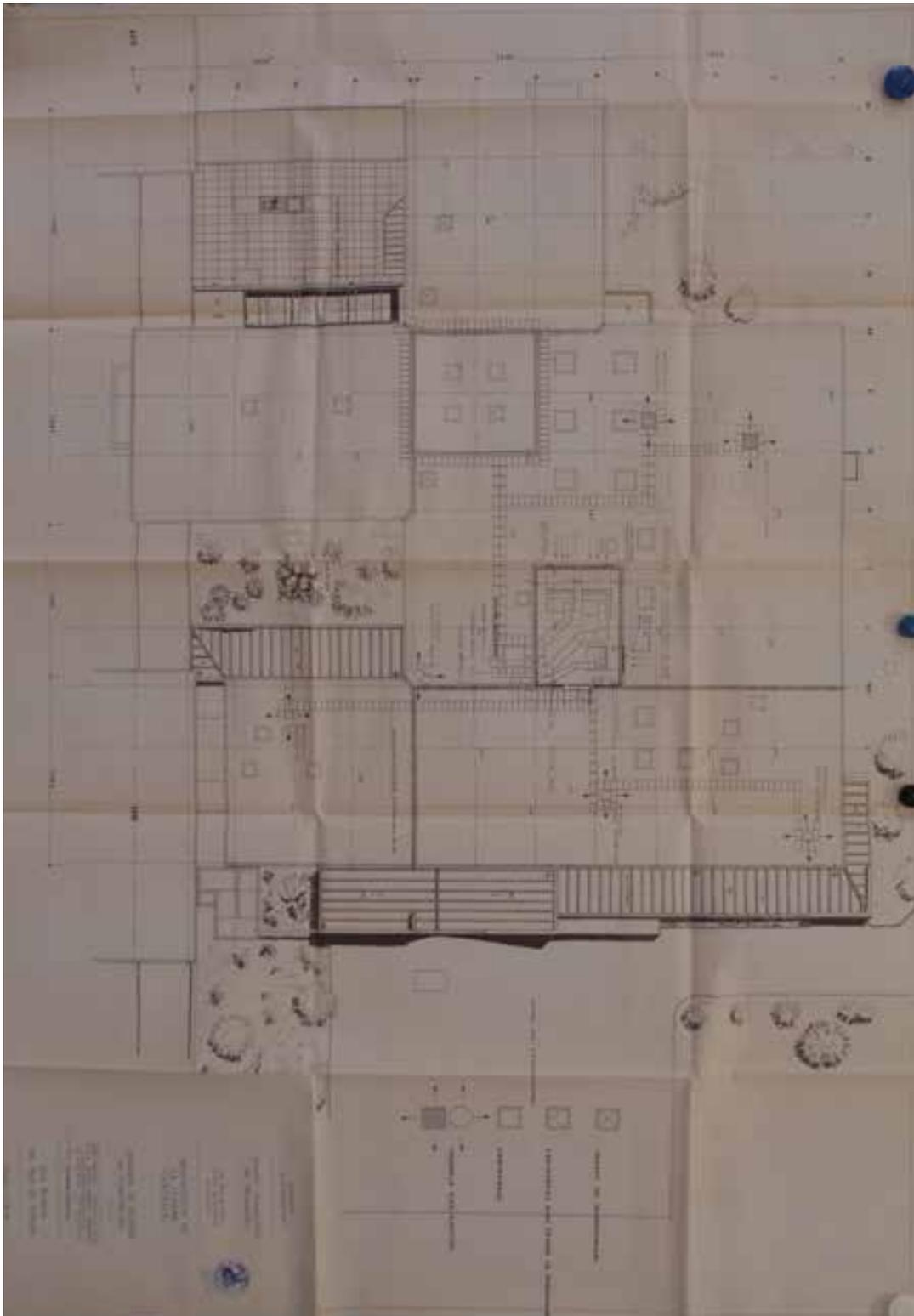
**Documents :** 06. Plan de Toiture

**Date :** 20 mai 1996

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

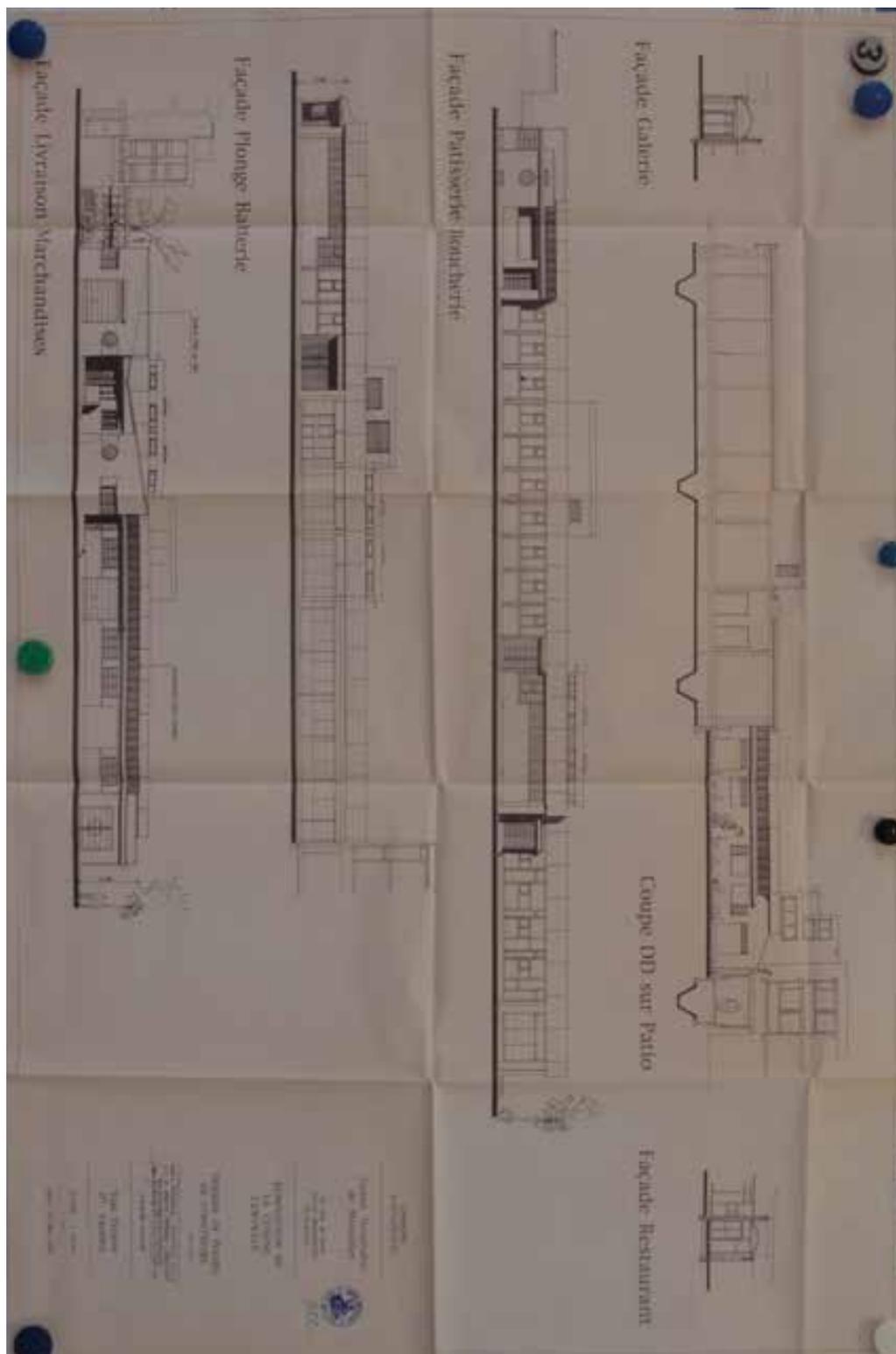
**Documents :** Etat projeté 07. Façades

**Date :** 20 mai 1996

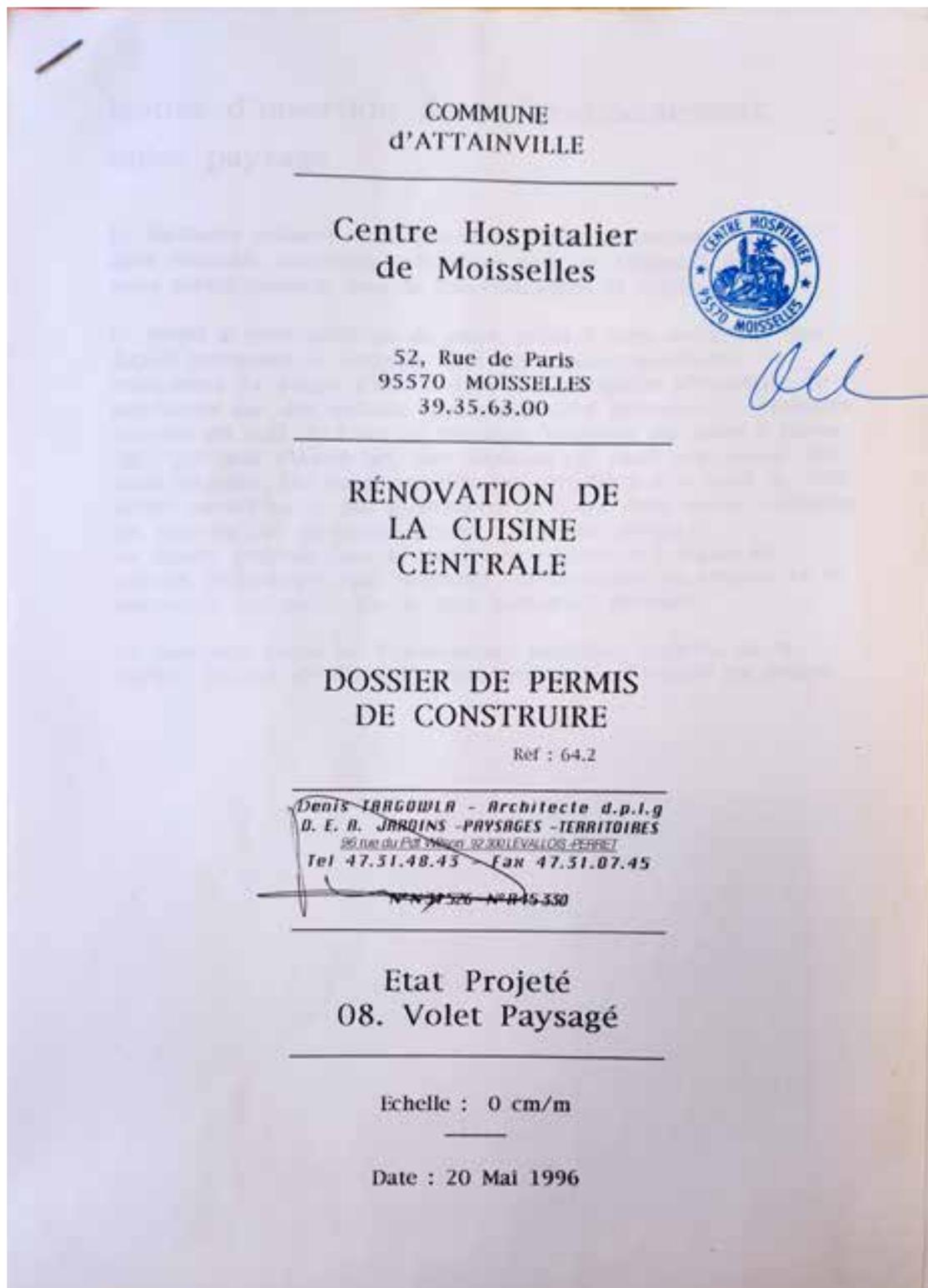
**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**  
**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires  
**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret  
**Documents :** Volet Paysagé  
**Date :** 20 mai 1996  
**Echelle :** 1cm/m  
**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville  
**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

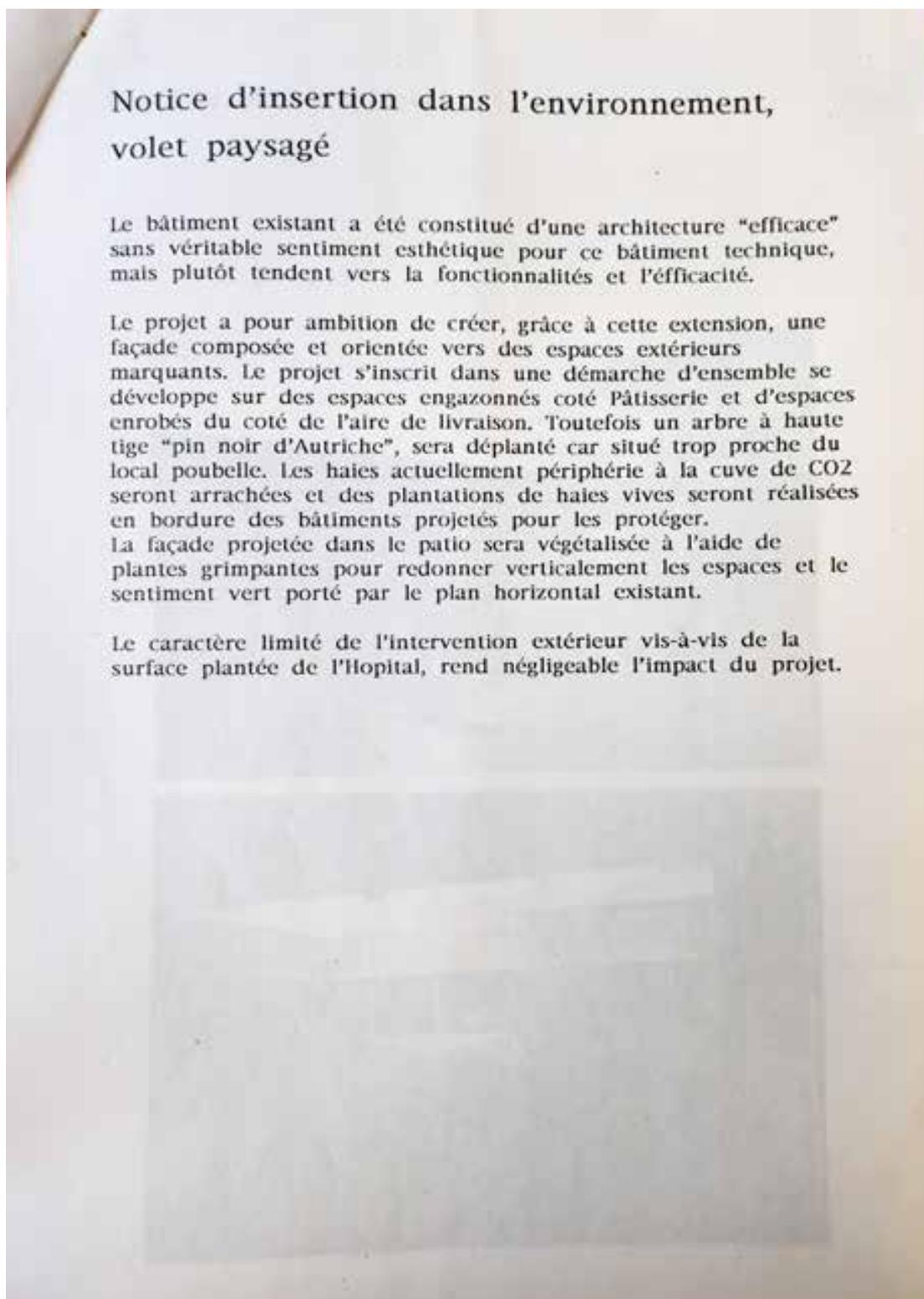
**Documents :** Volet Paysagé

**Date :** 20 mai 1996

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

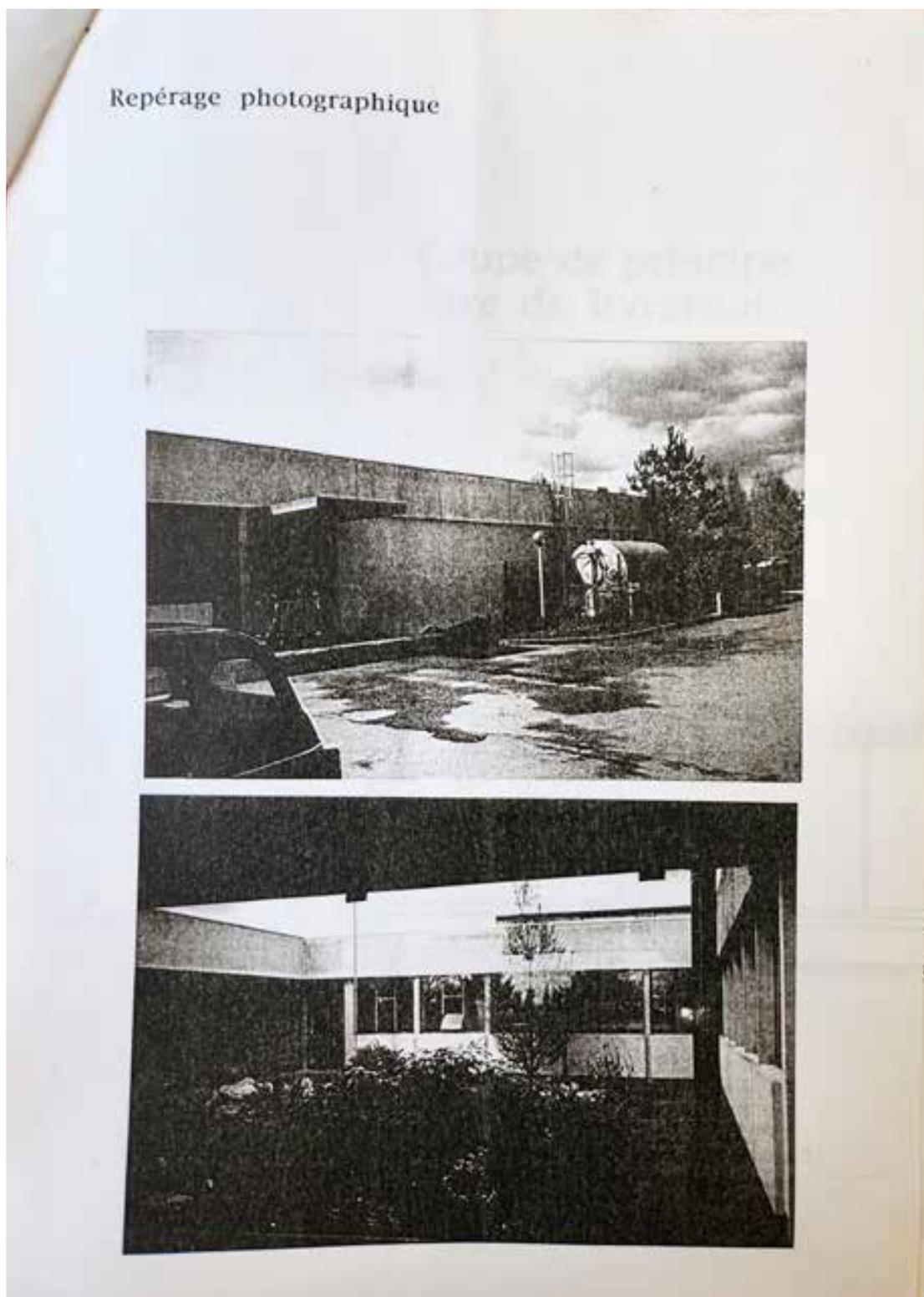
**Documents :** Volet Paysagé

**Date :** 20 mai 1996

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

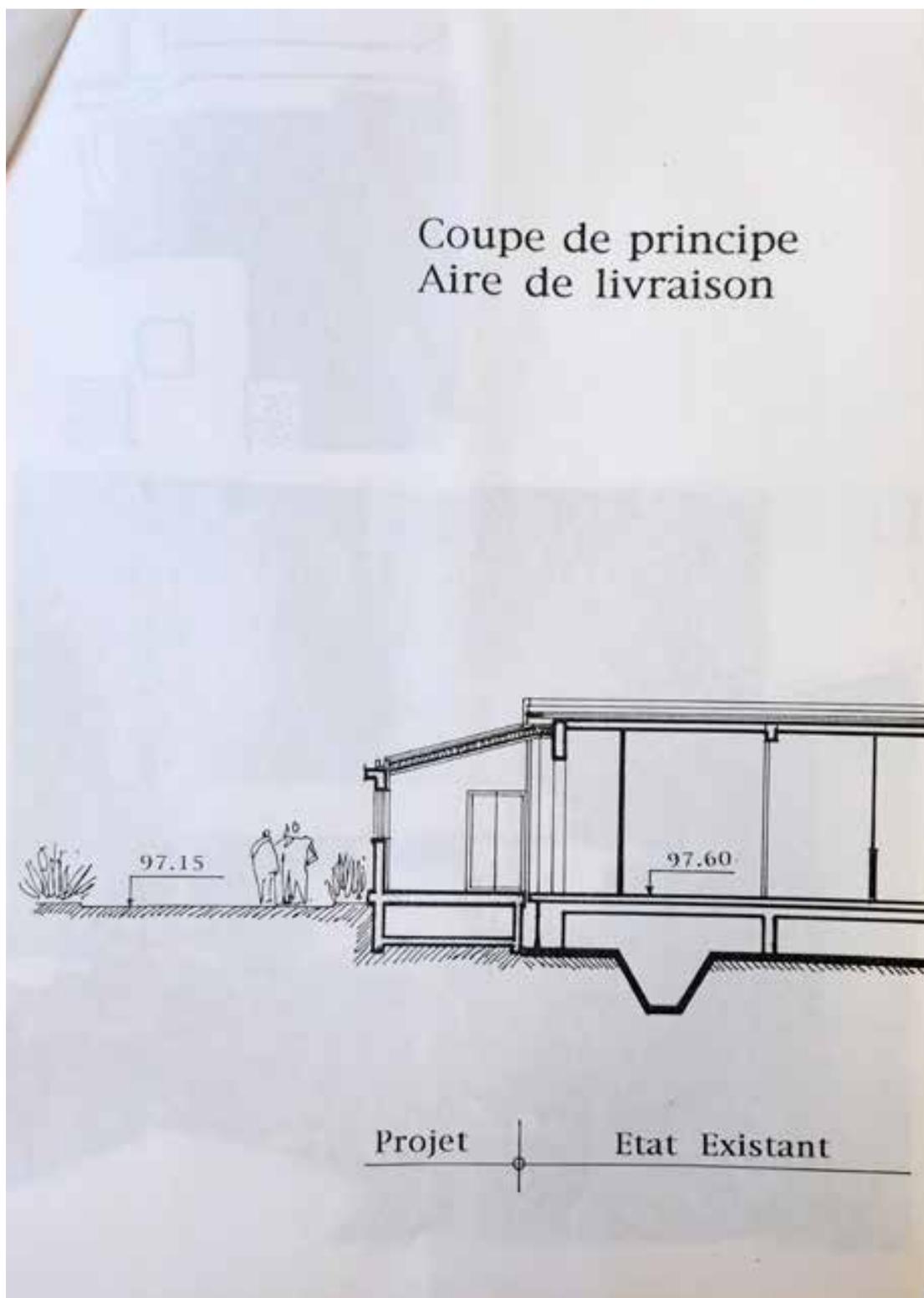
**Documents :** Volet Paysagé

**Date :** 20 mai 1996

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Volet Paysagé

**Date :** 20 mai 1996

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 20 mai 1996

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

COMMUNE  
d'ATTAINVILLE

Centre Hospitalier  
de Moisselles

52, Rue de Paris  
95570 MOISSELLES  
39.35.63.00



RÉNOVATION DE  
LA CUISINE  
CENTRALE

DOSSIER DE PERMIS  
DE CONSTRUIRE

Réf : 64.2

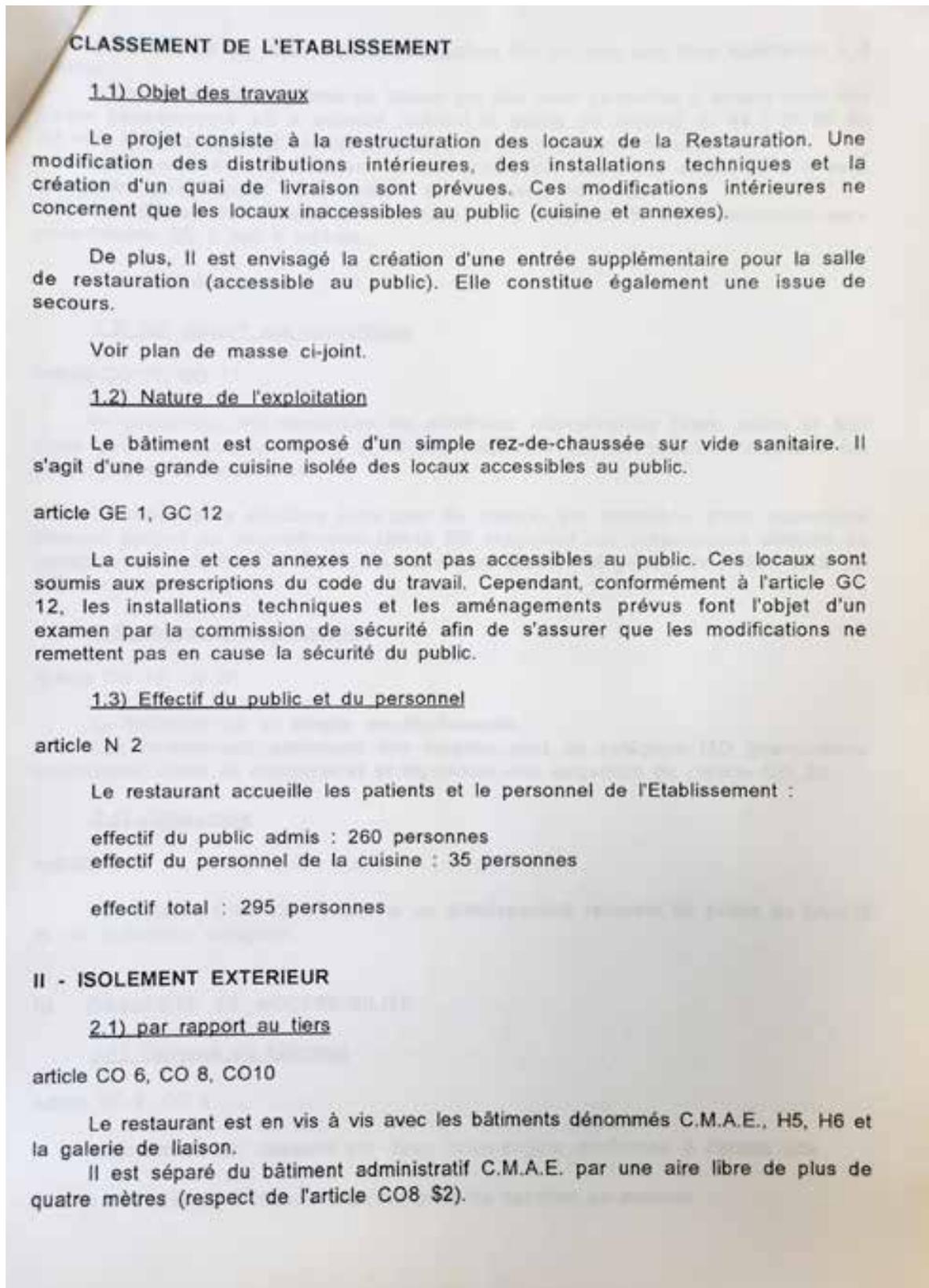
~~Depts TARGOWLA - Architecte d.p.l.g~~  
~~D. E. A. JARDINS - PAYSAGES - TERRITOIRES~~  
~~96 rue du Pdt Wilson 92 300 LEVALLOIS-PERRET~~  
~~Tel 47.51.48.43 - Fax 47.51.07.45~~

~~N° N 31526 - N° R 15330~~

Notice de Sécurité

Echelle : 0 cm/m

Date : 20 Mai 1996

**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire****Architecte** : Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse** : 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents** : Notice de Sécurité**Date** : 20 mai 1996**Source** : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite** : le 21-01-2025

## Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 20 mai 1996

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

Il est séparé du bâtiment d'hospitalisation H5 par une aire libre supérieure à 8 mètres.

Il est séparé de la galerie de liaison par des murs coupe-feu 2 heures avec des portes pare-flammes 1/2 h existant (suivant la notice de sécurité n° 44 / 55-80 du 20 mai 1980 concernant la restructuration de l'hôpital de Moisselles).

L'isolement avec le bâtiment H6 est assuré par des murs coupe-feu 2 h avec des portes pare-flamme 1/2 h ouvrant sur la galerie de liaison.

Le bâtiment H6 domine la couverture de la restauration. Cette couverture sera pare-flamme 1/2 h sur 4 mètres.

voir plan de masse ci-joint.

### 2.2) par rapport aux couvertures

article CO 16, CO 17

la couverture est composée de matériaux incombustible (dalle béton et bac acier pour la couverture du quai et des vestiaires du personnel) et respecte les prescriptions de l'article CO 16.

L'entrée de la structure (voir plan de masse) est composée d'une couverture formant plafond en polycarbonate classé M2 répondant aux prescriptions définies au paragraphes 3 de l'article CO17. La couverture bordant la galerie de liaison sera PF 1/2 sur 4 mètres.

### 2.3) par rapport aux façades

article CO 19, CO 20

Le bâtiment est en simple rez-de-chaussée.

Les revêtements extérieurs des façades sont de catégorie MO (menuiseries métalliques, vitres et maçonnerie) et répondent aux exigences de l'article CO 20

### 2.4) Classement

article N 3

Le restaurant est classé comme un établissement recevant du public du type N et de quatrième catégorie.

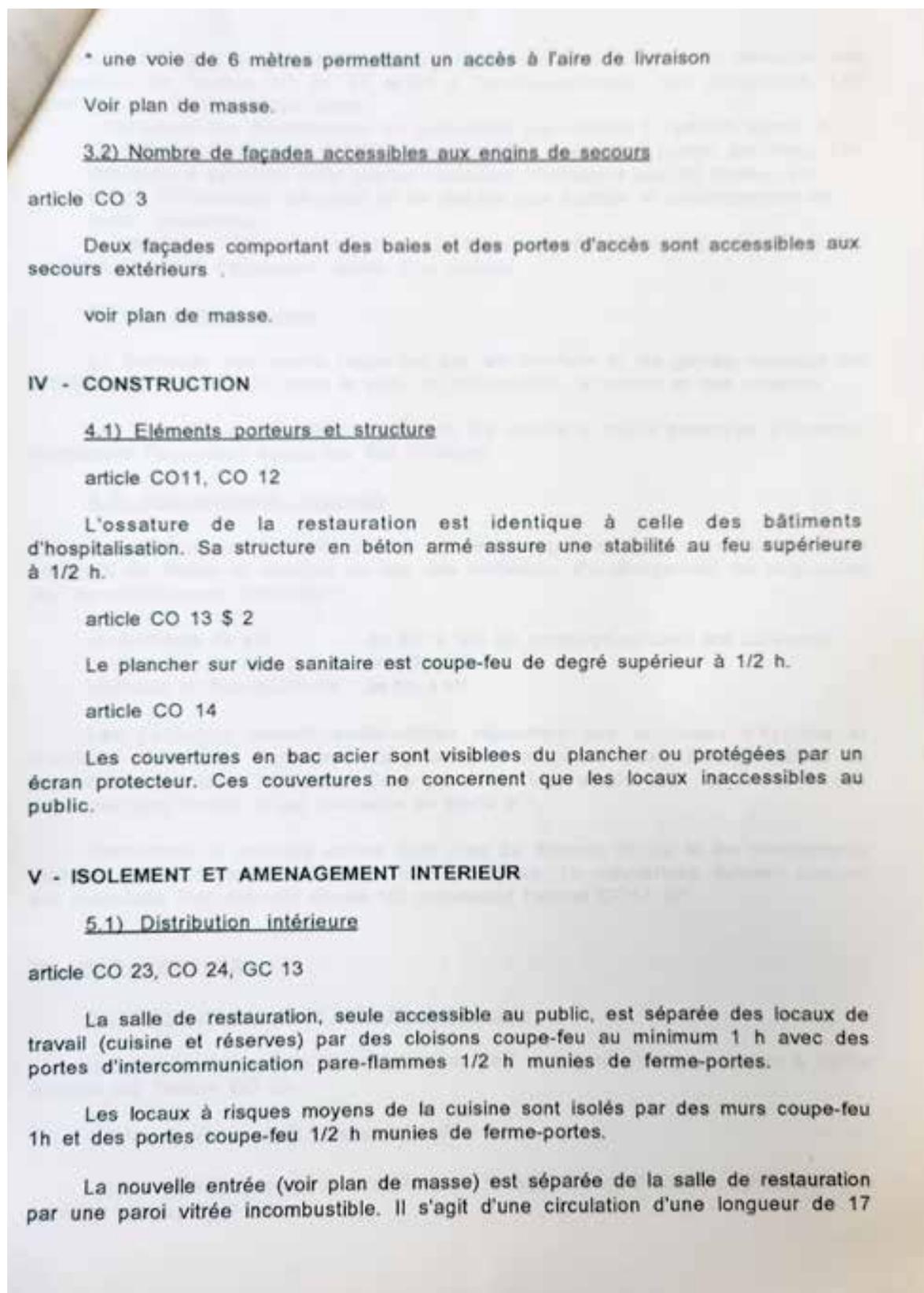
## III - DESSERTE ET ACCESSIBILITE

### 3.1) Desserte du bâtiment

article CO 2, CO 4

Le bâtiment est desservi par deux voies-engins conformes à l'article cité.

\* une voie de 3 mètres réservée pour les services de secours.

**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire****Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents :** Notice de Sécurité**Date :** 20 mai 1996**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025

## Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

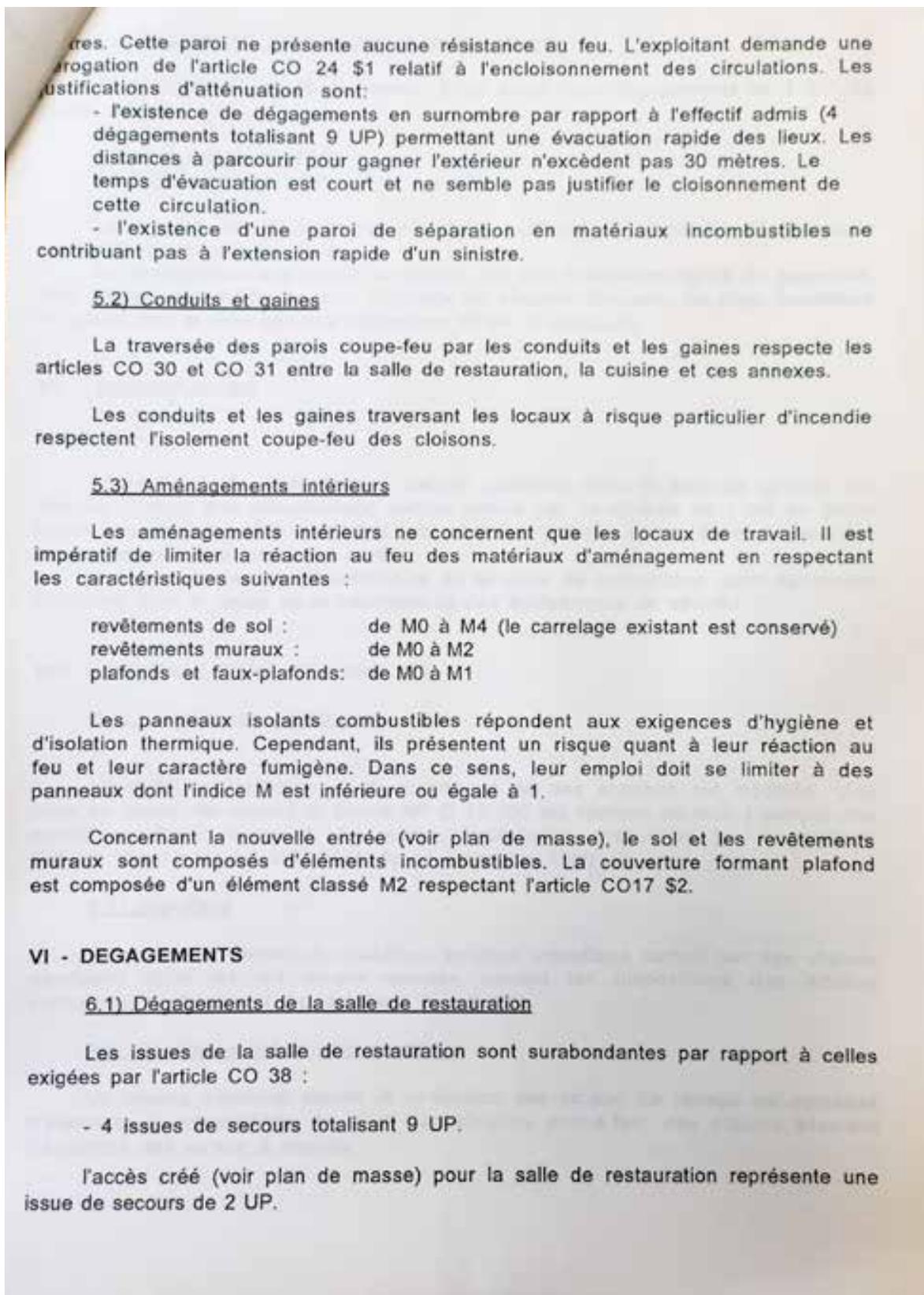
**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 20 mai 1996

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire****Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents :** Notice de Sécurité**Date :** 20 mai 1996**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-20256.2) Dégagement de la cuisine et de ses annexes

Pour un effectif de 40 personnes, il est exigé deux dégagements de 1 UP. Le projet prévoit :

- 3 dégagements de 2 UP.
- 1 dégagement de 1 UP.

Le nombre de dégagement est donc suffisant. Il s'agit de dégagements indépendants de ceux du public.

La configuration des locaux ne facilite pas une évacuation rapide du personnel. Une implantation judicieuse d'un éclairage de sécurité s'impose. De plus, l'ouverture de portes doit se faire par une manoeuvre simple et sans clé.

**VII - DESENFUMAGE**

article N 9,

L'installation de désenfumage naturel présente dans le hall de cuisson est révisée. Il s'agit d'un désenfumage naturel assuré par un chassis de 1 m2 en partie haute. Les amenées d'air naturelles sont réalisées par des portes donnant dans des locaux pouvant être largement aérés.

Les commandes de désenfumage de la salle de restauration sont également modifiées dans le cadre de la maintenance des équipements de sécurité.

**VIII - INSTALLATIONS TECHNIQUES**8.1) Installations électriques

L'installation électrique de la cuisine et de ses annexes est modifiée. Une mise en conformité suivant la norme NF C 15-100 est réalisée en tenant compte des conditions d'environnement. De même, l'installation respectera les dispositions définies dans le décret n°88-1056 du 14 novembre 1988.

8.2) chauffage

Extension du réseau de chauffage existant (chauffage central par eau chaude sanitaire) dans les locaux sociaux suivant les dispositions des articles composant le chapitre V du règlement de sécurité.

8.3) Ventilation mécanique contrôlée

Un réseau aérolique assure la ventilation des locaux. Le réseau est composé d'éléments incombustibles. Au droit des cloisons coupe-feu, des clapets assurent l'isolement des locaux à risques.

## Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 20 mai 1996

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

### 8.4) Eclairage de sécurité

Les locaux inaccessibles au public (cuisine et annexes) sont dotés d'une nouvelle installation d'éclairage de sécurité.

Les dégagements sont signalés par un éclairage de sécurité du type C composé de blocs autonomes d'éclairage de sécurité non permanents avec un indice de protection 231. Ces blocs sont conformes aux normes NFC 71 800. Leur installation est réalisée conformément à l'arrêté du 10 novembre 1976, la signalisation de balisages des cheminements est conforme à l'arrêté 4 novembre 1994.

Quant à la nouvelle entrée de la salle de restauration (voir plan de masse), un éclairage de sécurité du type C composé de blocs autonomes d'éclairage de sécurité permanents assure le balisage de l'issue.

### 8.5) Installation de gaz

article GZ 12, GZ 14, GZ 15, GZ 16, GZ 18, GZ 26, GZ 27, GZ 28, GC 3

Une installation au gaz alimente les appareils de cuisson.

A l'extérieur du bâtiment, un organe de coupure de l'alimentation au gaz est accessible.

Un robinet de barrage est présent à l'entrée du hall de cuisson. Il permet l'arrêt de l'alimentation au gaz de ces appareils.

Ces appareils de cuisson sont conformes à la norme NFD 32-725 concernant les matériels à gaz.

L'alimentation au gaz des appareils est asservie au fonctionnement du système d'extraction.

Toute modification de cette installation est soumise à un certificat de conformité de l'installateur. En dernier lieu, une vérification par un organisme agréé constate la conformité de l'installation.

### 8.6) Installation des appareils de cuisson

article GC 3, GC 4, GC 5, GC 8, GC 10, GC 11, N 20

Il s'agit d'appareils de cuisson utilisant un combustible gazeux. Ils sont installés dans le hall de cuisson.

Les appareils de cuisson répondent aux normes françaises en vigueur.

Un dispositif d'arrêt d'urgence au local cuisson coupe l'ensemble de l'alimentation au gaz des appareils mentionnés.

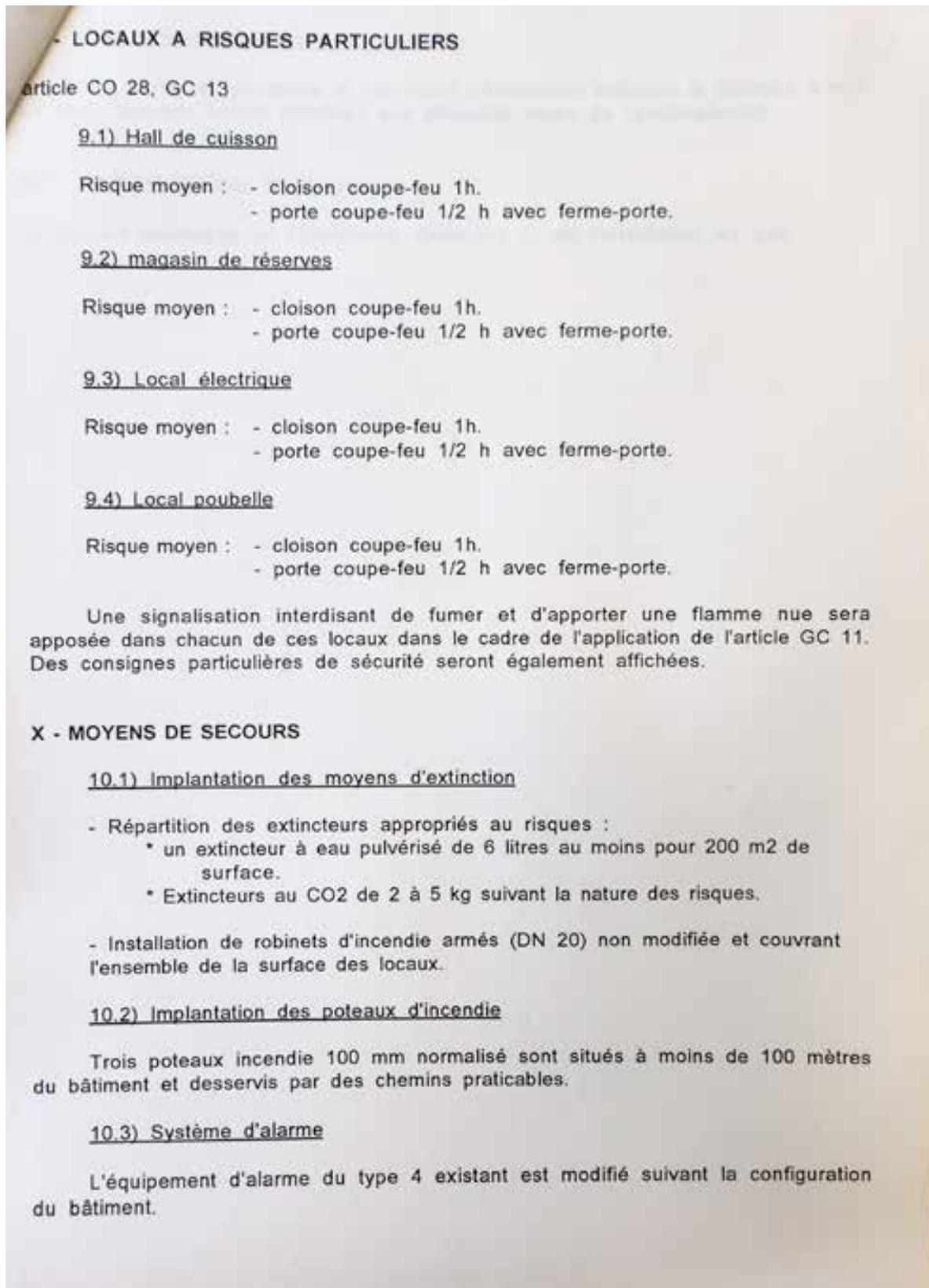
Les appareils sont fixés et stabilisés sur un sol carrelé (incombustibles).

Des consignes spéciales, des extincteurs CO2 sont mis en place.

article GC 14

Le hall de cuisson dispose d'une extraction d'air vicié et de buées en matériaux incombustibles.

Conformément au paragraphe 5, l'évacuation des fumées est assurée par un désenfumage naturel par un chassis de 1 m<sup>2</sup> avec des dispositifs de commandes accessibles à partir du plancher.

**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire****Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents :** Notice de Sécurité**Date :** 20 mai 1996**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025

**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

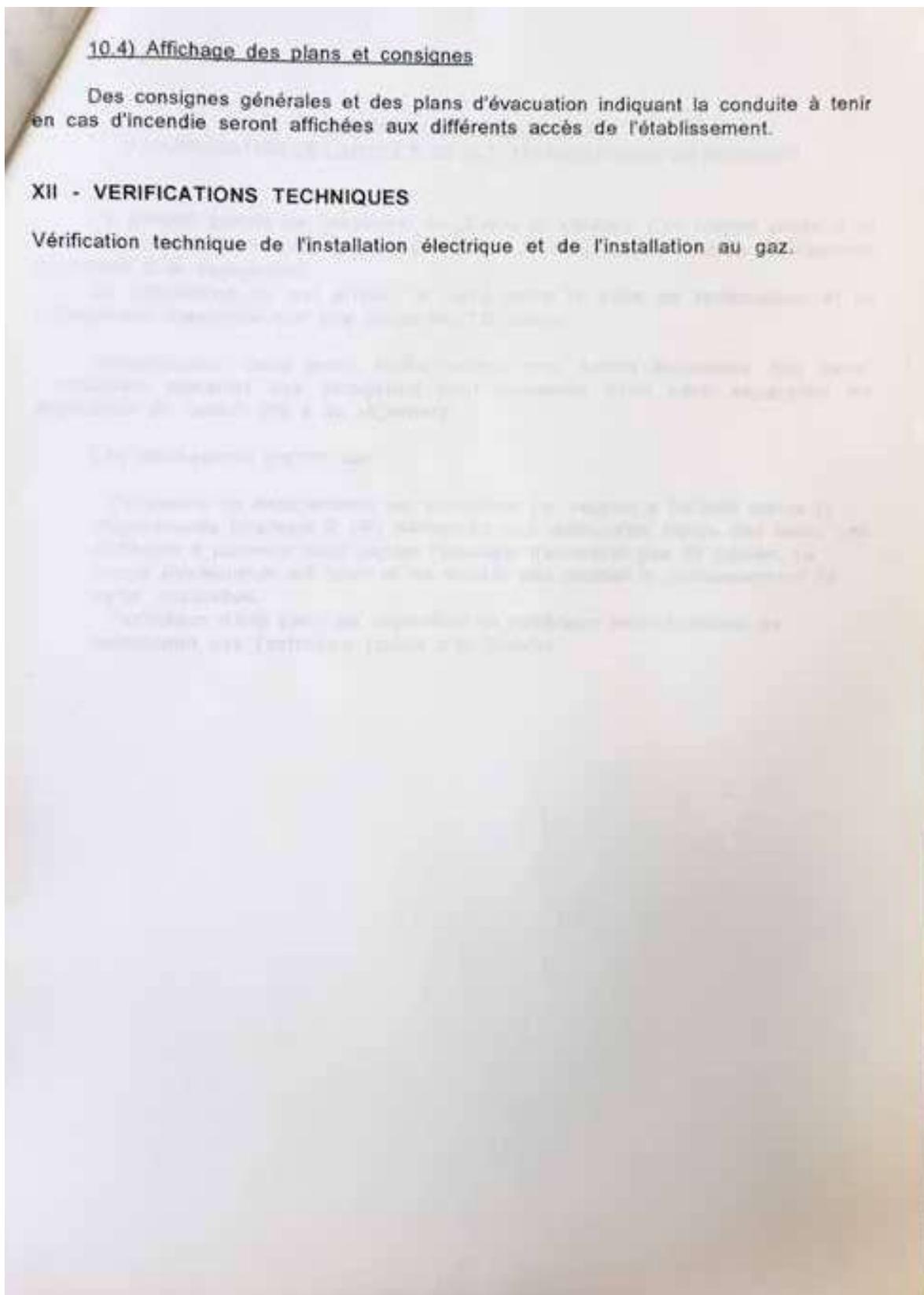
**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

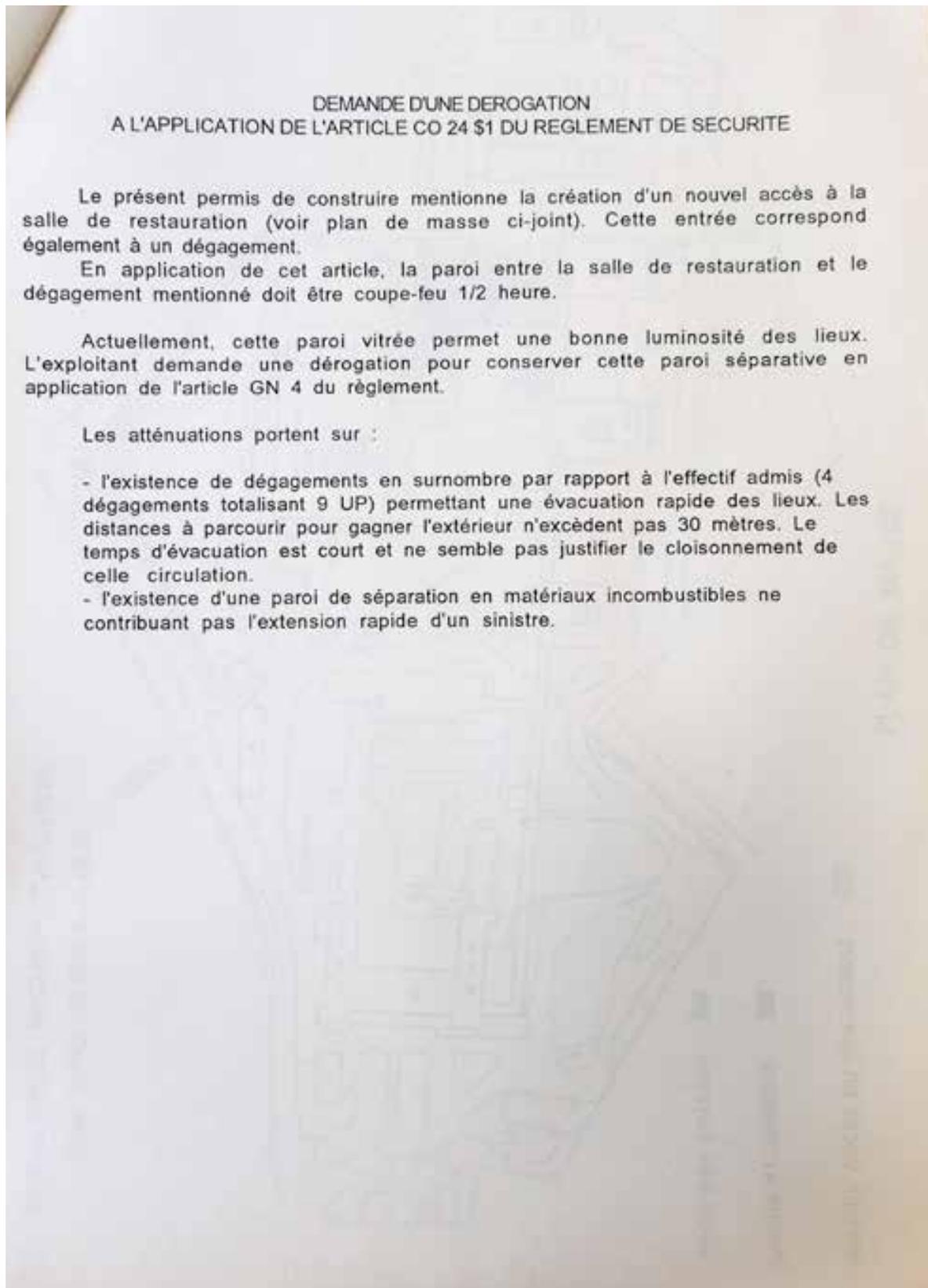
**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 20 mai 1996

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire****Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents :** Notice de Sécurité**Date :** 20 mai 1996**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025

**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice accessibilité handicapée

**Date :** 20 mai 1996

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

COMMUNE  
d'ATTAINVILLE

Centre Hospitalier  
de Moisselles

52, Rue de Paris  
95570 MOISSELLES  
39.35.63.00



RÉNOVATION DE  
LA CUISINE  
CENTRALE

DOSSIER DE PERMIS  
DE CONSTRUIRE

Réf : 64.2

*Denis TARGOWLA - Architecte d.p.l.g*  
*D. E. A. JARDINS - PAYSAGES - TERRITOIRES*  
*96 rue du Pdt Wilson, 92 300 LEVALLOIS-PERRET*  
*Tel 47.31.48.43 - Fax 47.31.07.45*

N° N 34 526 - N° R 15 330

Notice accessibilité  
handicapés

Echelle : 0 cm/m

**Rénovation de la cuisine centrale - dossier de permis de construire****Architecte** : Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse** : 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents** : Notice accessibilité handicapée**Date** : 20 mai 1996**Source** : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite** : le 21-01-2025**I - CHEMINEMENT****1.1) Cheminement extérieur**

La salle de restauration est accessible par la galerie de liaison. Cette galerie comporte un revêtement de sol praticable pour les fauteuils roulants, non glissant et sans obstacle. Elle permet d'atteindre l'entrée du restaurant depuis les parkings de l'Etablissement sans rupture de niveau.

Caractéristiques de la galerie de liaison :

- largeur : 3 m.
- pente inférieure à 5 %.

**1.2) Cheminement intérieur**

Des portes d'une largeur supérieure à 0,9 m permettent un accès à la salle de restauration.

La nouvelle entrée (voir plan de masse) comporte une issue de 1,40 mètres. Elle est de type asymétrique avec un vantail de 0,9 mètre.

Un sol sans rupture de niveau permet un déplacement aisé au sein de la structure pour les personnes handicapées .

**II - PORTES**

Les portes ont une largeur supérieure à 0,9 mètre.

## **D. Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :**

- Notice de Sécurité
- Plan masse
- Plan existant Rez-de-chaussée
- Plan aménagement Rez-de-chaussée

**Date :** 21 mai 1997

**Echelle :**

- 1/1000
- 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**Projet de restructuration de la restauration****Architecte** : Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse** : 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents** : Notice de Sécurité**Date** : 21 mai 1997**Source** : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite** : le 21-01-2025**CENTRE HOSPITALIER DE MOISSELLES**

52, Rue de Paris - 95570 MOISSELLES    Tel: 0139 35 63 00    Fax: 01 39 35 63 10

**PROJET DE  
RESTRUCTURATION  
DE LA RESTAURATION**

MAITRE D'OUVRAGE	Centre Hospitalier de Moisselles 52, rue de Paris - 95570 MOISSELLES
ARCHITECTE	Denis TARGOWLA 96, rue du Président WILSON - 92300 LEVALLOIS PERRET <i>01.47.31.48.43</i>
BET	SPIRAL 9, rue des Innocents - 75001 PARIS

**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 21 mai 1997

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**CENTRE HOSPITALIER DE MOISSELLES**  
52, Rue de Paris 95570 MOISSELLES Tel: 0139 35 63 00 Fax: 01 39 35 63 10

service Hygiène et Sécurité  
Tel : 01 39 35 65 75  
N/Réf. : 5/06/97/AH

**NOTICE DE SECURITE**

**RESTRUCTURATION DE LA RESTAURATION**

Rédaction :  
Anthony Hémon  
Chargé du Service Sécurité

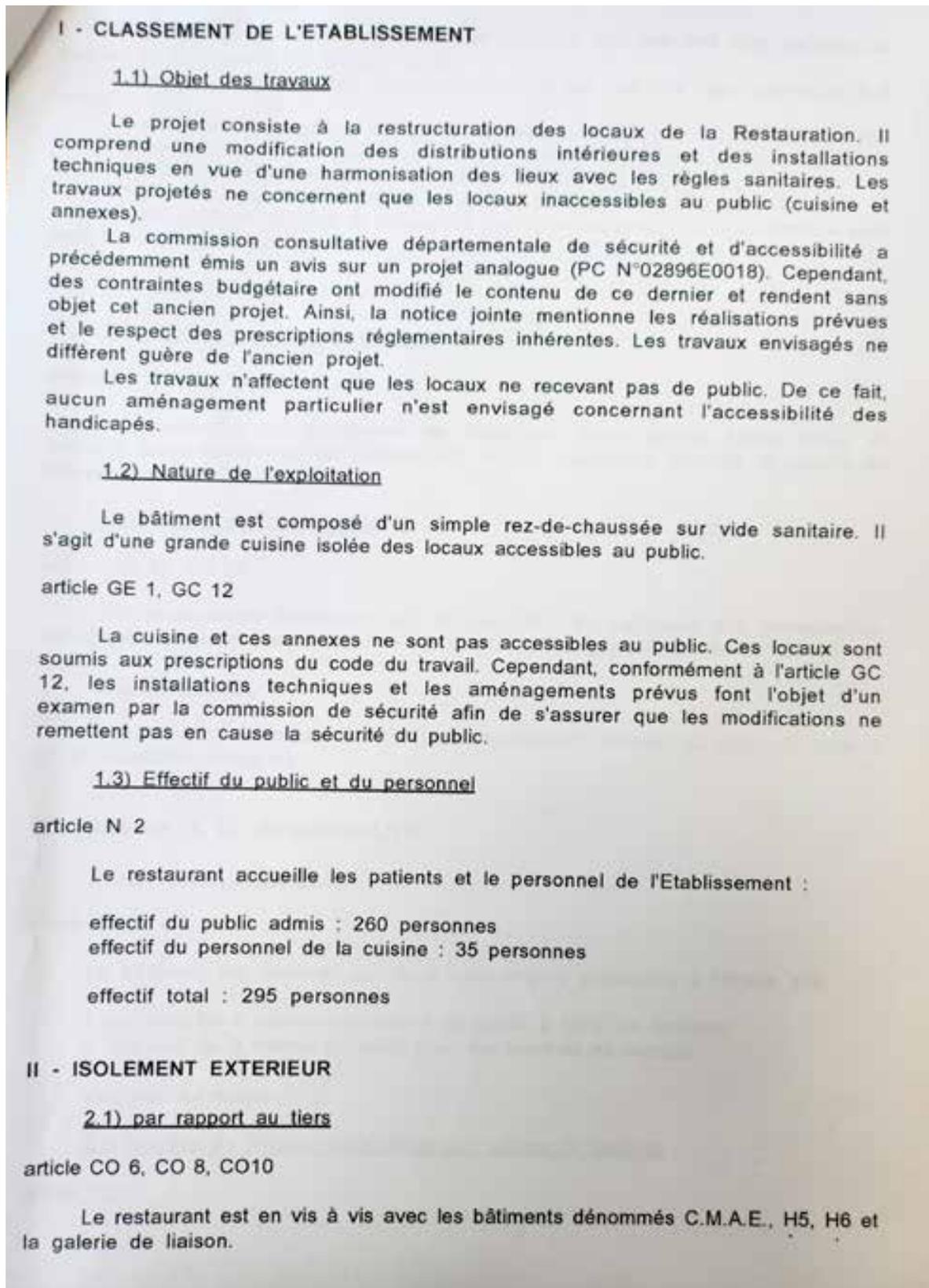
Désignation des locaux :  
Restauration  
Centre Hospitalier de Moisselles  
52, rue de paris - 95570 Moisselles

Consistance des travaux :  
Réaménagement intérieur de la cuisine

Documents joints :

- plan de situation
- plan existant
- plan des aménagements 1/100
- plan des aménagements 1/50
- plans - installations électriques
- plans - installation de ventilation
- plans - plomberie
- plans de façades
- plan existant - toiture
- plan toiture - projet



**Projet de restructuration de la restauration****Architecte** : Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse** : 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents** : Notice de Sécurité**Date** : 21 mai 1997**Source** : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite** : le 21-01-2025

**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 21 mai 1997

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

Il est séparé du bâtiment administratif C.M.A.E. par une aire libre de plus de quatre mètres (respect de l'article CO 8).

Il est séparé du bâtiment d'hospitalisation H5 par une aire libre supérieure à 8 mètres.

Il est séparé de la galerie de liaison par des murs coupe-feu 2 heures avec des portes pare-flammes 1/2 h existant (suivant la notice de sécurité n° 44 / 55-80 du 20 mai 1980 concernant la restructuration de l'hôpital de Moisselles).

L'isolement avec le bâtiment H6 est assuré par des murs coupe-feu 2 h.

Le bâtiment H6 domine la couverture de la restauration. Cette couverture sera pare-flamme 1/2 h sur 4 mètres.

voir plan de masse ci-joint.

2.2) par rapport aux couvertures

article CO 16, CO 17

La couverture est composée de matériaux incombustible (dalle béton et respecte les prescriptions de l'article CO 16. La couverture bordant la galerie de liaison sera PF 1/2 sur 4 mètres.

2.3) par rapport aux façades

article CO 19, CO 20

Les revêtements extérieurs des façades sont de catégorie MO (menuiseries métalliques, vitres et maçonnerie) et répondent aux exigences de l'article CO 20.

2.4) Classement

Le restaurant est classé comme un établissement recevant du public du type N et de quatrième catégorie.

**III - DESSERTE ET ACCESSIBILITE**

3.1) Desserte du bâtiment

article CO 2, CO 4

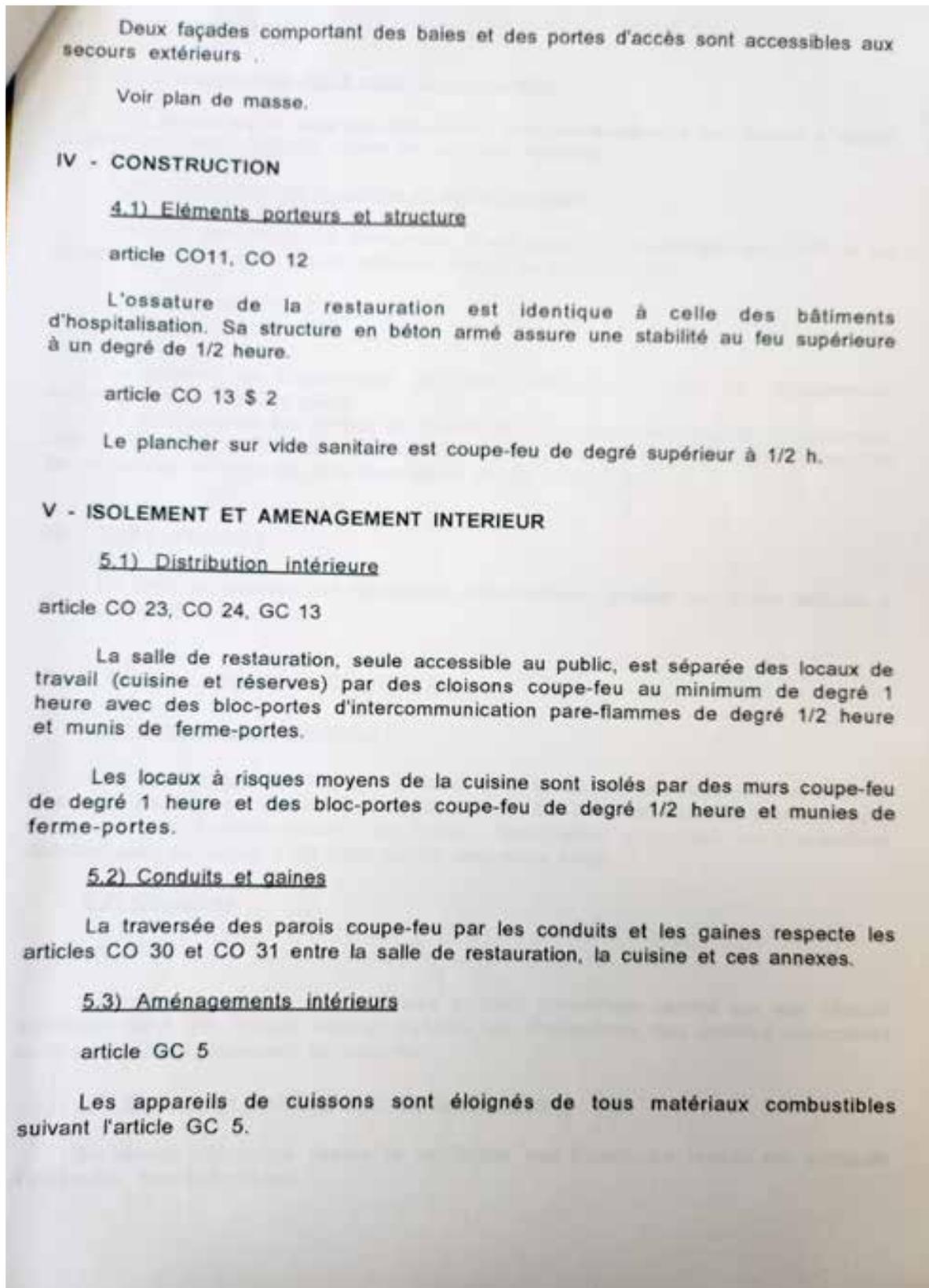
Le bâtiment est desservi par deux voies-engins conformes à l'article cité.

- \* une voie de 6 mètres permettant un accès à l'aire de livraison
- \* une voie de 3 mètres réservée pour les services de secours.

Voir plan de masse.

3.2) Nombre de façades accessibles aux engins de secours

article CO 3

**Projet de restructuration de la restauration****Architecte** : Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse** : 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents** : Notice de Sécurité**Date** : 21 mai 1997**Source** : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite** : le 21-01-2025

**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 21 mai 1997

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**VI - DEGAGEMENTS**

6.1) Dégagements de la salle de restauration

Les issues de la salle de restauration sont surabondantes par rapport à celles exigées par l'article CO 38 . Elles ne sont pas modifiées.

6.2) Dégagement de la cuisine et de ses annexes

Pour un effectif de 35 personnes, il est exigé 1 dégagement de 1 UP et un dégagement accessoire par le code du travail. Le projet prévoit :

- 5 dégagements de 2 UP.
- 1 dégagement de 1 UP.

Le nombre de dégagement est donc suffisant. Il s'agit de dégagements indépendants de ceux du public.

La configuration des locaux ne facilite pas une évacuation rapide du personnel. Une implantation judicieuse d'un éclairage de sécurité s'impose. De plus, l'ouverture de portes doit se faire par une manoeuvre simple et sans clé.

**VII - DESENFUMAGE**

Le local de cuisson est désenfumé naturellement suivant les règles définies à l'instruction IT 246.

**VIII - INSTALLATIONS TECHNIQUES**

8.1) Installations électriques

Les installations électriques de la cuisine et de ses annexes sont modifiées. Une mise en conformité suivant la norme NF C 15-100 est réalisée en tenant compte des conditions d'environnement. De même, l'installation respectera les dispositions définies dans le décret n°88-1056 du 14 novembre 1988.

8.2) Chauffage

article N 10

Extension du réseau de chauffage existant (chauffage central par eau chaude sanitaire) dans les locaux sociaux suivant les dispositions des articles composant le chapitre V du règlement de sécurité.

8.3) Réseau de distribution et de reprise d'air

Un réseau aéraulique assure la ventilation des locaux. Le réseau est composé d'éléments incombustibles.

**Projet de restructuration de la restauration****Architecte** : Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse** : 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents** : Notice de Sécurité**Date** : 21 mai 1997**Source** : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite** : le 21-01-20258.4) Eclairage de sécurité

article N 13

Les locaux inaccessibles au public (cuisine et annexes) sont doté d'une nouvelle installation d'éclairage de sécurité.

Les dégagements sont signalés par un éclairage de sécurité du type C composé de blocs autonomes d'éclairage de sécurité non permanents avec un indice de protection 231. Ces blocs sont conformes aux normes NFC 71 800. Leur installation est réalisée conformément à l'arrêté du 10 novembre 1976. La signalisation de balisages des cheminements est conforme à l'arrêté 4 novembre 1994.

8.5) Installation de gaz

article GC 3, GC, 8, articles du chapitre VI

Une installation au gaz alimente les appareils de cuisson.

A l'extérieur du bâtiment, un organe de coupure à fermeture rapide de l'alimentation au gaz est accessible.

Un robinet de barrage est présent à l'entrée du local de cuisson. Il permet l'arrêt de l'alimentation au gaz de ces appareils.

Ces appareils de cuisson sont conformes aux normes les concernant.

L'alimentation au gaz des appareils est asservie au fonctionnement du système d'extraction.

Toute modification de cette installation est soumise à un certificat de conformité de l'installateur. En dernier lieu, une vérification par un organisme agréé constate la conformité de l'installation.

8.6) Installation des appareils de cuisson

article GC 3, GC 4, GC 5, GC 8, GC 10, GC 11, GC 14, N 20

Il s'agit d'appareils de cuisson utilisant un combustible gazeux. Ils sont installés dans le local cuisson et la pâtisserie.

Les appareils de cuisson répondent aux normes françaises en vigueur.

Des dispositifs d'arrêt d'urgence au local cuisson et à la pâtisserie coupent l'ensemble de l'alimentation des appareils mentionnés.

Les appareils sont fixés et stabilisés sur un sol carrelé (incombustibles).

Des consignes spéciales et des extincteurs CO2 sont mis en place.

Le local de cuisson et la pâtisserie dispose d'une extraction d'air vicié et de buées en matériaux incombustibles tel que défini à l'article GC 14, paragraphe 3.

**IX - LOCAUX A RISQUES PARTICULIERS**

article CO 28, GC 13

9.1) local de cuisson

Risque moyen : - cloison coupe-feu 1 h.  
- bloc-portes coupe-feu 1/2 h avec ferme-porte.

**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

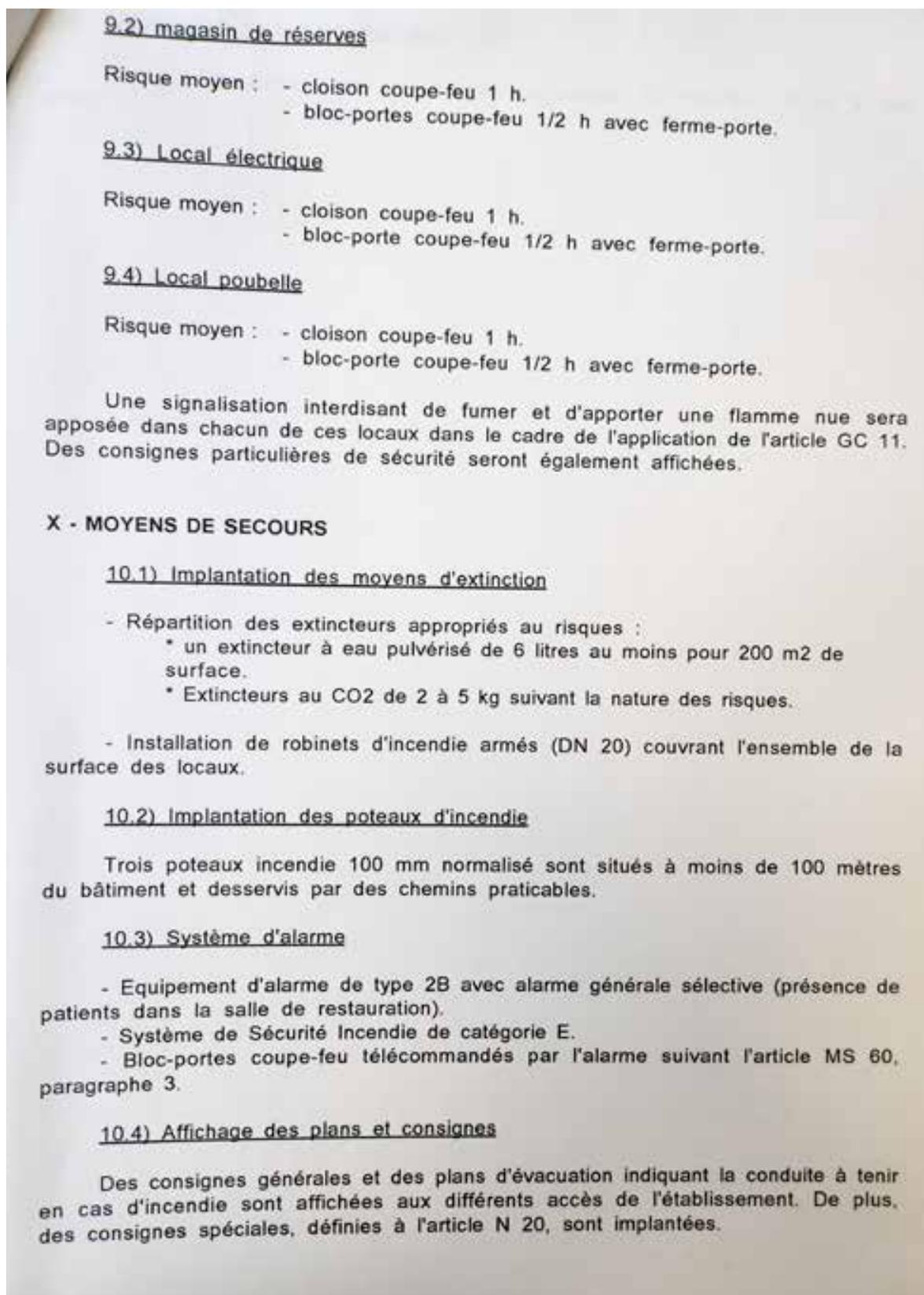
**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 21 mai 1997

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 21 mai 1997

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

xii - VERIFICATIONS TECHNIQUES

Un contrôle technique de construction comprenant les missions "S" et "L" est prévu.

**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

**Documents :** Notice de Sécurité

**Date :** 21 mai 1997

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**ATTESTATION**

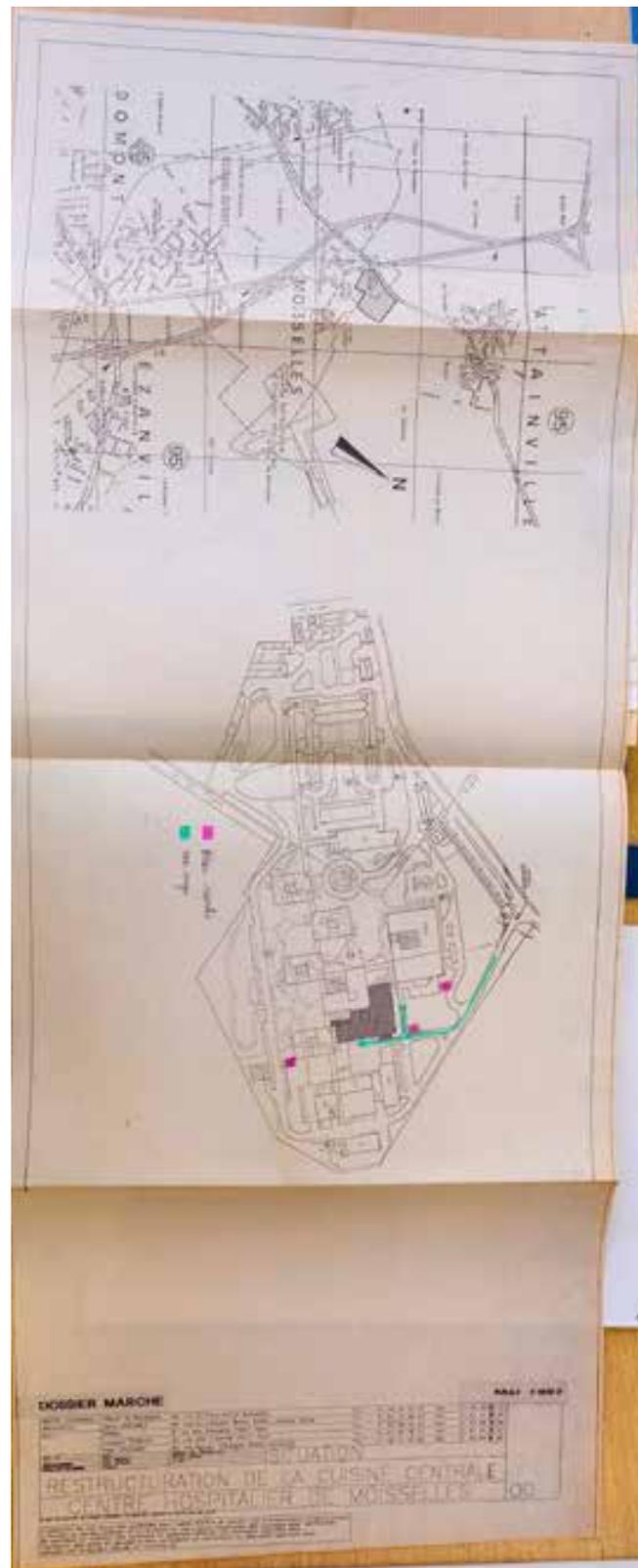
Je soussigné, Jean-Marc LAVOINE, Directeur du Centre Hospitalier de Moisselles, Maître d'Ouvrage, 52, rue de Paris à MOISSELLES 95570, prends l'engagement de respecter les règles relatives à la solidité des ouvrages concernant le projet de restructuration de la restauration sis 52, rue de Paris - 95570 MOISSELLES.

Fait à Moisselles, le 21 Mai 1997.

Le Maître d'Ouvrage,  
Le Directeur



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Lavoine".

**Projet de restructuration de la restauration****Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret**Documents :** Plan masse**Date :** 21 mai 1997**Echelle :** 1/1000**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025

**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

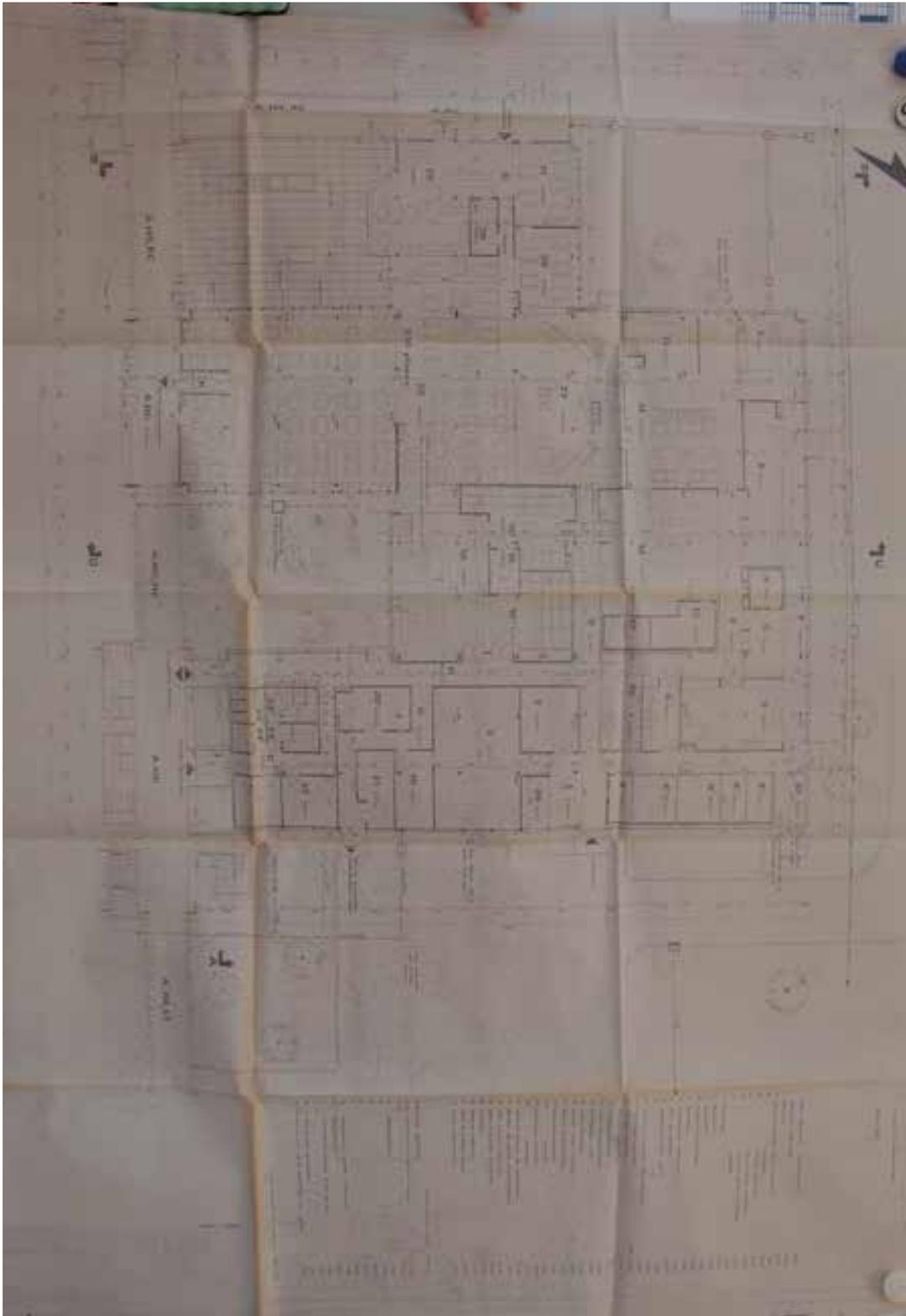
**Documents :** Plan existant Rez-de-chaussée

**Date :** 21 mai 1997

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Projet de restructuration de la restauration**

**Architecte :** Denis Targowla D.P.L.G - D.E.A Jardins-paysages-territoires

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

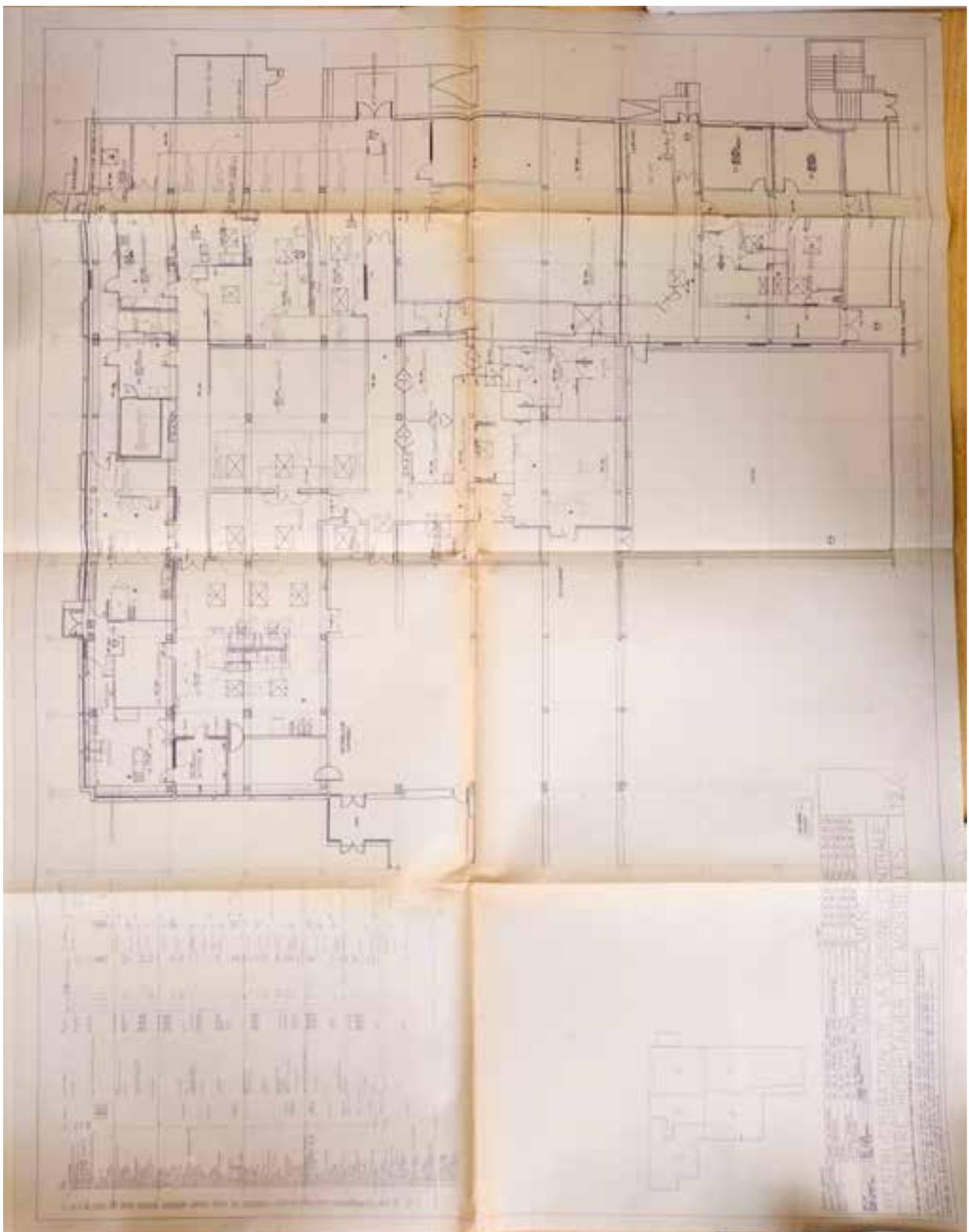
**Documents :** Plan aménagement Rez-de-chaussée

**Date :** 21 mai 1997

**Echelle :** 1cm/m

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025





FICHE N°4  
Restauration





## SOMMAIRE

### **Bâtiment de restauration**

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Adresse :** 96 Rue du Pdt Wilson, 92 300 Levallois-Perret

### **Documents :**

- Plan du sous-sol\_Etat Futur
- Plan du rdc\_Etat Futur
- Coupe
- Coupe de profil
- Façade Sud\_Etat Actuel et Etat Futur
- Façade Ouest\_Etat Actuel et Etat Futur
- Intégration dans le site\_Etat Actuel et Etat Futur
- Perspectives

### **Date :**

- 20 mai 1996
- 21-01-2004

### **Echelle :**

- 1/200
- 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

FICHE N°4 Restauration

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Plan du sous-sol\_Etat Futur

**Date :** 21-01-2004

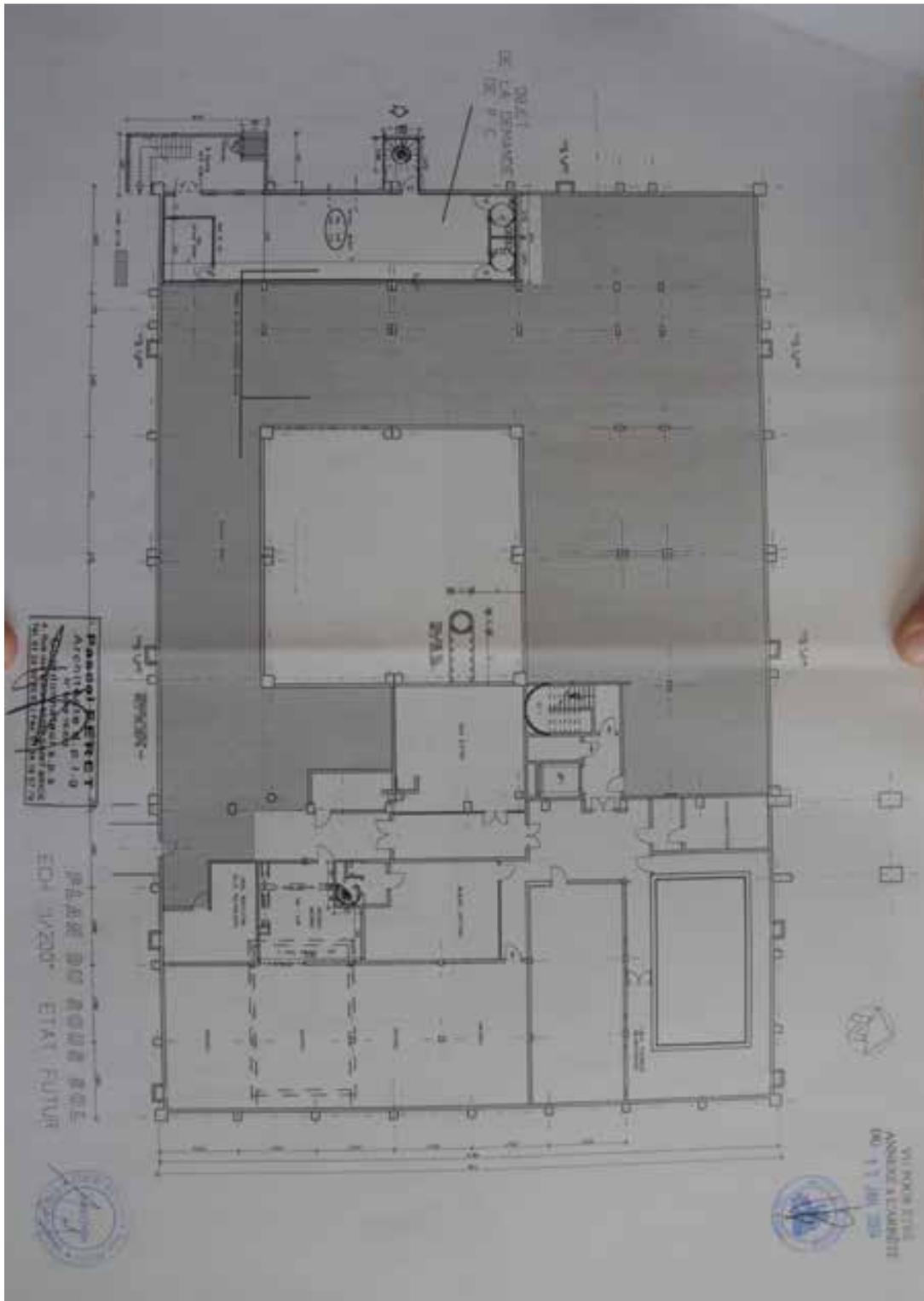
**Echelle :**

-1/200

-1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

**Documents :** Plan du sous-sol\_Etat Futur

**Date :** 21-01-2004

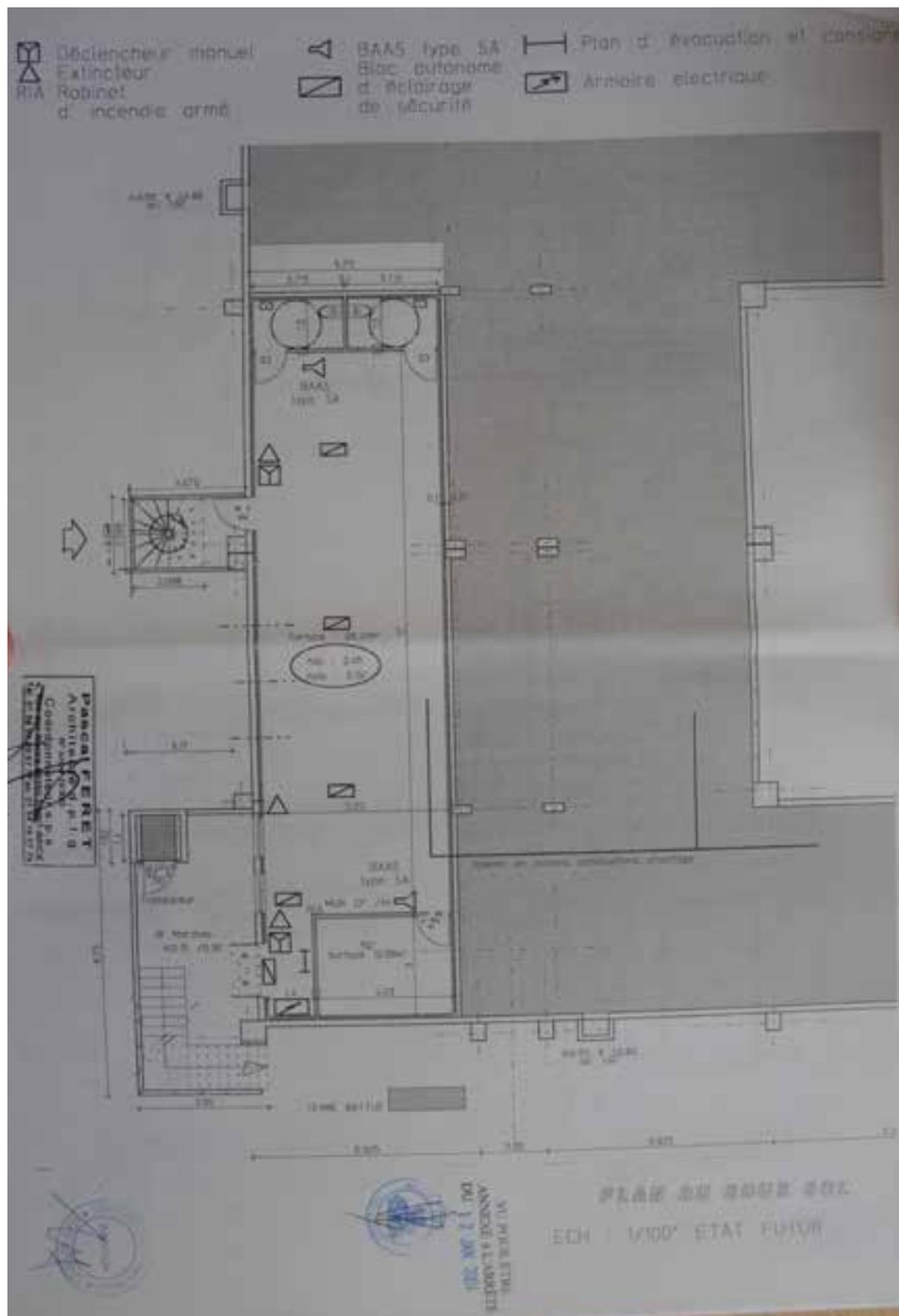
**Echelle :**

-1/200

-1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



FICHE N°4 Restauration

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

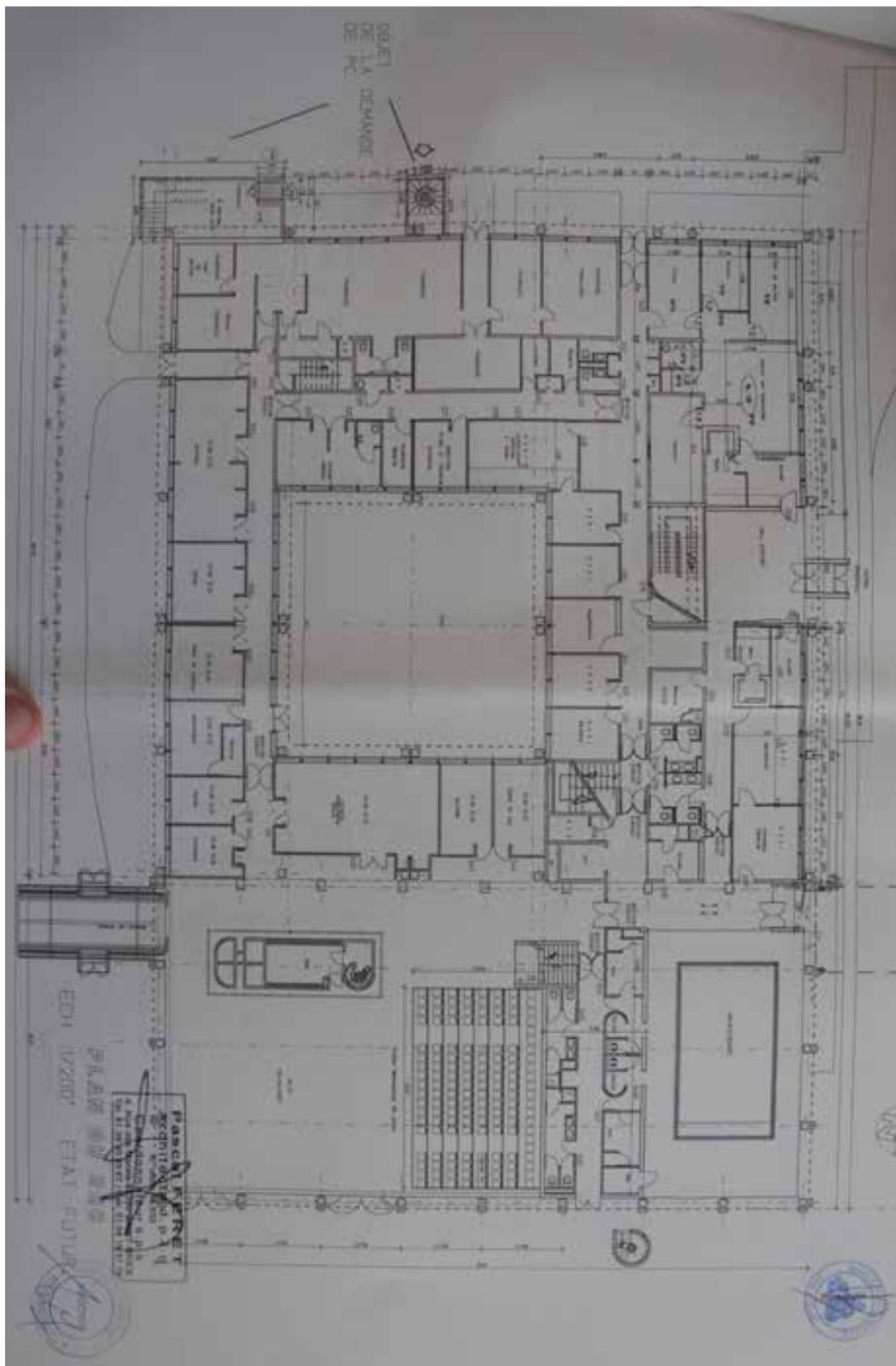
**Documents :** Plan du rdc\_Etat Futur

**Date :** 21-01-2004

**Echelle :** 1/200

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

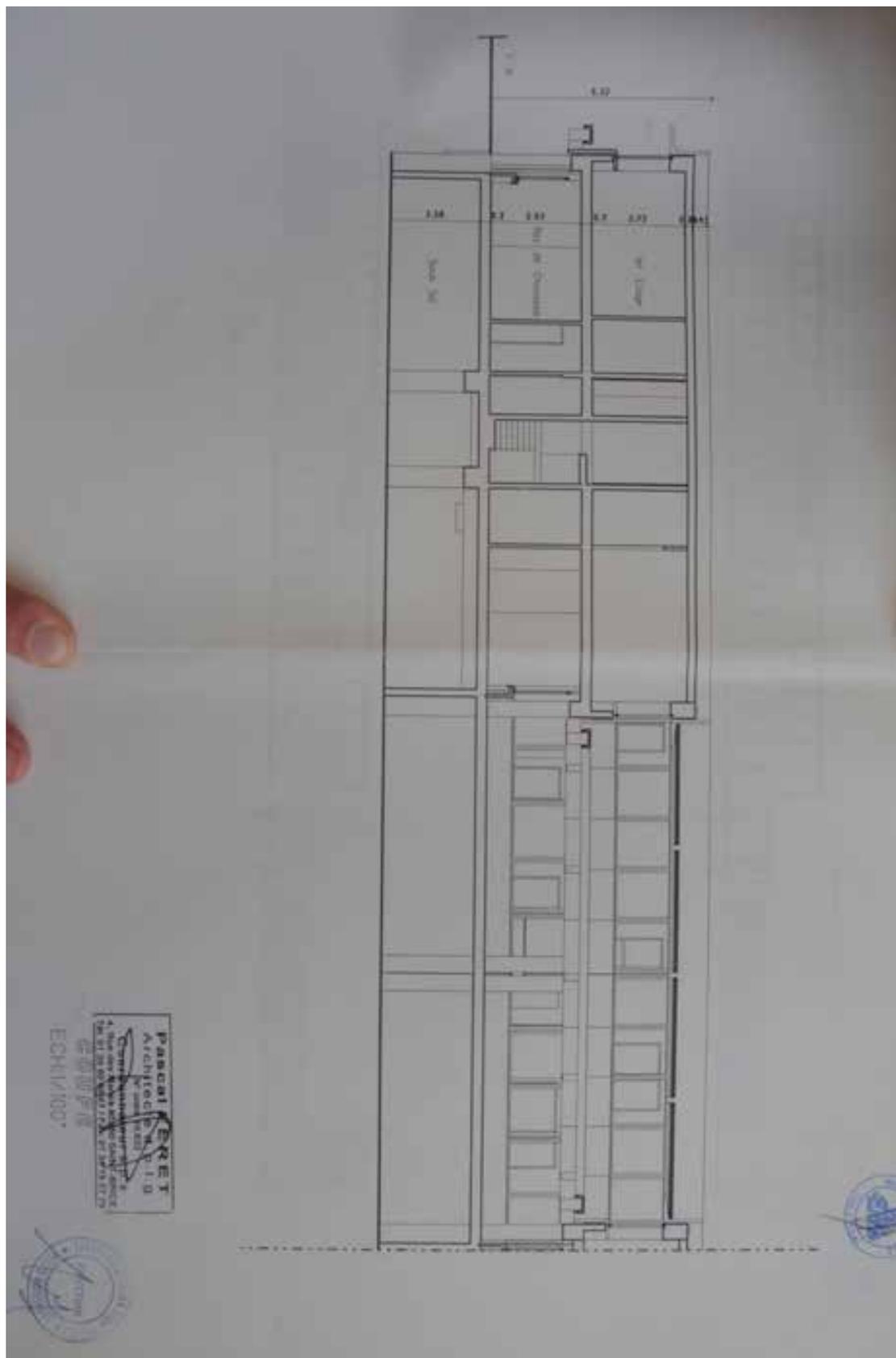
**Documents :** Coupe

**Date :** 21-01-2004

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



FICHE N°4 Restauration

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

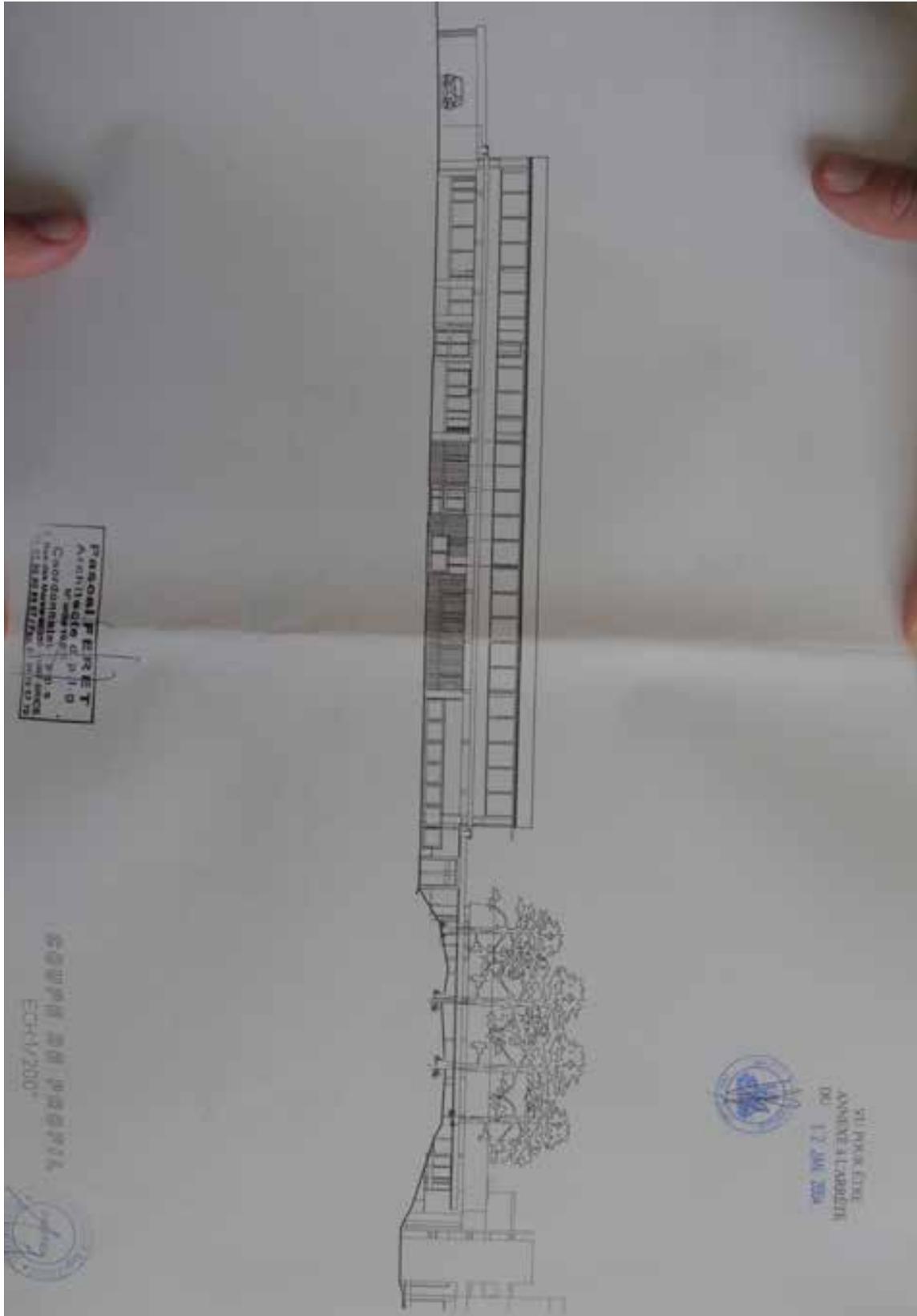
**Documents :** Coupe de profil

**Date :** 21-01-2004

**Echelle :** 1/200

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

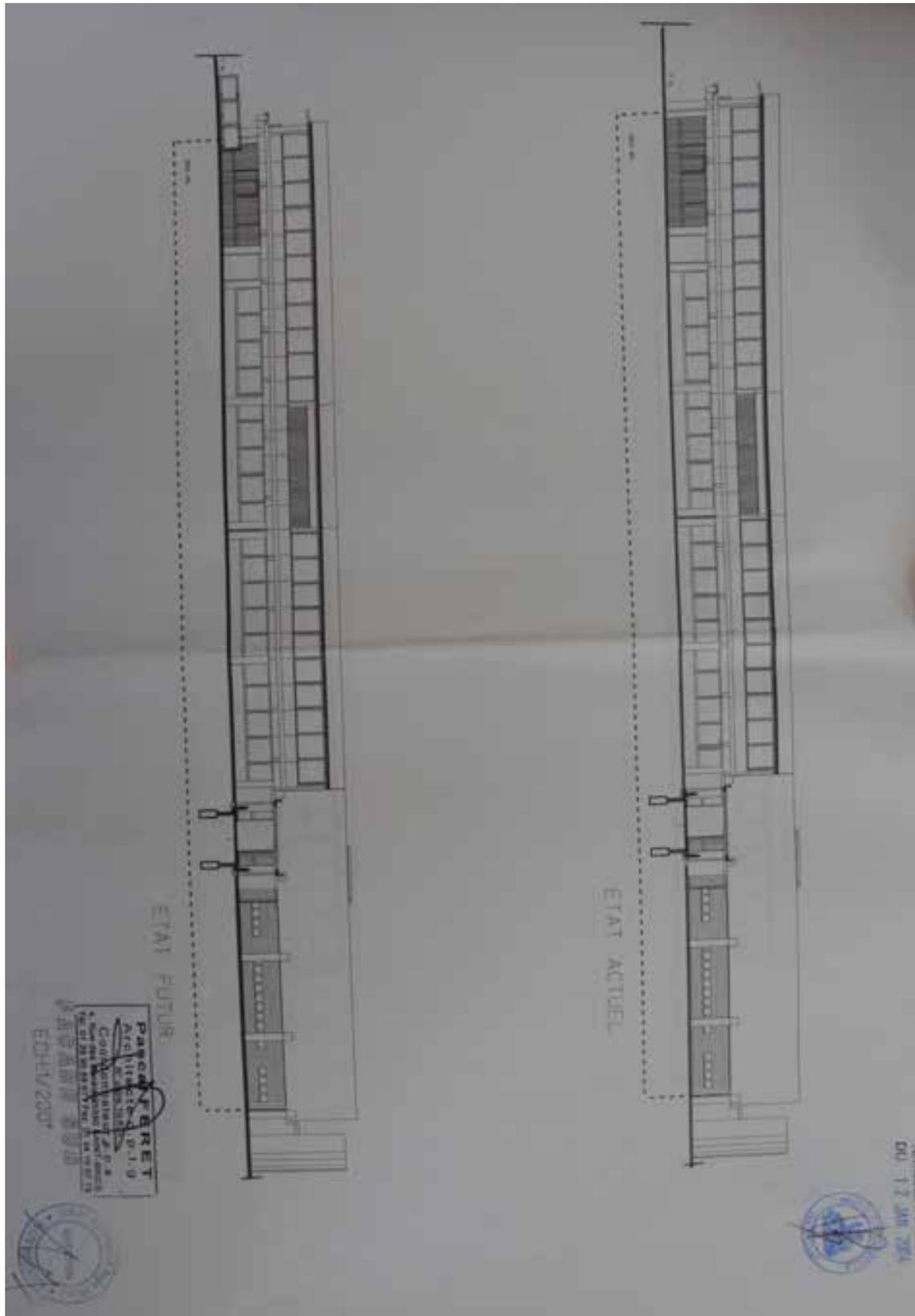
**Documents :** Façade Sud\_ Etat Actuel et Etat Futur

**Date :** 21-01-2004

**Echelle :** 1/200

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



FICHE N°4 Restauration

**Architecte :** Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

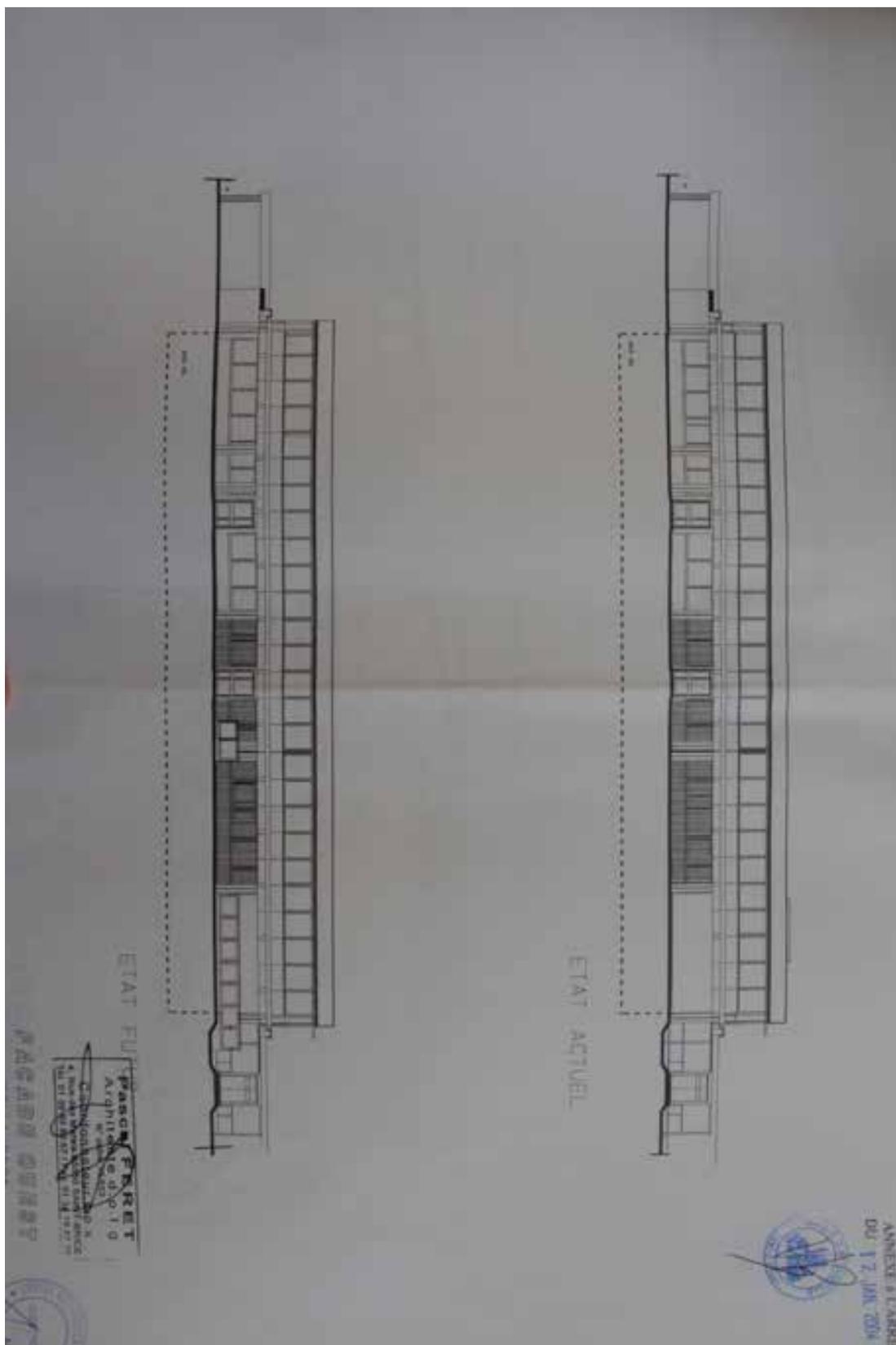
**Documents :** Façade Ouest\_Etat Actuel et Etat Futur

**Date :** 21-01-2004

**Echelle :** 1/200

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



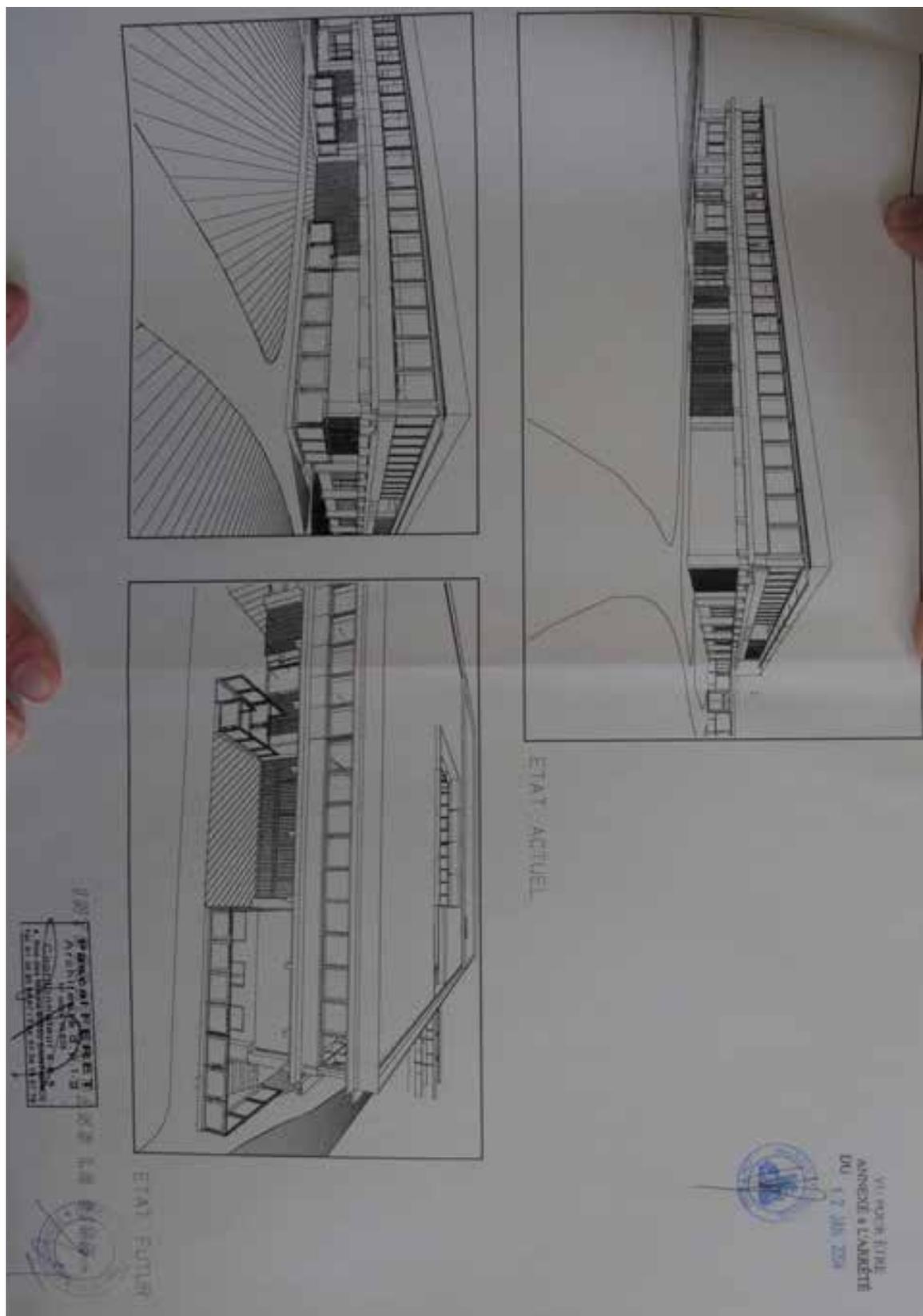
Architecte : Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

Documents :cc

Date : 21-01-2004

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025



FICHE N°4 Restauration

Architecte : Pascal Feret D.P.L.G Ordre n°19633

Documents : Perspectives

Date : 21-01-2004

Source : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

Visite : le 21-01-2025







FICHE 5  
Bâtiments techniques





## SOMMAIRE

### **A. Bâtiments techniques**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :**

- 17 02 1982

- 24/03/1992

- 21/12/1979

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

### **B. Bâtiments techniques**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :** 29 09 1978

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**A. Bâtiments techniques**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

**Documents :**

- Ateliers services généraux, plan
- Ateliers services généraux, élévation et coupes
  
- Chaufferie, locaux techniques, plan
  
- Garage, élévations
- Garage, plan et coupes

**Date :**

- 17 02 1982
- 24/03/1992
- 21/12/1979

**Echelle :**

- 1/50
- 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

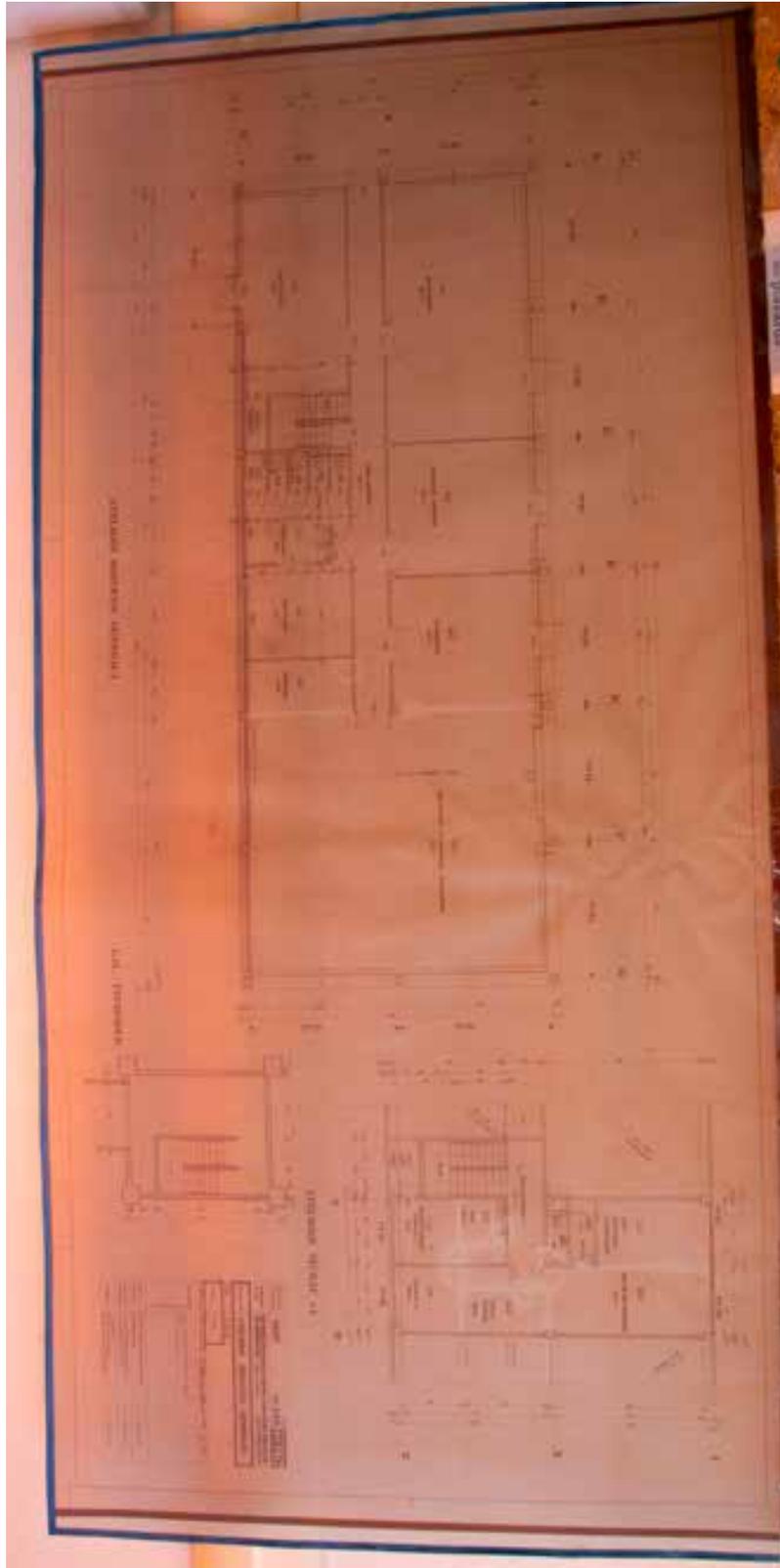
**Documents :** Ateliers services généraux, plan

**Date :** 17 02 1982

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



FICHE N°5 Bâtiments techniques

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

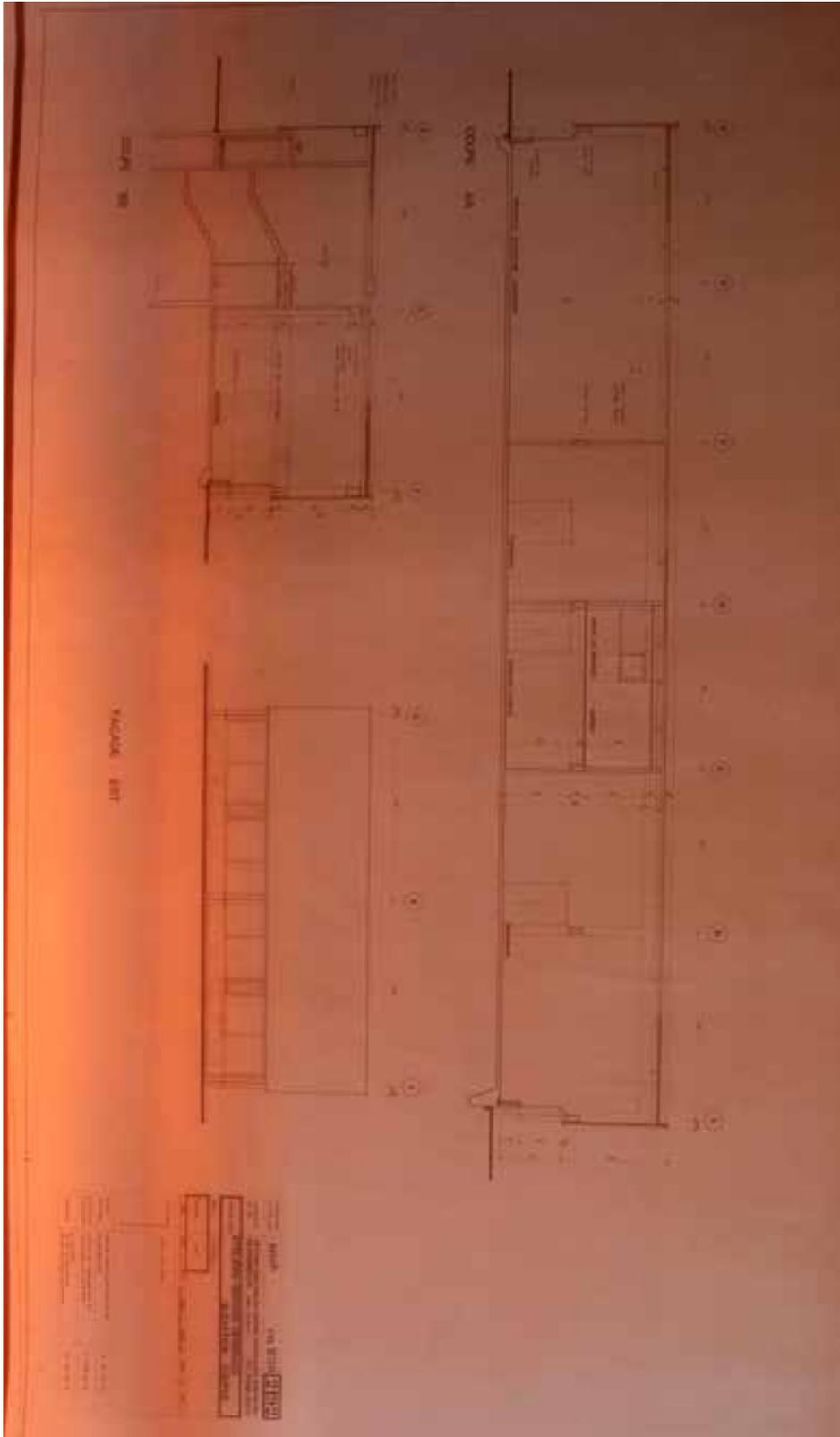
**Documents :** Ateliers services généraux, élévation et coupes

**Date :** 17 02 1982

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



**Architecte :** M. CHAUVET

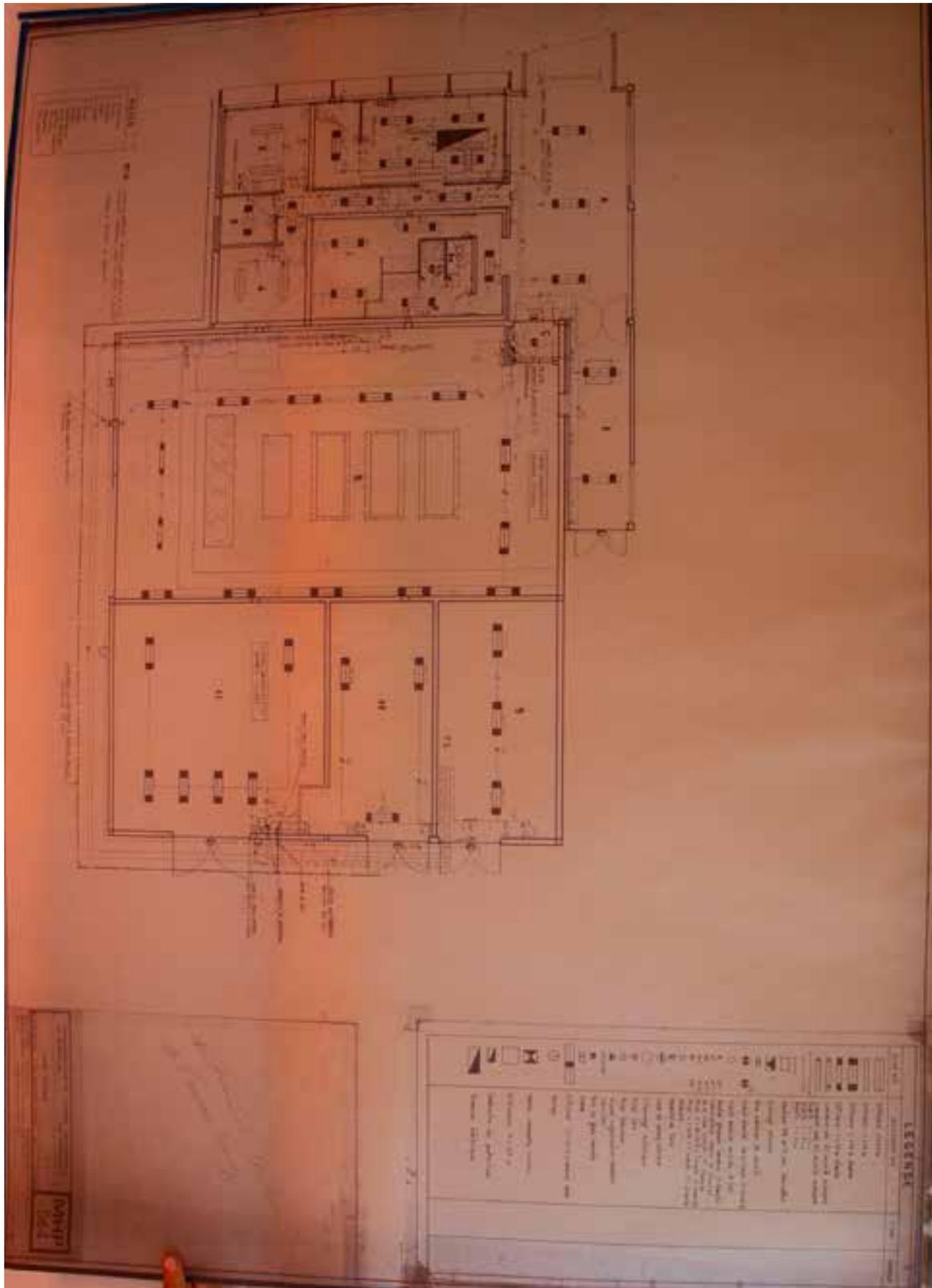
**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

**Documents :** Chaufferie, locaux techniques, plan

**Date :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



FICHE N°5 Bâtiments techniques

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

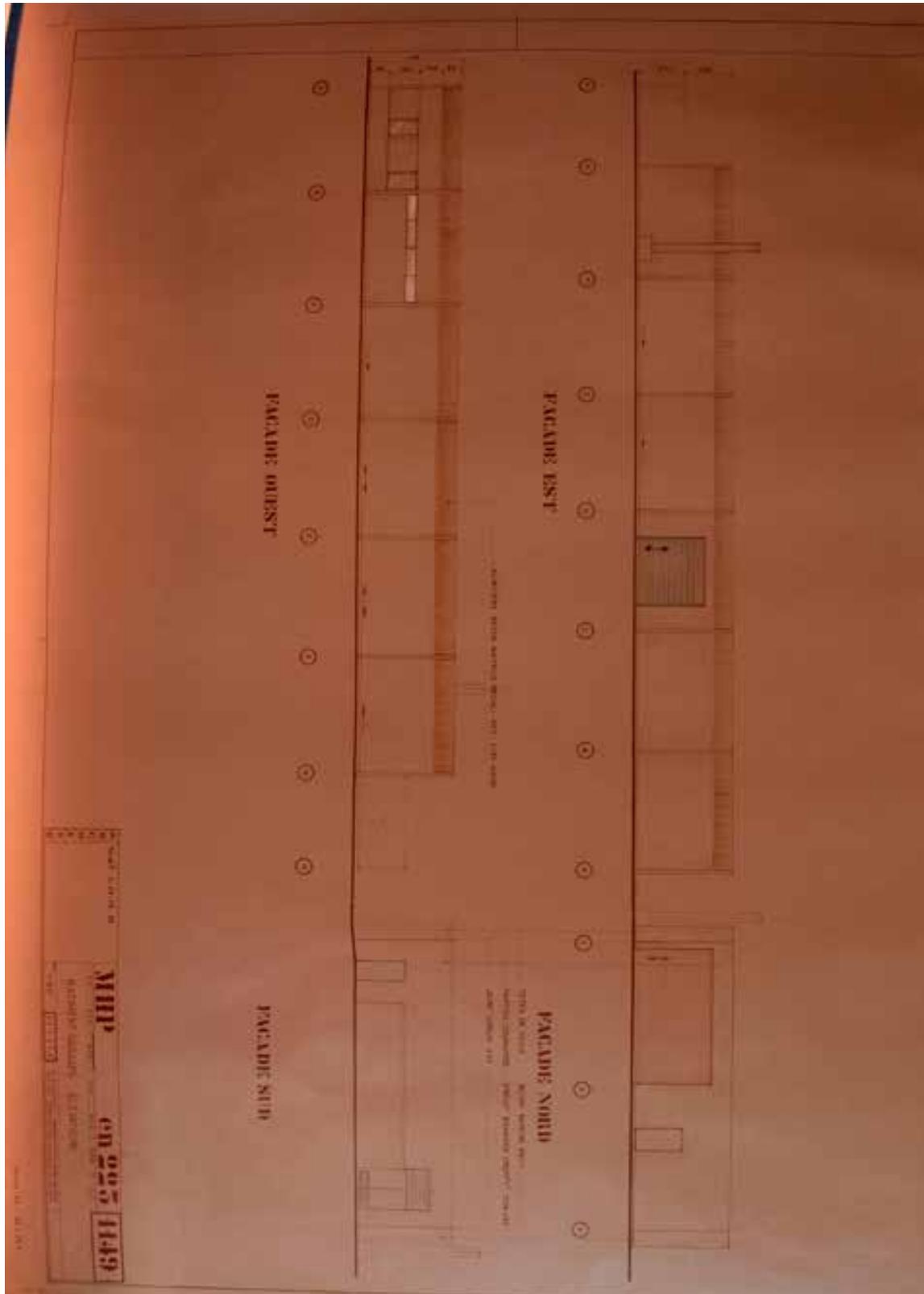
**Documents :** Garage, élévations

**Date :** 24/03/1992

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

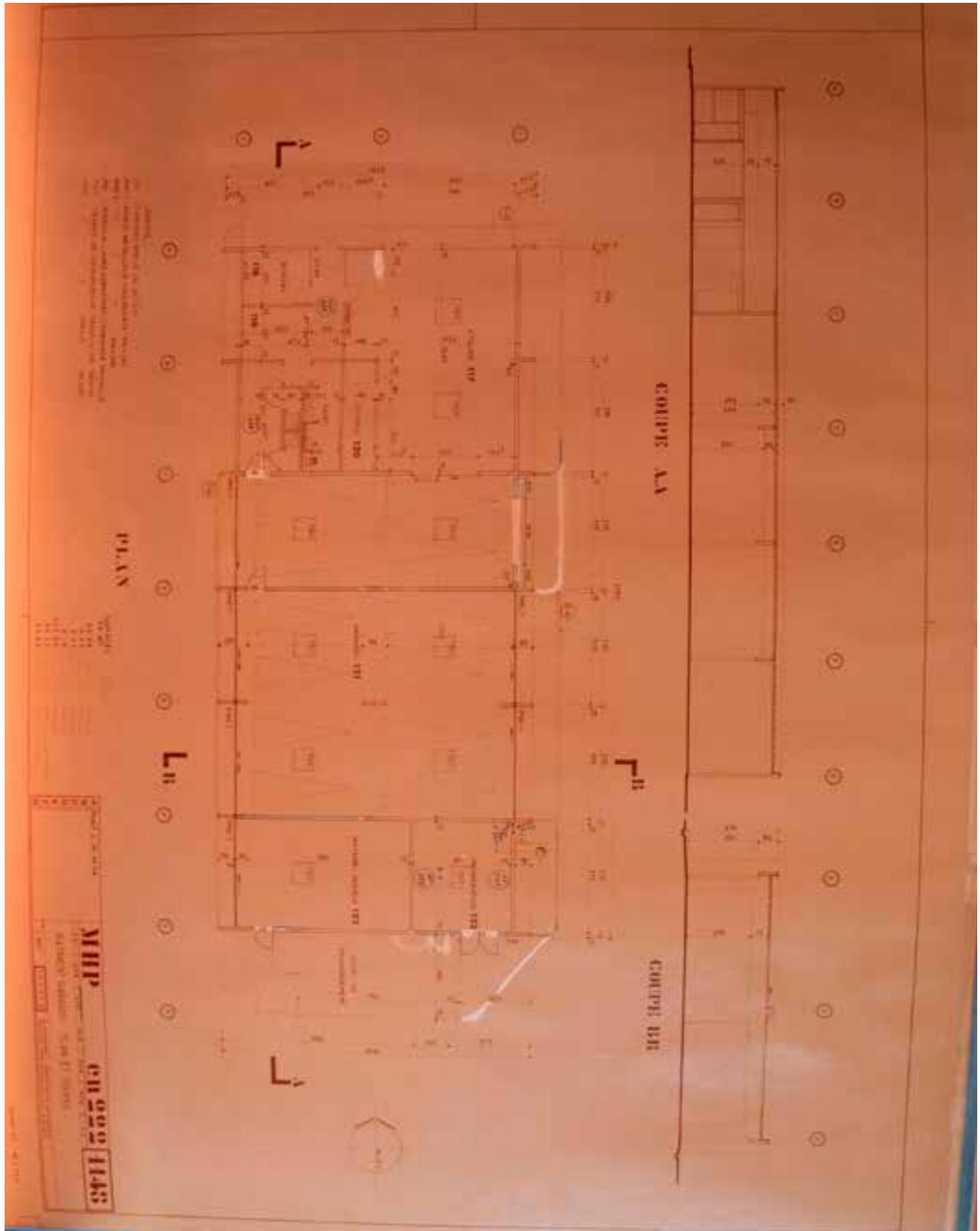
**Documents :** Garage, plan et coupes

**Date :** 21/12/1979

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



**B. Bâtiments techniques**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

**Documents :**

- Bâtiments LT, Coupe AA BB
- Plan RCH, Bât. LT Revêtement de sol et muraux
- Elévations 1.2.3.4 Bâtiment LT

**Date :** 29 09 1978

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

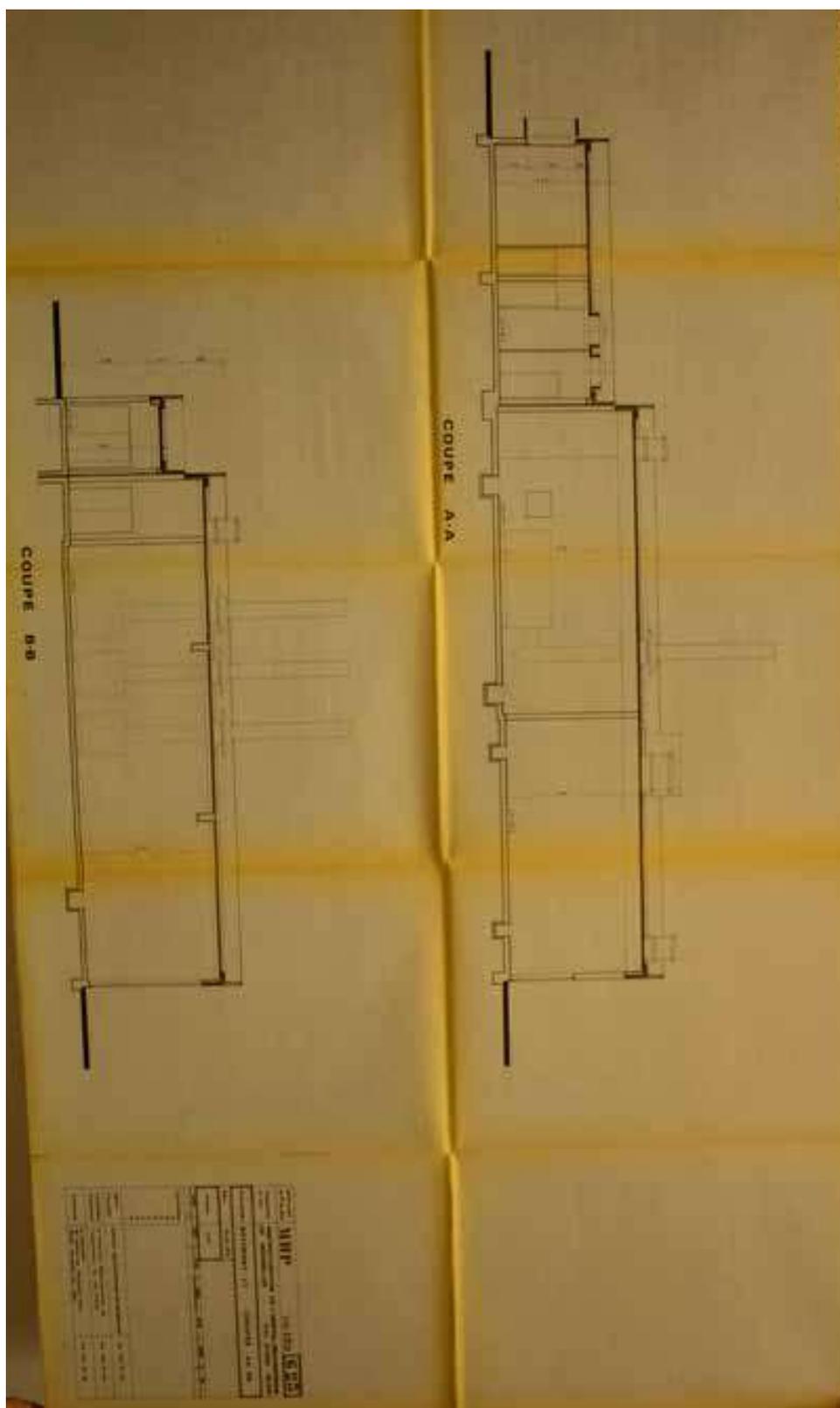
**Documents :** Bâtiments LT, Coupe AA BB

**Date :** 29 09 1978

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



FICHE N°5 Bâtiments techniques

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

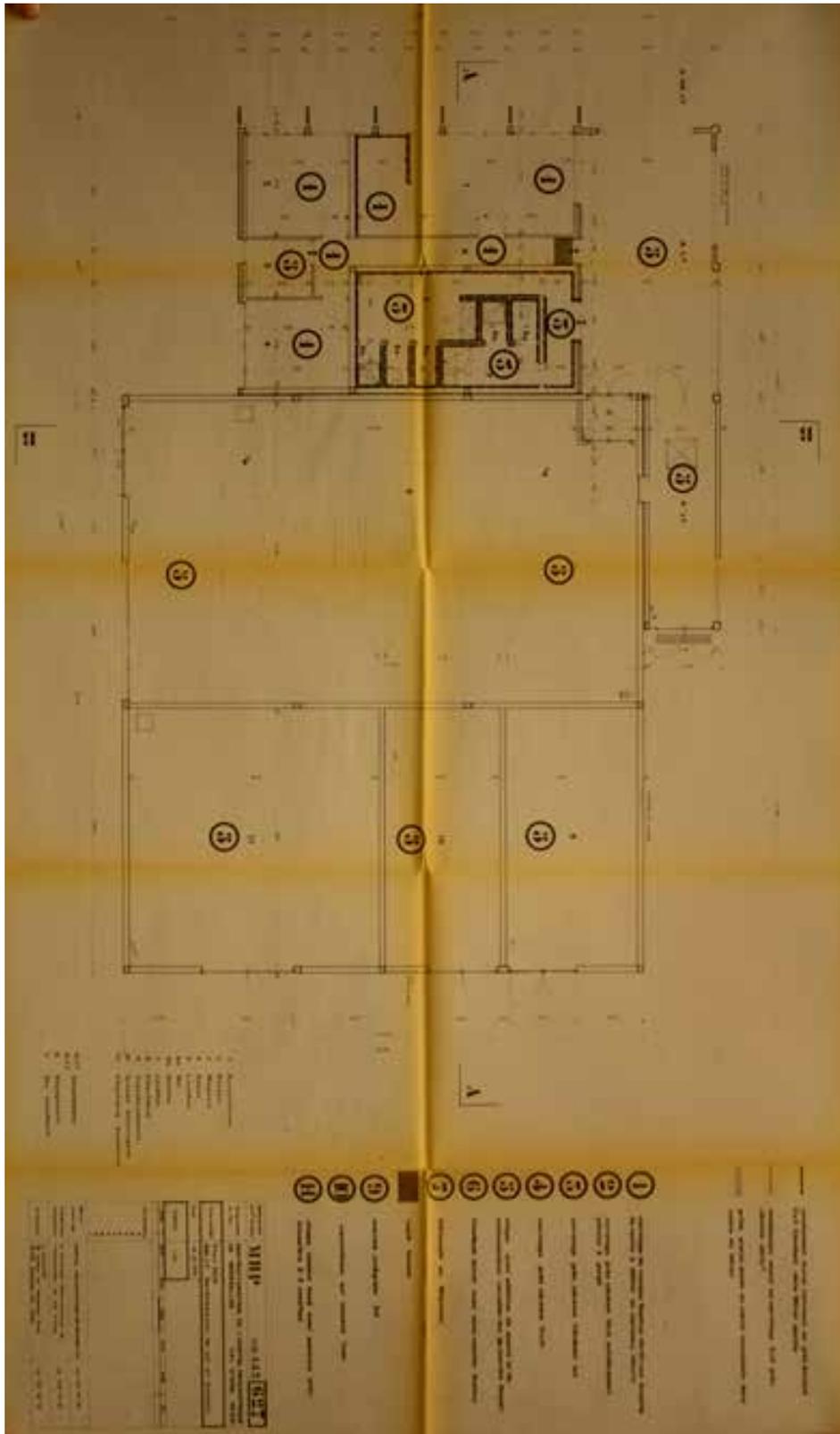
**Documents :** Plan RCH, Bât. LT Revêtement de sol et muraux

**Date :** 29 09 1978

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

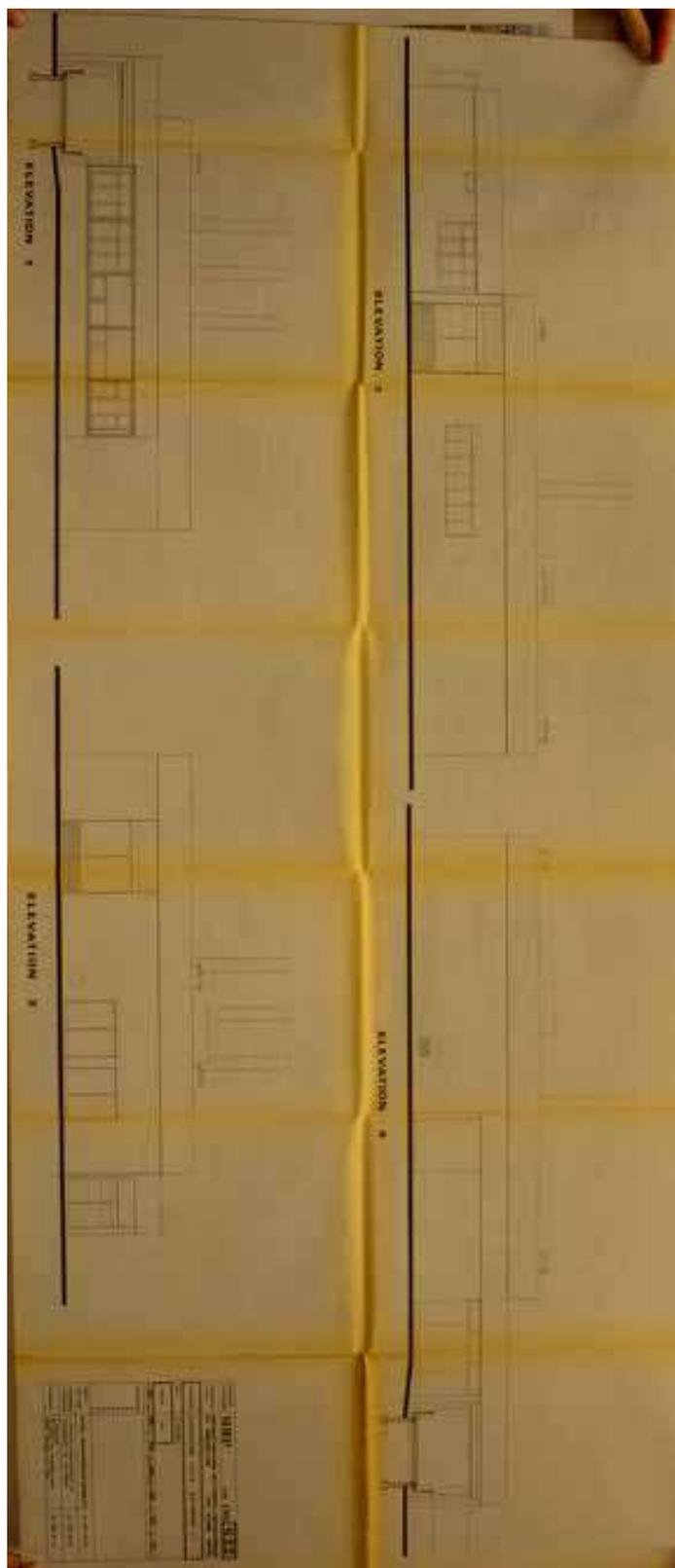
**Documents :** Elévations 1.2.3.4 Bâtiment LT

**Date :** 29 09 1978

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025





FICHE 6  
Galerie





## SOMMAIRE

### **A. Galerie**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :** 26/03/1979

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

### **B. Galerie**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Date :** 26/03/1979

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**A. Galerie**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

**Documents :** Galerie de liaison, tronçon entre EA et H1, détails et coupes, coffrage

**Date :** 26/03/1979

**Echelle :** 1/20

- 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

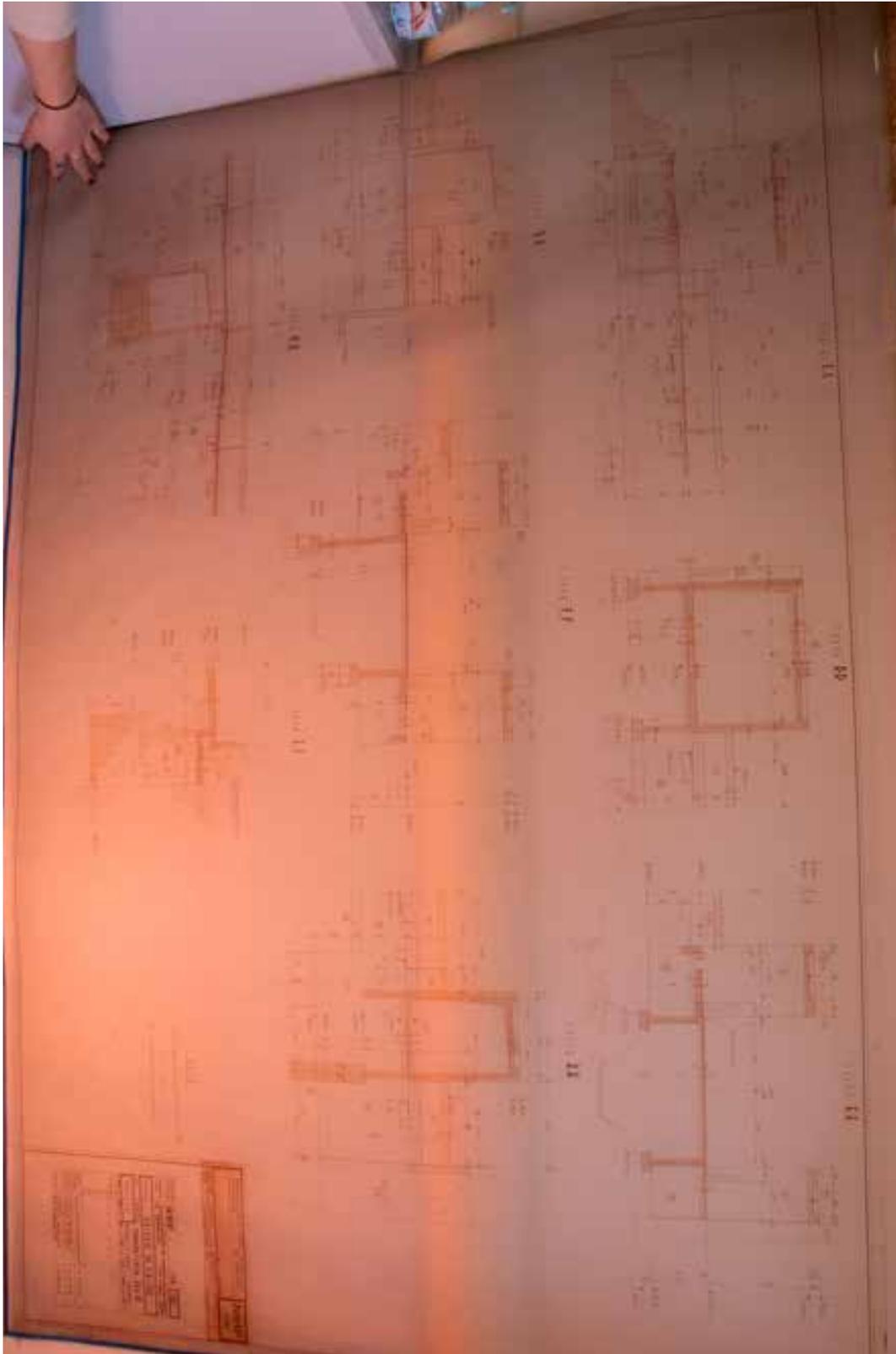
**Documents :** Galerie de liaison, tronçon entre EA et H1, détails et coupes, coffrage

**Date :** 26/03/1979

**Echelle :** 1/20

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



FICHE N°6 Galerie

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

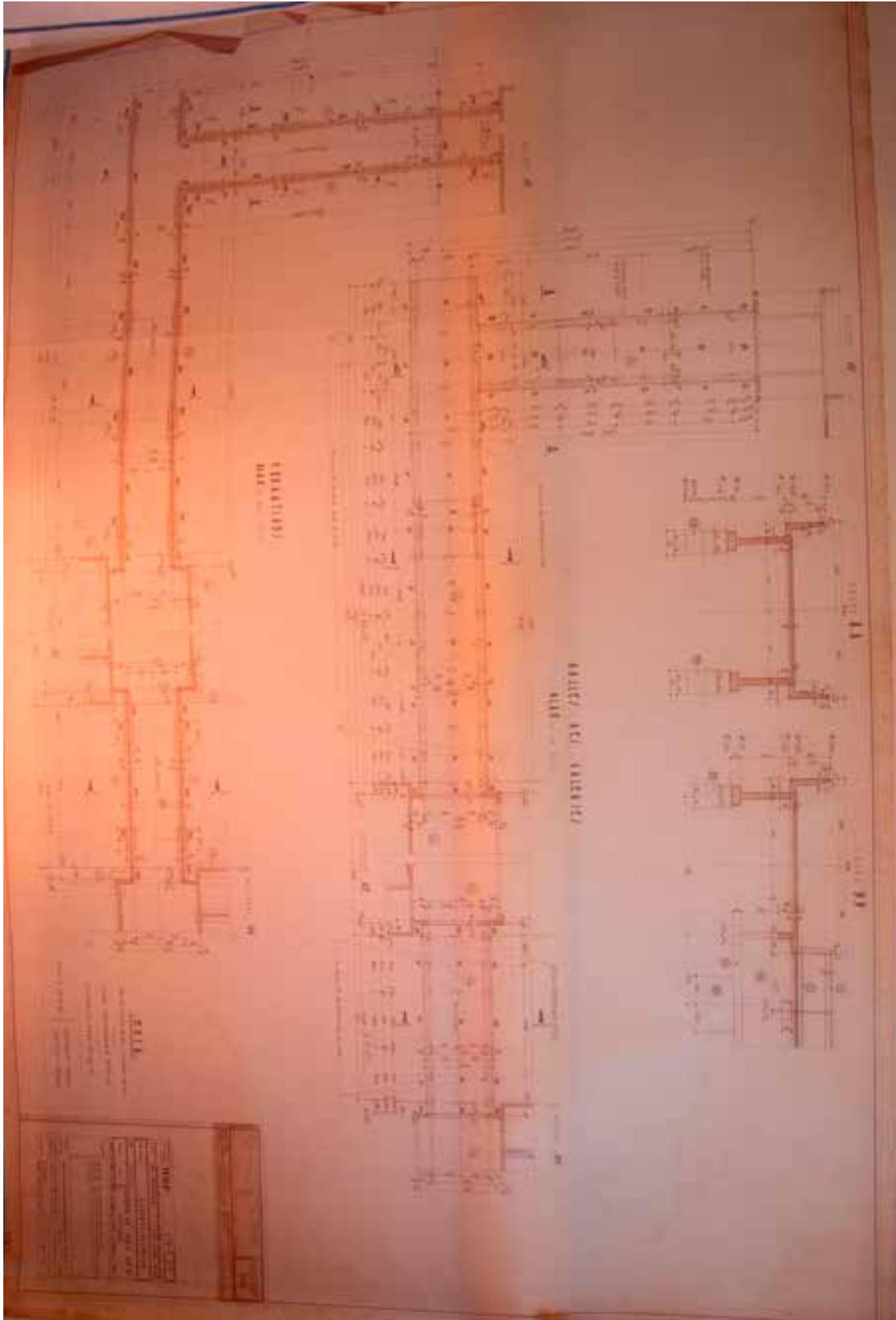
**Documents :** Galerie de liaison, tronçon AH, AEA H, AH, H, coffrage

**Date :** 26/03/1979

**Echelle :** 1/30

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025





**B. Galerie**

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

**Documents :**

- Galerie de liaison, raccordement des H3, H4, H5 et H6
- Galerie de liaison, détail

**Date :** 26/03/1979

**Echelle :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

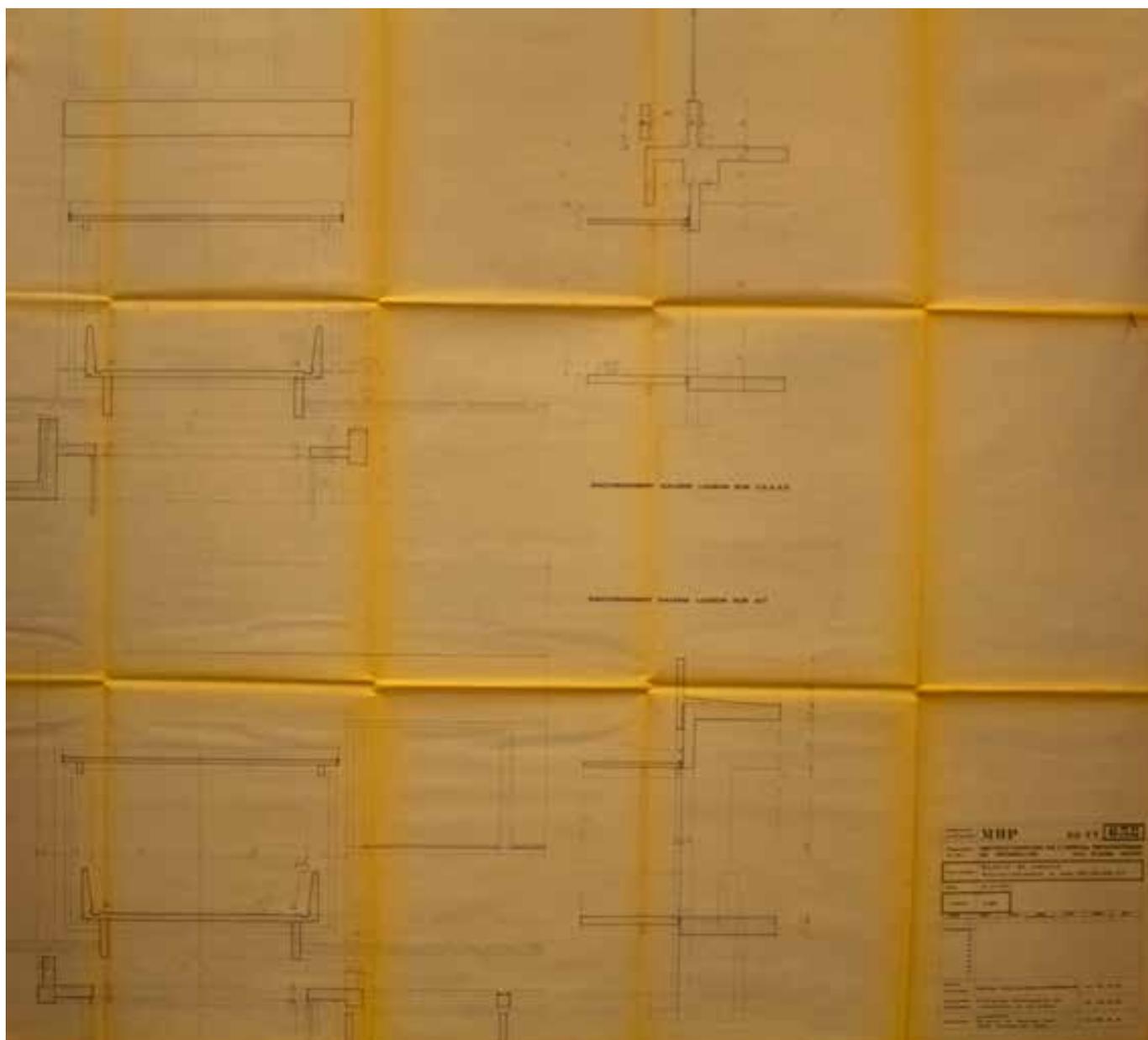
**Documents :** Galerie de liaison, raccordement des H3, H4, H5 et H6

**Date :** ?

**Echelle :** 1/20

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



FICHE N°6 Galerie

**Architecte :** M. CHAUVET

**Adresse :** 28 avenue du marechal foche, 92 260 fontenay aux roses

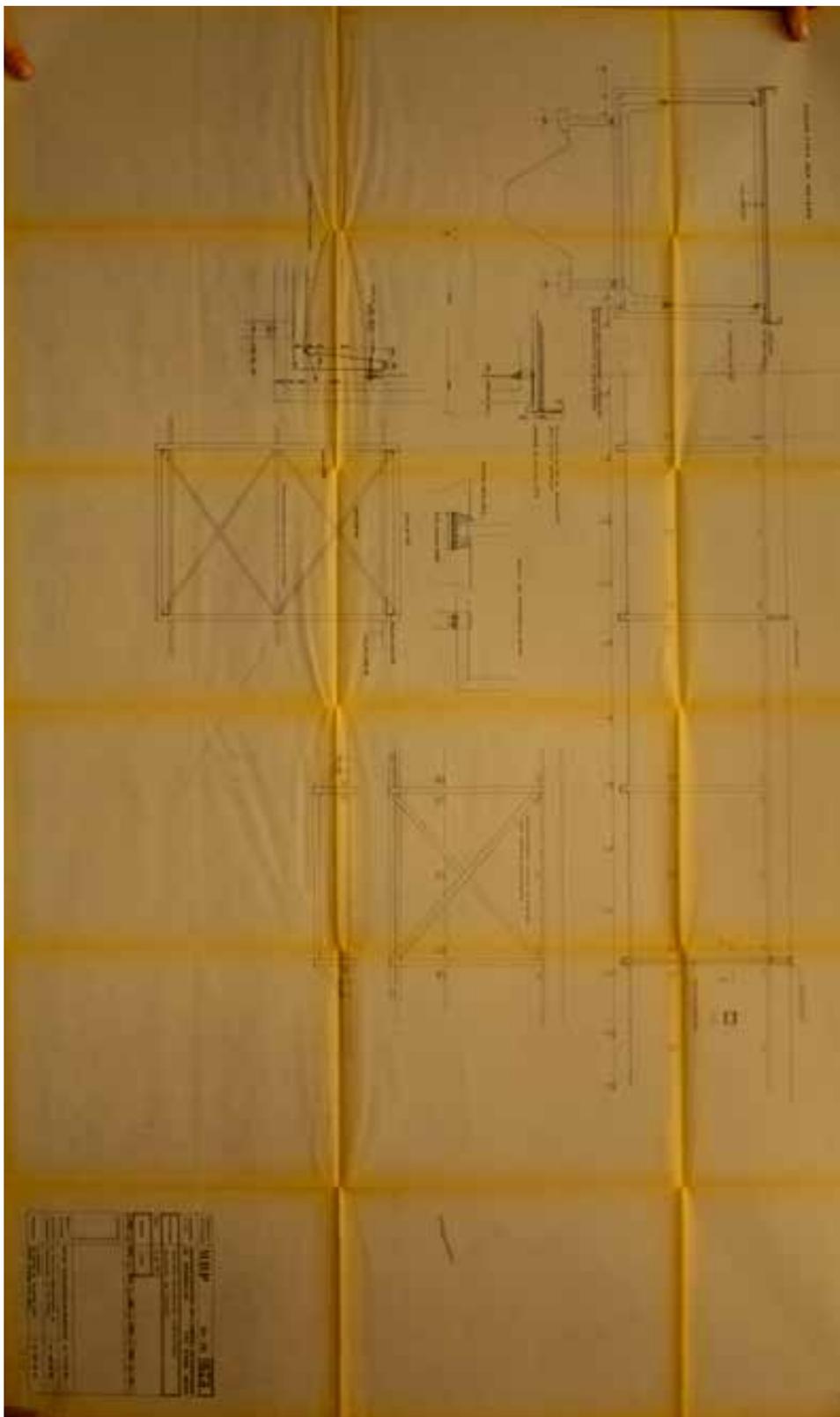
**Documents :** Galerie de liaison, détail

**Date :** 26/03/1979

**Echelle :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025







FICHE N°7  
H2





## SOMMAIRE

**A. Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte** : Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Date** : 03-01-1992

**Source** : Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**B. Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte** : Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Date** : 15-12-1993

**Source** : Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**C. Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte** : Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Date** : 24-01-1994

**Source** : Reccueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**A. Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :**

- Rez-de-chaussée
- 1er étage

**Date :** 03-01-1992

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025

**Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

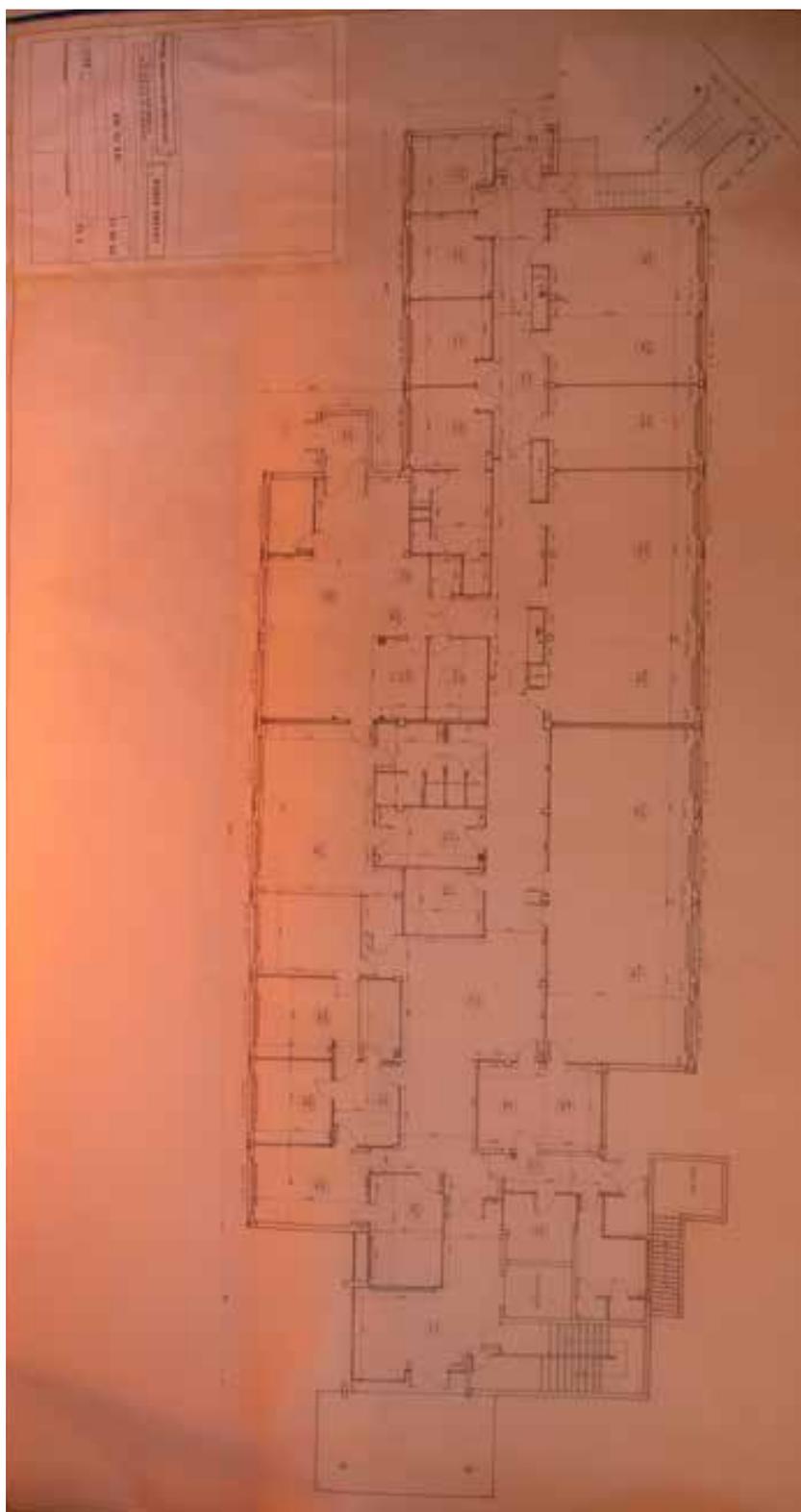
**Documents :** Rez-de-chaussée

**Date :** 03-01-1992

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025



**Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

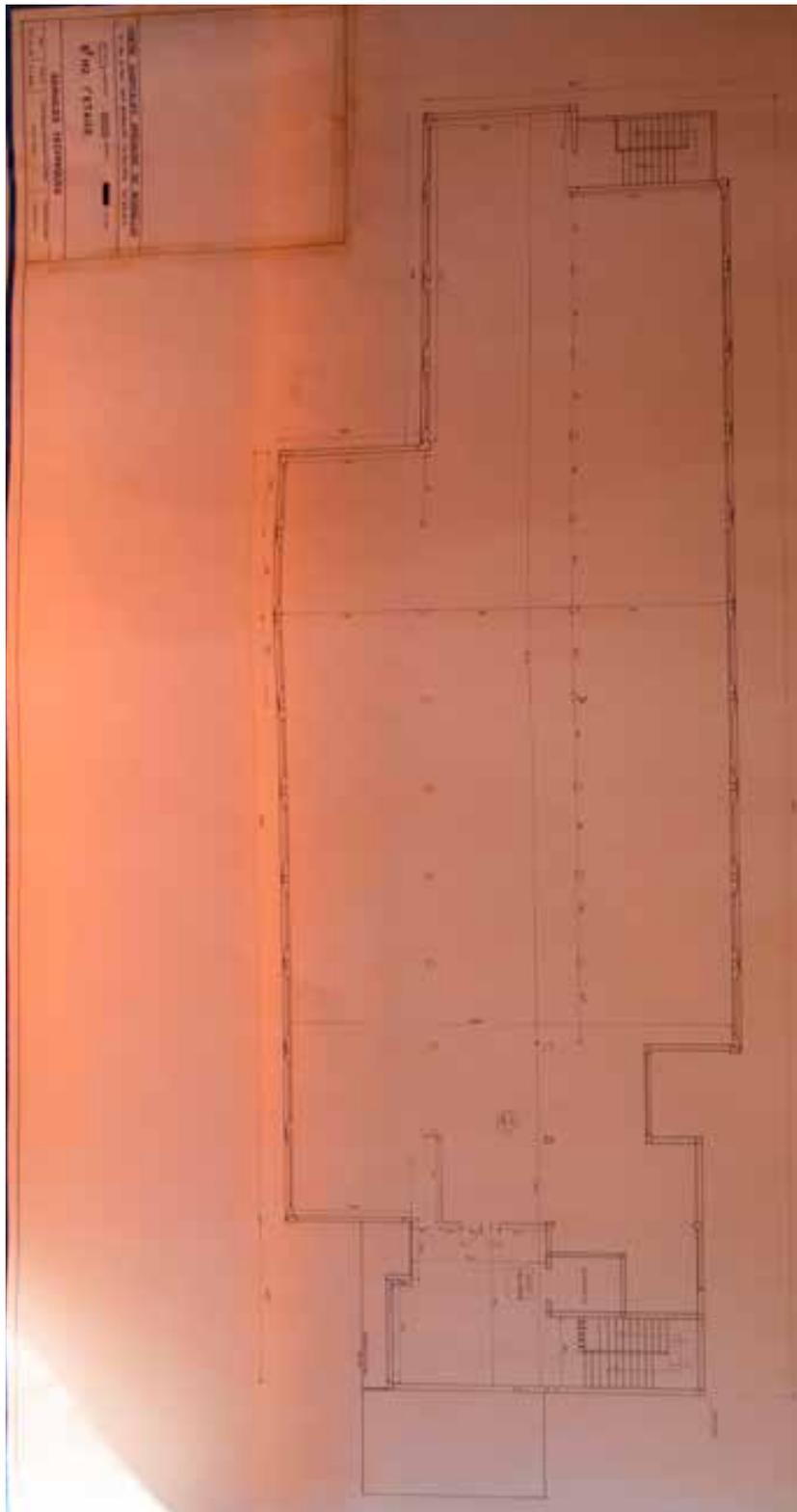
**Documents :** 1er étage

**Date :** 03-01-1992

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025





**B. Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un  
foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Coupes\_Façades\_Elevation

**Date :** 15-12-1993

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

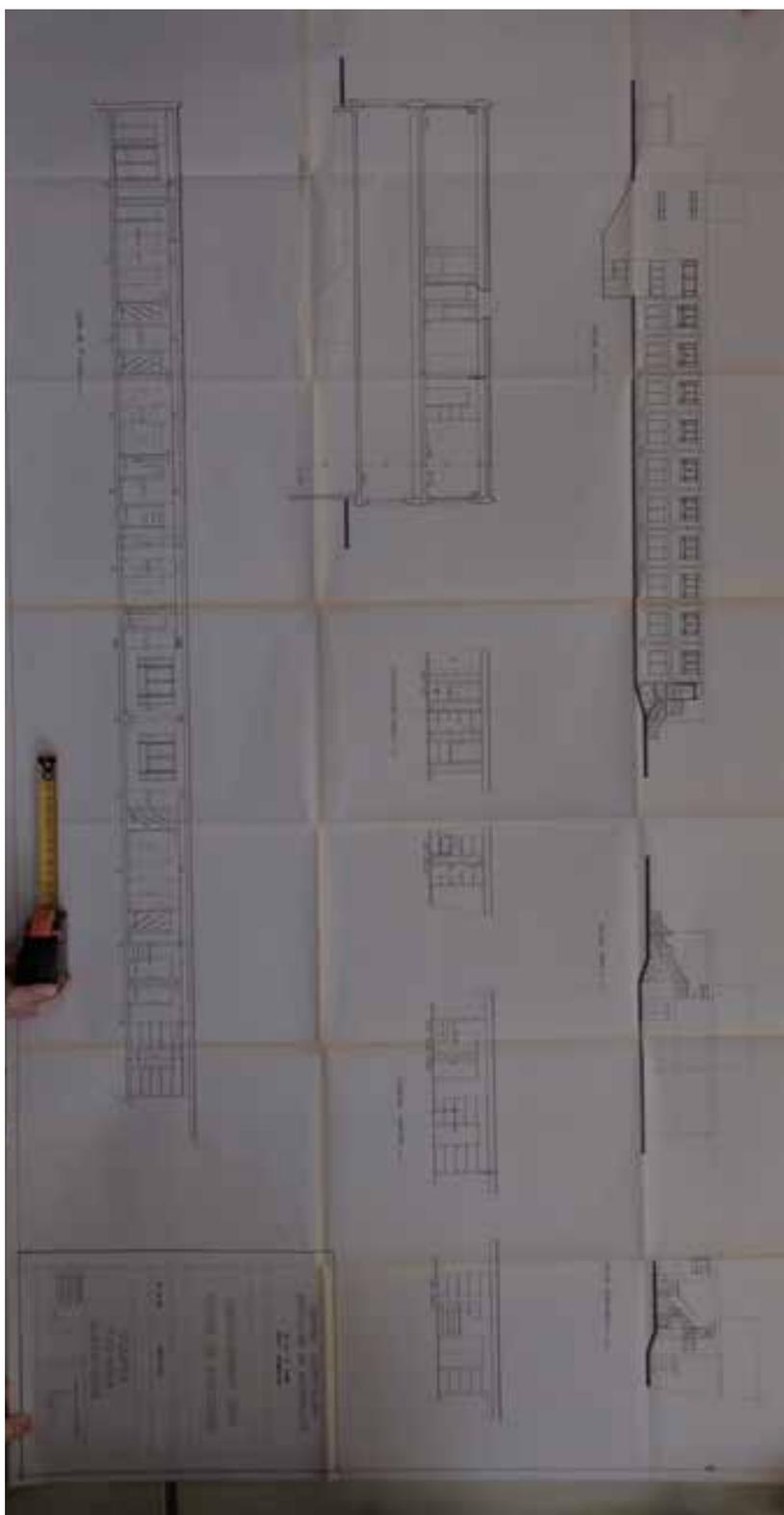
**Documents :** Coupes\_Façades\_Elevation

**Date :** 15-12-1993

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**C. Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :**

- Permis de construire
- Etat existant\_Plan du 1er étage
- Etat existant\_Plan du rez-de-chaussée

**Date :** 24-01-1994

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

**Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de postcure dans le bâtiment H2 existant****Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779**Documents :** Permis de construire**Date :** 24-01-1994**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025**CENTRE HOSPITALIER DE MOISSELLES**

52, Rue de Paris 95570 MOISSELLES Tel: 39 91 92 93 Fax: 39 91 96 17

SERVICES TECHNIQUES  
Poste 2180

Moisselles, le 24 janvier 1994

Mairie d'Attainville  
A l'attention de Monsieur le Maire  
3, rue des Ecoles  
95570 - ATTAINVILLE

Monsieur le Maire,

Veillez trouver ci-joint pour information, un exemplaire du dossier de demande de permis de construire concernant l'aménagement d'un foyer de postcure dans le bâtiment H2 existant, déposé en la Mairie de Moisselles.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

L'ARCHITECTE,INGENIEUR HOSPITALIER  
Responsable des Services Techniques  
Michel HESSE

MICHEL HESSE  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
Ordre n° 16779  
CENTRE HOSPITALIER  
52, rue de Paris  
95570-MOISSELLES  
Tel. 39 91 92 93

**Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de postcure dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Permis de construire

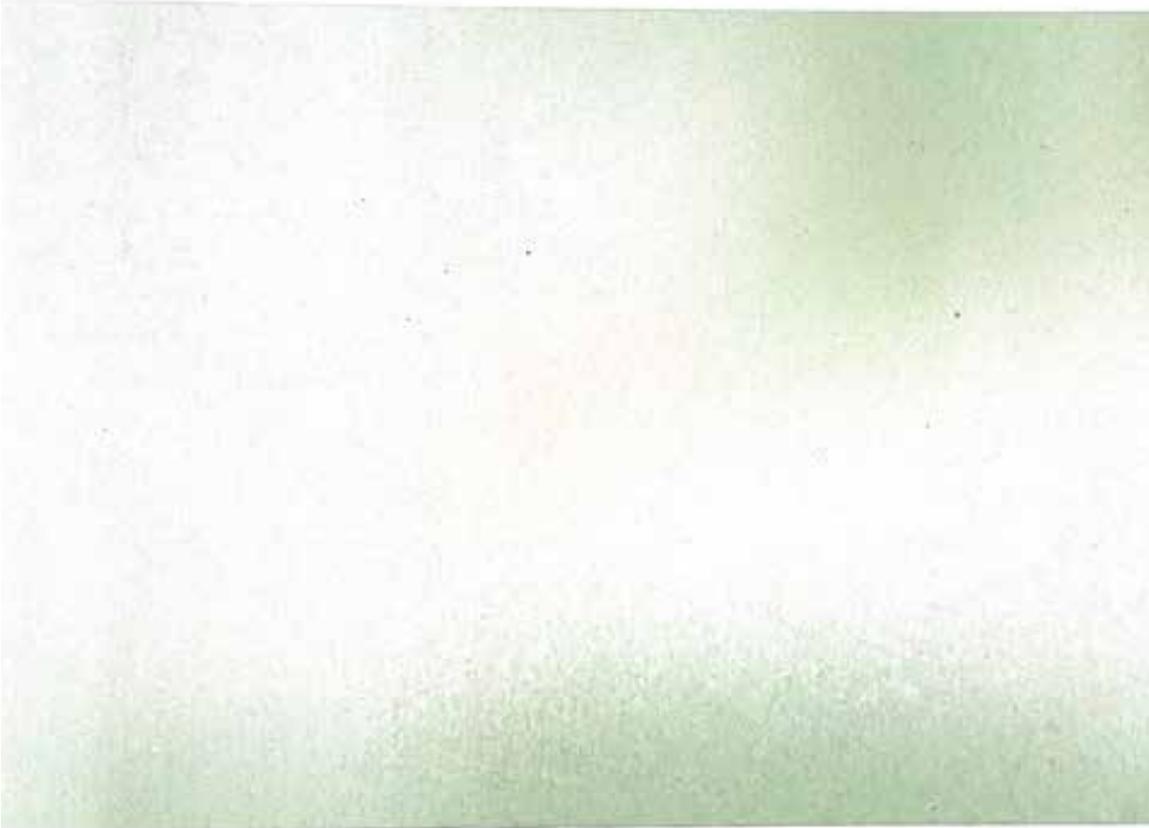
**Date :** 24-01-1994

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



# AMENAGEMENT D'UN FOYER DE POSTCURE



**CENTRE HOSPITALIER DE MOISSELLES**

52, rue de Paris 95570 Moisselles

## **Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de postcure dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Permis de construire

**Date :** 24-01-1994

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025

### **NOTE D'INTENTION**

Afin de mieux préparer les patients à leur sortie des unités de soins à temps complet, de leur permettre un retour à une existence plus autonome dans l'objectif d'une réinsertion sociale, il a été décidé de créer un foyer de postcure pour une étape de pré-sortie dans le suivi médical.

L'autonomie "maximale" étant un objectif de soins, les locaux doivent y participer. Ils préfigurent donc un extérieur, que les patients doivent à nouveau appréhender.

Ainsi les chambres sont traitées comme des petits studios, avec sanitaires complets et un semblant de coin kitchenette pour la possibilité de préparer le petit déjeuner.

La pré-sortie se matérialise par des dégagements ici appelés " la rue ", " la place ", qui sont de vastes lieux d'activités traités comme des extérieurs tant par leur dimensionnement que par les matériaux utilisés. Les sols évoquant plus la granulométrie de la voirie que le carrelage ou les sols souples des couloirs hospitaliers renforcent cette ambiance " extra " hospitalière. Chaque porte de chambre donnant sur cette " rue " est personnalisée et devient une véritable porte d'entrée.

#### **Le programme s'établit ainsi :**

- une entrée-accueil comprenant un wc du personnel, un publiphone, un R.I.A. .
- une salle du personnel.
- un bureau médico-infirmier.
- une " boutique ", lieu d'activités (couture, coiffure, esthétique) et de vente d'objets fabriqués en ateliers thérapeutiques.
- un large dégagement appelé " la rue ".
- un salon, lieu d'activités calmes.
- quinze chambres avec sanitaires.
- un lieu d'activités appelé " la place "
- un local ménage.
- un office pour les repas thérapeutiques à thèmes confectionnés par les patients dans le cadre d'activités thérapeutiques.

Le bâtiment H2 a été choisi pour accueillir ce type de structure de soins, non seulement parce qu'il est isolé de toutes les autres, mais aussi et surtout parce que son architecture, ses façades très différentes permettent une meilleure identification, un réel marquage de cet " autre " lieu de soins.

**Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de poscture dans le bâtiment H2 existant**

**Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779

**Documents :** Etat existant\_Plan du Rez-de-chaussée

**Date :** 24-01-1994

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville

**Visite :** le 21-01-2025



**Demande de Permis de construire\_Aménagement d'un foyer de postcure dans le bâtiment H2 existant****Architecte :** Michel Messe D.P.L.G Ordre n°16779**Documents :** Etat existant\_Plan du 1er étage**Date :** 24-01-1994**Echelle :** 1/100**Source :** Recueil d'archives consultables à la Mairie d'Attainville**Visite :** le 21-01-2025



FICHE N°8  
Crèche



## IDENTITE GENERALE

**Localisation** : Ancien site hospitalier de Moisselles, derrière le bâtiment principal (Mas)

**Date de conception** :

- Bâtiment Est : vers les années 1920, l'un des plus anciens édifices du site
- Bâtiments Ouest, Sud et Nord : construits après les années 1970 (d'après l'analyse des vues aériennes)

**Architectes** :

- Inconnus

## DESCRIPTION

La crèche est composée de quatre bâtiments reliés autour d'une cour intérieure fermée, utilisée comme espace de jeux pour les enfants. L'ensemble forme un espace intégré, avec des accès extérieurs et intérieurs.

### • Bâtiment Est

Composé de trois niveaux : sous-sol, rez-de-chaussée (RDC) et 1er étage.

Structure en maçonnerie enduite.

Les trois niveaux sont accessibles par des entrées distinctes, non reliés en interne

RDC : espace principal actuel de la crèche

1er étage : autrefois utilisé comme chambres d'étudiants (à gauche) et espaces syndicaux (à droite), période d'usage exacte inconnue

Sous-sol : actuellement utilisé comme local technique

### • Bâtiments Ouest, Sud, Nord

Constructions de plain-pied datant d'après les années 1970

Structure probablement en béton armé à voiles porteurs

Toitures légèrement inclinées, reposant directement sur les murs porteurs

Aménagements intérieurs adaptés aux différents groupes d'enfants

- **Accès et connexion**

Deux accès principaux : par la façade Est et la façade Nord

L'entrée principale Est donne sur un niveau intérieur plus bas 3 marches à descendre

La cour centrale est recouverte d'un revêtement souple amortissant, utilisée pour les jeux

## PROGRAMME

- **Fonction actuelle** : crèche (accueil de la petite enfance)

- **Tranches d'âge** : enfants de 0 à 3 ans, répartis en trois groupes :

Petits (0–1 an)

Moyens (1–2 ans)

Grands (2–3 ans)

- **Programme** :

Salle d'activités

Salle de jeux

Salle de sieste

Salle à manger

Salle de change

- **Autres espaces** : sanitaires partagés, bureaux du directeur, locaux de service

## CHRONOLOGIE DES INTERVENTIONS

- **Vers 1920** :

Construction du bâtiment Est (structure en maçonnerie), intégré à l'aménagement initial du site hospitalier

- **Après 1970 :**

Construction des bâtiments Ouest, Sud et Nord, en béton armé, pour accueillir les fonctions de la crèche

- **Entre 1990 et 2000 :**

Remplacement des menuiseries par des fenêtres PVC

Modification de la hauteur des fenêtres probable abaissement des plafonds

Installation de volets roulants

Réparations des fissures, traitement de l'humidité

Amélioration du système de drainage

Après l'important agrandissement réalisé dans les années 1980, plusieurs phases de restructuration et d'aménagement ont marqué l'évolution du site hospitalier.

## **PROTECTION PATRIMONIALE**

Le site ne fait actuellement l'objet d'aucune protection patrimoine officielle.

## **SOURCES**

Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

## SOMMAIRE

**Crèche**

**Architecte :** Inconnu

**Documents :**

- Plan du RDC
- Plan de niveau 1

**Date :** ?

**Echelle :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025

FICHE N°8 Crèche

Architecte : Inconnu

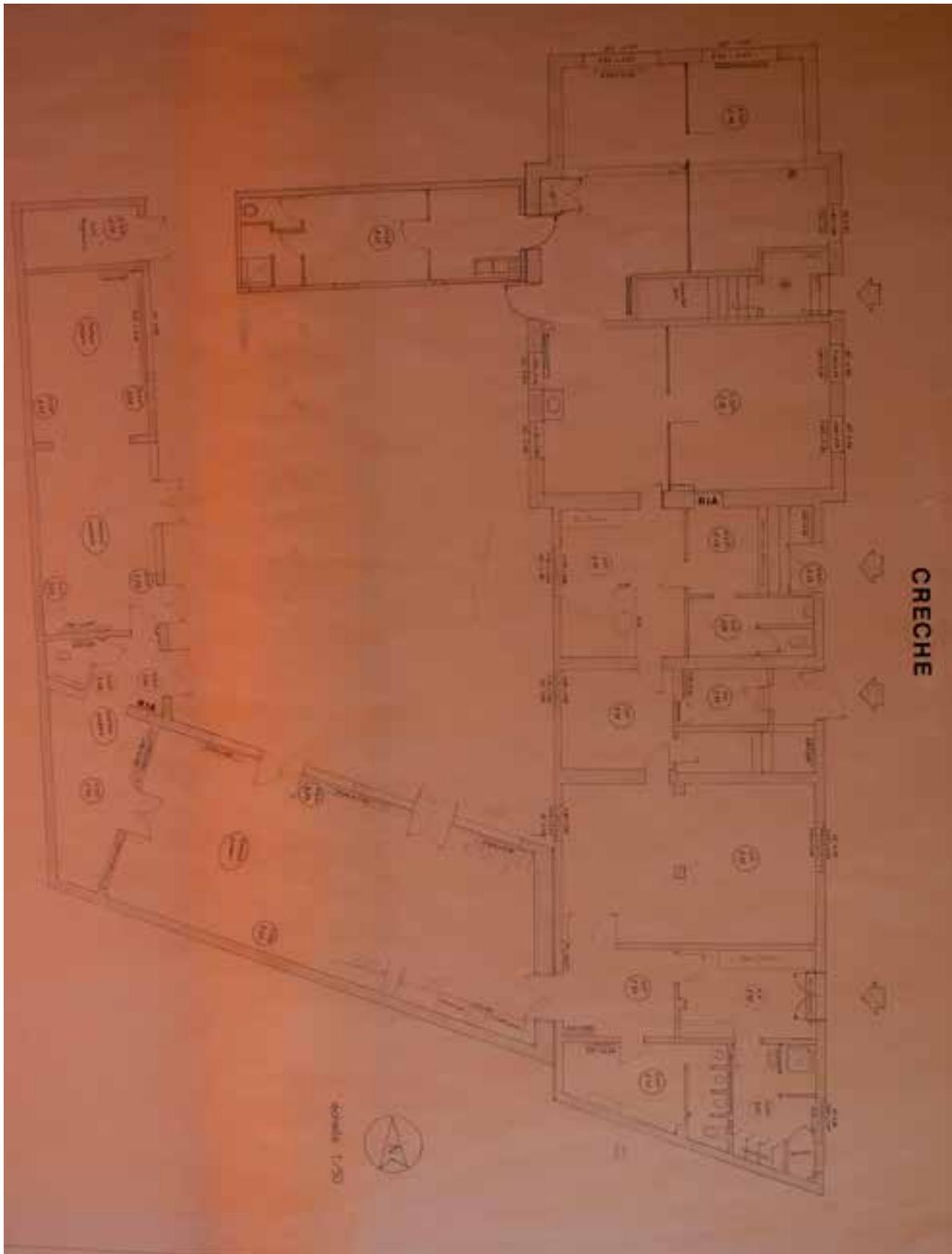
Documents : Plan du RDC

Date : ?

Echelle : ?

Source : Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

Visite : le 26-03-2025



Architecte : Inconnu

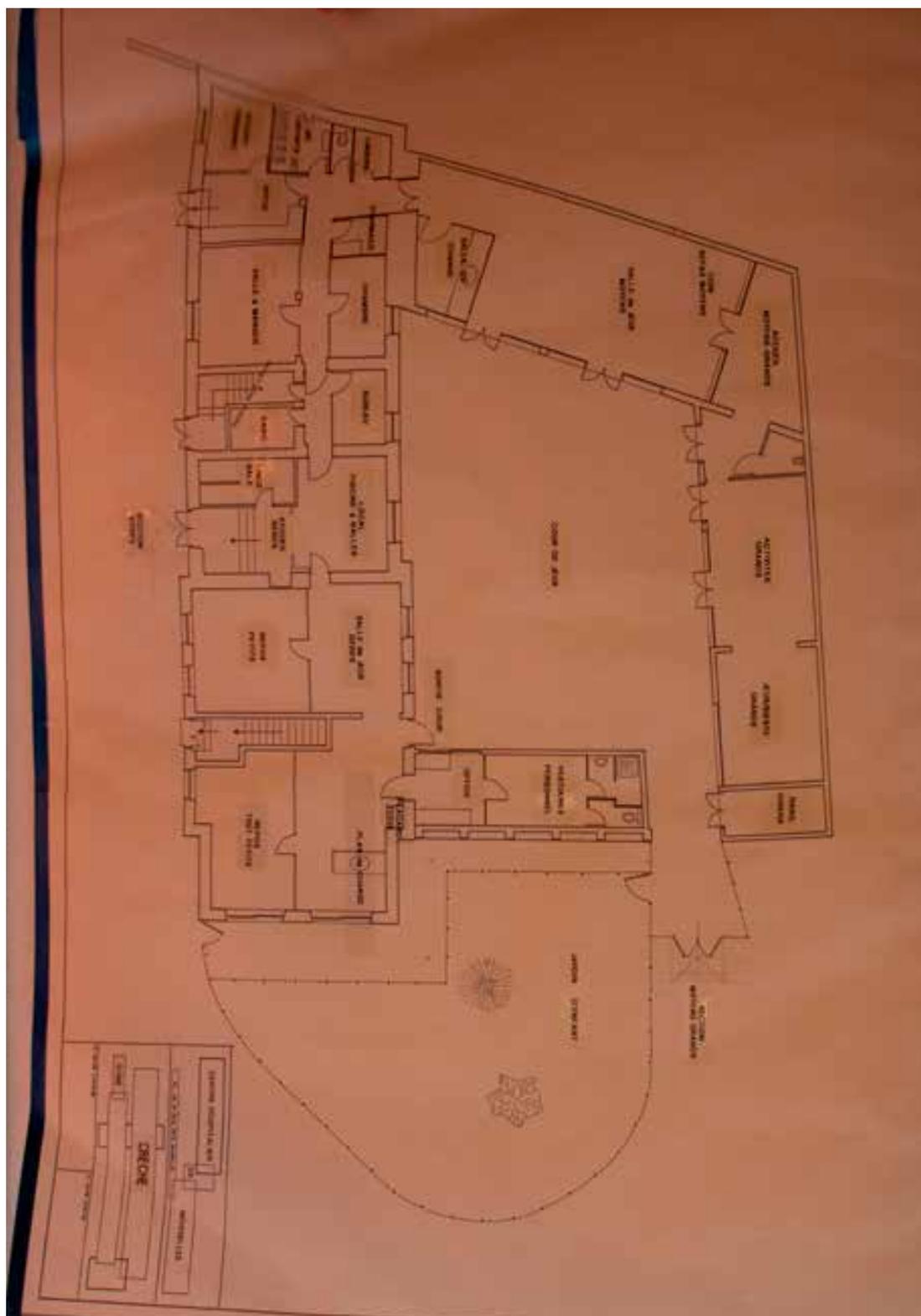
Documents : Plan du RDC

Date : ?

Echelle : ?

Source : Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

Visite : le 26-03-2025



FICHE N°8 Crèche

**Architecte :** Inconnu

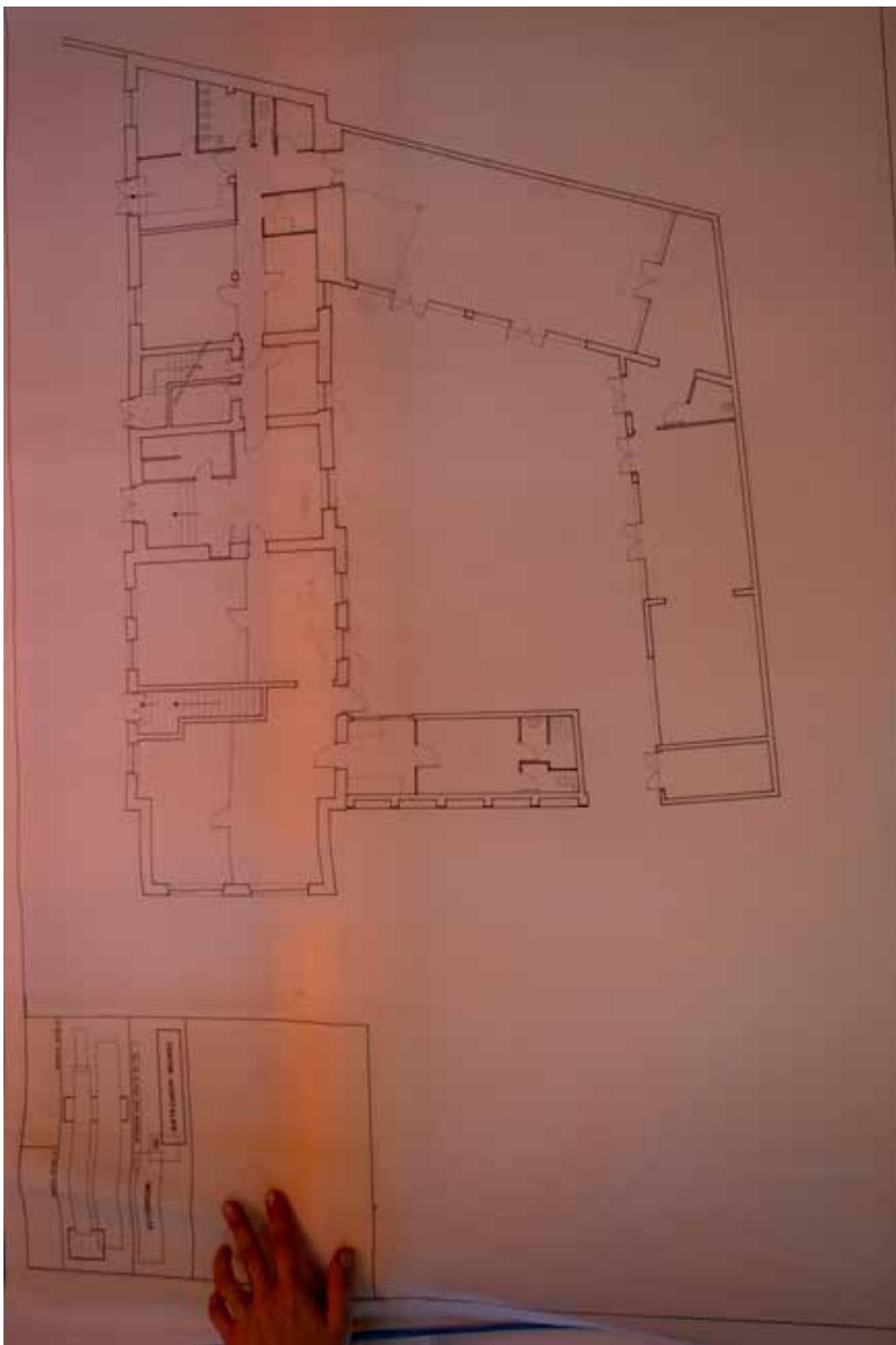
**Documents :** Plan du RDC

**Date :** ?

**Echelle :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



**Architecte :** Inconnu

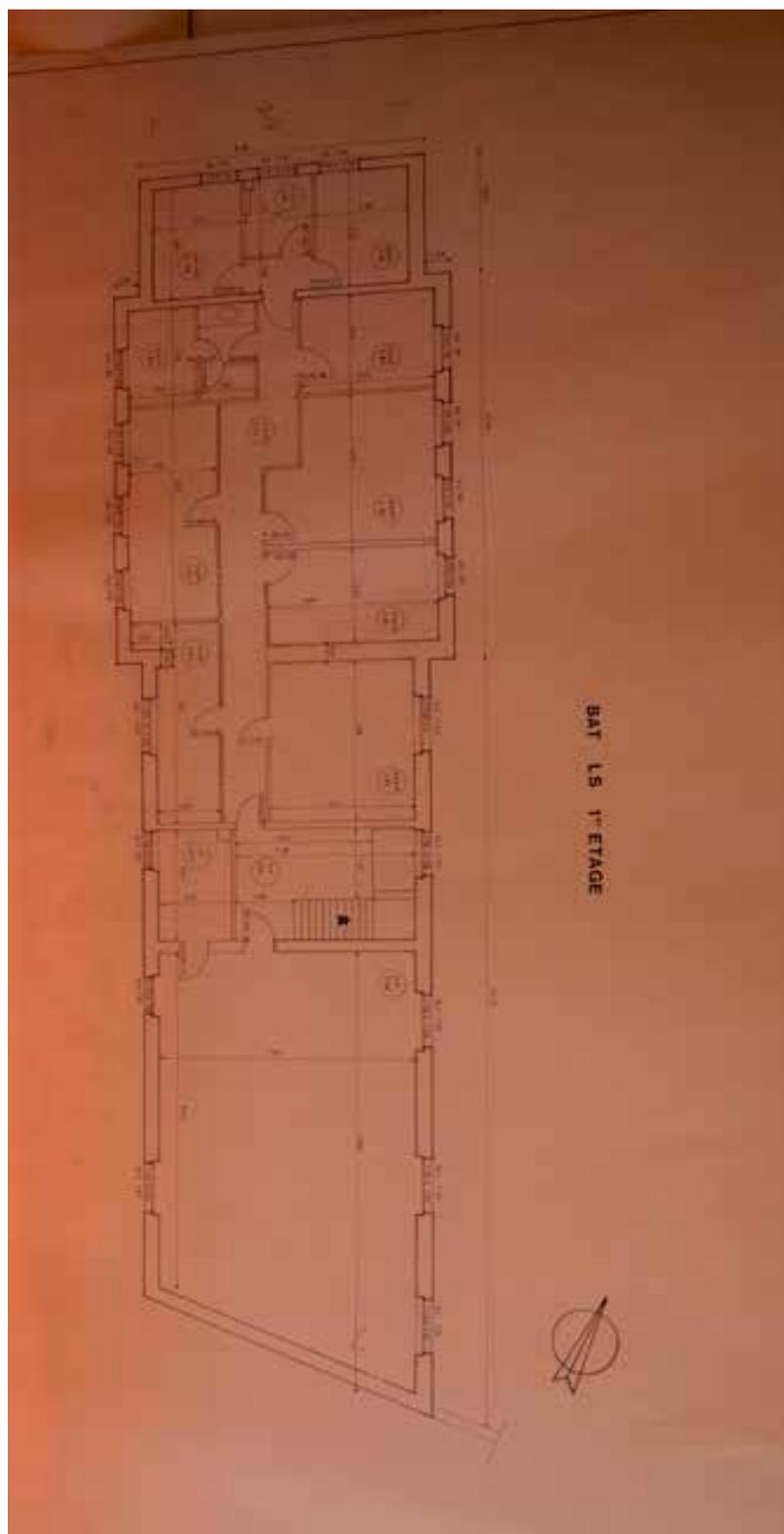
**Documents :** Plan du niveau 1

**Date :** ?

**Echelle :** ?

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025





FICHE N°9  
Morgue





## SOMMAIRE

### **Amphithéâtre des morts**

**Architecte :** M. Chauvet

#### **Documents :**

- détail façades
- Plan, élévation Ouest
- Plan, élévation Sud, Ouest, implantation, élévation est, élévation Nord

#### **Date :**

- 17 03 82
- 10 10 83
- 31 02 81

#### **Echelle :**

- 1/10
- 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025

**Amphithéâtre des morts**

**Architecte :** M. Chauvet

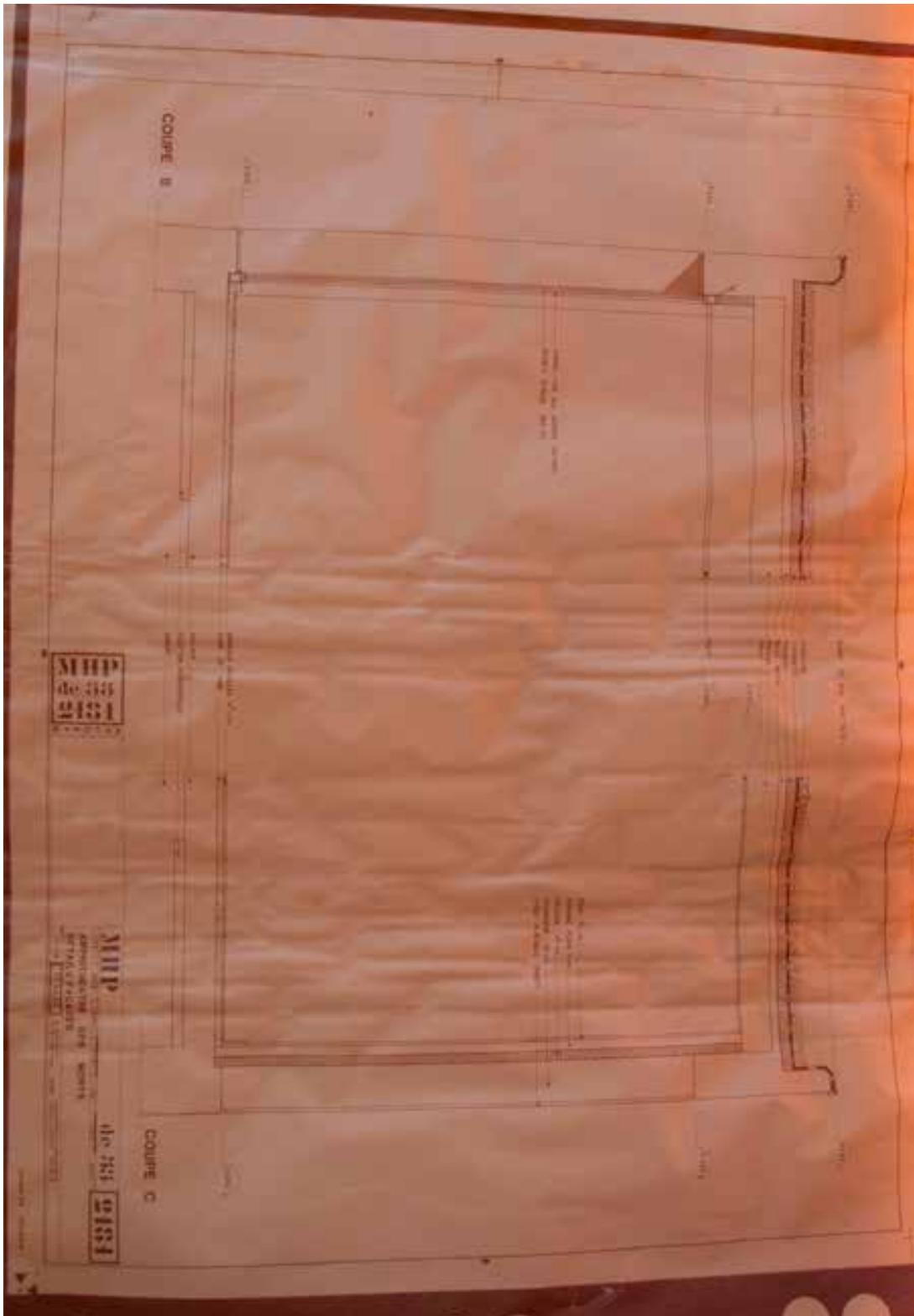
**Documents :** détail façades

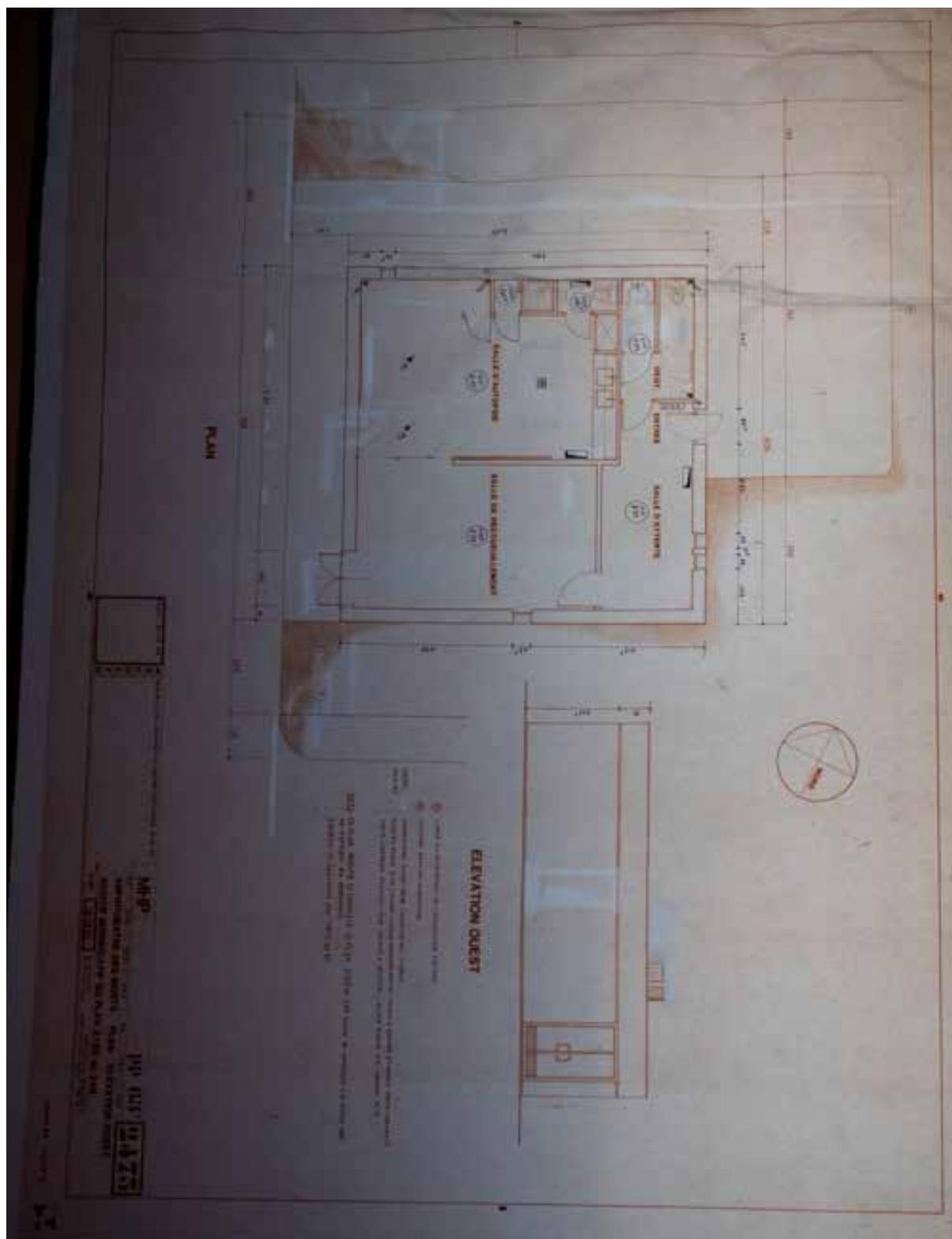
**Date :** 17 03 82

**Echelle :** 1/10

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025



**Amphithéâtre des morts****Architecte :** M. Chauvet**Documents :** Plan, élévation Ouest**Date :** 10 10 83**Echelle :** 1/10**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot**Visite :** le 26-03-2025

**Amphithéâtre des morts**

**Architecte :** M. Chauvet

**Documents :** Plan, élévation Sud, Ouest, implantation, élévation est, élévation Nord

**Date :** 31 02 81

**Echelle :** 1/100

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 26-03-2025







## FICHE N°10

Volière



**Volière**

**Architecte :** M. Chauvet

**Documents :** V. Volière

**Date :** 17 03 82

**Echelle :** 1/20

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025







FICHE N°11  
Amphithéâtre



**Théâtre de plein air Nord**

**Architecte :** M. Chauvet

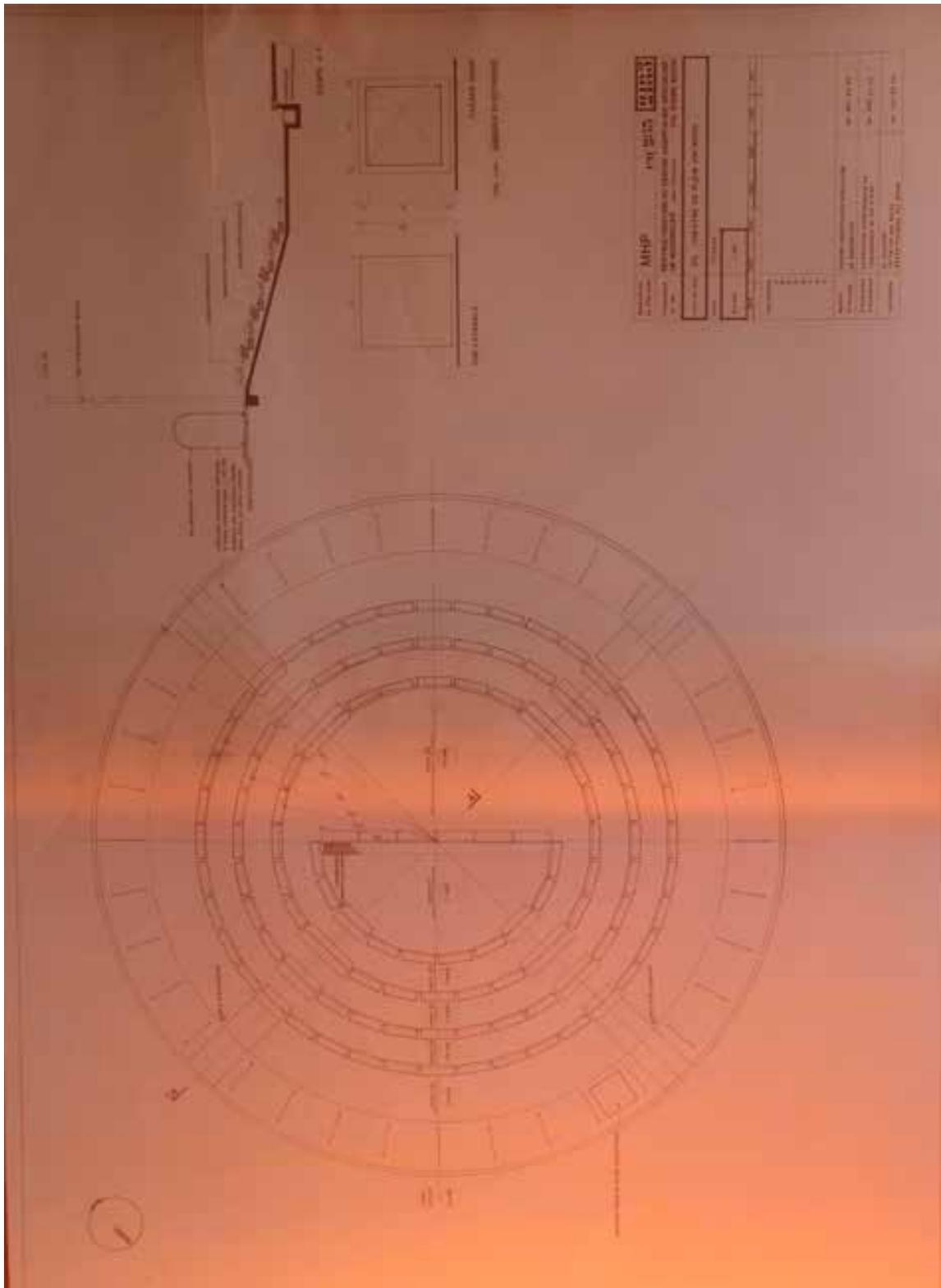
**Documents :** Plan

**Date :** 17 03 82

**Echelle :** 1/50

**Source :** Recueil d'archives consultables aux archives du service technique de l'hôpital Roger Prévot

**Visite :** le 19-03-2025







## II.

### ENTRETIENS REALISES EN GROUPE

Cette deuxième partie rassemble l'ensemble des entretiens menés collectivement dans le cadre du projet de réhabilitation du site hospitalier de Moisselles. Ces échanges ont été réalisés entre février et mars 2025 avec plusieurs acteurs institutionnels et techniques du territoire, afin de nourrir la réflexion sur les enjeux urbains, fonctionnels et patrimoniaux du site.

Le premier entretien téléphonique a été réalisé le 19 février 2025 avec Véronique Ribout, maire de Moisselles. Il a été conduit par Camille Joly, en présence d'Unha Sung, Camilla Botturi et Marielle Fauvé, puis retranscrit par Camille Joly.

Le deuxième entretien téléphonique, mené dans les mêmes conditions, a eu lieu le 24 mars 2025 avec Yves Citerne, maire d'Attainville.

Un troisième entretien, réalisé en présentiel à l'EPS Roger Prévot le 19 mars 2025, a été conduit par Marielle Fauvé avec Anthony Hemon, chargé de maintenance et de sécurité. Étaient également présentes Unha Sung, Camilla Botturi et Marielle Fauvé. La retranscription a été assurée par Camille Joly.

L'ensemble de ces entretiens a été mis en page par Marielle Fauvé et Camille Joly.



## ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE N°1

Menée par : Camille JOLY

En présence de : Unha SUNG, Camilla BOTTURI et Marielle FAUVÉ

Retranscrit par: Camille JOLY

Réalisé le: 19/02/2025

Interlocuteur: Véronique RIBOUT - Maire de Moisselles

**Camille Joly :**

Est-ce que je peux vous demander, pour commencer, de vous présenter brièvement ? Votre nom, votre fonction, éventuellement une autre profession si vous en avez une ?

**Véronique Ribout :**

Je m'appelle Véronique Ribout. Je suis maire de la commune de Moisselles depuis 2008.

**Camille Joly :**

Vous connaissez Moisselles depuis longtemps ?

**Véronique Ribout :**

Oui, tout à fait. J'ai fait toute ma carrière à Moisselles. Je suis arrivée ici en 1991.

**Camille Joly :**

Pourriez-vous nous présenter brièvement la commune, ses caractéristiques démographiques et géographiques ?

**Véronique Ribout :**

Moisselles compte aujourd'hui 1 249 habitants selon le dernier recensement, en incluant la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) de l'hôpital de Moisselles. On y vit comme dans un village : tout le monde se connaît, il y a un vrai esprit de respect et de convivialité.

Le conseil municipal est composé de 15 membres, dont un premier adjoint et trois autres adjoints. Depuis 2008, la commune a connu de nombreuses transformations, notamment en matière de voirie. Nous avons refait plusieurs infrastructures routières et enfoui les réseaux d'éclairage public.

Un projet important a été autorisé récemment : la construction de 89 logements. Cela représentera une augmentation de 25 % de la population. C'est d'ailleurs le seul permis de construire que j'ai accordé en 18 ans. Il s'agissait d'un site nécessitant une requalification.

**Camille Joly :**

Avez-vous d'autres projets en cours actuellement ?

**Véronique Ribout :**

Non, je suis plutôt prudente. Il faut savoir qu'en matière d'urbanisme, même si un maire souhaite limiter les constructions, un terrain constructible selon le PLU reste difficile à bloquer. Cela dit, nous tenons à préserver notre caractère rural.

**Camille Joly :**

Est-ce que des projets de réhabilitation de bâtiments existants vous intéressent davantage ?

**Véronique Ribout :**

Oui, bien sûr. Ce sont des éléments importants de notre patrimoine. Il y a quelques années, une précédente promotion d'étudiants a proposé un projet de requalification des bâtiments de l'hôpital, notamment sur la partie située à Attainville. Nous avons trouvé ces propositions très intéressantes, tant moi que le maire d'Attainville.

**Camille Joly :**

Notre projet s'inscrit dans la continuité de cette réflexion. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur le devenir du site hospitalier ?

**Véronique Ribout :**

Actuellement, nous travaillons avec les services de l'État sur cette question. L'hôpital de Moisselles devrait être relocalisé au CASH de Nanterre d'ici 2030-2031.

Les élus aimeraient voir ces bâtiments conservés pour des activités à caractère médical ou paramédical, car il y a de réels besoins dans ce domaine, notamment pour les personnes autistes ou atteintes d'Alzheimer. Il existe un vrai déficit de structures adaptées, ce qui pousse certaines familles à se tourner vers la Belgique.

Malheureusement, il y a souvent un écart entre les souhaits des élus, les orientations de l'ARS (Agence Régionale de Santé) et les possibilités de financement. Aucun projet n'est encore arrêté à ce jour, mais nous restons à l'écoute de propositions, notamment venant de jeunes comme vous.

**Camille Joly :**

Une des idées envisagées serait d'ouvrir le site à la population, en créant des espaces publics. Qu'en pensez-vous ?

**Véronique Ribout :**

L'idée est séduisante, mais il faut être réaliste. Moisselles et Attainville sont deux petites communes, et l'entretien d'espaces publics supplémentaires représente un coût. Cela dit, j'y suis personnellement favorable, à condition de pouvoir en assurer la gestion.

**Camille Joly :**

Comment évaluez-vous la situation actuelle en matière de transports et d'accessibilité à Moisselles ?

**Véronique Ribout :**

La question des transports est complexe, car elle ne dépend pas de la commune mais de la région via Île-de-France Mobilités.

Moisselles est desservie par deux gares : Bouffémont-Moisselles, à environ 15 minutes à pied de l'hôpital, et Domont, un peu plus éloignée mais accessible par les lignes de bus RATP (notamment la 205 et la 269).

Il serait possible d'améliorer la desserte, mais cela nécessite des négociations longues, des accords intercommunaux, et surtout des financements.

**Camille Joly :**

Concernant l'offre de soins à Moisselles, la ville est-elle bien desservie ?

**Véronique Ribout :**

La situation est comparable à celle du reste du pays. Le manque de médecins généralistes, notamment à cause des départs en retraite non remplacés, est problématique. Cela découle des politiques passées, comme le numerus clausus mis en place dans les années 1970.

Moisselles compte toutefois plusieurs cabinets médicaux. Nous travaillons aussi à l'échelle de l'agglomération pour structurer une offre de santé plus cohérente à l'échelle du territoire.

Camille Joly : Moisselles dispose d'une école primaire et d'une école maternelle. Pour l'enseignement supérieur, les jeunes se dirigent vers les villes voisines ?

Véronique Ribout : Oui, la plupart poursuivent leurs études à Cergy-Pontoise ou à Paris. Mais les transports restent compliqués. Pour rejoindre Cergy, par exemple, il faut prendre plusieurs bus avec des correspondances peu pratiques. Cela rend la vie étudiante plus difficile.

Il faut garder à l'esprit que Moisselles reste une commune rurale, et que les services offerts ne sont pas comparables à ceux des grandes villes.

**Camille Joly :**

Qu'en est-il de l'accès aux commerces ?

**Véronique Ribout :**

Moisselles compte quelques commerces de proximité, et les grandes surfaces comme Leclerc ou Grand Frais sont accessibles à pied.

Nous cherchons à redynamiser le commerce local. Par exemple, nous avons récemment installé un fleuriste et un pâtissier sur la place de l'église. Ces commerces fonctionnent bien, car ils proposent une offre différente, plus moderne. Mais d'autres, comme la petite épicerie, peinent à trouver leur clientèle.

**Camille Joly :**

Envisagez-vous d'autres alternatives pour développer le commerce local sans trop souffrir de la concurrence des grandes enseignes ?

**Véronique Ribout :**

Oui, nous essayons d'implanter des commerces complémentaires, qui ne soient pas en concurrence directe. Le choix des activités est donc essentiel pour qu'elles puissent survivre.

**Camille Joly :**

La voiture semble encore très présente à Moisselles. Est-ce que des réflexions sont en cours pour développer les transports en commun ou la mobilité douce ?

**Véronique Ribout :**

Bien sûr, nous y réfléchissons. Mais cela dépend aussi d'Île-de-France Mobilités. Par exemple, j'avais fait une étude pour mettre en place une navette vers la gare de Bouffémont. Il aurait fallu au moins 50 usagers réguliers, et nous n'en avons compté que 16.

C'est compliqué. Néanmoins, on sait que la mobilité douce doit se développer, et il y aura sans doute des avancées.

**Camille Joly :**

Avez-vous mis en place des projets concrets dans le domaine de la transition énergétique ?

**Véronique Ribout :** Oui, nous avons modernisé les systèmes de chauffage de nos bâtiments publics. Mais transformer l'ensemble des équipements communaux demande des moyens financiers importants.

On nous parle souvent de subventions à hauteur de 50 %, mais il reste à financer l'autre moitié. C'est là que ça coince. Nos ambitions dépassent parfois nos moyens, malheureusement.

**Camille Joly :**

Associez-vous les habitants aux décisions, notamment en matière d'urbanisme ?

**Véronique Ribout :**

Oui, c'est même obligatoire lors de la révision du PLU. Nous organisons des réunions publiques, mais il faut reconnaître que la participation reste limitée. Pour les projets qui concernent directement un quartier, je consulte systématiquement les riverains concernés. Ce sont eux qui vivent sur place au quotidien, ils ont souvent des remarques pertinentes. En revanche, je ne vois pas l'intérêt d'associer des habitants qui ne sont pas directement concernés. Cela pourrait fausser les décisions.

**Camille Joly :**

Pour conclure, quelles sont selon vous les priorités à prendre en compte pour améliorer la qualité de vie à Moisselles ?

**Véronique Ribout :**

Notre priorité actuelle est la construction d'un nouveau groupe scolaire. Aujourd'hui, les deux écoles sont situées à des endroits différents, ce qui complique la logistique pour les parents, les services municipaux et les enfants. Par exemple, les enfants de l'école élémentaire doivent se rendre à pied à la maternelle pour la cantine, même sous la pluie.

Nous avons aussi plusieurs projets de requalification urbaine. Pour chacun, nous veillerons à intégrer les nouvelles normes en matière d'économie d'énergie et de transition écologique, dans la mesure de nos moyens.



## ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE N°2

Menée par : Camille JOLY

En présence de : Unha SUNG, Camilla BOTTURI et Marielle FAUVÉ

Retranscrit par: Camille JOLY

Réalisé le: 24/03/2025

Interlocuteur: Yves Citerne - Maire d'Attainville

La commune d'Attainville est située à quelques kilomètres au nord-est de Moisselles. La partie construite durant les années 1980 de l'EPS Roger Prévot appartient à la mairie d'Attainville.

**Camille Joly :**

Donc, d'abord, je vais vous demander de faire une petite présentation : votre nom, prénom, si vous exercez une autre profession, depuis quand vous êtes maire, etc. S'il vous plaît.

**Yves Citerne :**

Alors, ça n'a pas vraiment de lien direct avec le projet, mais moi, je m'appelle Yves Citerne, comme une citerne. Je suis maire depuis 2020 et je suis élu depuis 2008. J'ai d'abord été maire adjoint, puis conseiller municipal, car j'étais dans l'opposition lorsque la précédente maire était en fonction.

Je suis en fonction depuis 2020 et je travaille toujours professionnellement. Je suis directeur d'école, mais je ne donne pas de cours.

Je gère la commune avec mon adjointe. Ma première adjointe est celle qui est la plus présente en mairie pour gérer les tâches quotidiennes. J'ai aussi la possibilité de travailler en télétravail avec mon secrétariat et toutes les plateformes numériques que nous utilisons maintenant, ce qui me permet de gérer ces responsabilités importantes.

**Camille Joly :**

Ok, super. Et vous connaissez la commune depuis longtemps, j'imagine ?

**Yves Citerne :**

Oui, depuis les années 2000, puisque je suis arrivé en 2001 sur la commune. Je ne suis pas natif d'Attainville, mais je m'y suis engagé, ce qui fait presque 18 ans de service. J'ai voulu préserver l'aspect village, car c'est pour cela que je suis venu ici.

Il faut savoir qu'Attainville est un territoire très agricole, avec 561 hectares au total. La commune elle-même représente environ 57 hectares, soit seulement 8 % de la surface totale. Les 86 % restants sont des terres agricoles.

Nous avons encore trois agriculteurs qui exploitent de grandes surfaces. Ce sont des exploitations importantes. Il y a également la cueillette de la Croix-Verte, peut-être que vous la connaissez. Ce sont des maraîchers et arboriculteurs.

C'est donc une commune assez tournée vers l'agriculture, mais la majorité des habitants travaille dans le secteur tertiaire, souvent hors de la commune, car il n'y a pratiquement pas d'emploi local, si ce n'est quelques-uns. Ils travaillent donc dans les villes voisines ou à Paris.

**Camille Joly :**

Les productions des trois agriculteurs dont vous parlez, est-ce qu'une partie revient à Attainville ?

**Yves Citerne :**

Non, ce sont surtout des céréaliers. Deux agriculteurs travaillent principalement les céréales, avec des rotations sur trois ans environ : maïs, pois, betterave, blé. Ensuite, il y a M. Thierouin, maraîcher à la cueillette à Thimville, qui exploite une très grande surface. Il vend en cueillette. Il y a aussi de petits producteurs, mais leurs produits ne reviennent pas vraiment à la commune.

**Camille Joly :**

D'accord. Si vous deviez décrire les principaux enjeux actuels de la commune ?

**Yves Citerne :**

Nous essayons de maintenir le caractère rural, car c'est ce qui plaît aux habitants. Dès le début de mon mandat, j'ai modifié le PLU, qui est toujours en cours d'approbation. Il a été voté par le conseil mais a fait l'objet de quelques recours.

L'objectif est d'avoir un développement urbain maîtrisé pour ne pas défigurer la commune. Les gens viennent à Attainville pour la qualité de vie, la proximité des champs, tout en étant proche de villes plus importantes comme Domont, qui est notre principal centre d'intérêt en termes de commerces et gare.

On cherche aussi à préserver la tranquillité qui caractérise la commune.

**Camille Joly :**

Par rapport à cela, avez-vous des projets d'architecture ou d'urbanisme ?

**Yves Citerne :**

En urbanisme, quelques projets sont identifiés dans le PLU. Par exemple, sur le chemin de Viarme entre Moisselles et Attainville, il y a une grande parcelle de terrain. Un projet y est inscrit, mais il n'y a pas encore de constructeur. Un premier avait été identifié, mais il s'est désengagé.

Nous avons aussi un projet au centre-bourg, où un commerce a fermé il y a une quinzaine d'années. En 2025, nous allons reconstruire ce commerce avec un logement attenant. C'est la municipalité qui porte ce projet.

L'hôpital de Moisselles est aussi un enjeu important. Comme vous l'a expliqué Mme Riboud, il y a plusieurs projets pour ce site, mais le principal défi est de trouver les financements nécessaires.

**Camille Joly :**

D'après ce qu'on nous a dit, il n'y aurait pas encore de projet défini pour le devenir de l'hôpital ?

**Yves Citerne :**

Ce n'est pas tout à fait exact, il y a plusieurs projets en cours, mais la question est surtout de trouver des financeurs capables d'acheter le domaine. Le premier projet n'a pas abouti.

Les choix de la préfecture influencent aussi la situation. Les communes de Moisselles et Attainville ne peuvent pas financer le rachat de l'hôpital, leurs

budgets ne le permettent pas.

Le PLU classe ce secteur en zone à urbaniser, mais réservée à des établissements à vocation publique, ce qui exclut l'habitat. C'est une demande de la maire de Moisselles, et cela nous convenait, car cela limite les constructions. Nous avons reçu des propositions pour des usages d'intérêt public, comme un cantonnement pour la gendarmerie ou la police nationale.

Nous avons également envisagé un projet de lycée agricole, qui était très intéressant car il prévoyait la réhabilitation des bâtiments existants sans destruction totale. Cela aurait permis d'offrir des salles de cours et des dortoirs pour les étudiants, avec un lien fort vers l'agriculture locale.

Le problème est de trouver le ministère qui s'engagerait, sachant qu'un grand projet est en cours sur le triangle de Gonesse, avec des élus qui veulent aussi un établissement là-bas.

Enfin, une troisième proposition porte sur un pôle médical avec de la psychiatrie ou de la psychologie. Cette idée a été évoquée en réunion avec la sous-préfecture et l'ARS, qui gèrent ce type d'équipement.

Nous ne voulons pas que ce site devienne un centre de rétention, un projet que l'État envisage ailleurs, car ce n'est pas souhaitable pour nos communes.

Donc, il y a des projets, mais la principale difficulté reste le financement.

**Camille Joly :**

Pensez-vous qu'il y ait un besoin d'espaces publics, comme des parcs, dans les communes voisines ?

**Yves Citerne :**

C'est toujours agréable, je n'y vois pas d'opposition. Il y a très peu d'espaces verts dans nos communes, Moisselles et Attainville. Nous avons de petits espaces de jeux, mais peu de vrais parcs.

Le parc le plus remarquable se trouve à Abaillé-en-Franche, une ancienne petite forêt avec un étang.

Il serait possible d'y ajouter des équipements, mais la question reste de savoir qui financerait cela.

**Camille Joly :**

Nous cherchons aussi à comprendre où les habitants se promènent, où ils pratiquent des activités sportives. Je suppose que cela se fait surtout autour des champs ?

**Yves Citerne :**

Sur Attainville, c'est l'ancien maire, M. Miserey, qui a développé plusieurs équipements sportifs. Cela contraste avec Moisselles, qui n'a quasiment aucun équipement sportif, pas de gymnase.

Nous avons un grand gymnase, construit il y a environ 25 à 30 ans pour accueillir un important club de tennis, ce qui était remarquable pour une petite commune d'à peine 1 000 habitants. Il y avait alors 5 courts de tennis extérieurs.

Aujourd'hui, le club de tennis a perdu de sa notoriété, mais le gymnase existe toujours.

Il accueille une équipe de futsal, qui est assez rare dans la région, ainsi qu'un club de dodgeball, un sport proche de la balle aux prisonniers mais très sportif, très populaire aux États-Unis.

Nous avons une dynamique associative importante et beaucoup d'espaces sportifs. La plaine des sports donne sur les champs, ce qui permet aux habitants de courir et se promener.

De plus, notre territoire est très propice aux déplacements à vélo, avec de nombreux chemins autour de la commune. On peut aller à vélo vers Bayer, Bouffémont et les environs.

Malheureusement, il manque des pistes cyclables entre Attainville et Moisselles, ainsi qu'entre Moisselles et Domont, ce qui est regrettable.

**Camille Joly :**

Cela pourrait faciliter l'usage du vélo, notamment pour les trajets scolaires. L'école de Moisselles utilise-t-elle les infrastructures sportives d'Attainville ?

**Yves Citerne :**

Il n'y a jamais eu de demande officielle. L'école d'Attainville utilise le gymnase occasionnellement. Les associations sportives l'utilisent surtout le soir et le mercredi après-midi.

Pendant la semaine, les équipements sont à disposition des écoles. Le centre de loisirs utilise également le gymnase régulièrement pour offrir aux enfants des activités sportives variées.

Moisselles dispose d'un stade extérieur, mais pas de gymnase. Ils ont seulement une salle polyvalente.

**Camille Joly :**

En termes de transport, je change un peu de thème. J'imagine que les déplacements se font principalement en voiture, mais il y a quand même des transports en commun disponibles pour accéder à la commune ?

**Yves Citerne :**

À Attainville, nous avons la chance d'être le terminus de la ligne 269 de l'RATP, ce qui est assez exceptionnel. Cette ligne vient de la gare de Garges-Gonesse, c'est une ligne assez importante. Je pense que le maire de l'époque a dû avoir une certaine influence pour obtenir son prolongement jusqu'à Attainville. Par ailleurs, nous avons aussi la ligne 95-18, un bus qui relie Cergy à Roissy. C'est un vrai avantage, car Cergy est un pôle étudiant important, avec la faculté, et ce bus permet aux étudiants de s'y rendre facilement. De plus, Roissy représente un grand pôle d'activité, donc ce bus facilite aussi l'accès à l'aéroport ou aux zones d'emploi autour de Roissy.

Ce réseau est précieux pour notre commune. Nous avons failli perdre ce service lors des travaux du giratoire de la Croix-Berthe, il y a environ cinq ans. Ce giratoire, anciennement appelé carrefour de la Croix-Verte, causait d'importants bouchons. Pendant ces travaux, il avait été décidé que les bus ne

pourraient plus s'arrêter à Attainville. En tant qu'élu, nous sommes intervenus auprès de l'État pour faire créer un nouveau giratoire permettant de maintenir cet arrêt de bus. Ainsi, la ligne 95-18 continue de desservir la commune.

Pour les lycéens se rendant au lycée Daumont, ils utilisent le 269, qui passe par Attainville, tandis que les étudiants prennent le 95-18 pour se rendre à Cergy ou à Pontoise.

Pour les collégiens, les enfants sont scolarisés au collège des Anvilles. Ils bénéficient d'un transport scolaire dédié, des cars du département qui les prennent le matin et le soir. En dehors de cela, la voiture reste le moyen principal de déplacement.

**Camille Joly :**

En termes d'équipements de santé, y en a-t-il sur la commune d'Attainville ou cela se fait-il principalement à Domont ?

**Yves Citerne :**

Malheureusement, il n'y a quasiment plus rien à Attainville. Il y avait un médecin, mais lorsqu'elle est partie à la retraite, personne n'a repris. Il y avait aussi un dentiste, même situation, et une kinésithérapeute encore présente, mais qui devrait partir prochainement à la retraite. Pour les soins, les habitants se rendent principalement à Domont, Ézanville ou Saint-Brice. Ces communes n'ont pas nécessairement plus de médecins qu'Attainville, mais c'est là que se concentre la majorité des praticiens.

**Camille Joly :**

Sur le thème de la santé, concernant le site de l'hôpital Roger Prévost, serait-il pertinent d'en faire un point d'introduction ?

**Yves Citerne :**

Effectivement, dans le domaine de la petite enfance et de l'enfance, notamment avec l'école inclusive, nous travaillons beaucoup avec les familles. Mon rôle inclut un accompagnement psychologique et un suivi pour certains enfants. Dans ce secteur, nous avons très peu de praticiens, donc l'idée d'installer un petit pôle médical sur le site serait intéressante, pourquoi pas sous la forme d'un cabinet médico-social. Ce centre est déjà identifié comme un lieu de soins, même si aujourd'hui c'est plutôt psychiatrique, c'est un repère important pour les habitants du secteur.

Par ailleurs, beaucoup de personnes se déplacent en voiture pour se rendre chez le médecin, notamment à Domont ou Ézanville, et ce qui est positif, c'est que nous pouvons offrir du stationnement, contrairement à certaines communes où cela pose problème, comme récemment à Domont où un cabinet médical a été créé avec peu de possibilités de stationnement.

Je pense que la maire de Moisselles et moi-même serions intéressés par ce type d'activité. Il y a aussi de nombreux infirmiers liés à l'hôpital Roger Prévost, et avec le transfert vers Nanterre, certains pourraient perdre leur activité locale s'ils se délocalisent. Il serait donc pertinent de leur permettre de continuer leur activité ici.

**Camille Joly :**

Nous avons fait un entretien avec Anthony Hémon, responsable technique à Moisselles, qui nous a indiqué qu'il n'y avait plus de jardiniers pour l'entretien du parc, et qu'un ESAT intervenait pour tout l'entretien agricole. Auriez-vous le nom de cet ESAT pour que nous puissions le contacter ?

**Yves Citerne :**

Je n'avais pas cette information, je ne connais pas le fonctionnement exact de la gestion des espaces verts sur ce site.

**Camille Joly :**

Pour revenir aux commerces et services, et de la même manière que pour la santé, les habitants doivent-ils se rendre hors d'Attainville, par exemple dans des centres commerciaux, pour leurs besoins ?

**Yves Citerne :**

Pour l'instant, oui. Avec la construction d'un local commercial, nous aimerions retrouver un petit commerce sur la commune, avec peut-être d'autres activités ou de la restauration, pour que ce soit attractif. Le centre commercial Leclerc à Moisselles reste en effet le principal lieu où vont les habitants des communes environnantes.

**Camille Joly :**

Ce local commercial que vous prévoyez, quelle serait son envergure ?

**Yves Citerne :**

Ce serait un petit commerce, d'environ 100 m<sup>2</sup>, pour un seul commerçant. L'idée serait de proposer des produits de première nécessité, un peu de boulangerie, et pourquoi pas un accueil type café ou salon de thé. Trouver la bonne personne capable d'attirer la population sera essentiel. Avec environ 1800 habitants, le potentiel existe.

Nous aimerions également organiser dans ce local, avec ce commerçant, des animations comme des petits concerts pour attirer la population. Dans notre région, beaucoup d'activités tournent autour de l'école, ce qui est un centre d'activité important dans une commune comme la nôtre.

Nous maintenons aussi des événements festifs : un carnaval annuel, une fête communale avec Moisselles comprenant feu d'artifice et retraite aux flambeaux. Un petit comité des fêtes organise quelques animations comme des repas avec DJ pour favoriser la cohésion sociale. Sinon, la commune risque de devenir un simple lieu de résidence où l'on ne croise pas ses voisins.

Il faut savoir que les grands centres commerciaux ne se trouvent pas sur Attainville ni sur Moisselles. Sur Moisselles, il y a un peu plus d'activités commerciales, grâce à la volonté de la maire qui a lancé des projets pour réimplanter des commerces. C'est positif, mais ce n'est pas simple à maintenir. Moisselles est un peu plus proche de Domont que ne l'est Attainville. À Attainville, nous sommes vraiment dans un cadre rural, entouré de champs, ce qui est différent.

**Camille Joly :**

En termes d'environnement, est-ce une priorité dans votre PLU ? Prenez-vous en compte les questions environnementales ?

**Yves Citerne :**

Nous sommes entourés d'espaces verts, et nous en tenons compte, mais ce n'est pas une priorité. Par exemple, je ne vois pas la nécessité de « verdifier » artificiellement la cour de l'école. À Attainville, nous avons plusieurs parcs, même s'ils sont un peu discrets, car les quartiers pavillonnaires ont été construits autour et autour d'un parc central. Ce ne sont pas des zones très urbanisées, donc les habitants disposent de beaucoup d'espaces verts. Nous sommes dans une zone essentiellement agricole.

Ces éléments sont importants pour notre développement durable. Nous ne sommes pas dans la même situation que des communes très urbanisées, bétonnées et goudronnées. Ici, nous avons beaucoup végétalisé et entretenons activement nos espaces verts, notamment le long des rues et aux abords de la commune.

**Camille Joly :**

Donc si je résume, vous cherchez surtout à préserver la ruralité d'Attainville ?

**Yves Citerne :**

Oui, la ruralité, le bien-vivre et le bien-vivre ensemble me semblent essentiels. Une certaine dynamique est aussi importante, autour de l'école, des activités sportives et des moments festifs. Le centre de loisirs fonctionne très bien et génère beaucoup de vie.

Nous organisons régulièrement des petits événements. Par exemple, nous utilisons une application appelée Panopocket, disponible à Moisselles et Attainville. Cette application, peu coûteuse pour une commune, permet de communiquer efficacement avec la population, ce qui est souvent un défi dans nos communes rurales. Elle facilite l'envoi de notifications et d'informations rapidement.

Avant, nous faisons du boîmage papier, avec photocopies distribuées dans les boîtes aux lettres par les agents municipaux. Passer à un système numérique est un vrai progrès, surtout que gérer un compte Facebook communal demande beaucoup de temps, ce qui est difficile dans une petite commune.

Ainsi, nous pouvons informer rapidement la population, et les questions éventuelles sont ensuite traitées via les mails administratifs ouverts aux habitants.

**Camille Joly :**

Merci beaucoup, c'est très clair. Je passe maintenant la parole à ma collègue qui a une question.

**Un ha Sung:**

J'ai lu sur Internet que la crèche était temporairement fermée.

**Yves Citerne :**

Cela doit être la crèche de Moisselles. Il n'y a jamais eu de crèche à Attainville, mais une école maternelle, qui est jumelée avec l'école primaire. Nous avons trois classes de maternelle et cinq classes élémentaires. Les enfants partagent le même réfectoire et ont parfois des temps communs, mais pas en classe. Par contre, plusieurs nourrices ont accès à une salle communale pour rassembler les petits. Une fois par semaine, elles utilisent cette salle pour permettre la socialisation des enfants. Mais, je confirme, il n'y a jamais eu de crèche à Attainville.

**Yves Citerne:**

Avez-vous prévu une présentation de votre projet de fin d'études, et si oui, quand ?

**Camille Joly :**

Nous n'avons pas encore prévu la présentation. Le projet de fin d'études se déroulera fin juin, début juillet. Nous sommes en contact avec Madame Constantin, qui sera probablement présente. Peut-être organiserons-nous une présentation à ce moment-là.

**Yves Citerne:**

D'accord, je comprends, les calendriers de juin-juillet sont souvent très chargés.

**Camille Joly :**

Je vous remercie beaucoup pour votre temps et vos réponses. Je vous souhaite bon courage dans votre projet, je suis sûre que vous allez faire quelque chose de très beau.

**Yves Citerne:**

Je vous en prie, c'est normal. Je vous souhaite une bonne fin de journée.



## ENTRETIEN N°3

Menée par : Marielle Fauvé

En présence de : Unha SUNG, Camilla BOTTURI et Marielle FAUVÉ

Retranscrit par: Camille JOLY

Réalisé le: 19/03/2025

Interlocuteur: Anthony HEMON- chargé de maintenance et sécurtié. Réalisé à l'EPS Roger Prévot

**Marielle Fauvé :**  
Quelle est votre fonction ?

**Anthony Hémon :**  
Je suis chargé de sécurité

**Marielle Fauvé :**  
Depuis combien de temps travaillez-vous sur ce site ?

Anthony Hémon :  
Depuis 30 ans.

**Marielle Fauvé :**  
Vous le connaissez donc très bien ?

**Anthony Hémon :**  
Oui, plutôt bien. J'ai eu l'occasion d'en parcourir tous les recoins. Je connais aussi un peu son histoire.

**Marielle Fauvé :**  
Et vous habitez à proximité ?

**Anthony Hémon :**  
J'habite directement sur le site.

**Marielle Fauvé :**  
Il y a des logements de fonction ici ?

**Anthony Hémon :**  
Oui, du côté du bâtiment H1, dans la partie ancienne de l'établissement. Vous avez peut-être remarqué des bâtiments d'habitation ; ils sont principalement réservés au personnel. Moi, j'habite quasiment au 52 rue de Paris, juste à côté du grand portail en fer. Il doit être là depuis plus de 200 ans ! Je suis dans ce secteur.

**Marielle Fauvé :**  
Ces logements sont réservés aux services techniques ?

**Anthony Hémon :**  
Non, pas uniquement. Il y a aussi des soignants. Par exemple, au troisième étage du bâtiment H1, il y a ce qu'on appelle «l'internat». Ce sont de petits studios qui, à l'origine, étaient destinés aux étudiants de l'institut de formation en soins infirmiers (l'IFSI), qui étaient encore actifs il y a 3 ou 4 ans. Maintenant que l'école a fermé, ces logements accueillent des médecins, des internes ou encore des infirmiers de passage. On les utilise pour loger temporairement du personnel qui a du mal à se loger

dans le secteur.

**Marielle Fauvé :**

Pour qu'ils soient proches de leur lieu de travail, j'imagine.

**Anthony Hémon :**

Exactement. C'est un coup de pouce bienvenu pour eux.

**Marielle Fauvé :**

On ne savait pas qu'il y avait des logements ici.

**Anthony Hémon :**

Eh si, il y en a quelques-uns. Avec une belle vue depuis le troisième étage.

**Marielle Fauvé :**

Et les gens viennent comment ici ? En voiture, à pied, en bus ?

**Anthony Hémon :**

La plupart viennent en voiture. Beaucoup de personnel vient du nord, du Val-d'Oise, voire de l'Oise.

Le site est assez mal desservi par les transports en commun. Il y a bien une gare, Bouffémont-Moisselles, à un bon quart d'heure à pied.

Cela dit, ça s'est amélioré. Il y a une quinzaine d'années, il n'y avait même pas de trottoirs ! On marchait sur les bas-côtés.

Aujourd'hui, une piste cyclable a été aménagée, avec un éclairage, donc c'est déjà plus agréable.

**Marielle Fauvé :**

Nous, on vient plutôt par le RER.

**Anthony Hémon :**

Oui, vous avez un autre itinéraire. Sinon, pour éviter de marcher, certains s'arrêtent à la gare de Domont, où une ligne de bus passe juste devant l'hôpital. Tout dépend des horaires et de l'organisation, mais une desserte existe.

Il y a aussi des personnes du coin qui viennent à pied ou à vélo, mais la majorité reste en voiture.

**Marielle Fauvé :**

Et il y a suffisamment de places pour se garer ?

**Anthony Hémon :**

Oui, largement. Ce n'est plus un souci aujourd'hui.

À l'époque où l'IFSI était en activité, avec plus de 100 étudiants, les parkings étaient parfois saturés.

Mais désormais, il y a de la place.

**Marielle Fauvé :**

Pourquoi l'école d'infirmiers a-t-elle fermé ?

**Anthony Hémon :**

C'est lié au déménagement prévu vers le centre hospitalier de Nanterre. L'IFSI a été fermé en avance, en quelque sorte.

Depuis quelque temps déjà, l'établissement fonctionne au ralenti. On réduit progressivement les activités.

L'IFSI a été transféré à Nanterre, où il existe toujours.

**Marielle Fauvé :**

Quels sont les services les plus touchés par cette réduction d'activité ?

**Anthony Hémon :**

Ce sont surtout les services logistiques. Beaucoup de fonctions ont été externalisées. Par exemple, la blanchisserie, située juste derrière, ne traite plus que 10 % du linge ; le reste est pris en charge par une blanchisserie interhospitalière. La restauration aussi a été confiée à Sodexo, même s'il reste une cuisine et un self. Côté espaces verts, on avait autrefois 3 ou 4 jardiniers. Puis il n'en est resté que 2, puis 1... et maintenant, plus aucun. L'entretien est réalisé par une société extérieure.

**Marielle Fauvé :**

Ils viennent quand même régulièrement ?

**Anthony Hémon :**

Oui, mais moins souvent. Je crois que c'est un ESAT qui intervient. Je ne connais pas précisément le fonctionnement, mais il me semble que c'est censé être un établissement qui emploie des personnes en situation de handicap.

Cela dit, je n'ai pas l'impression que ce soit le cas ici. En tout cas, l'entretien est clairement moins bon qu'avant.

Les usagers s'en plaignent, et à juste titre. Avant, avec un jardinier présent à temps plein, c'était bien mieux entretenu, notamment en hiver avec les feuilles.

**Marielle Fauvé :**

Et la serre, elle n'est plus utilisée non plus ?

**Anthony Hémon :**

Si vous allez y faire un tour, vous verrez... les plantes font un peu peine à voir.

**Marielle Fauvé :**

Serait-il possible de visiter la serre ? On a vu qu'il y avait un grillage.

**Anthony Hémon :**

Oui, bien sûr, vous pouvez y accéder sans problème.

**Marielle Fauvé :**

Et peut-être la crèche aussi, dans un second temps ?

**Anthony Hémon :**

Oui, on pourra aller voir ça tranquillement. Aucun souci.

**Marielle Fauvé :**

Sur les dernières questions, plutôt en lien avec le site : pour le repas de midi, est-ce que vous mangez sur place, au restaurant avec les patients, ou est-ce que vous sortez du site pour acheter à manger ?

**Anthony Hémon :**

Non, je dois être franc : depuis le Covid, je mange à mon bureau. Et de toute façon, la charge de travail est devenue beaucoup plus importante. Avant, c'est vrai que j'allais plus souvent au self.

**Marielle Fauvé :**

Le self est toujours ouvert ?

**Anthony Hémon :**

Oui, il est ouvert au personnel et aux patients. Ça fait partie de l'histoire de l'établissement. C'est une des particularités ici : dans beaucoup d'établissements hospitaliers, voire psychiatriques, le personnel mange de son côté et les patients de l'autre. Chez nous, cela a toujours été commun. Je pense que, déjà à l'époque de la construction du nouvel hôpital, ils ont voulu faire un self commun. Il y avait déjà cette idée que tout le monde est dans le même bateau, qu'on se mélange. C'est un peu le principe de la psychiatrie institutionnelle. Mais si vous voulez en discuter davantage, il faudrait voir avec des soignants, ce genre de personnes.

**Marielle Fauvé :**

C'est lié à la psychologie du docteur Ayme., c'est bien ça ?

**Anthony Hémon :**

Oui, entre autres. Il participait à ce type de démarche. Moi, en tout cas, ça ne m'a jamais choqué. Bien au contraire. Dès que je suis arrivé, on mangeait avec les patients, sans souci.

**Marielle Fauvé :**

Il y a des horaires d'ouverture spécifiques ?

**Anthony Hémon :**

Oui, des horaires classiques.

**Marielle Fauvé :**

Il y a plusieurs services ?

**Anthony Hémon :**

Oui, mais il y a souvent une affluence importante à midi.

**Marielle Fauvé :**

Et les résidents de la MAS, ils viennent aussi au self ou mangent-ils là-bas ?

**Anthony Hémon :**

Un peu des deux. Ils ont la possibilité de choisir. Ce n'est pas totalement cloisonné entre la MAS et le reste. Je les vois de temps en temps monter, venir manger au restaurant.

**Marielle Fauvé :**

Et de manière générale, comment vivez-vous votre quotidien à l'hôpital ? Est-ce que vous vous y plaisez ? Y a-t-il des endroits que vous préférez ou au contraire que vous évitez, qui seraient moins agréables ?

**Anthony Hémon :**

Je ne sais pas s'il y a vraiment des endroits désagréables. On peut dire qu'il y en a de plus agréables que d'autres, mais je ne ressens rien de désagréable.

Le côté le plus agréable ici, c'est l'environnement paysager. On parlait des jardiniers, il n'y en a plus aujourd'hui. Mais malgré cela, on remarque les arbres remarquables, les aménagements soignés. On sent que quelqu'un a réfléchi à l'implantation, aux perspectives. C'est très agréable.

Et c'est important aussi pour nos patients. Ils sont dans un environnement fermé, sécurisé, mais ils peuvent sortir, se promener, marcher.

**Marielle Fauvé :**

Et concernant le passage couvert sous l'hôpital, est-ce que c'est quelque chose que les gens apprécient ? Ou est-ce que c'est désagréable en hiver, puisqu'il n'est pas totalement isolé ?

**Anthony Hémon :**

Moi, je pense que c'est quelque chose de positif. Quand on passe d'un bâtiment à l'autre, on est relativement protégé des intempéries. On sent moins le vent, il fait un peu moins frais, même si ce n'est pas chauffé. C'est quand même pratique. Oui, c'est un peu brut, un peu nu, mais c'est vitré sur toute la longueur. On ne se sent pas enfermé. On voit le parc, c'est agréable. Je pense que c'est une bonne chose. À une époque, il y avait eu des projets pour en faire plus. Un designer avait travaillé sur une salle polyvalente à l'USR, celle avec les nuages, vous voyez ? Il avait aussi commencé à travailler sur une esquisse pour la galerie, pour la rendre moins bétonnée, plus agréable, avec de la couleur, des petits effets. Mais le projet s'est arrêté, sans doute pour des raisons financières.

**Marielle Fauvé :**

Ce serait intéressant de retrouver son nom.

**Anthony Hémon :**

Oui, je vous le donnerai. Je pense qu'il est assez connu. Il est aussi professeur, je crois. Il avait un peu travaillé sur la galerie, mais ça n'a pas avancé. Le pro-

jet s'est arrêté. C'est dommage, car ce passage est important. Il relie tous les bâtiments.

**Marielle Fauvé :**

C'est un des points principaux de notre projet aussi. On voulait mieux comprendre ce que vous en pensiez.

**Anthony Hémon :**

C'est très bien. Il y a le côté visible au rez-de-chaussée, mais aussi un côté technique en dessous. C'est une vraie colonne vertébrale. Toute la partie technique passe par là : chauffage, eau froide, eau chaude, électricité... c'est le gros nerf de l'établissement.

**Marielle Fauvé :**

Donc il y a une galerie technique en dessous ?

**Anthony Hémon :**

Oui, c'est plus ou moins un vide sanitaire, mais il ne faut pas le voir comme un endroit où on se promène. C'est une galerie technique, très pratique.

**Marielle Fauvé :**

Sur les plans d'archives qu'on a, elle n'est pas dessinée.

**Anthony Hémon :**

Non, on ne la voit pas. On voit les fondations, mais après, c'est vide. Ça passe dessous.

**Camille Joly :**

Ce sont des passages accessibles ?

**Anthony Hémon :**

Oui, mais il faut se courber un peu par moments. Ça reste un vide sanitaire. Ce n'est pas un vide sanitaire de 60 centimètres, c'est un peu plus. Mais tous les conduits passent par-là : la haute tension, l'informatique... Donc en fait, ce n'est pas possible de creuser. Si, par exemple, on voulait couper cette galerie et creuser, ce ne serait pas possible. Il faudrait tout dévoyer. Voilà. Après, tout est possible, mais il faut poser les bonnes questions.

**Marielle Fauvé :**

D'accord. Mais ce ne serait pas aussi simple que ça.

**Anthony Hémon :**

Oui, c'est bon à savoir. Ça nécessiterait des études un peu plus approfondies.

**Marielle Fauvé :**

On sait que c'est peut-être un sujet tabou, mais on voulait vous poser des questions sur l'avenir du site. On a appris que le site déménagerait en 2027, mais

pour le moment, selon le maire de Moisselles, aucun projet n'est encore défini. Anthony Hémon. Oui, c'est vrai. Même nous, on ne sait pas vraiment. Personne ne sait. La seule chose certaine à ce jour, c'est que le bâtiment H1, où se trouve la maison des pièces spécialisées, va rester actif. Le reste est censé déménager. Ce bâtiment, théoriquement, est désaffecté. Ça deviendra une zone vide, une sorte de squelette. Est-ce qu'il est prévu de le détruire ?

**Anthony Hémon :**

Non, pas de projet en ce sens. L'établissement part, il vend. Et tous les petits bâtiments de logements à l'entrée de la parcelle sont actuellement occupés par des gens de l'hôpital. Ils seront vendus comme logements.

**Marielle Fauvé :**

Les gens pourront les acheter ?

**Anthony Hémon :**

Oui, mais il faudra voir comment cela va être découpé. Chaque logement a son propre statut. Et cette zone fait partie d'Attainville, en fait, pas de Moisselles. On est plutôt sur la commune d'Attainville. Donc, ce sera à la mairie d'Attainville de récupérer cette partie.

**Marielle Fauvé :**

Mais rien n'a avancé jusqu'à présent ?

**Anthony Hémon :**

Non. En tout cas, à ce jour, rien de concret.

**Marielle Fauvé :**

Est-ce que les habitants ou les collectivités locales se sont opposés à la fermeture ?

**Anthony Hémon :**

Non, pas vraiment. Ce sont surtout les gens qui travaillent ici. À une époque, certains voulaient éviter le déménagement. Mais globalement, aujourd'hui, tout le monde s'y est plus ou moins résigné.

**Marielle Fauvé :**

Combien de personnes travaillent ici ?

**Anthony Hémon :**

Plus de 500. Donc, le jour de la fermeture, cela risque d'avoir un impact sur l'emploi. Une partie du personnel sera réaffectée, l'autre ira ailleurs.

**Marielle Fauvé :**

Et dans la fermeture, seul le bâtiment H1 resterait actif ?

**Anthony Hémon :**

Oui, le reste, rien n'est prévu, rien n'a été adapté.

**Marielle Fauvé :**

Peut-être que certains bâtiments seront plus faciles à transformer que d'autres ?

**Anthony Hémon :**

Pas forcément. Par exemple, les bâtiments H5, H6... ce sont de petites chambres de 9 m<sup>2</sup>, pas faciles à réaménager. Et puis, ce sont des structures avec peu de poutres, donc on peut théoriquement tout casser à l'intérieur. Mais cela demandera des travaux de désamiantage. Ces bâtiments datent des années 1980, il y a de l'amiante, des colles à faïences, etc.

**Marielle Fauvé :**

Donc il faudra remettre à plat tous les bâtiments ?

**Anthony Hémon :**

Oui, comme tous les bâtiments construits dans les années 80, ils n'échappent pas à ça.

**Camille Joly :**

Nous sommes quatre à travailler sur le site. On s'est réparti les zones et on s'intéresse à la partie des logements à l'entrée du site.

**Anthony Hémon :**

D'accord. Vous voulez faire une visite ?

**Camille Joly :**

Oui, si c'est possible.

**Anthony Hémon :**

Oui, mais l'intérieur est plus compliqué, car ce sont des parties privatives. On peut voir les parties communes ou faire le tour extérieur, pas de souci.

**Camille Joly :**

Vous avez les plans ?

**Anthony Hémon :**

Oui, en PDF. Ce sont de vieux plans. Peut-être qu'en fouillant, on pourrait retrouver des DWG, mais déjà en PDF, c'est une bonne base. Nous avons un dessinateur, mais il est parti en 2007 ou 2008, donc on a perdu pas mal de documents.

**Marielle Fauvé :**

On voulait justement travailler sur cette zone, qui est censée déménager. Et notre idée serait de reconvertir le site en ESAT, en lien avec la philosophie du

docteur M., autour du soin par le travail. L'idée serait de maintenir les valeurs de l'hôpital et de proposer une structure pour personnes en difficulté, avec du travail manuel. Il y a les champs derrière, une serre...

**Anthony Hémon :**

Oui, bien sûr, c'est tout à fait envisageable. Il y a déjà des bâtiments avec des fonctions d'atelier ou de transport. On pourrait les réutiliser, sans forcément transformer tout le site.

**Marielle Fauvé :**

Et on veut aussi se concentrer sur la partie de la crèche...

Voilà, donc ce sont nos idées de projet pour le moment. Après, cela reste fictif dans le cadre scolaire. Mais comme aucune proposition n'a encore été faite pour la reconversion du site, on est libres de choisir ce que l'on veut.

**Marielle Fauvé :**

C'est pour ça qu'on essaye d'étudier un peu toutes les possibilités, de mener des entretiens pour récolter un maximum d'informations sur le site.





# III.

## ENTRETIENS REALISES PAR CAMILLA BOTTURI ET MARIELLE FAUVE

Cette troisième partie rassemble deux entretiens réalisés à l'hôpital Théophile Roussel, dans le cadre des projets personnels de Camilla Botturi et Marielle Fauvé. Le premier a été mené lors d'une visite avec M. Didier Sigler, ancien directeur des soins, qui a accueilli Marielle Fauvé et Camilla Botturi afin de leur faire découvrir l'hôpital. L'échange a porté notamment sur l'histoire du site, les jardins thérapeutiques et l'espace de zoothérapie mis en place.

Le second entretien a été réalisé avec M. Jérôme Rousselle, jardinier-médiateur, à l'occasion de la visite des jardins thérapeutiques. L'entretien a permis d'évoquer les principes d'aménagement et les pratiques de médiation par le jardin développées à l'hôpital.

L'ensemble de ces entretiens a été retranscrit et mis en page par Marielle Fauvé.



## ENTRETIEN N°1

Menée par : Marielle Fauvé et Camilla Botturi

Retranscrit par: Marielle Fauvé

Réalisé le: 27/03/2025

Interlocuteur: Didier Sigler, ancien directeur des soins de l'hôpital Théophil Roussel. Réalisé à l'hôpital Théophile Roussel.

**Didier Sigler** : Je travaille sur cet hôpital depuis une dizaine d'années. J'y occupais le poste de directeur des soins, ce qui signifiait que j'étais responsable de tout le personnel non médical, soit environ 648 agents. Cela comprenait toutes les professions paramédicales : infirmières, kinésithérapeutes, etc., à l'exception des médecins, qui dépendent quant à eux de la direction médicale. J'avais donc sous ma responsabilité environ 600 agents paramédicaux. Je suis aujourd'hui à la retraite depuis cinq ans, mais je continue à m'impliquer dans les projets liés au sport, à la nature et à la santé. Je recherche des financements pour améliorer, transformer et réhabiliter l'établissement en fonction du patient avec lequel je travaille avec l'aide du personnel.

**Nous** : Quel type d'hôpital est-ce ?

**Didier Sigler** : C'est un hôpital psychiatrique qui accueille tout public. Cela va des bébés accompagnés de leur mère, des enfants, des adolescents, ainsi que des adultes.

**Nous** : Est-ce un hôpital de jour ou un hôpital avec hébergement ?

**Didier Sigler** : Il y a les deux. L'établissement comprend à la fois des structures d'hospitalisation complète et des structures d'hospitalisation de jour. Il ne faut pas oublier non plus qu'il y a des écoles sur place : l'Éducation nationale est également présente à l'entrée de l'établissement. L'hôpital accueille une équipe de huit enseignants spécialisés, formés à l'accompagnement des enfants en situation de handicap. Les enfants hospitalisés suivent un enseignement adapté, généralement le matin ou en demi-journée.

Toutes les activités proposées au sein de l'établissement, qu'elles soient éducatives, thérapeutiques ou récréatives, sont encadrées par des soignants. Même dans les jardins, une présence soignante est toujours assurée pour accompagner, sécuriser et soutenir les patients dans leur parcours.

**Nous** : Quelle est l'histoire et l'idéologie fondatrice de cet hôpital ?

**Didier Sigler** : Cet hôpital ne possède pas de chapelle, et cela s'explique par son origine liée à la franc-maçonnerie. Dès sa création, il a été fondé par des francs-maçons, ce qui se reflète dans le nom des bâtiments : on y retrouve par exemple D'Alembert, Diderot, Condorcet, tous des figures emblématiques de la franc-maçonnerie. Ces personnalités ont toutes œuvré pour des causes liées à l'enfance et à l'hospitalisation. Parmi elles, Théophile Roussel occupe une place particulière : médecin, député puis sénateur, il est à l'origine, dès 1884, des premières lois encadrant la prise en charge des aliénés et la protection de l'enfance.

L'hôpital disposait autrefois d'une autonomie complète : il possédait sa propre ferme, produisait son eau, et formait les jeunes aux métiers du jardin, du fer et du bois. À cette époque, l'établissement formait également au métier de charron, artisan chargé de fabriquer des charrettes avec des roues en bois cerclées de fer. Ce savoir-faire était directement lié au contexte local : l'hôpital est situé sur la plaine de Montesson, une plaine maraîchère historiquement importante.

Cette plaine alimentait les Halles de Paris en produits frais. Les charrettes partaient de Montesson pour rejoindre la capitale. On y cultivait principalement des salades, et cela jusqu'aux abords de La Défense aujourd'hui.

**Nous** : Comment les activités horticoles sont-elles encadrées sur le plan médical et réglementaire au sein de l'hôpital ?

**Didier Sigler** : Toutes les activités proposées au sein de l'hôpital doivent répondre aux exigences strictes de la certification des établissements de santé. Cela implique de tout documenter écrire.

Par exemple, pour le jardin où sont cultivés des fruits rouges, comme des framboises ou des fraises, il est indispensable de définir des protocoles détaillés : comment les laver, comment les manipuler, que faire en cas de blessure, comme une griffure, une morsure d'animal ou une égratignure causée par une ronce.

De plus, la participation des patients à ces activités ne se fait jamais de manière informelle : elle repose toujours sur une prescription médicale, intégrée dans leur parcours de soins.

### **Horthithérapie\_ Jardin des Tisannes**

**Didier Sigler** : Le Jardin des Tisanes s'inscrit dans une démarche d'horthithérapie. C'est ce que l'on appelle un jardin à visée thérapeutique (JAVT).

Dans ce cadre, j'ai mis en place un poste spécifique de jardinier médiateur. Ce poste est occupé par Jérôme. Le matin, il porte une blouse blanche et participe aux visites médicales aux côtés des médecins. L'après-midi, il endosse sa tenue de jardinier et intervient directement dans le jardin.

Jérôme a entamé une reconversion professionnelle à 50 ans. Il a obtenu un baccalauréat professionnel à l'École du Breuil, à Paris, une école spécialisée dans les métiers du jardin et de l'agronomie.

Le Jardin des Tisanes a également une vocation thérapeutique importante. On y observe que les patients les plus fermés ou les plus réservés commencent à s'exprimer davantage lorsqu'ils sont dans ce cadre. Le jardin favorise donc la communication, la verbalisation, mais aussi la stimulation des cinq sens et l'attention portée au handicap.

**Nous** : Comment prenez-vous en compte l'accessibilité dans la conception du jardin thérapeutique ?

**Didier Sigler** : Par exemple, il est essentiel que les aménagements soient accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Un patient en fauteuil doit pouvoir sentir, toucher et voir les plantes comme les autres. Si les plantations sont trop basses ou mal positionnées, il ne pourra pas y accéder pleinement. L'enjeu est de créer un espace où chaque patient, quel que soit son handicap,

puisse vivre une expérience sensorielle complète.

Quelques-unes des plantes cultivées :

Sauge, Plantes aromatiques, Thym, Romarin, Sarriette.

Tout le travail réalisé autour de ces cultures se fait dans une approche sensorielle, en mobilisant les cinq sens :

La vue, avec les différentes couleurs du jardin.

L'odorat, avec les plantes aromatiques.

Le toucher, notamment à travers les feuilles de sauge.

Le goût, avec les tisanes ou les préparations.

L'ouïe, via les sons de la nature et du jardin.

**Nous** : Quelles sont les conditions nécessaires pour qu'un patient puisse participer aux activités de jardinage, comme la préparation des tisanes ?

**Didier Sigler** : Avant qu'un patient puisse accéder au jardin, le psychiatre établit une ordonnance attestant que le patient est apte à participer, qu'il est à jour de ses vaccins et ne présente pas d'allergies.

La préparation des tisanes dépend du traitement médical de chaque patient. La pharmacie de l'hôpital, située à proximité, collabore avec l'équipe soignante pour vérifier qu'il n'y a pas d'interaction entre les plantes utilisées et les médicaments prescrits. La pharmacienne joue un rôle essentiel dans cette coordination.

Une fois toutes les étapes de plantation et de culture réalisées, les patients participent à la préparation de leur propre tisane, ce qui constitue l'aboutissement de leur travail dans le jardin thérapeutique.

Le jardin est pensé pour être actif toute l'année, quelles que soient les saisons. Il doit constamment offrir des activités adaptées, afin d'assurer sa pérennité et d'entretenir une dynamique continue.

En hiver et au printemps, par exemple, les patients préparent les semis à l'abri, dans le chalet, où des cours leur sont proposés. En parallèle, ils participent à toutes les étapes de préparation du sol et de la terre, ce qui constitue une activité riche et complète.

Ce fonctionnement permanent permet de maintenir un rythme thérapeutique régulier et de valoriser l'engagement des patients tout au long de l'année.

## **Parcours Sportif**

**Didier Sigler** : L'objectif de ce parcours sportif, c'est d'inciter les patients hospitalisés à sortir de leur secteur. Selon les pathologies, les unités sont ouvertes ou fermées. Certains patients ont donc la possibilité de sortir, d'autres non.

**Didier Sigler** : Comme beaucoup d'entre eux aiment les chevaux, qui sont présents sur le site, j'ai eu l'idée de créer un lien entre leur secteur et l'enclos des chevaux. Au départ, certains refusaient de participer aux activités proposées avec les kinésithérapeutes. Alors je me suis dit : *«Pourquoi ne pas leur proposer un exercice physique qui aurait pour but d'aller voir les chevaux ?»* C'est comme ça qu'est né ce parcours sportif.

Ce parcours a été conçu spécifiquement pour l'hôpital. Tous les agrès sont pensés en face à face : chaque jeu est en double exemplaire, placé de manière à ce qu'un patient soit d'un côté, et un soignant de l'autre. Cela permet un accompagnement constant. Par exemple, une psychologue peut profiter de ce moment pour dialoguer avec le patient.

### **Ferme Thérapeutique et Pédagogique**

**Didier Sigler** : À proximité du parcours sportif et de l'ancien terrain de football, un nouveau projet est en cours de réalisation : une ferme thérapeutique et pédagogique. Ce terrain va être réaménagé en deux parties : une dédiée au sport, et l'autre à cette ferme.

Le projet a été lancé il y a environ 4 à 5 ans, et les premiers aménagements viennent de débiter. Un petit chalet a d'ailleurs été installé il y a trois semaines. Des questions restent encore à trancher concernant le statut de cette ferme : dépendra-t-elle directement de l'hôpital ? Sera-t-elle gérée par une association ? Ce point est encore en réflexion, d'autant que le projet nécessite du personnel formé et qualifié.

Pour l'instant, l'équipe porteuse du projet est composée d'une assistante sociale et d'une infirmière. L'assistante sociale a effectué une reconversion professionnelle pour obtenir un BTS agricole.

**Didier Sigler** : À l'origine, la ferme thérapeutique devait reposer sur deux types de médiation :

- Une médiation animale, autour de la zoothérapie avec différents animaux.
- Une médiation maraîchère, centrée sur le jardinage et l'agriculture.

Juste en face de l'hôpital, il y a une zone de marais utilisée pour la culture bio. Des étudiants en agronomie sont venus analyser les sols, et nous avons également collaboré avec la plaine de Versailles. L'idée était d'intégrer cette dimension agricole au projet, avec un point de vente directement sur le site.

En effet, une partie du terrain, est vouée à être vendue par l'hôpital d'ici 2028-2030. Cela s'explique par le fait que l'État ne finance pas entièrement les travaux de rénovation, ce qui pousse l'établissement à céder certains terrains.

Dans cette optique, je voulais installer une boutique ouverte au public, gérée par les patients et les soignants, pour vendre les produits maraîchers issus de la ferme. Ce projet permettrait de créer un lien fort entre l'hôpital et la ville.

Dans le même esprit, j'envisageais de transformer le terrain de sport actuel en

un espace multisport ouvert aux habitants, accessible en dehors des horaires de soins. L'objectif est de créer un partenariat ville-hôpital, un lieu partagé qui bénéficierait autant aux patients qu'aux habitants du quartier.

### **Zoothérapie**

**Didier Sigler** : L'activité autour des chevaux s'est arrêtée il y a environ 4 ou 5 ans. À l'époque, nous accueillions des chevaux de course, car l'hôpital est situé à proximité de Maisons-Laffitte, où réside un grand nombre de propriétaires de chevaux. Ceux-ci venaient installer leurs chevaux sur le site, ce qui avait permis de développer un travail d'équithérapie avec les patients.

Aujourd'hui, le projet prend une autre orientation. L'infirmière en charge de la ferme thérapeutique n'est pas très à l'aise avec les chevaux, mais elle s'intéresse beaucoup aux ânes. Elle souhaite développer une activité autour de l'asinothérapie.

Ce type de médiation est déjà bien développé dans certains établissements psychiatriques, comme à Ville-Évrard et Maison Blanche, en Seine-Saint-Denis. L'âne, par sa sensibilité aux émotions humaines, est particulièrement adapté à l'accompagnement des patients : doux, calme, attentif, il offre un lien thérapeutique précieux dans le cadre des soins.

### **Jardin Anglais**

**Didier Sigler** : Un travail important a été mené autour du jardin anglais, en collaboration avec des étudiants de l'école d'agronomie et d'horticulture. Ce projet a permis de créer un espace paysager pensé à la fois pour ses qualités esthétiques et thérapeutiques.

Plus largement, l'hôpital collabore avec 11 écoles d'infirmières qui participent régulièrement aux projets de soins et d'accompagnement. J'ai également ouvert l'établissement à d'autres écoles, notamment des écoles d'agronomie situées à Paris, Versailles, Dijon et Angers.

**Didier Sigler** : Le jardin anglais fait partie des éléments historiques de l'hôpital. À l'origine, il s'inscrivait dans un vaste projet d'aménagement paysager qui comprenait notamment des ruisseaux traversant les jardins. Cela remonte à 1895, époque à laquelle le site était une colonie pénitentiaire et une école de formation.

Aujourd'hui, la présence d'eau n'est plus autorisée dans cet espace, notamment en raison de la présence d'enfants autistes parmi les patients, ce qui implique un risque de noyade. Nous avons donc remplacé les anciens cours d'eau par des tracés floraux, avec des plantations de fleurs bleues qui évoquent la présence de l'eau, sans danger.

**Didier Sigler** : Dans le jardin anglais, nous avons également initié un parcours botanique, en cours de réalisation. L'idée est d'identifier les arbres remarquables, certains âgés de plus de cent ans, avec leur nom latin et leur origine. Ce projet permet de valoriser la faune et la flore tout en offrant un outil éducatif et apaisant.

Toutes ces activités sont pensées à la fois pour les patients et pour les soignants. Le lundi matin, quand je fais mon tour dans l'hôpital, il m'arrive souvent de croiser un groupe de patients dans le château d'eau situé dans le jardin anglais. Aujourd'hui vide, ce château est devenu pour eux un lieu de défoulement sonore. Ils aiment y aller, crier à l'intérieur  
 « *Monsieur Sigler, on est contents, c'est notre défouloir !* » me disent-ils. Le lieu résonne, et cela leur fait du bien.

## ESAT

**Didier Sigler** : Lorsque je suis arrivé à l'hôpital, il y a une dizaine d'années, il y avait déjà un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) sur le site : l'ESAT Léopold Bellan. Depuis, il a été déplacé suite à la vente d'un terrain de 6000 m<sup>2</sup>, sur lequel un EHPAD a été construit. L'ESAT a déménagé en même temps que l'ouverture de cet EHPAD, tout en restant géré par la Fondation Léopold Bellan.

Cet ESAT est spécialisé dans la reprographie, les emballages cadeaux (notamment pour les boîtes de chocolat à Noël), ainsi que dans l'entretien des espaces verts. Il intervient toujours sur le site de l'hôpital, en complément de l'équipe de deux jardiniers déjà en poste. L'ESAT prend en charge, entre autres, le ramassage des feuilles mortes, la taille des arbres et l'entretien général des extérieurs.

Il existe un lien fort entre l'ESAT et l'hôpital : certains patients y poursuivent un parcours d'insertion professionnelle. Par exemple, Arnaud, un ancien patient hospitalisé pendant huit ans, est venu me voir en janvier, très ému. Il m'a dit :  
 « *Monsieur Sigler, je suis super content, parce que grâce à vous, j'ai découvert, avec le jardin de tisanes et l'hortithérapie, le travail dans les espaces verts... et maintenant, j'ai intégré l'équipe des espaces verts de l'ESAT !* »

## Chez D.D

### Décloisonnement-Décrompression-Détente-Découverte

**Didier Sigler** : J'ai collaboré avec une architecte paysagiste sur plusieurs projets. L'année dernière, elle a conçu une pergola, que nous avons ensuite intégrée dans le cadre du programme développé au sein de l'espace appelé "chez D.D."

Pendant la période du COVID, alors que chacun était isolé chez soi, plusieurs psychologues ont proposé de créer un lieu dédié aux soignants, où ils pourraient se retrouver, se détendre, se décontaminer et échanger en toute tranquillité. C'est dans cet esprit que la pergola a été installée.

Depuis, tous les jeudis, nous ouvrons "chez D.D." : le service technique et moi assurons une permanence jusqu'à 14h, autour d'un café partagé. Ce moment est précieux, car il décroïsonne les services : soignants et personnel technique se rencontrent, échangent, apprennent à se connaître. Cela contribue à une meilleure cohésion d'équipe au sein de l'hôpital.





## ENTRETIEN N°2

Menée par : Marielle Fauvé et Camilla Botturi

Retranscrit par: Marielle Fauvé

Réalisé le: 27/03/2025

Interlocuteur: Jérôme Rousselle, jardinier médiateur de l'hôpital Théophil Roussel. Réalisé à l'hôpital Théophile Roussel.

**Jérôme** : L'entrée et la sortie du jardin sont des éléments essentiels. Il est important de matérialiser le passage vers un espace à part, distinct de l'hôpital. Cela peut être une arche, ou tout autre élément qui indique symboliquement que l'on entre dans un lieu différent.

Ce changement de cadre est bénéfique autant pour les patients que pour les soignants. Dans le jardin, la relation hiérarchique habituelle s'atténue : les soignants participent aux activités, au même titre que les patients. Il arrive même qu'un patient, s'il a des connaissances en jardinage, transmette des conseils à un soignant. Le jardin devient alors un espace de partage et d'échange, en rupture avec les rôles traditionnels du milieu hospitalier.

**Nous** : explication de notre futur projet pour Moisselles

**Jérôme** : Un jardin potager nécessite une exposition ensoleillée, mais il faut surtout bien penser sa structuration.

Si je peux me permettre, je pense que, pour les résidents du foyer d'accueil qui sont présents à l'année, il est essentiel qu'ils aient un espace qui leur soit propre. Le plus grand défi du jardinier, c'est l'autre jardinier. Même si les deux ont de bonnes méthodes de jardinage, leurs approches ne seront jamais identiques. Ainsi, l'un va commencer un travail d'une certaine façon, et quelques jours plus tard, l'autre jardinier interviendra et, sans mauvaise intention, risquera de détruire ce que le premier a créé.

Je trouve donc que le concept de jardin partagé est intéressant, mais il faudrait que chaque personne ait sa propre parcelle. Vous pouvez imaginer que l'espace soit globalement partagé, mais qu'il soit divisé en secteurs gérés par des individus spécifiques. Si vous voulez que les résidents de la maison d'accueil puissent jardiner, il serait nécessaire de définir un espace qui leur soit attribué.

**Jérôme** : Au début, à l'hôpital Théophile Roussel, un spécialiste est intervenu pour concevoir le design du jardin et a réalisé quelques plantations, mais de façon assez minimale. Le jardin a ensuite évolué au fil du temps, en fonction des personnes qui y sont passées, et avec moi, il est devenu un lieu que j'ai progressivement façonné selon mes besoins et ceux des patients.

Dans une démarche thérapeutique, il est important que le jardin soit conçu avec les bénéficiaires dès le départ. Le processus de co-conception est thérapeutique en lui-même. Si le jardin est présenté comme un produit fini, sans que les patients, soignants et résidents y aient contribué, il risque d'être rapidement négligé. Un jardin doit être à la fois évolutif et participatif pour qu'il dure.

En termes d'architecture, il est primordial de bien penser les cheminements et de tenir compte des bénéficiaires. Par exemple, pour des personnes âgées, il est préférable d'éviter les sols en gravier ou les petites marches. Si des personnes en fauteuil roulant doivent accéder au jardin, les allées doivent être suffisamment larges.



